

# **B**ulletin de droit nucléaire

**Index N<sup>os</sup> 1 à 104**

# **Bulletin de droit nucléaire**

---

**INDEX**

**n<sup>os</sup> 1 à 104**

---

**1968/2020**

**AGENCE POUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE  
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

## Présentation

Cette nouvelle édition de l'Index analytique du *Bulletin de droit nucléaire* (BDN) porte sur le contenu des 102 numéros parus à ce jour.

On notera que le plan de cet Index ne correspond pas exactement à celui du Bulletin. Il a semblé en effet préférable, pour faciliter les recherches, de regrouper l'ensemble des informations ayant trait aux travaux législatifs et réglementaires, à la jurisprudence, aux accords bilatéraux et aux textes parus dans les Suppléments aux Bulletins ou dans la rubrique « Textes de loi » des Bulletins parus jusqu'à présent, et de les présenter pays par pays.

Après le classement par pays, les chapitres contenant les références aux travaux des organisations internationales, aux accords multilatéraux et aux études et articles, font chacun l'objet d'une présentation séparée. Le chapitre « Bibliographie et nouvelles brèves » n'est pas répertorié dans l'Index.

Chaque information mentionnée dans l'Index est accompagnée de la référence au Bulletin (BDN) dans lequel elle a paru. Les textes législatifs ou réglementaires ainsi que les accords qui ont été reproduits dans un des numéros du Bulletin ou dans un des Suppléments sont signalés à l'attention des lecteurs par une référence en caractères gras.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PLAN DE L'INDEX .....</b>	<b>8</b>
<b>RAPPORTS ET COMMENTAIRES.....</b>	<b>9</b>
<b>CLASSEMENT PAR PAYS .....</b>	<b>10</b>
Afrique du Sud.....	10
Albanie.....	11
Algérie.....	12
Allemagne.....	13
Arabie saoudite.....	29
Argentine.....	29
Arménie.....	33
Australie.....	35
Autriche.....	40
Bahreïn.....	42
Biélarus.....	42
Belgique.....	44
Bangladesh.....	51
Bolivie.....	51
Bosnie-Herzégovine.....	51
Brésil.....	51
Bulgarie.....	58
Cameroun.....	59
Canada.....	60
Chili.....	65
Chine (République populaire de).....	66
Colombie.....	68
Congo (République démocratique du).....	68
Corée (République de).....	69
Corée (République populaire démocratique de).....	71
Côte d'ivoire.....	71
Croatie.....	71
Danemark.....	72
Égypte.....	75
Émirats arabes unis.....	76
Espagne.....	77
Estonie.....	81
États-Unis.....	82
Éthiopie.....	108

Finlande .....	108
France.....	111
Gabon .....	137
Géorgie .....	137
Ghana .....	138
Grèce.....	138
Hong Kong, Chine.....	140
Hongrie.....	140
Inde.....	143
Indonésie .....	145
Iran .....	148
Irlande .....	148
Islande.....	151
Israël.....	151
Italie.....	152
Japon.....	159
Jordanie.....	165
Kazakhstan.....	166
Kenya.....	168
Koweït .....	168
Lettonie .....	169
Liban.....	172
Libye .....	172
Lituanie .....	173
Luxembourg .....	178
Ex-République yougoslave de Macédoine.....	179
Madagascar.....	179
Malaisie .....	180
Maroc.....	180
Île Maurice .....	181
Mexique .....	182
Moldova (République de).....	184
Mongolie .....	184
Monténégro .....	185
Myanmar.....	185
Nicaragua.....	185
Nigéria.....	186
Norvège .....	186
Nouvelle-Zélande .....	189
Ouganda.....	190
Ouzbékistan.....	190
Pakistan.....	190
Pays-Bas .....	191
Pérou .....	193

Philippines.....	194
Pologne.....	195
Portugal.....	199
Qatar.....	204
Roumanie.....	204
Royaume-Uni .....	212
Russie (Fédération de).....	219
Serbie.....	226
Serbie et Monténégro.....	226
Singapour.....	227
République slovaque.....	227
Slovénie.....	232
Suède.....	236
Suisse .....	241
Syrie.....	248
Taipei Chinois .....	249
Tanzanie .....	249
(Ex-) République fédérative tchèque et slovaque .....	250
République tchèque .....	251
Thaïlande.....	253
Tunisie .....	253
Turquie.....	254
Ukraine.....	257
Uruguay.....	261
Venezuela .....	263
Viêt Nam (République du).....	263
(Ex-) Yougoslavie .....	264
Zambie .....	266
Zimbabwe .....	266
<b>ORGANISATIONS INTERNATIONALES .....</b>	<b>267</b>
Agence arabe de l'énergie atomique .....	267
Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) .....	267
Agence internationale de l'énergie (AIE).....	274
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) .....	274
Commission internationale de protection radiologique (CIPR) .....	283
Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) .....	283
Conseil de l'Europe.....	283
Cour permanente d'arbitrage .....	284
Fondation Carnegie pour la paix internationale.....	284
Groupe des pays fournisseurs d'articles nucléaires (NSG).....	284
Nations Unies.....	285
Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) .....	285
Organisation internationale du travail (OIT) .....	285

Organisation maritime internationale (OMI).....	286
Organisation mondiale de la santé (OMS) .....	286
Organisation panaméricaine de la santé (OPS).....	286
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).....	287
Tribunal international du droit de la mer.....	287
Union européenne (EURATOM) .....	287
<b>ACCORDS MULTILATÉRAUX .....</b>	<b>303</b>
<b>ÉTUDES ET ARTICLES .....</b>	<b>309</b>
Études.....	310
Articles .....	312
<b>TEXTES REPRODUITS DANS LE BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE .....</b>	<b>324</b>
<b>CLASSIFICATION PAR PAYS.....</b>	<b>325</b>
Albanie .....	325
Allemagne.....	325
Argentine .....	326
Arménie .....	327
Australie.....	327
Autriche .....	327
Biélorus .....	328
Belgique .....	328
Brésil.....	329
Bulgarie .....	329
Canada .....	330
Chine (République populaire de).....	331
Corée (République de) .....	331
Corée (République populaire démocratique de) .....	331
Croatie .....	332
Danemark .....	332
Égypte.....	333
Espagne .....	333
Estonie.....	333
Émirats arabes unis.....	333
États-Unis .....	334
Finland .....	334
France.....	335
Grèce.....	336
Hongrie.....	337
Inde.....	337
Irlande .....	338
Islande.....	338
Italie.....	338
Japon.....	339
Lettonie .....	340
Lituanie .....	341

---

Maroc.....	341
Mexique .....	341
Moldova (Républic de).....	342
Norvège.....	342
Pays-Bas.....	343
Portugal.....	343
Pologne.....	343
République slovaque.....	344
Roumanie.....	344
Royaume-Uni .....	344
Russie (Fédération de).....	345
Suède.....	346
Suisse .....	347
Taipei Chinois.....	347
République tchèque .....	348
Turquie.....	348
Ukraine.....	348
Uruguay.....	349
(Ex-) Yougoslavie .....	349
<b>ORGANISATIONS INTERNATIONALES .....</b>	<b>351</b>
Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN) .....	351
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) .....	351
Conseil de l'Europe.....	352
Conseil de l'Union européenne .....	352
Exportateurs de centrales électronucléaires (Carnegie Principles).....	352
Groupe des pays fournisseurs d'articles nucléaires (NSG).....	352
Nations Unies.....	353
Union européenne (EURATOM) .....	353
<b>ACCORDS MULTILATÉRAUX .....</b>	<b>355</b>

## **PLAN DE L'INDEX**

### **RAPPORTS ET COMMENTAIRES**

#### **CLASSEMENT PAR PAYS**

##### *Travaux législatifs et réglementaires*

- Législation générale
- Organisation et structures
- Processus d'autorisation et cadre réglementaire
- Régime des installations nucléaires
- Sécurité nucléaire
- Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)
- Navires à propulsion nucléaire
- Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)
- Régime des matières radioactives (y compris protection physique)
- Gestion des déchets radioactifs
- Transport des matières radioactives
- Protection de l'environnement
- Irradiation des denrées alimentaires
- Responsabilité civile
- Relations internationales

##### *Jurisprudence*

##### *Décisions administratives*

##### *Accords*

#### **ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

#### **ACCORDS MULTILATÉRAUX**

### **ÉTUDES ET ARTICLES**

#### **TEXTES REPRODUITS DANS LE BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE**

#### **CLASSIFICATION PAR PAYS**

#### **ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

#### **ACCORDS MULTILATÉRAUX**

## **RAPPORTS ET COMMENTAIRES**

## CLASSEMENT PAR PAYS

### Afrique du Sud

#### Travaux législatifs et réglementaires

##### *Législation générale*

- Loi de 1967 sur l'énergie atomique. Amendements de 1970, 1971, 1977 et 1978 (BDN 15, p. 6 ; BDN 20, p. 6 ; BDN 22, p. 4). Abrogée par la Loi de 1982 sur l'énergie nucléaire (BDN 35, p. 7). Amendement de 1988 (BDN 43, p. 68). Abrogée par la Loi de 1993 sur l'énergie nucléaire (BDN 53, p. 82). Abrogée par la Loi de 1999 sur l'énergie nucléaire (BDN 65, p. 31).
- Règlement de 2006 sur le contenu du rapport public annuel (BDN 79, p. 63).
- Règlement de 2006 sur la conservation de rapports (BDN 79, p. 64).

##### *Organisation et structures*

- Loi de 1999 sur l'Autorité nationale de réglementation nucléaire (BDN 65, p. 31).
- Développements législatifs récents dans le domaine nucléaire en Afrique du Sud jusqu'en 2015 (BDN 76, p. 71).

##### *Régime des installations nucléaires*

- Loi de 1963 sur l'autorisation et la sécurité des installations nucléaires. Amendements successifs (BDN 15, p. 7 ; BDN 18, p. 6 ; BDN 22, p. 4). Abrogée par la Loi de 1982 sur l'énergie nucléaire (BDN 35, p. 7).

##### *Navires à propulsion nucléaire*

- Loi de 1974 portant amendement à la législation sur les installations nucléaires (Régime d'autorisation et garanties) (BDN 17, p. 4).

##### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Avis gouvernemental de 1973 relatif au contrôle des appareils générateurs électriques de rayonnements (BDN 15, p. 7).
- Règlement de 2006 sur les normes de sûreté et les pratiques réglementaires (BDN 79, p. 64).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Loi de 1973 sur les substances dangereuses. Amendements de 1976 et 1993 (BDN 15, p. 8 ; BDN 24, p. 4 ; BDN 53, p. 86).

**Responsabilité civile**

- Loi de 1999 sur l'énergie nucléaire (BDN 65, p. 31).

**Jurisprudence**

- Jugement de 2007 de la Haute Cour du Cap dans l'affaire *McDonald et autres c. ministère de l'Énergie et des Ressources minières et autres* (BDN 80, p. 69).

**Accords**

- Accord de coopération de 1995 avec les États-Unis en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 96).
- Accord de 1997 avec la Suède relatif aux échanges d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la réglementation de la sûreté nucléaire (BDN 62, p. 83).
- Accord de 1999 avec la Slovénie relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la réglementation de la sûreté nucléaire (BDN 66, p. 63).
- Accord de 2009 avec les États-Unis sur la coopération en matière de recherche et de développement de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2010 avec la Fédération de Russie portant sur l'approvisionnement de l'Afrique du Sud en uranium enrichi (BDN 86, p. 102).

**Albanie****Travaux législatifs et réglementaires****Législation générale**

- Loi de 1995 relative à la protection contre les rayonnements et projets de décrets d'application (BDN 60, p. 79). Le texte de la loi est reproduit dans **BDN 60, p. 123**.

**Gestion des déchets radioactifs**

- Règlement de 2004 relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 73, p. 77).

### **Transport des matières radioactives**

- Règlement de 2004 relatif à la sûreté du transport des matières radioactives (BDN 73, p. 77).

### **Accords**

- Accord de 1992 avec l'Allemagne dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 52, p. 84).

## **Algérie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Organisation et structures**

- Décret de 1996 portant création du Commissariat à l'énergie atomique (BDN 61, p. 69).

#### **Sécurité nucléaire**

- Décret présidentiel de 2013 relatif à la création d'un centre de sécurité nucléaire (BDN 92, p. 113).
- Décret présidentiel n° 14-195 du 6 juillet 2014 fixant les dispositions de sécurité nucléaire applicables à la protection physique des installations nucléaires, des matières nucléaires et de la sécurité des sources radioactives (BDN 94, p. 135).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Décret de 1986 et Arrêtés interministériels de 1988 relatifs au contrôle des sources radioactives et à la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 44, p. 29).
- Décret de 2005 relatif aux mesures de protection contre les rayonnements ionisants (BDN 76, p. 74).
- Décret exécutif n° 17-126 du 27 mars 2017 (BDN 99, p. 85).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Décret de 2005 relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 76, p. 75).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Décret de 2005 relatif à l'ionisation des denrées alimentaires (BDN 76, p. 75).

## Accords

- Accord de coopération de 2008 avec l'Argentine sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 avec la Chine sur le développement pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 avec la Chine, relatif à la formation, la recherche et les ressources humaines (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 avec la France, relatif à la formation, la recherche et les ressources humaines (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 avec la Fédération de Russie, relatif à la formation, la recherche et les ressources humaines (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 avec les États-Unis, relatif à la formation, la recherche et les ressources humaines (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2010 sur la coopération avec la Jordanie dans les domaines de l'énergie, de l'énergie nucléaire, du pétrole et du gaz (BDN 85, p. 159).

## Allemagne

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi atomique de 1959. Le texte de la loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 4**. Amendements successifs (BDN 1, p. 6 ; BDN 2, p. 6 ; BDN 3, p. 4 ; BDN 4, p. 4 ; BDN 6, p. 4 ; BDN 9, p. 4 ; BDN 14, p. 4 ; BDN 15, p. 9 ; BDN 16, p. 6 ; BDN 17, p. 4 ; BDN 18, p. 11 ; BDN 34, p. 6 ; BDN 37, p. 6 ; BDN 44, p. 3 ; BDN 45, p. 42 ; BDN 47, p. 46 ; BDN 54, p. 45 ; BDN 59, p. 47 ; BDN 61, p. 70 ; BDN 67, p. 29 ; BDN 69, p. 67). Pour un commentaire de l'amendement de 2002, voir aussi l'étude d'A. Vorwerk (BDN 69, p. 7). Les textes des Amendments de 1975 et 1976 sont reproduit dans les **Suppléments aux BDN 15 et BDN 18**. Le texte consolidé de 1985 est reproduit dans le **Supplément au BDN 36**. Le texte consolidé de 2002 est reproduit dans le **Supplément au BDN 70**. 10<sup>e</sup> amendement en 2010 (BDN 85, 109). 13<sup>e</sup> amendement en 2011 (BDN 88, p. 83).
- Révision de 1968 de la Loi de 1959 sur les contraventions (BDN 2, p. 6).
- Loi de 1980 relative aux actes criminels perpétrés contre l'environnement (BDN 23, p. 5 ; BDN 25, p. 7 ; BDN 26, p. 4). Loi de 1994 (BDN 54, p. 46).
- Réunification allemande de 1990 (BDN 46, p. 53).
- Modification de 1994 de la Constitution (BDN 55, p. 29).

- Accord de 2000/2001 entre le Gouvernement allemand et les quatre principales compagnies productrices d'électricité relatif à l'abandon progressif du nucléaire (BDN 66, p. 35 ; BDN 68, p. 57).
- Amendement de 2010 à la loi l'énergie atomique rallongeant la durée d'exploitation des centrales nucléaires (BDN 86, p. 81).
- Modification de 2010 de l'Ordonnance relative à l'évaluation de la fiabilité (BDN 86, p. 81).
- Paquet législatif de 2011 sur le changement de la politique énergétique ; 13e amendement à la Loi sur l'énergie atomique (BDN 88, p. 83).
- Projet de loi de 2013 portant modification de la loi l'énergie atomique en vue d'accélérer le retrait des déchets radioactifs de la mine d'Asse II et de procéder au démantèlement de celle-ci (2013) (BDN 91, p. 127).
- Loi de 2013 portant modification de la loi sur les recours en matière d'environnement et d'autres dispositions relatives à l'environnement (BDN 91, p. 127).
- 16<sup>e</sup> loi de 2018 portant modification de la loi sur l'énergie atomique (BDN 101, p. 87).

#### **Organisation et structures**

- Circulaire de 1971 relative à la constitution de la Commission pour la sécurité des réacteurs (BDN 9, p. 4). Notification de 1980 (BDN 27, p. 4).
- Création en 1972 d'une Commission de génie nucléaire (BDN 10, p. 21 ; BDN 15, p. 30). Modification de 1981 (BDN 29, p. 6).
- Réorganisation en 1972 des compétences fédérales dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 11, p. 4).
- Création en 1986 d'un nouveau ministère de l'Environnement (BDN 38, p. 6). Ordonnance de 1986 relative à l'affectation de certaines compétences ministérielles (BDN 39, p. 6).
- Loi de 1988 portant création de l'Office fédéral de la protection contre les rayonnements (BDN 41, p. 9 ; BDN 43, p. 69 ; BDN 44, p. 32). Modification en 1998 et 2000 (BDN 61, p. 70 ; BDN 67, p. 29).
- Ordonnance de 1989 relative à l'affectation des tâches prévues par la Loi sur la prévention en matière de radioprotection (BDN 44, p. 33). Ordonnance de 1991 (BDN 48, p. 38).
- Création en 1992 d'un Office fédéral pour les exportations (BDN 50, p. 60).
- Réorganisation en 1998 de la Commission sur la sûreté des réacteurs et la Commission de radioprotection (BDN 65, p. 34). Révision des statuts de la Commission de radioprotection en 2009 (BDN 85, p. 109).

### **Régime des installations nucléaires**

- Décret sur les installations nucléaires de 1960. Modification de 1970 (BDN 6, p. 4 ; BDN 7, p. 4). Abrogée et remplacée par un Décret de 1977 relatif à la procédure d'autorisation des installations nucléaires (BDN 19, p. 4). Amendement de 1982 (BDN 28, p. 6 ; BDN 29, p. 6 ; BDN 30, p. 6). Modifications de 1994 et 2001 (BDN 55, p. 29 ; BDN 68, p. 57).
- Loi de 1969 autorisant les prélèvements par l'État pour frais et taxes (BDN 4, p. 6).
- Décret de 1971 relatif aux frais et taxes en vertu de la Loi sur l'énergie atomique (BDN 8, p. 4). Modification de 1980 (BDN 23, p. 4 ; BDN 26, p. 12). Abrogé et remplacé en 1981 (BDN 29, p. 7). Modifications de 1992, 2000, 2001 et 2002 (BDN 51, p. 61 ; BDN 67, p. 29 ; BDN 68, p. 57 ; BDN 69, p. 67).
- Loi atomique révisée de 1976 (BDN 18, p. 11).
- Critères de sécurité pour les centrales nucléaires publiés en 1977 (BDN 21, p. 4).
- Directives de 1983 applicables à l'évaluation de la conception des centrales nucléaires eu égard aux accidents (BDN 33, p. 6).
- Loi de 1985 sur la procédure des tribunaux administratifs (BDN 36, p. 6).
- Décret de 1992 sur les personnes responsables de la sûreté nucléaire (BDN 51, p. 61). Modification de 2001 (BDN 68, p. 57).
- Liste de 1994 des autorités compétentes de l'autorisation et du contrôle nucléaire (BDN 55, p. 29).
- Modification de l'Ordonnance de 2010 relative aux personnes responsables de la sûreté nucléaire et à la notification d'événements dans ce domaine (BDN 86, p. 82).
- Ordonnance de 1999 relative à l'évaluation de la fiabilité des demandeurs d'autorisation (BDN 65, p. 33). Modification de 2001 (BDN 68, p. 57). Modification en 2010 de l'Ordonnance relative à l'évaluation de la fiabilité (BDN 86, p. 81).

### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi sur le commerce extérieur de 1961. Modifications de 1990, 1994, 1996, 2003, 2004 et 2013 (BDN 46, p. 59 ; BDN 54, p. 47 ; BDN 59, p. 49 ; BDN 73, p. 79 ; BDN 74, p. 40 ; BDN 94, p. 135).
- Ratification en 1972 du Traité sur la dénucléarisation du fonds des mers (BDN 9, p. 39 ; BDN 10, p. 27).
- Loi de 1980 mettant en œuvre l'Accord de 1973 de vérification en application du TNP (BDN 25, p. 43). Abrogée et remplacée par la Loi de 2000 portant application de l'Accord de vérification révisé par le Protocole de 1998 (BDN 65, p. 36).

- Loi de 1990 sur le renforcement du contrôle du commerce extérieur (BDN 47, p. 46).
- Modification de 1990 à la Loi sur le contrôle des armements (BDN 47, p. 46).
- Décret de 1993 sur le commerce extérieur. Modifications successives (BDN 49, p. 54 ; BDN 57, p. 82 ; BDN 59, p. 49 ; BDN 60, p. 81 ; BDN 61, p. 74 ; BDN 63, p. 69 ; BDN 65, p. 36 ; BDN 67, p. 31).
- Listes relatives au contrôle à l'importation et à l'exportation. Modifications de 1994, 1997, 1998 et 1999, 2000 et 2003 et 2004 (BDN 54, p. 47 ; BDN 61, p. 74 ; BDN 65, p. 36 ; BDN 67, p. 31 ; BDN 73, p. 79 ; BDN 74, p. 40) et l'ordonnance modifiant 2010, 2011 (BDN 89, 124).
- Loi de 1998 portant application du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (BDN 63, p. 69).
- Modifications de 2001 et 2003 de l'ordonnance sur le commerce nucléaire (BDN 73, p. 79).
- Amendements de 2006 à la Loi de 1961 sur le commerce extérieur et à l'Ordonnance de 1993 sur le commerce extérieur (BDN 77, p. 49).
- Amendement de 2005 à la liste relative aux importations (BDN 77, p. 50).
- Amendement de 2006 à la Loi de 1961 sur le commerce extérieur et à l'Ordonnance de 1993 sur le commerce extérieur (BDN 79, p. 69).
- Amendement de 2008 du Décret de 1993 sur le commerce extérieur (BDN 81, p. 115).
- Liste de 2008 des règlements relatifs au commerce extérieur (BDN 81, p. 116).
- Amendements de 2011 à la Loi sur le commerce extérieur de 1961 (BDN 89, p. 124).
- Publication de 2012 de la liste complète des lois, ordonnances et arrêtés ministériels relatifs au commerce extérieur en vigueur au 31 décembre 2011 (BDN 89, p. 124).
- La 110e ordonnance portant modification de la liste d'exportation (BDN 91, p. 131).
- Nouvelles versions de 2014 de la loi sur le commerce extérieur et du décret sur le commerce extérieur (BDN 94, p. 135).
- Modification de 2015 de la loi sur le commerce extérieur et de l'ordonnance sur le commerce extérieur (BDN 98, p. 75).
- Modification de 2019 de l'ordonnance sur le commerce extérieur (BDN 102, p. 95).

#### **Navires à propulsion nucléaire**

- Modification de 1975 de la Loi atomique à la suite de la ratification de la Convention de Bruxelles relative à la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (BDN 7, p. 5 ; BDN 16, p. 6 ; BDN 17, p. 6).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Ordonnance de 1968 sur les maladies professionnelles (BDN 2, p. 6).
- Loi de 1969 sur les montres et horloges radioluminescentes (BDN 2, p. 6 ; BDN 4, p. 29).
- Ordonnance de 1971 relative à l'autorisation des médicaments traités à l'aide de rayonnements ionisants ou contenant des substances radioactives (BDN 8, p. 4). Modification de 1985 (BDN 35, p. 11).
- Projet de loi de 1972 relatif à la protection sanitaire des travailleurs dans les entreprises (BDN 9, p. 5 ; BDN 10, p. 6).
- Ratification en 1973 de la Convention no 115 concernant la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants (BDN 13, p. 32).
- Décret de 1973 contrôlant l'utilisation des rayons X (BDN 10, p. 6 ; BDN 11, p. 5). Le texte de ce décret est reproduit dans le **Supplément au BDN 12**. Abrogée et remplacée par un Décret de 1987 (BDN 39, p. 7). Modifications de 1990, 1996, 2001 et 2002 (BDN 47, p. 43 ; BDN 59, p. 47 ; BDN 68, p. 57 ; BDN 70, p. 29).
- Décret de 1976 relatif à la radioprotection (BDN 16, p. 4 ; BDN 18, p. 8). Modifications de 1977 et 1981 (BDN 19, p. 4 ; BDN 28, p. 6). Abrogée et remplacée par un Décret de 1989 (BDN 44, p. 33). Modifications de 1990, 1993 et 1996 (BDN 46, p. 57 ; BDN 52, p. 51 ; BDN 59, p. 47). Abrogé et remplacé par un Décret de 2001 relatif à la radioprotection (BDN 68, p. 57 ; voir aussi l'étude de M. Palm : BDN 68, p. 41).
- Décret de 1979 relatif à une mise au point d'appareils de mesure (BDN 25, p. 6).
- Décret de 1981 relatif aux unités de mesure (BDN 28, p. 6).
- Loi de 1985 sur les poids et mesures. Modification en 1992 (BDN 51, p. 61).
- Décret de 1985 sur les produits cosmétiques. Modification de 1997 (BDN 61, p. 73).
- Loi de 1986 relative aux mesures préventives destinées à protéger la population contre les effets des rayonnements ionisants (BDN 39, p. 7). Ordonnance de 1987 relative aux produits agricoles contaminés après l'accident de Tchernobyl (BDN 40, p. 7). Décret d'application de 1989, modifié en 1996 et 1997 (BDN 59, p. 48 ; BDN 60, p. 80). Décrets d'application de 1997 et 1998 (BDN 61, p. 73 ; BDN 63, p. 68). Amendement de 2008 (BDN 82, p. 125).
- Décret de 1987 relatif aux médicaments radioactifs (BDN 39, p. 8).
- Décret de 1990 sur l'établissement d'un registre de radioprotection (BDN 46, p. 57).
- Décret de 1990 relatif à l'eau potable (BDN 47, p. 43).

- Décrets de 1990 et de 1991 relatifs à la protection des femmes enceintes (BDN 47, p. 43 et p. 44).
- Recommandations de 1991 relatives à la radioprotection et la sûreté nucléaire (BDN 49, p. 53).
- Loi de 1997 sur la protection des femmes pendant la grossesse et la maternité (BDN 60, p. 80).
- Loi de 1998 relative à la compatibilité électromagnétique des équipements (BDN 63, p. 68).
- Recommandations-cadres de 1999 sur la protection contre les catastrophes aux alentours des installations nucléaires (BDN 65, p. 34).
- Loi de 2000 portant modification de dispositions de la législation nucléaire en vue de transposer les directives Euratom sur la radioprotection (BDN 67, p. 29).
- Règlements administratifs généraux de 2000 traitant du contrôle des denrées alimentaires et des denrées alimentaires pour les animaux irradiées à la suite d'un accident nucléaire (BDN 67, p. 32).
- Décret de 2003 sur les rayons X (BDN 73, p. 78).
- Loi de 2005 relative au contrôle des sources de haute activité (BDN 76, p. 76).
- Amendement de 2006 à la Loi sur la protection préventive contre les rayonnements (BDN 79, p. 68).
- Dispositions administrative de 2006 relatives à la surveillance de la radioactivité environnementale (BDN 79, p. 68).
- Décret de 2007 relatif aux médicaments radioactifs (BDN 79, p. 68).
- Loi de 2009 relative à la protection contre les rayonnements non ionisants (BDN 85, p. 110).
- Modifications de 2011 du décret relatif à la radioprotection et du décret sur les rayons X (BDN 89, p. 123).
- Instructions administratives générales de 2012 pour l'application de l'article 47 du décret relatif à la radioprotection (BDN 91, p. 91).
- Prescriptions de sûreté de 2012 des centrales nucléaires (BDN 91, p. 130).
- Modification de 2020 de l'ordonnance sur la protection radiologique (BDN 104, p. 15).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Recommandations de 1973, relatives à l'autorisation et au contrôle des stimulateurs cardiaques radio-isotopiques (BDN 13, p. 4).
- Projet de loi de 1979 relatif à l'exécution de l'Accord de vérification Euratom-AIEA (BDN 23, p. 4).

- Édition de 1981 de la liste des articles à l'exportation du Décret sur le commerce extérieur (BDN 29, p. 7).
- Ordonnance de 1999 relative à l'évaluation de la fiabilité des demandeurs d'autorisation (BDN 65, p. 33). Modification de 2001 (BDN 68, p. 57). Modification de 2010 (BDN 86, p. 81).
- Ratification de 2007 de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (BDN 81, p. 115).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Ratification en 1972 de la Convention de 1958 sur la haute mer (BDN 10, p. 27).
- Loi de 1972 sur le rejet des déchets (BDN 10, p. 6).
- Principes de 1980 sur la gestion des déchets et retraitement des combustibles nucléaires (BDN 24, p. 4 ; BDN 25, p. 7).
- Règles-type de 1981 pour l'utilisation d'installations de collecte des déchets radioactifs (BDN 37, p. 6).
- Décret de 1982 sur les provisions en vue de la construction d'installations fédérales destinées à la mise en sécurité et à l'évacuation des déchets radioactifs (BDN 30, p. 6). Le texte du décret est reproduit dans le **BDN 30, p. 42**. Prorogation du Décret en 1986 (BDN 39, p. 9). Modifications de 1990, 2001 et 2004 (BDN 46, p. 58 ; BDN 68, p. 57 ; BDN 74, p. 39).
- Ordonnance de 1995 dans le domaine du régime minier (application aux dépôts de déchets radioactifs souterrains) (BDN 57, p. 81).
- Ordonnance de 1998 sur les transferts de déchets radioactifs (BDN 63, p. 68). Modification de 2001 (BDN 68, p. 57).
- Loi de 1998 portant application du Protocole à la Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion des déchets (BDN 63, p. 70).
- Ordonnance de 2005 instaurant une interdiction de modifier l'état du sous-sol dans la formation saline de Gorleben (BDN 76, p. 77).
- Ordonnance de 2009 sur le transfert de déchets radioactifs ou de combustible usé (BDN 84, p. 139).
- Loi de 2013 visant à retirer les déchets de la mine d'Asse II et à démanteler celle-ci (BDN 92, p. 113).
- Loi de 2013 sur la sélection d'un site de stockage (BDN 92, p. 114).
- Première ordonnance de 2015 portant modification de l'ordonnance de 2005 qui gelait le développement de Gorleben (BDN 96, p. 85).
- Loi de 2016 sur la restructuration dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 98, p. 75).
- Rapport final de 2016 de la Commission d'examen des mécanismes de financement de la sortie progressive du nucléaire (BDN 98, p. 77).

- Projet de loi de 2016 de réorganisation de la responsabilité du stockage des déchets nucléaires (BDN 98, p. 78).
- Loi de 2017 sur la réorganisation de la responsabilité pour le stockage de déchets nucléaires (BDN 99, p. 87).

### **Transport des matières radioactives**

- Loi et Ordonnance de 1968 sur le transport aérien (BDN 3, p. 4). Décret de 1979 (BDN 23, p. 5). Modification de la loi en 1999 (BDN 65, p. 35).
- Loi de 1969 approuvant l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. Modifications (ADR) (BDN 4, p. 29 ; BDN 10, p. 6 ; BDN 21, p. 52 ; BDN 63, p. 67). Ordonnance de 1973 (BDN 12, p. 6). Décret de 1985 (BDN 36, p. 7). Modifications (ADR) de 2005 (BDN 77, p. 49), de 2006 (BDN 79, p. 69). Ordonnance de 2009 (BDN 85, p. 110).
- Décret de 1971 portant application du Règlement pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin et autres voies navigables fédérales (ADNR) (BDN 7, p. 5 ; BDN 9, p. 5). Modifications de 1979 et 1994 (BDN 25, p. 6 ; BDN 55, p. 30).
- Ordonnance de 1972 relative au transport maritime de marchandises dangereuses (BDN 10, p. 6). Décret de 1978 (BDN 23, p. 5).
- Règlement de 1972 sur les échanges postaux (BDN 11, p. 6).
- Loi de 1975 relative au transport de marchandises dangereuses par voie ferrée, voie d'eau, route et air (BDN 16, p. 5). Modification de 1998 (BDN 63, p. 67). Ordonnances de 1985, 1991, 1995, 1996 et 1997 (BDN 48, p. 38 ; BDN 57, p. 81 ; BDN 59, p. 48 ; BDN 60, p. 81). Modifications de 1997, 1998 et 1999 (BDN 60, p. 80 ; BDN 61, p. 73 ; BDN 63, p. 67 ; BDN 65, p. 35).
- Décret de 1979 sur le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (BDN 25, p. 6). Modifications de 1996 et 1998 (BDN 59, p. 48 ; BDN 63 ; p. 67). Ordonnance de 1999 sur les exceptions aux dispositions du RID (BDN 65, p. 35).
- Loi de 1980 sur le trafic aérien. Amendement de 1981 (BDN 27, p. 4).
- Décret d'application de 1990 des modifications des Conventions de transport CIM et CIV (BDN 47, p. 44).
- Loi de 1994 sur la réorganisation du système ferroviaire (BDN 54, p. 46).
- Ordonnance de 2003 relative au transport des marchandises dangereuses par route et par chemin de fer (BDN 73, p. 78). Modification en 2004 (BDN 74, p. 39).
- Ordonnance de 2003 sur le transport de marchandises dangereuses sur le Rhin et la Moselle (BDN 73, p. 78).
- Ordonnance de 2003 sur le transport maritime de marchandises dangereuses (BDN 73, p. 79).
- Ordonnances de 2003 et 2004 modifiant le Règlement RID (BDN 74, p. 39).

- Ordonnance de 2004 sur le transport des marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (BDN 73, p. 78).
- Ordonnance de 2005 relative au transport des marchandises dangereuses par route et par chemin de fer (BDN 76, p. 77).
- Accord européen de 2005 relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR) (BDN 77, p. 49).
- Corrigenda de 2005 au Règlement RID de 2004 (BDN 77, p. 49).
- Ordonnance de 2006 relative au transport de marchandises dangereuses par route et par chemin de fer (BDN 77, p. 49).
- Accord européen de 2006 relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) (BDN 79, p. 69).
- Décret de 2006 sur le transport des marchandises dangereuses par route ou par chemin de fer (BDN 79, p. 69).
- Décret de 2006 d'amendement au Règlement RID (BDN 79, p. 69).
- Ordonnance de 2006 sur le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin et la Moselle (BDN 79, p. 69).
- Règlement de 2008 relatif au transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (BDN 82, p. 125).
- Amendements de 2009 aux lois et ordonnances relatives au transport de marchandises dangereuses (BDN 84, p. 139).
- Décret consolidée de 2011 sur les transports intérieurs et transfrontaliers de marchandises dangereuses par route, chemin de fer et voies navigables intérieures (BDN 89, p. 124).
- Décret consolidée sur le transport de marchandises dangereuses par mer (BDN 89, p. 124).
- La 22e ordonnance de modification des annexes A et B de l'Accord ADR (BDN 91, p. 130).
- Nouvelles versions de 2017 des ordonnances sur le transport de marchandises dangereuses (BDN 99, p. 86).
- Modification de 2019 des ordonnances relatives au transport de marchandises dangereuses (BDN 102, p. 95).

#### **Protection de l'environnement**

- Projet de loi de 1972 relatif à la protection de l'environnement contre les risques non nucléaires imputables à des installations nucléaires (BDN 9, p. 5).
- Loi de 1972 sur le rejet des déchets (BDN 10, p. 6).
- Principes de 1980 sur la gestion des déchets et retraitement des combustibles nucléaires (BDN 24, p. 4 ; BDN 25, p. 7).

- Loi de 1981 ratifiant la Convention sur la prévention de la pollution marine d'origine tellurique (BDN 28, p. 48).
- Ordonnance de 1985 relative à la mise en œuvre de la Convention sur la protection de l'environnement dans la Mer Baltique (BDN 35, p. 63).
- Application en 1990 de la Directive communautaire concernant l'évaluation des incidences de certains projets sur l'environnement (BDN 45, p. 41).
- Décret de 1990 relatif à l'évaluation des effets des projets miniers sur l'environnement (BDN 46, p. 58).
- Loi de 2009 relative à l'évaluation de l'impact sur l'environnement (BDN 85, p. 109).
- Modification de 2010 de la Loi sur l'évaluation des incidences environnementales (BDN 86, p. 82).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Modification de 1991 de l'Ordonnance relative à l'hygiène de la viande (BDN 49, p. 54).
- Loi de 1992 sur les aliments et les biens de consommation (BDN 52, p. 5).
- Décret de 2000 sur le traitement des denrées alimentaires par rayons électroniques, rayons gamma et rayons X, ou rayonnements à neutrons ou ultraviolets (BDN 67, p. 31).
- Amendement de 2006 au Décret sur le traitement des denrées alimentaires par radiation (BDN 79, p. 68).
- Nouvelle version de l'ordonnance sur l'irradiation des denrées alimentaires de 2019 (BDN 102, p. 95).

#### **Responsabilité civile**

- Loi atomique de 1959 révisée, modifications de 1985 introduisant une responsabilité illimitée dans la Loi atomique (BDN 34, p. 6 ; BDN 35, p. 12) et de 2001 (BDN 67, p. 30).
- Ordonnance de 1969 relative à la constitution de réserves financières pour les installations nucléaires (BDN 4, p. 5).
- Décret de 1970 relatif à la garantie financière (BDN 6, p. 5 ; BDN 7, p. 4 ; BDN 8, p. 4). Abrogé par un Décret de 1977 (BDN 16, p. 7 ; BDN 18, p. 12 ; BDN 19, p. 5). Le texte révisé est reproduit dans le **Supplément au BDN 18**. Modifications de 2001 (BDN 68, p. 57) et 2002 (BDN 69, p. 67).
- Ratification en 1975 des Conventions de Paris et de Bruxelles (BDN 1, p. 6 ; BDN 14, p. 5 ; BDN 15, p. 9 ; BDN 16, p. 6). Ratification en 1985 des Protocoles d'amendement (BDN 35, p. 63).
- Loi de 1985 relative aux amendements découlant des Protocoles de 1982 portant modification des Conventions de Paris et de Bruxelles (BDN 34, p. 6 ; BDN 35, p. 12 et p. 63).

- Indemnisation des dommages causés par l'accident de Tchernobyl sur la base de la Loi atomique en 1986 (BDN 38, p. 6).
- Loi de 1989 portant ratification des Conventions de Vienne sur la notification rapide et sur l'assistance (clause de responsabilité) (BDN 44, p. 34).
- Loi de 1990 portant modification du Code civil et d'autres lois (Loi atomique) (BDN 45, p. 42).
- Loi de 1990 sur la responsabilité en matière d'environnement (BDN 47, p. 44).
- Notification en 1991 par les assureurs d'une clause énergie nucléaire dans l'assurance transport (BDN 48, p. 39).
- Loi de 2008 relative aux Protocoles de 2004 portant modification de la Convention de Paris et de la Convention complémentaire de Bruxelles. Amendement à la Loi sur l'énergie atomique (BDN 82, p. 126).

### **Jurisprudence**

- Arrêt de 1972 de la Cour administrative fédérale à propos de la délivrance d'autorisations partielles de centrales nucléaires de puissance (BDN 10, p. 20).
- Arrêt de 1973 relatif à une approbation provisoire de site (BDN 13, p. 18).
- Constitutionnalité de la procédure d'autorisation de la Loi atomique en ce qui concerne les réacteurs surgénérateurs (1978) (BDN 20, p. 25 ; BDN 21, p. 39 ; BDN 23, p. 39).
- Constitutionnalité de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ; incidence de la Constitution sur les procédures d'autorisation (1979) (BDN 25, p. 29).
- Autorisation de 1980 de la centrale nucléaire de Stade (BDN 15, p. 25 ; BDN 27, p. 20).
- Décision de 1986 de la Cour administrative fédérale (droit des ressortissants de la Communauté économique européenne d'intenter un recours contre une autorisation d'installation nucléaire) (BDN 40, p. 24).
- Pouvoirs de l'État fédéral par rapport à ceux des Länder (affaire Kalkar de 1990) (BDN 47, p. 30).
- Arrêt de 1996 du Tribunal administratif de Basse-Saxe rejetant un recours contre l'autorisation d'entreposage de déchets radioactifs et d'éléments combustibles irradiés (BDN 58, p. 72).
- Arrêt de 1996 du Tribunal administratif supérieur du Land de Schleswig-Holstein concernant la centrale nucléaire de Krümmel (BDN 61, p. 61).
- Article de 1997 concernant des faits récents intervenus en droit nucléaire allemand. Procédure en matière d'autorisation (BDN 60, p. 61).
- Arrêt de la Cour administrative fédérale de 1998 concernant la centrale nucléaire de Mülheim-Kärlich (BDN 61, p. 59).

- Décision de la Cour régionale de Nürnberg-Fürth de 2000 rejetant une demande d'indemnisation d'accident du travail (BDN 66, p. 23).
- Décision de la Cour suprême de 2002 relative à la Loi sur l'abandon du nucléaire (BDN 70, p. 25).
- Jugement de 2006 portant sur le projet de dépôt Konrad et les installations de stockage intermédiaire sur site de combustible nucléaire usé (BDN 77, p.41).
- Jugement de 2007 du Tribunal fédéral administratif portant sur le projet de dépôt Konrad (BDN 79, p. 61).
- Jugement de 2008 du Tribunal fédéral administratif relatif à la qualité à agir des tiers concernant les attentats sur des installations de stockage provisoire (BDN 81, p. 111).
- Jugement de 2008 de la Cour administrative fédérale relatif aux supposées « Biblis-obligations » (BDN 82, p. 117).
- Requête d'arbitrage introduite devant le Centre international en 2012 pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale contre l'Allemagne en raison de la législation allemande qui conduit à une sortie progressive du nucléaire (BDN 90, p. 109).
- Arrêt du Tribunal administratif fédéral de 2013 sur l'ordonnance de fermeture de Biblis (BDN 93, p. 95).
- Arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne de 2015 concernant la taxe sur le combustible nucléaire (BDN 96, p. 67).
- Arrêt de la Cour constitutionnelle fédérale du 6 décembre 2016 (BDN 100, p. 89).

### Décisions administratives

- Création en 1972 d'une Commission de génie nucléaire (BDN 10, p. 21 ; BDN 15, p. 30).
- Recommandations de 1995 de la Commission pour la sûreté des réacteurs et de la Commission pour la protection contre les rayonnements (BDN 57, p. 78).

### Accords

- Convention de 1967 avec la France sur la construction et l'exploitation d'un réacteur à très haut flux (BDN 1, p. 34). Accord d'application et Protocoles additionnels de 1971, 1976 et 1981 (BDN 9, p. 39 ; BDN 20, p. 34 ; BDN 29, p. 37). Adhésion du Royaume-Uni en 1974 (BDN 19, p. 38).
- Accord de 1968 avec les Pays-Bas relatif à l'utilisation des eaux territoriales et ports néerlandais par le navire à propulsion nucléaire « Otto Hahn » (BDN 2, p. 41 ; BDN 3, p. 35 ; BDN 4, p. 29). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 3, p. 47**. Accords similaires avec le Liberia (1970), le Portugal (1971) et l'Argentine (1971) (BDN 6, p. 38 ; BDN 7, p. 38 ; BDN 8, p. 36 ; BDN 9, p. 38). Le texte du traité avec l'Argentine est reproduit dans le **BDN 10, p. 37**.

- Loi de 1969 approuvant les amendements relatifs à la création du CERN (BDN 4, p. 29).
- Accord de coopération de 1970 avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni sur le procédé de centrifugation du gaz pour la production d'uranium enrichi (BDN 6, p. 38 ; BDN 8, p. 36). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 6, p. 43**.
- Accord de 1970 avec le Chili relatif à la recherche scientifique et au développement de la technologie (BDN 8, p. 36).
- Accord de coopération de 1971 avec l'Inde sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 11, p. 37).
- Traité de 1972 avec le Brésil concernant l'entrée des navires à propulsion nucléaire dans les eaux territoriales et les ports brésiliens (BDN 10, p. 27 ; BDN 14, p. 42).
- Accord de vérification de 1973 avec l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, Euratom et l'AIEA. Protocole complémentaire de 1998 (BDN 65, p. 36).
- Accord d'échanges et de coopération technique de 1974 avec les États-Unis dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 15, p. 32). Modification de 1980 (BDN 27, p. 26).
- Accord « LOFT » de 1974 avec les États-Unis (BDN 16, p. 42).
- Accord de 1975 avec le Brésil relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p. 42). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 16, p. 47**.
- Accord de 1975 avec la France et la Suisse relatif à la constitution d'une Commission tripartite pour les problèmes de voisinage dans les régions frontalières (BDN 19, p. 38).
- Accord de 1976 avec l'Organisation iranienne de l'énergie atomique relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 21, p. 51).
- Accord de 1977 avec le Danemark sur la construction d'installations nucléaires frontalières (BDN 22, p. 36).
- Accord de coopération de 1977 avec les États-Unis dans le domaine des réacteurs refroidis par gaz. Extension en 1987 (BDN 41, p. 45).
- Mémoire de 1977 avec les Pays-Bas sur les installations nucléaires à proximité de la frontière (BDN 22, p. 37).
- Accord de 1977 avec la France sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes et de désastres graves (BDN 25, p. 39 ; BDN 27, p. 27). Accord supplémentaire de 1981 (BDN 28, p. 44).

- Convention de 1978 avec la Suisse sur la protection contre les rayonnements en cas d'alarme (BDN 22, p. 38 ; BDN 23, p. 56). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 22, p. 54**. Échange de Notes de 1986 (BDN 42, p. 52).
- Accord de 1978 avec le Brésil relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération en matière de sûreté nucléaire (BDN 23, p. 54). Prorogé en 1983 (BDN 33, p. 34).
- Accord de 1978 avec la France et le Japon sur les réacteurs à neutrons rapides (BDN 23, p. 54).
- Accord de 1978 avec la France dans le domaine de la sûreté des réacteurs à eau légère (BDN 23, p. 55). Prorogations en 1983 et 1988 (BDN 35, p. 59 ; BDN 43, p. 105).
- Accord de 1978 avec l'Espagne relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 23, p. 55).
- Traité de 1978 avec le Luxembourg sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes (BDN 28, p. 45).
- Accord de 1979 avec le Royaume-Uni relatif à l'échange d'informations sur les mesures de sûreté des installations nucléaires (BDN 24, p. 33).
- Accord de 1980 avec la Belgique concernant l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 31, p. 30 ; BDN 33, p. 35).
- Accord de 1981 avec les États-Unis sur l'échange d'informations et la coopération technique dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 28, p. 44). Reconduit en 1986 et en 1995 (BDN 39, p. 38 ; BDN 57, p. 97).
- Accord de 1981 avec l'Argentine relatif à l'information et à la coopération technique en matière de sûreté nucléaire (BDN 28, p. 45).
- Accord de 1981 avec l'Égypte sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 31, p. 30).
- Accord de 1982 avec la Suisse sur la construction et l'exploitation d'installations nucléaires frontalières (BDN 31, p. 31 ; BDN 33, p. 35).
- Accord de 1984 avec la République populaire de Chine sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 34, p. 47).
- Accord de 1984 avec la Suisse sur l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 39, p. 39).
- Accord de 1986 avec la Suisse relatif à la responsabilité civile en matière nucléaire (BDN 39, p. 39 ; BDN 42, p. 52). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 36, p. 54**.
- Accord de coopération de 1986 avec la République de Corée sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 38, p. 53).
- Accord de 1987 avec l'URSS sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 40, p. 47).

- Accord de 1987 entre la République fédérale allemande et la République démocratique allemande sur la protection contre les rayonnements (BDN 40, p. 46 ; BDN 41, p. 44).
- Accord de 1987 avec le Danemark sur l'échange d'informations et de notification dans le cadre des installations nucléaires (BDN 41, p. 46).
- Accord de 1987 avec le Danemark sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 43, p. 104).
- Accord de 1988 avec l'URSS relatif à la notification rapide en cas d'accident nucléaire et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 42, p. 53). Accord complémentaire de 1989 (BDN 45, p. 87).
- Accord de 1988 avec la Norvège sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 43, p. 105).
- Accord de 1988 avec l'Autriche sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 51, p. 89).
- Accord de 1988 avec les Pays-Bas sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe (BDN 51, p. 90).
- Déclaration conjointe de 1989 avec la France sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 44, p. 61). Déclaration commune de 1991 sur la sûreté (BDN 48, p. 65). Recommandations communes de 1995 (BDN 57, p. 99).
- Déclaration conjointe de 1989 avec le Royaume-Uni sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 44, p. 63).
- Accord de coopération de 1989 avec la Pologne relatif à la recherche dans le domaine nucléaire (BDN 46, p. 88).
- Accord de 1990 avec la France relatif au retraitement à la Hague d'éléments combustibles irradiés provenant de centrales nucléaires allemandes (BDN 46, p. 87).
- Accord de 1990 avec la Tchécoslovaquie sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 46, p. 88).
- Accord de 1990 avec la Tchécoslovaquie sur la coopération scientifique et technique (BDN 47, p. 75).
- Accord de 1990 avec la Hongrie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 47, p. 74).
- Accord de 1990 avec la Suède sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 47, p. 74).
- Mémoire d'accord de 1991 avec le Canada sur l'échange d'informations sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 48, p. 64).
- Accord de 1991 avec la France sur la partie terminale du cycle du combustible (BDN 48, p. 66).
- Terminaison en 1991 des accords conclus par l'ex-RDA (BDN 49, p. 77).

- Accord de 1991 avec l'URSS relatif à la cessation d'activité de la Société germano-soviétique Wismut (BDN 49, p. 77).
- Accord de 1992 avec la République populaire de Chine sur la coopération en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection (BDN 51, p. 89 ; BDN 52, p. 83).
- Accord de 1992 avec la Fédération de Russie dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 51, p. 90).
- Accord de 1992 avec la Finlande sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p. 83).
- Accords de 1992 et 1993 avec l'Albanie, la Lettonie et la Lituanie dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 52, p. 84).
- Accord de 1992 avec la Fédération de Russie sur l'assistance en cas de catastrophe et d'accidents graves (BDN 60, p. 113).
- Accord de 1993 avec la Bulgarie relatif à la sûreté et à la radioprotection (BDN 52, p. 82 ; BDN 54, p. 70).
- Accord de coopération de 1993 avec l'Ukraine sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 54, p. 70).
- Accord de 1994 avec l'Autriche sur la protection contre les rayonnements (BDN 57, p. 97).
- Accord de 1995 avec les États-Unis sur la R&D pour la sûreté des réacteurs (BDN 59, p. 71).
- Accord de 1996 avec la Lituanie sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe (BDN 57, p. 99).
- Accord de coopération de 1998 avec les États-Unis en matière de recherches dans les secteurs de l'énergie, de la science, la technologie et le développement (BDN 61, p. 101).
- Accord de 1998 avec la Fédération de Russie sur la responsabilité nucléaire concernant les fournitures en provenance d'Allemagne destinées à des installations nucléaires de la Fédération de Russie (BDN 62, p. 83 ; BDN 63, p. 97). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 63, p. 115**.
- Accord de 1998 avec la Hongrie sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 65, p. 63).
- Accord de coopération de 1998 avec la Roumanie et d'échange d'informations dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 63).
- Accord de 1999 avec la République tchèque relatif à l'échange d'informations dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 67).
- Accords de 2003 avec la Fédération de Russie relatifs à l'élimination et à l'évacuation des armes nucléaires (BDN 73, p. 115).

- Accord de 2003 avec la Fédération de Russie concernant la coopération et l'échange d'informations et d'expériences dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la protection radiologique (BDN 74, p. 83).

## **Arabie saoudite**

### **Accords**

- Accord de 2010 sur la coopération avec la France en matière d'énergie nucléaire civile (BDN 86, p. 101).

## **Argentine**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Résumé des principaux textes applicables en 1972 dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 9, p. 6).
- Décret de 1977 relatif aux objectifs et à la politique nucléaire de l'Argentine (BDN 21, p. 4 ; BDN 23, p. 5).
- Loi de 1978 déclarant d'intérêt national le contrat signé entre l'Argentine et le Pérou au sujet de la réalisation du Centre péruvien de recherche nucléaire (BDN 23, p. 6).
- Décret de 1979 portant approbation de la construction, de la mise en marche et de l'exploitation de quatre centrales nucléaires (BDN 23, p. 6).
- Décret de 1987 portant approbation du plan énergétique national de 1986 à 2000 (BDN 41, p. 9).
- Loi de 1992 relative aux applications pacifiques de l'énergie nucléaire dans la Province de Cordoba (BDN 50, p. 61).
- Loi de 1997 relative aux activités nucléaires (BDN 59, p. 49). Décret d'application de 1998 (BDN 63, p. 70).
- Résolution de 2002 sur le régime de sanctions concernant les installations de classe II et III, les pratiques sortant de la routine et le transport de substances radioactives (BDN 70, p. 30).

**Organisation et structures**

- Commission nationale de l'énergie atomique : Décrets et Résolutions de 1974 (BDN 15, p. 10). Résolution de 1977 (BDN 23, p. 6). Décrets de 1981 et 1987 (BDN 28, p. 8 ; BDN 41, p. 10). Décret de 1994 portant réorganisation du secteur nucléaire (BDN 54, p. 47). Décrets de 1998 (BDN 62, p. 63) et de 2001/2002 (BDN 68, p. 59 ; BDN 69, p. 68 ; BDN 70, p. 30) réorganisant la Commission.
- Décret de 1983 instituant une Commission consultative sur les affaires nucléaires (BDN 34, p. 7).
- Décret de 1992 portant création d'une Commission au sein du Secrétariat général de la Présidence (BDN 51, p. 63).
- Décision de 2000 relative à la constitution de la Commission interministérielle pour Atucha II (BDN 65, p. 28).
- Décret de 2002 portant réorganisation de l'Autorité de réglementation nucléaire (BDN 69, p. 68).
- Décret de 2003 sur l'organisation du ministère de la Planification générale de l'Investissement public et des services (BDN 73, p. 80).
- Le décret n° 231/2015 réorganise les principales institutions du secteur nucléaire argentin (BDN 98, p.80).

**Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Décret de 1992 établissant un contrôle sur les exportations sensibles (BDN 50, p. 62). Modification de 1993 (BDN 52, p. 52).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Résolution de 1999 relative à un système d'intervention en cas d'urgence nucléaire (BDN 66, p. 36).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret-loi de 1956 sur les minerais radioactifs (BDN 9, p. 6 et 7), modifié par la Loi de 1980 relative au régime de prospection de minerai d'uranium (BDN 28, p. 7). Décret de 1980 relatif au programme de prospection des minerais d'uranium (BDN 28, p. 7), modifié par un Décret de 1986 (BDN 41, p. 10).
- Décret présidentiel de 1981 relatif aux activités de la Commission nationale de l'énergie atomique en matière de production de combustibles nucléaires (BDN 28, p. 8).
- Résolution de 1992 relative aux normes de base pour la protection physique (BDN 51, p. 63).
- Amendement 2004 au Code pénal (BDN 79, p. 70).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 1998 sur le régime de gestion des déchets radioactifs (BDN 56, p. 76 ; BDN 63, p. 71).

**Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1993 sur le transport des matières radioactives (BDN 53, p. 86).

**Irradiation des denrées alimentaires**

- Réglementation de 1989 sur le fonctionnement des installations d'irradiation de denrées alimentaires (BDN 44, p. 35).

**Responsabilité civile**

- Projet de loi de 1974 sur la responsabilité civile des exploitants de centrales nucléaires (BDN 14, p. 19).
- Article 9 de la Loi de 1997 relative aux activités nucléaires (BDN 59, p. 49).

**Jurisprudence**

- Action de 2005 devant le Tribunal pénal fédéral de première instance relative à la contamination radiologique de l'environnement près du Centre Ezeiza (BDN 76, p.65)

**Décisions administratives**

- Décision de 2000 relative à la constitution de la Commission interministérielle pour Atucha II (BDN 65, p. 28).

**Accords**

- Traité de 1971 avec la République fédérale d'Allemagne concernant l'utilisation des eaux et ports argentins par le navire à propulsion nucléaire « Otto Hahn » (BDN 8, p. 36 ; BDN 9, p. 38). The text of the Agreement is reproduced in **BDN 10, p. 37**.
- Accord de 1972 avec le Venezuela sur la coopération technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Accord complémentaire de 1979 (BDN 25, p. 43).
- Accord de coopération de 1974 avec l'Inde dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 31, p. 32).
- Accord de coopération de 1976 avec le Chili dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 32, p. 30).
- Accord de coopération de 1980 avec le Brésil visant le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 29, p. 38 ; BDN 31, p. 31). The text of the Agreement is reproduced in **NLB 27, p. 30**. Protocole de coopération de 1986 sur la notification rapide et l'assistance

mutuelle en cas d'accident nucléaire (BDN 38, p. 54). Accord de 1987 portant sur le même sujet (BDN 39, p. 40).

- Accord de 1981 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à l'information et à la coopération technique en matière de sûreté nucléaire (BDN 28, p. 45).
- Déclarations communes de 1985, 1988, 1990 et 1991 avec le Brésil sur la politique nucléaire (BDN 37, p. 44 ; BDN 42, p. 54 ; BDN 47, p. 75 ; BDN 48, p. 66 ; BDN 49, p. 78 ; BDN 56, p. 111).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 38, p. 55).
- Accord de coopération de 1988 avec la Turquie relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 42, p. 55 ; BDN 49, p. 79).
- Déclaration commune de 1988 avec le Pérou sur la coopération pacifique dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 43, p. 106).
- Accord de coopération de 1990 avec l'Indonésie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 53, p. 114).
- Accord de coopération de 1990 avec la Roumanie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 53, p. 115). Mémoire d'accord de 1999 (BDN 66, p. 64).
- Accord de coopération de 1996 avec Euratom relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 61, p. 102).
- Accord de coopération de 1996 avec la République de Corée sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 84).
- Accord de coopération de 1997 avec la Grèce sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 61, p. 103).
- Accord de 1997 avec les États-Unis sur les échanges techniques et la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 61, p. 103).
- Accord de coopération de 2000 avec la Bulgarie dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 66, p. 63).
- Accord de 2001 de coopération et de garanties nucléaires avec l'Australie (BDN 68, p. 83).
- Déclaration commune de 2001 concernant la création de l'Agence argentine-brésilienne des applications de l'énergie nucléaire (BDN 68, p. 83).
- Accord de 2008 de coopération avec l'Algérie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2009 avec la Jordanie sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).

- Accord de 2009 avec l'Inde sur le développement et la promotion de l'énergie nucléaire et la coopération dans les projets civils en matière d'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2009 avec le Canada sur un programme de coopération comprenant le développement du réacteur avancé CANDU (ACR-1000) (BDN 84, p. 208).
- Protocole d'accord de 2010 en vue de coopérer avec la Fédération de Russie en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire, notamment la construction d'une centrale nucléaire et la fourniture de combustible nucléaire (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 relatif à la coopération avec le Chili en matière énergétique incluant la production d'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).
- Accord de 2010 sur la coopération civile nucléaire avec la Corée du Sud (BDN 86, p. 101).

## Arménie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi de 1999 sur la sûreté de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (BDN 60, p. 81 ; BDN 63, p. 72). The text of the Law is reproduced in the **Supplement to NLB 65**. Modification de 2004 (BDN 75, p. 117).
- Amendement de 2013 à la loi de la République d'Arménie sur la sûreté de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (BDN 92, p. 117).

#### **Organisation et structures**

- Décret de 2000 sur la réglementation par l'État de la sûreté nucléaire et radiologique relative à l'utilisation de l'énergie atomique (BDN 65, p. 37).
- Décision de 2000 portant approbation des Statuts de l'Autorité arménienne de réglementation nucléaire (BDN 66, p. 37).

#### **Processus d'autorisation et cadre réglementaire**

- Modifications de 2004 de la Loi de 2001 relative à la délivrance d'autorisation (BDN 73, p. 80).
- Nouvelles prescriptions de sûreté relatives à la conception « le décret n° 1411-N adopté le 8 août 2012 » (BDN 91, p. 131).

- Nouvelles lignes directrices en matière d'évaluation du risque sismique « le décret n° 1546-N, adopté par le gouvernement de la République d'Arménie le 13 décembre 2012 » (BDN 91, p. 131).

#### **Régime des installations nucléaires**

##### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Décret gouvernemental de 2004 relatif aux procédures d'autorisation pour l'importation/l'exportation des matières radioactives (BDN 75, p. 118).

##### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1998 sur la protection du public en cas de situation d'urgence (BDN 65, p. 38).
- Décret n° 418 de 2012 portant approbation de la procédure d'enquête sur les incidents d'exploitation survenus dans les centrales nucléaires (BDN 89, p. 125).
- Arrêté de 2012 établissant les prescriptions relatives à la comptabilité des sources de radioisotopes et de rayonnements ionisants dans les installations utilisant l'énergie nucléaire (BDN 89, p. 125).
- Décret n° 1085-N, adopté le 23 août 2012, fixe les règles relatives au prolongement de la durée de vie initiale de la tranche deux de la centrale nucléaire arménienne (BDN 90, p. 125).

##### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret de 2003 sur le renforcement des mesures sur la protection physique et la sécurité applicables aux installations nucléaires (BDN 73, p. 80).
- Décret de 2004 gouvernemental relatif aux procédures d'autorisation pour l'utilisation de générateurs de rayonnements ionisants, de matières radioactives et équipements contenant des matières radioactives (BDN 76, p. 78).

#### **Accords**

- Accord de coopération technique et d'échanges d'informations de 1999 avec l'Ukraine dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 64, p. 68).
- Accord de coopération de 2000 avec la Fédération de Russie relatif à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 67, p. 63).
- Accord de 2008 avec la Fédération de Russie instaurant une joint venture pour la prospection et l'extraction d'uranium et d'autres minéraux en Arménie (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2010 relatif à la coopération intergouvernementale avec la Fédération de Russie en vue de la construction de nouvelles capacités nucléaires (BDN 86, p. 102).

- Accord de 2013 avec le gouvernement de la République du Bélarus sur l'échange d'information et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 93, p. 103).

## Australie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi de 1953 sur l'énergie atomique. Modifications en 1973, 1978, 1987 (BDN 13, p. 6 ; BDN 23, p. 7 ; BDN 28, p. 8 ; BDN 38, p. 8 ; BDN 39, p. 9).
- Loi de 1983 interdisant les activités nucléaires (Victoria) (BDN 40, p. 8).
- Loi de 1986 relative à l'interdiction d'exploiter des mines d'uranium et des installations nucléaires (Nouvelle-Galles du Sud) (BDN 40, p. 8).

#### **Organisation et structures**

- Loi de 1987 sur l'Organisation australienne de la science et de la technologie nucléaire (ANSTO) et Loi de 1987 sur les dispositions transitoires relatives à l'ANSTO (BDN 38, p. 9 ; BDN 39, p. 9). Le texte de la loi ANSTO est reproduit dans le **BDN 40, p. 57**. Modification en 1992 de la Loi sur l'ANSTO (BDN 54, p. 48). Abrogation partielle en 1998 (BDN 63, p. 73).
- Création de l'Agence australienne pour la protection radiologique et la sûreté nucléaire (ARPANSA) : Loi de 1998 sur la protection contre les rayonnements et sur la sûreté nucléaire (BDN 63, p. 73).
- Loi d'amendement de 2006 sur l'Organisation australienne de la science et de la technologie nucléaires (ANSTO) (BDN 79, p. 70).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 1986 relative au Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique sud (BDN 39, p. 11).
- Loi de 1987 sur les garanties en matière de non-prolifération. Règlement d'application (BDN 38, p. 10 et 13 ; BDN 40, p. 9).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1968 sur la navigation (navires nucléaires) (BDN 10, p. 7).
- Règlement de 1980 relatif aux qualifications en matière de sûreté radiologique. Modification en 1984 (BDN 34, p. 8).

- Code de pratique de 1980 sur la protection contre les rayonnements dans le domaine de l'extraction et le traitement des minerais radioactifs. Directive de 1986 (BDN 39, p. 10).
- Règlement de 1981 sur le contrôle de la sécurité des mines (Northern Territory of Australia) (BDN 34, p. 8).
- Loi de 1982 relative au contrôle des rayonnements ionisants et à la radioprotection (Australie méridionale) (BDN 32, p. 6).
- Code de pratique de 1982 sur la protection contre les rayonnements dans le domaine de l'extraction et du traitement des sables minéraux (Australie occidentale) (BDN 34, p. 11).
- Règlement de 1983 sur le contrôle des rayonnements (Australie occidentale) (BDN 34, p. 11). Modification de 1997 (BDN 62, p. 63).
- Ordonnance de 1983 sur les rayonnements (Australian Capital Territory) (BDN 37, p. 7).
- Loi de 1983 sur la protection et le contrôle des rayonnements (État de Victoria) et Règlement d'application de 1984 (BDN 34, p. 9 ; BDN 37, p. 8).
- Code de pratique de 1984 relatif aux mesures de protection pour le personnel exposé aux rayonnements ionisants (BDN 37, p. 11).
- Code de pratique de 1984 pour la protection contre les rayonnements ionisants émis par les équipements d'analyse à l'aide de rayons X (BDN 37, p. 12).
- Règlement de 1985 sur le contrôle des rayonnements ionisants (Australie méridionale) (BDN 36, p. 7).
- Code de pratique de 1988 pour la conception et l'exploitation d'installations d'irradiation à utilisations non médicales (BDN 45, p. 48).
- Code de pratique de 1988 relatif au contrôle et à la manipulation de sources radioactives utilisées à des fins médicales (BDN 45, p. 48).
- Loi de 1990 et Règlement de 1993 sur le contrôle des rayonnements (Nouvelle-Galles du Sud) (BDN 48, p. 39 ; BDN 53, p. 86).
- Normes de 1995 dans le domaine de l'exposition aux rayonnements ionisants (BDN 57, p. 83).
- Loi de 1998 sur la protection contre les rayonnements et sur la sûreté nucléaire (BDN 63, p. 73). Règlement d'application de 1999 (BDN 64, p. 47).
- Guide national de 2004 pour l'élaboration des normes de radioprotection (BDN 74, p. 40).
- Projet de loi de 2015 portant modification de la loi australienne de 1998 sur la protection radiologique et la sûreté nucléaire (BDN 96, p. 86).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1980 sur les minerais radioactifs et concentrés (conditionnement et transport) (Territoire du Nord de l'Australie) (BDN 34, p. 13).
- Loi de 1987 sur les garanties en matière de non-prolifération et Règlement d'application de 1987 (BDN 38, p. 10 ; BDN 40, p. 9).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Code de pratique de 1982 relatif à la gestion des déchets radioactifs provenant de l'extraction du traitement des minerais radioactifs (BDN 30, p. 7).
- Loi fédérale de 2005 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 77, p. 50).
- Loi d'amendement de 2006 à la législation fédérale sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 79, p. 71).
- La loi nationale n° 29 de 2012 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 89, p. 125).

**Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1969 relatif au transport maritime de matières radioactives (BDN 4, p. 6 ; BDN 6, p. 7).
- Guide des postes de 1969 concernant notamment les conditions d'envoi par la poste de matières radioactives (BDN 5, p. 6).
- Réglementation de 1973 relative à la navigation (cargaison – prévention du risque) (BDN 18, p. 13).
- Règlement de 1982 relatif à la sûreté radiologique des transports de substances radioactives (Australie occidentale) (BDN 34, p. 13).
- Règlement de 1984 sur la sécurité des rayonnements (transport de substances radioactives) (Australie méridionale) (BDN 36, p. 10).
- Code de pratique de 1990 sur le transport des substances radioactives (BDN 48, p. 40).

**Protection de l'environnement**

- Loi de 1978 sur la protection de l'environnement (codes nucléaires) (BDN 23, p. 8). Abrogée par la Loi de 1998 sur la protection contre les rayonnements et sur la sûreté nucléaire (amendements conséquents) (BDN 63, p. 73).
- Loi de 1978 sur la protection de l'environnement (Région d'Alligator Rivers) (BDN 23, p. 8). Modification de 1987 (BDN 40, p. 9).
- Loi de 1978 sur la protection de l'environnement (Cour Suprême Northern Territory) (BDN 23, p. 8).
- Loi de 1978 relative à la réglementation des activités nucléaires (Australie occidentale) (BDN 25, p. 8).

- Loi de 1981 sur la protection de l'environnement (rejet en mer). Modification de 1986 (BDN 39, p. 10).
- Loi de 1999 sur la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité (BDN 67, p. 32). Règlement d'application de 2000 (BDN 67, p. 32).

### **Jurisprudence**

- Décision de la Cour fédérale de 1998 concernant la mine d'uranium de Jabiluka (BDN 61, p. 61).
- *Bangarla Determination Aboriginal Corporation RNTBC c. District Council of Kimba (no 2)* (BDN 104, p. 7).

### **Accords**

- Accord de coopération de 1957 avec les États-Unis sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Arrangements administratifs de 1985 (BDN 35, p. 59 ; BDN 38, p. 55).
- Accord de 1978 avec la Finlande relatif au transport de matières nucléaires (BDN 22, p. 39 ; BDN 25, p. 4).
- Accord de 1981 avec Euratom sur les transferts de matières nucléaires (BDN 30, p. 41). Arrangement d'application de 1993 (BDN 55, p. 55).
- Accord de 1981 avec la France relatif aux transferts nucléaires (BDN 35, p. 60).
- Accord de 1982 avec le Japon sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 30, p. 38). Modification en 1991 (BDN 48, p. 67).
- Accord de coopération de 1986 avec la Suisse dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 45).
- Accord de coopération de 1988 avec l'Égypte sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et les transferts de matières nucléaires (BDN 45, p. 88).
- Accord de 1989 avec les États-Unis portant sur les minerais d'uranium et de thorium d'origine australienne (BDN 46, p. 89).
- Accord de coopération de 1989 avec Singapour sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 46, p. 89).
- Recueil d'Accords de 1990 relatifs aux garanties nucléaires (BDN 48, p. 88).
- Accord de coopération scientifique et technique de 1991 avec le CERN (BDN 53, p. 116).
- Accord de coopération de 1992 avec le Mexique relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et aux transferts de matières nucléaires (BDN 52, p. 84).
- Accord de 1993 avec le Royaume-Uni relatif aux anciens essais nucléaires (BDN 54, p. 71).

- Accord de 1997 avec l'Indonésie relatif à la coopération dans les domaines de la science et de la technologie nucléaires (BDN 61, p. 104).
- Accord de 1998 avec les États-Unis relatif à la R&D pour les garanties internationales de non-prolifération (BDN 63, p. 97).
- Accord d'application de 1998 avec Euratom relatif aux transferts de plutonium (BDN 66, p. 66).
- Accord de coopération de 1999 avec les États-Unis relatif à la technologie de séparation des isotopes de l'uranium par stimulation laser (Accord SILEX) (BDN 66, p. 65).
- Accord de 1999 avec la Nouvelle-Zélande relatif au transfert d'uranium (BDN 66, p. 66).
- Accord de 2001 avec l'Argentine de coopération et de garanties nucléaires (BDN 68, p. 83).
- Accord de coopération de 2001 avec la Hongrie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et du transfert des matières nucléaires (BDN 68, p. 84).
- Accord de coopération de 2001 avec la République tchèque dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et du transfert des matières nucléaires (BDN 68, p. 84).
- Mémoire d'accord de 2001 avec l'Indonésie approuvant un arrangement concernant la coopération en matière de garanties nucléaires et de matières connexes (BDN 68, p. 84).
- Accord de coopération de 2008 avec les États-Unis pour la recherche et le développement/l'échange de données scientifiques et techniques (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2010 avec la Fédération de Russie portant sur l'approvisionnement de la Fédération de Russie en uranium australien pour utilisation dans l'industrie nucléaire civile (BDN 86, p. 102).
- Protocole de coopération de 2010 avec la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (NRC) sur l'importation et l'exportation de certaines sources radioactives (BDN 86, p. 102).

## Autriche

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi de 1978 interdisant l'utilisation de la fission nucléaire en Autriche aux fins de fourniture d'énergie (BDN 23, p. 10 ; BDN 26, p. 12).
- Réexamen en 1980 de la politique de non-recours à l'énergie nucléaire (BDN 26, p. 12 ; BDN 29, p. 7).
- Adaptation en 1994 de la législation nucléaire en raison de l'adhésion à l'Union européenne (BDN 54, p. 49).
- Mémoire autrichien de 1994 relatif à Euratom (BDN 54, p. 84).
- Loi constitutionnelle fédérale de 1999 pour une Autriche dénucléarisée (BDN 64, p. 48). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 64, p. 48**.

#### **Organisation et structures**

- Arrêté de 1990 portant création d'un « Forum » pour les questions nucléaires (BDN 51, p. 64).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Loi de 1969 sur la promotion des entreprises productrices d'électricité (BDN 6, p. 7).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Arrêté de 1990 sur les contrôles à l'exportation (BDN 51, p. 65).
- Proposition d'amendement de 1996 au Code pénal relatif au commerce illicite de matières nucléaires (BDN 57, p. 84).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1969 sur la protection contre les rayonnements (BDN 1, p. 7 ; BDN 3, p. 5 ; BDN 4, p. 8). Ordonnance de 1972 (BDN 8, p. 5 ; BDN 9, p. 9).
- Décret de 1978 relatif à la Loi sur les examens pulmonaires à l'aide de rayons X (BDN 26, p. 13).
- Décret de 1979 sur les examens fluoroscopiques des patients en sanatorium (BDN 26, p. 13).
- Modification de 2012 de l'Ordonnance générale sur la radioprotection (BDN 89, p. 126).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Loi de 1972 sur le contrôle de sécurité, portant application de l'Accord de garanties avec l'AIEA (BDN 11, p. 6). Modification de 1978 (BDN 22, p. 5).

- Arrêté de 1975 relatif à la désignation des articles soumis au régime des licences d'exportation (BDN 17, p. 7).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Arrêtés de 1990 et 1991 définissant des déchets dangereux (BDN 51, p. 65).

#### **Transport des matières radioactives**

- Loi de 1979 sur le transport des marchandises dangereuses par route (BDN 24, p. 5).
- Ordonnance de 1997 sur les transferts de déchets radioactifs (BDN 60, p. 82). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 63**.

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1964 sur la responsabilité civile nucléaire. Amendement de 1976 (BDN 18, p. 13). Abrogée par la Loi fédérale de 1998 sur la responsabilité civile pour les dommages causés par la radioactivité (BDN 62, p. 27 et 64). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 63**.
- Arrêté de 1991 sur la constitution d'une réserve financière pour l'assurance responsabilité civile nucléaire (BDN 51, p. 65).

#### **Accords**

- Accord de coopération de 1969 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique. Amendement de 1974 (BDN 15, p. 33).
- Accord de 1970 avec les États-Unis relatif à la location de matières fissiles spéciales (BDN 6, p. 40).
- Accord de 1971 avec l'AIEA pour l'application des garanties (BDN 10, p. 27).
- Accord de 1978 avec la France relatif au contrat de retraitement entre la GKT et la COGEMA (BDN 22, p. 38).
- Accord de 1982 avec l'AIEA relatif aux laboratoires de Seibersdorf (BDN 29, p. 39).
- Accord de 1982 avec la Tchécoslovaquie sur des questions d'intérêt commun se rapportant aux installations nucléaires (BDN 36, p. 43). Abrogé par l'Accord de 1990 sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 47, p. 76).
- Accord de 1987 avec la Hongrie sur des questions d'intérêt commun se rapportant aux installations nucléaires (BDN 42, p. 55).
- Accord de 1988 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 51, p. 89).
- Accord de 1989 avec la Pologne relatif à l'échange d'informations et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 51, p. 91).

- Accord de 1994 avec l'Allemagne sur l'échange d'informations et d'expérience dans le domaine de la protection contre les rayonnements (BDN 57, p. 97).
- Accord de 1996 avec la Slovénie relatif à la notification rapide en situation d'urgence radiologique, à la sûreté nucléaire et à la protection radiologique (BDN 58, p. 132).
- Accord de 1999 avec la Suisse portant sur l'échange rapide d'informations dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 67, p. 64 ; BDN 68, p. 85).
- Accord d'échange d'informations de 2000 avec le Bélarus dans le domaine de la sûreté nucléaire et la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 66, p. 66).

## **Bahreïn**

### **Accords**

- Protocole d'accord de 2008 avec les États-Unis sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire dans le but d'assurer la stabilité et la diversité de l'approvisionnement énergétique de Bahreïn (BDN 82, p. 205).

## **Bélarus**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 1991 relative au régime juridique des territoires contaminés par la catastrophe survenue dans la centrale de Tchernobyl. Modification de 1999 (BDN 64, p. 49).
- Projet de loi de 1997 relatif aux utilisations de l'énergie nucléaire et à la sûreté radiologique (BDN 60, p. 83).
- Décret présidentiel de 2003 relatif à la délivrance d'autorisations pour certaines activités et Résolution du Conseil des ministres relative à la délivrance d'autorisations pour les activités dans le domaine de la sûreté industrielle (BDN 73, p. 81).
- Décret de 2007 relatif à la construction d'une centrale nucléaire (BDN 81, p. 116).

- Loi de 2008 sur le développement de l'énergie atomique en République de Bélarus (BDN 81, p. 116).
- Loi de 2008 relative à l'utilisation de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 127).
- Amendements de 2009 aux lois relatives à l'utilisation de l'énergie nucléaire (BDN 85, p. 110).
- Droit pénal de 2009 relatif aux actes impliquant l'utilisation de sources radioactives et droit administratif applicable aux violations des prescriptions en matière de sûreté nucléaire (BDN 85, p. 110).

#### **Organisation et structures**

- Réorganisation du Promatomnadzor en 2001 (BDN 69, p. 68).
- Statut de 2007 du Département de la sûreté nucléaire et de la sûreté radiologique au sein du ministère compétent dans les cas d'urgence – Gosatomnadzor (BDN 81, p. 117).
- Loi de 2008 sur le contrôle de l'État dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 84, p. 140).
- Modifications de 2012-2013 des lois relatives au cadre réglementaire (BDN 93, p. 103).

#### **Processus d'autorisation et cadre réglementaire**

- Décision présidentielle de 2013 de construction d'une centrale nucléaire (BDN 93, p. 104).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 1998 sur le contrôle des exportations (BDN 62, p. 65). Décret d'application de 1998 (BDN 62, p. 66).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1998 relative à la protection radiologique de la population (BDN 60, p. 84 ; BDN 61, p. 74). Plan stratégique de 1998 concernant l'application de cette loi (BDN 62, p. 64). Amendement en 2008 (BDN 84, p. 140).
- Décret de 1999 sur l'établissement d'un système uniforme d'enregistrement et de contrôle par l'État des doses individuelles d'exposition (BDN 64, p. 49).
- Décret de 1999 sur l'établissement d'un système uniforme de comptabilité et de contrôle par l'État des sources radioactives (BDN 65, p. 38).
- Élaboration d'une réglementation organisationnelle et technique de la sûreté nucléaire ont été approuvés depuis 2011 (BDN 93, p. 104).
- Développement de 2013 de règles sanitaires et pour la sûreté radiologique (BDN 93, p. 105).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Règles sanitaires provisoires de 1998 pour la gestion des déchets radioactifs de décontamination résultant de Tchernobyl (BDN 62, p. 65).

### **Protection de l'environnement**

- Lois relatives à l'évaluation de l'impact sur l'environnement (BDN 84, p. 142).
- Loi de 2009 sur la discussion des questions du public dans le domaine de l'énergie atomique (BDN 84, p. 143).

### **Accords**

- Accord de 1994 avec la Pologne relatif à la notification rapide et aux échanges d'informations (BDN 56, p. 100).
- Accord d'échange d'informations de 2000 avec l'Autriche dans le domaine de la sûreté nucléaire et la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 66, p. 66).
- Accord de 2001 avec l'Ukraine relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et à la coopération dans le domaine de la sûreté radiologique (BDN 69, p. 103).
- Accords de coopération de 2013 avec la Fédération de Russie, portant sur la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire, la notification rapide d'un accident nucléaire, la coopération en matière de contrôle de la sûreté nucléaire et radiologique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 93, p. 103).
- Accord de 2013 avec la République d'Arménie sur l'échange d'information et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 93, p. 103).

## **Belgique**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Arrêté royal de 1956 concernant la sûreté de l'État dans le domaine de l'énergie nucléaire. Modification de 1974 (BDN 14, p. 20).
- Loi de 1978 sur les réformes économiques et budgétaires (BDN 23, p. 11).
- Projet de loi belge de 2002 sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire (BDN 70, p. 31).

- Loi de 2003 sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire à des fins de production industrielle d'électricité (BDN 71, p. 67). Le texte de cette loi est reproduit dans le **NLB 71, p. 109**.

### **Organisation et structures**

- Arrêté royal de 1971 portant règlement des attributions ministérielles en matière d'énergie atomique et supprimant la fonction de Commissaire à l'énergie atomique (BDN 8, p. 5).
- Arrêté royal de 1975 relatif au Commissariat à l'énergie atomique (BDN 18, p. 14).
- Arrêté royal de 1979 relatif à la Commission interministérielle de la sécurité nucléaire et de la sûreté de l'État dans le domaine nucléaire (BDN 24, p. 6). Modification de 1984 (BDN 34, p. 14).
- Arrêté royal de 1981 déterminant les missions et fixant les modalités de fonctionnement de l'Organisme public de gestion des déchets radioactifs (ONDRAF) (BDN 27, p. 5). Modification de 1991 du mandat de l'ONDRAF (BDN 49, p. 54).
- Arrêté royal de 1981 relatif à l'organisation et au statut du personnel du Service de la sécurité technique des installations nucléaires (BDN 28, p. 9).
- Arrêté royal de 1981 portant organisation et statut administratif du personnel du Service de protection contre les rayonnements ionisants (BDN 28, p. 9).
- Arrêté royal de 1991 portant création d'un Institut supérieur de planification d'urgence (BDN 49, p. 55).
- Arrêté de 1991 portant création d'une Commission d'évaluation de l'information dans le domaine nucléaire (BDN 49, p. 56).
- Loi de 1994 relative à la protection de la population et de l'environnement contre les dangers résultant des rayonnements ionisants et relative à l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (BDN 53, p. 87 ; BDN 54, p. 50 ; BDN 59, p. 50). Modifications de 1997, 1999, 2000 et 2003 (BDN 61, p. 75 ; BDN 64, p. 50 ; BDN 69, p. 69 ; BDN 73, p. 82). Arrêté royal d'application de 2001 portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants (BDN 69, p. 69).
- Arrêtés de 1995 relatifs aux compétences du ministère de l'Intérieur en matière de sécurité technique des installations nucléaires (BDN 56, p. 77).
- Loi de 1997 relative au personnel de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (BDN 61, p. 74).
- Arrêté royal de 2002 déterminant la composition et les compétences du Conseil scientifique des rayonnements ionisants établi auprès de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (BDN 71, p. 67).
- Loi de 2005 portant modification de la Loi de 1994 relative à la protection de la population et de l'environnement contre les dangers résultant des

rayonnements ionisants et relative à l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (BDN 76, p. 78).

- Amendement de 2006 sur l'Arrêté royal sur le Conseil scientifique des rayonnements ionisants (BDN 78, p. 43).

### **Sécurité nucléaire**

- Loi de 2011 relative à la sécurité et la protection des infrastructures critiques (BDN 89, p. 127).

### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 1978 relative à l'exécution des garanties de l'AIEA sur le territoire belge (BDN 23, p. 12).
- Loi de 1981 relative aux conditions de transfert des matières et équipements nucléaires, ainsi que des données technologiques nucléaires (BDN 23, p. 13 ; BDN 28, p. 10).
- Arrêté royal de 1989 relatif au transfert à destination de pays non dotés d'armes nucléaires, de matières et technologie nucléaires (BDN 44, p. 35).
- Arrêté de 1989 sur l'exportation de produits stratégiques (BDN 45, p. 49).
- Arrêté de 1989 soumettant à licence le transit de certaines marchandises (BDN 45, p. 49).

### **Navires à propulsion nucléaire**

- Projet de loi de 1971 relatif à la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (BDN 7, p. 5).

### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement général de 1946 pour la protection du travail. Modifications de 1990 (BDN 47, p. 47) et 1992 (BDN 50, p. 62). Arrêté royal de 1997 relatif à la protection des travailleurs contre les risques résultant des rayonnements ionisants (BDN 60, p. 85), modifié en 2002 (BDN 70, p. 38).
- Loi de 1958 relative à la protection contre les dangers résultant des rayonnements ionisants. Modification de 1983 (BDN 33, p. 7). Le texte de la Loi, tel que modifié, est reproduit au **BDN 33, p. 41**. Modification de 1989 (BDN 47, p. 46). Abrogée par la Loi de 1994 relative à la protection de la population et de l'environnement contre les dangers résultant des rayonnements ionisants et portant création de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (BDN 53, p. 87 ; BDN 54, p. 50 ; BDN 59, p. 50). Arrêtés d'exécution de 1996 et 1997 (BDN 57, p. 85 ; BDN 61, p. 75).
- Arrêté royal de 1963 portant Règlement général de la protection de la population et des travailleurs contre le danger des rayonnements ionisants. Modifications successives (BDN 1, p. 8 ; BDN 7, p. 7 ; BDN 23, p. 12 ; BDN 34, p. 14 ; BDN 36, p. 11 ; BDN 39, p. 11 ; BDN 47, p. 47 ; BDN 50, p. 63 ; BDN 53, p. 89 ; BDN 61, p. 75).

- Loi de 1969 habilitant le Roi à établir des redevances pour l'application des réglementations en matière de radioprotection (BDN 6, p. 9).
- Arrêté royal de 1971 portant Règlement général militaire de la protection contre le danger des rayonnements ionisants (BDN 8, p. 6 ; BDN 9, p. 10). Modification de 1975 (BDN 17, p. 8).
- Arrêté royal de 1974 établissant des redevances pour la procédure d'autorisation des établissements classés (BDN 14, p. 21).
- Arrêté ministériel de 1984 relatif aux demandes d'autorisation des radio-isotopes utilisés sous forme non-scellée en médecine humaine ou vétérinaire (BDN 34, p. 14).
- Arrêté ministériel de 1985 relatif à l'approbation d'appareils contenant des substances radioactives (BDN 36, p. 11).
- Arrêté ministériel de 1987 portant règlement en matière de contamination radioactive des produits agricoles (BDN 40, p. 10).
- Arrêtés royaux de 1991 relatifs aux plans d'urgence pour les risques nucléaires (BDN 49, p. 56).
- Amendement de 2006 de l'Arrêté royal relatif à la protection contre les rayonnements (BDN 78, p. 43).
- Amendement de 2006 de l'Arrêté royal portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants (BDN 78, p. 43).
- Directives de 2006 pour l'utilisation d'un portique de détection de substances radioactives dans le secteur non nucléaire (BDN 78, p. 44).
- Directives de 2006 pour l'utilisation de rayons X à des fins médicales : Dosimétrie des patients (BDN 78, p. 44).
- Amendements de 2009 à la loi relative à la protection de la population et de l'environnement contre les dangers résultant des rayonnements ionisants et à l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (BDN 83, p. 109).
- Décret de 2009 relatif aux critères minimaux pour l'utilisation des appareils à rayons X en médecine vétérinaire (BDN 84, p. 143).
- Décret de 2009 de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire sur la détermination des niveaux d'exemption (BDN 84, p. 144).
- Arrête royal de 2011 portant prescriptions de sûreté des installations nucléaires (BDN 89, p. 127).
- Arrête royal de 2011 relatif à la recherche de substances radioactives dans certains flux de matières et de déchets, et relatif à la gestion des établissements sensibles en matière de sources orphelines (BDN 89, p. 129).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Loi de 1986 relative à l'exécution de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 38, p. 14).

- Arrêté royal de 2000 fixant les redevances au profit de l'ONDRAF pour l'établissement et la mise à jour d'un inventaire de toutes les installations nucléaires et de tous les sites contenant des substances radioactives (BDN 66, p. 37).
- Arrêt de 2011 de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) concernant la dosimétrie des patients (BDN 89, p. 130).
- Arrête de 2011 fixant les critères d'acceptabilité pour les appareils à rayons X destinés à être utilisés à des fins de radiologie diagnostique médicale (BDN 89, p. 130).
- Arrête du l'AFCN de 2011 fixant les zones à risques et les zones visées (BDN 89, p. 130).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 2003 sur les provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires et pour la gestion des matières fissiles irradiées dans ces centrales (BDN 73, p. 82).

#### **Transport des matières radioactives**

- Arrêté ministériel de 1966 relatif aux postes d'importation et de transit des matières radioactives (BDN 2, p. 7).
- Modification de 1977 de la réglementation du transport international par route des marchandises dangereuses (BDN 20, p. 33).
- Arrêté ministériel de 1977 désignant les offices de douane pour l'importation des matières radioactives (BDN 22, p. 6).
- Arrêtés de 1982 relatifs au certificat de formation de conducteurs d'unités pour le transport routier des matières radioactives (BDN 33, p. 7).
- Arrêté royal de 2003 relatif au certificat de formation pour les conducteurs de véhicules transportant par la route des matières radioactives (BDN 71, p. 67).
- Arrêté de 2006 de concernant la désignation de conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses (BDN 78, p. 44).
- Règlement de 2009 sur l'importation, le transport et l'exportation de substances radioactives (BDN 83, p. 109).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Arrêté de 1980 relatif au traitement par irradiation des denrées alimentaires (BDN 28, p. 11). Modification de 1983 (BDN 32, p. 7). Abrogé et remplacé par un Arrêté royal de 2002 relatif au traitement par ionisation des denrées et ingrédients alimentaires (BDN 70, p. 38).

#### **Responsabilité civile**

- Ratification en 1966 de la Convention de Paris (BDN 1, p. 9).

- Proposition de Loi de 1970 modifiant la Loi de 1966 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 6, p. 8).
- Arrêté royal de 1980 fixant le montant maximum de la responsabilité de l'exploitant pour les dommages causés par un accident nucléaire (BDN 26, p. 14).
- Loi de 1985 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 16, p. 7 ; BDN 28, p. 11 ; BDN 36, p. 12 ; BDN 37, p. 12). Modification de 2000 (BDN 66, p. 38).
- Arrêté royal de 1986 portant détermination du certificat de garantie financière (BDN 38, p. 15).
- Arrêté ministériel de 1987 relatif au registre des installations nucléaires (BDN 39, p. 12).
- Loi de 2016 modifiant la loi de 1985 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 99, p. 87).

### **Jurisprudence**

- Jugement de 1969 relatif à la responsabilité pénale à la suite d'une irradiation accidentelle au Centre d'études de l'énergie nucléaire de Mol (BDN 3, p. 23).
- Recours en annulation de l'autorisation d'extension de la centrale nucléaire de Tihange en 1978 (BDN 22, p. 27).
- Décisions de 1982 sur l'immersion en mer de déchets radioactifs (BDN 30, p. 22).
- Jugement de 2000 autorisant le retour de déchets nucléaires de France (BDN 65, p. 23).
- Décision de 2010 de la Cour constitutionnelle de Belgique sur la légalité de la taxe sur le nucléaire (BDN 85, p. 97).
- Décision de 2018 de la Conseil d'État sur la légalité d'une autorisation de transport de combustible usé (BDN 102, p. 87).

### **Décisions administratives**

- Reconnaissance de 1968 de la Société Eurochemic comme exploitant d'une installation nucléaire (BDN 3, p. 28).
- Reconnaissance de 1969 de la Communauté européenne de l'énergie atomique comme exploitant nucléaire (BDN 4, p. 22).

### **Accords**

- Convention de 1966 avec la France sur la protection radiologique relative aux installations de la centrale nucléaire des Ardennes (BDN 1, p. 33).
- Accord de coopération de 1974 avec la Roumanie (BDN 20, p. 33).

- Convention de 1978 avec la Société Eurochemic sur la reprise des installations et l'exécution des obligations légales de la Société (BDN 22, p. 40). Deuxième Protocole d'Accord de 1983 (BDN 32, p. 30). Accord de 1986 sur les obligations financières d'Eurochemic (BDN 38, p. 56).
- Accord de 1978 avec les États-Unis relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la recherche sur la sûreté des réacteurs (BDN 23, p. 57).
- Accord de 1980 avec la République fédérale d'Allemagne concernant l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 31, p. 30 ; BDN 33, p. 35).
- Accord de 1981 avec le Portugal relatif au site d'immersion de déchets dans la région nord-est de l'Atlantique (BDN 30, p. 39).
- Convention de 1981 avec la France sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accidents graves (BDN 34, p. 48).
- Accord de coopération de 1984 avec l'Égypte dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 46). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 37, p. 57**.
- Convention de 1984 avec les Pays-Bas sur l'assistance mutuelle dans la lutte contre les catastrophes et les accidents (BDN 42, p. 56). Mémoire d'Accord de 1990 concernant la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 49, p. 80).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 46).
- Accord de coopération de 1987 avec les Pays-Bas sur la sûreté nucléaire (BDN 41, p. 46).
- Accord de coopération de 1992 avec la Suisse dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 50, p. 85).
- Accord de coopération de 1998 avec la France sur la centrale électronucléaire de Chooz et les échanges d'informations en cas d'incident ou d'accident (BDN 65, p. 64).
- Accords de 2009 avec la Roumanie couvrant plusieurs domaines liés à la recherche en matière d'énergie nucléaire, y compris la sûreté des réacteurs, la gestion des déchets radioactifs et les technologies de réacteur de quatrième génération (BDN 84, p. 207).
- Protocole d'accord de 2010 avec le Kazakhstan sur l'échange d'expertise en recherche nucléaire civile (BDN 86, p. 101).
- Protocole d'accord de 2010 avec la Chine sur l'échange d'expertise en recherche nucléaire civile (BDN 86, p. 101).
- Accord-cadre de 2010 avec la Chine portant sur la coopération en matière de fabrication de combustible MOX (BDN 86, p. 102).

## **Bengladesh**

### **Accords**

- Protocole d'accord de 2009 avec la Fédération de Russie sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).

## **Bolivie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1982 relatif aux rayonnements ionisants et électromagnétiques et aux isotopes radioactifs (BDN 32, p. 7).

## **Bosnie-Herzégovine**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 1999 sur la protection contre les rayonnements et la sûreté radiologique (BDN 63, p. 74 ; BDN 64, p. 51).

## **Brésil**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Résumé de 1970 de la législation générale nucléaire (BDN 5, p. 6).
- Résolution de 1979 de la CNEN relative aux permis délivrés aux exploitants de réacteurs nucléaires (BDN 25, p. 9).

- Projet de loi de 1992 relatif à la politique nationale en matière d'énergie nucléaire (BDN 49, p. 57).
- Résolution de 1998 relative au Système de protection du programme nucléaire brésilien (SIPRON) (BDN 63, p. 76).
- Décret de 2006 d'application de l'Accord de coopération pour la promotion de la science et de la technologie nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (BDN 78, p. 44).
- Résolution de 2007 du Conseil national de politique énergétique sur la reprise de la construction d'une centrale thermonucléaire (BDN 80, p. 75).
- Nouvelle stratégie nationale de défense de 2008 (BDN 83, p. 110).

### **Organisation et structures**

- Loi de 1971 sur la Compagnie brésilienne de technologie nucléaire (BDN 9, p. 11).
- Résolution de 1971 de la CNEN relative à la promotion de la technologie nucléaire (BDN 11, p. 7).
- Décret de 1972 relatif à la réorganisation des organismes compétents dans le domaine de la recherche nucléaire théorique et appliquée (BDN 11, p. 7).
- Loi de 1974 relative aux compétences de la Commission de l'énergie nucléaire et de NUCLEBRAS (BDN 23, p. 14). Modification de 1989 (BDN 44, p. 37). Décret de 1980 relatif à la Commission de l'énergie nucléaire (BDN 26, p. 14). Décret-loi de 1980 concernant NUCLEBRAS (BDN 27, p. 7). Décrets complémentaires de 1986, 1988 et 1991 (BDN 38, p. 15 ; BDN 43, p. 71 ; BDN 48, p. 41).
- Décret de 1979 relatif au transfert de deux Instituts à la Commission de l'énergie nucléaire (BDN 26, p. 14).
- Décret-loi de 1980 instituant un Système de protection pour le programme nucléaire brésilien (SIPRON) (BDN 27, p. 6). Décrets de 1992 et 1993 (BDN 50, p. 63 ; BDN 53, p. 89). Révision de 1997 (BDN 60, p. 86).
- Résolution de 1981 de la CNEN relative à l'approbation d'organismes de contrôle technique (BDN 28, p. 11). Résolution de 1995 (BDN 57, p. 86).
- Décret de 1988 instituant un Conseil supérieur de politique nucléaire (BDN 43, p. 71).
- Décrets de 1988 relatifs à la réorganisation des activités nucléaires (BDN 43, p. 77).
- Réorganisation en 1990 des compétences dans le domaine nucléaire (BDN 46, p. 59).
- Organisation en 1995 des pouvoirs publics en matière d'énergie nucléaire (BDN 56, p. 78).
- Résolution de 1995 portant création de dix Chambres techniques chargées de seconder le Conseil national pour l'environnement (CONOMA) (BDN 57, p. 86).

- Décret de 1997 portant création de l'Agence nationale de l'énergie électrique (BDN 61, p. 76).
- Réorganisation de la compétence des différents ministères dans le domaine de l'énergie nucléaire : Mesure provisoire de 1999 et Décret de 1999 (BDN 64, p. 53). Abrogation du Décret de 1999 par un Décret de 1999 relatif aux organismes faisant partie de l'administration publique fédérale (BDN 65, p. 38).
- Arrêté de 2003 portant création d'un Comité de planification de réponse à des situations d'urgence nucléaire (BDN 73, p. 87).
- Arrêté de 2005 portant création d'un Comité permanent de planification des réponses aux situations d'urgence nucléaire (BDN 75, p. 118).
- Loi n° 12 706 de 2012 concernant Amazonia Azul (AMAZUL), une nouvelle entreprise publique responsable du programme nucléaire de la marine brésilienne et de la construction du premier sous-marin à propulsion nucléaire du pays (BDN 90, p. 125).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Résolution de 1969 de la CNEN relative à la sélection des sites pour l'installation des réacteurs de puissance (BDN 11, p. 7).
- Résolution de 1983 de la CNEN relative aux rapports d'analyse de sûreté des installations de production d'hexafluorure d'uranium (BDN 31, p. 6).
- Résolutions de 1985 et 1986 relatives à des contrôles et au personnel dans les installations nucléaires (BDN 38, p. 16).
- Résolutions de 1997 et 1999 de la CNEN relatives à la protection contre les incendies dans les centrales nucléaires (BDN 61, p. 76 ; BDN 65, p. 39).
- Résolution de 1999 de la CNEN relative à l'assurance de la qualité des centrales nucléaires (BDN 65, p. 39).

#### **Sécurité nucléaire**

- Résolutions de 1977 et 1981 de la CNEN relatives aux normes de protection physique des installations et matières nucléaires (BDN 23, p. 16 ; BDN 28, p. 12).
- Ordonnance de 2012 portant création d'une nouvelle organisation de sécurité nucléaire (BDN 89, p. 130).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Arrêté de 1991 relatif aux procédures applicables aux importations (BDN 48, p. 42).
- Loi de 1995 relative à l'exportation des biens sensibles et des services qui en découlent (BDN 57, p. 87). Décret d'application de 1996 (BDN 58, p. 87).
- Décret de 2005 relatif à la politique de défense nationale y compris l'élimination des armes nucléaires (BDN 76, p. 79).

**Navires à propulsion nucléaire**

- Résolution de 1991 relative aux visites de navires nucléaires (BDN 49, p. 57).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Résolution de 1973 de la CNEN relative aux normes de base de protection radiologique (BDN 23, p. 14).
- Résolution de 1975 de la CNEN relative aux normes de protection radiologique du cycle de production de l'uranium et du thorium (BDN 23, p. 15).
- Résolution de 1975 de la CNEN relative aux normes concernant l'autorisation de l'utilisation de radio-isotopes en médecine nucléaire (BDN 23, p. 15).
- Décret de 1978 relatif à l'octroi de certains avantages accordés pour des travaux impliquant l'utilisation de rayons X ou de substances radioactives (BDN 24, p. 7).
- Résolution de 1980 de la CNEN relative à la procédure d'autorisation pour la préparation et l'utilisation de sources radioactives non-scellées (BDN 28, p. 12).
- Ordonnance de 1982 relative à la sécurité des travailleurs dans les installations nucléaires (BDN 29, p. 8).
- Résolution de 1983 de la CNEN relative aux rapports sur la sûreté et la radioprotection dans les centrales nucléaires (BDN 31, p. 6).
- Résolution de 1985 de la CNEN sur l'autorisation des installations de radiographie industrielle (BDN 38, p. 16).
- Résolutions de 1988 de la CNEN relatives à la protection contre les rayonnements (BDN 43, p. 73 ; BDN 58, p. 87). Abrogées et remplacées par une Résolution de 2004 (BDN 75, p. 119).
- Décret de 1988 relatif aux situations d'urgence radiologique (BDN 43, p. 72).
- Arrêté de 1989 relatif à la radioprotection et aux mesures de sûreté dans les services de médecine nucléaire (BDN 43, p. 75).
- Décret de 1993 portant organisation du système de défense civile (SINDEC) (BDN 52, p. 53).
- Arrêté ministériel de 1995 sur la radioprotection et la sûreté nucléaire (BDN 57, p. 86).
- Arrêté de 1996 relatif à la politique de sûreté nucléaire (BDN 59, p. 51).
- Arrêté de 1997 relatif au Règlement général portant sur les situations d'urgence radiologique (BDN 60, p. 87).
- Arrêté de 2003 portant création d'un Comité de planification de réponse à des situations d'urgence nucléaire (BDN 73, p. 87).

- Résolution de 2005 de la CNEN concernant les mesures de sécurité et de radioprotection des installations minières industrielles (BDN 75, p. 120).
- Résolution de 2012 de la CNEN portant création d'un Centre d'appui à la protection physique et à la radioprotection (Centro de Apoio à Segurança Física Nuclear e Radiológica – GENASF) (BDN 92, p. 117).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Résolution de 1979 de la CNEN concernant les projets d'installations de retraitement du combustible nucléaire (BDN 25, p. 8).
- Résolution de 1981 de la CNEN relative à l'autorisation des laboratoires prestataires de services de surveillance individuelle (BDN 29, p. 9).
- Résolutions de 1982 et 1999 de la CNEN relatives au contrôle des matières nucléaires ainsi que de certains équipements et matières (BDN 30, p. 8 ; BDN 65, p. 40).
- Dispositions de la Constitution de 1988 relatives aux matières nucléaires (BDN 43, p. 75).
- Résolution de 1988 de la CNEN sur le fonctionnement des installations de radiographie industrielle (BDN 43, p. 75).
- Arrêté de 1989 relatif à l'autorisation des mines et des installations pour le retraitement de minerais d'uranium et de thorium (BDN 44, p. 37).
- Arrêté de 1989 relatif aux programmes météorologiques dans le cadre des centrales nucléaires (BDN 44, p. 38).
- Résolution de 1997 de la CNEN relative aux personnes physiques détenant des sources radioactives (BDN 61, p. 77).
- Loi de 1998 sur l'imposition d'une taxe relative à l'autorisation et au contrôle des matières radioactives ainsi que des installations nucléaires (BDN 63, p. 75).
- Amendement de 2006 à la Constitution fédérale (BDN 77, p. 51).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Résolution de 1985 relative à la gestion des déchets radioactifs (BDN 38, p. 17).
- Résolution de 1989 relative au choix des sites pour les dépôts de déchets radioactifs (BDN 45, p. 50).
- Loi de 2001 régissant les dépôts de déchets radioactifs (BDN 46, p. 60 ; BDN 69, p. 70).
- Résolution de 2002 de la CNEN régissant les dépôts de déchets radioactifs (BDN 71, p. 68).

#### **Transport des matières radioactives**

- Résolution de 1977 de la CNEN approuvant le Règlement de transport des matières radioactives de l'AIEA (BDN 23, p. 16).

- Résolution de 1988 de la CNEN sur le transport des matières radioactives (BDN 43, p. 76).
- Arrêté ministériel de 1995 concernant le transport par voie maritime intérieure (BDN 57, p. 57).

#### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1981 sur la politique nationale de l'environnement (BDN 29, p. 9). Modification de 1989 (BDN 44, p. 37). Décret d'application de 1990 (BDN 46, p. 60).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Décret de 1973 concernant l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 15, p. 10).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1977 relative à la responsabilité civile pour les dommages nucléaires et à la responsabilité pénale pour des actes relatifs aux activités nucléaires (BDN 12, p. 6 ; BDN 21, p. 5).
- Circulaire de 1982 relative aux conditions générales pour l'assurance des risques nucléaires (BDN 30, p. 8).
- Loi de 1996 relative à l'attribution d'une pension spéciale pour les victimes de l'accident de Goiânia (BDN 59 p. 51).

#### **Jurisprudence**

- Affaire de 1984 relative à l'inconstitutionnalité d'un amendement à la constitution de l'État de Rio Grande do Sul (BDN 38, p. 42).
- Jugement de la Cour fédérale de Goiás de 2000 dans l'action civile publique concernant l'accident de Goiânia (BDN 66, p. 24).
- Décision de 2009 de la Cour fédérale sur l'autorisation partielle accordée pour des travaux menés à Angra III (BDN 85, p. 97).

#### **Accords**

- Traité de 1972 avec la République fédérale d'Allemagne concernant l'entrée des navires à propulsion nucléaire dans les eaux territoriales et les ports brésiliens (BDN 10, p. 27 ; BDN 14, p. 42).
- Accord de 1975 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p. 42). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 16, p. 47**.
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération en matière de sûreté nucléaire (BDN 23, p. 54). Prorogé en 1983 (BDN 33, p. 34).

- Mémorandum d'Accord de 1979 avec le Venezuela sur la coopération technique dans le domaine nucléaire (BDN 25, p. 42).
- Accord de coopération de 1980 avec l'Argentine visant le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 29, p. 38 ; BDN 31, p. 31). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 27, p. 31**. Protocole de coopération de 1986 sur la notification rapide et l'assistance mutuelle en cas d'accident nucléaire (BDN 38, p. 54). Accord de 1987 portant sur le même sujet (BDN 39, p. 40).
- Accord de coopération de 1981 avec la Colombie sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 38, p. 57).
- Accord de coopération de 1981 avec l'Irak dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 29, p. 38).
- Mémorandum d'Accord de 1984 avec la République populaire de Chine sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 47).
- Accord de coopération de 1984 avec les États-Unis dans le domaine de la science et de la technologie. Protocole de prorogation de 1994 (BDN 57, p. 99).
- Déclarations communes de 1985, 1988, 1990 et 1991 avec l'Argentine sur la politique nucléaire (BDN 37, p. 44 ; BDN 42, p. 54 ; BDN 47, p. 75 ; BDN 48, p. 66 ; BDN 49, p. 78 ; BDN 56, p. 111).
- Accord de coopération de 1989 avec l'Italie dans les domaines économique, industriel, scientifique, technique et culturel (BDN 49, p. 80).
- Accord de 1994 avec la Fédération de Russie sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 100).
- Accord de 1995 avec les États-Unis relatif à la recherche et au développement en matière de contrôle, comptabilité, vérification, protection physique des matières nucléaires, et de technologies avancées de confinement et de surveillance pour les applications des garanties internationales. Extension de l'Accord en 2001 (BDN 68, p. 86).
- Protocole d'Accord de 1996 avec l'Inde sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 100).
- Accord de coopération de 1996 avec le Canada sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 85).
- Accord de coopération de 1997 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 64, p.68).
- Déclaration commune de 2001 concernant la création de l'Agence argentino-brésilienne des applications de l'énergie nucléaire (BDN 68, p. 83).
- Accord de 2003 avec les États-Unis relatif à la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 73, p. 116).

- Accord de coopération de 2009 avec la France sur le développement de systèmes de propulsion nucléaire pour les sous-marins militaires (BDN 83, p. 154).

## Bulgarie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi de 1985 sur l'énergie atomique (BDN 37, p. 13), modifiée en 1995, abrogée et remplacée par la Loi de 2002 sur la sûreté de l'utilisation de l'énergie nucléaire (BDN 70, p. 39). Modifications à la Loi sur l'utilisation sûre de l'énergie nucléaire (2010) (BDN 88, p. 84).
- Examen en 1993 de la législation nucléaire (BDN 52, p. 53).
- Loi de 2002 sur la sûreté de l'utilisation de l'énergie nucléaire (BDN 70, p. 69 ; BDN 71, p. 69). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 71**. Modification de 2010 de la Loi sur l'utilisation sûre de l'énergie nucléaire (LUSEN) (BDN 86, p. 82 ; BDN 88, p. 84).

#### **Organisation et structures**

- Règlement de 1993 relatif au Centre National de Radiobiologie (BDN 55, p. 30).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1999 sur la programmation et les mesures à prendre en cas d'accident radiologique (BDN 64, p. 53).
- Normes fondamentales de radioprotection de 2000 (BDN 67, p. 33).

#### **Responsabilité civile**

- Adhésion en 1994 à la Convention de Vienne et au Protocole commun (BDN 54, p. 51).

### Jurisprudence

- Arrêt de 2003 de la Cour administrative suprême relatif à la décision de fermeture des tranches 3 et 4 de la centrale nucléaire de Kozloduy (BDN 71, p. 47).

### Accords

- Accord de 1993 avec l'Allemagne relatif à la sûreté nucléaire et à la radioprotection (BDN 52, p. 82 ; BDN 54, p. 70).

- Accords de coopération de 1995 avec la Fédération de Russie dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 101).
- Accord de coopération de 1996 avec les États-Unis en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 100).
- Accord de coopération de 1996 avec la Fédération de Russie dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 59, p. 71).
- Accord de 1997 avec la Roumanie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 60, p. 113).
- Accord de 1997 avec la Turquie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 60, p. 114).
- Accord de coopération de 1998 avec l'Ukraine relatif à la réglementation et au contrôle de la sûreté des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 86).
- Accord de coopération de 1999 avec la République slovaque relatif au contrôle de sûreté par l'État lors de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (BDN 65, p. 64).
- Accord de coopération de 2000 avec l'Argentine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 66, p. 63).
- Accord de 2002 avec la Fédération de Russie et l'Ukraine relatif au transport nucléaire (BDN 72, p. 73).
- Accord de coopération de 2003 avec l'Ukraine sur la réglementation et le contrôle de la sûreté dans le cadre de l'utilisation de l'énergie nucléaire (BDN 71, p. 97).

## **Cameroun**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Organisation et structures**

- Décret de 2002 relatif à l'Agence nationale de radioprotection (BDN 74, p. 42).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1995 relative à la radioprotection (BDN 53, p. 90 ; BDN 56, p. 78).

## Canada

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Règlement de 1974 sur le contrôle de l'énergie atomique en remplacement du Règlement de 1960 (BDN 14, p. 21). Les textes des Règlements et des Arrêtés pris en vertu de ceux-ci sont reproduits dans le **Supplément au BDN 14**. Modifications successives (BDN 21, p. 9 ; BDN 26, p. 16 ; BDN 29, p. 9 ; BDN 30, p. 9 ; BDN 32, p. 8 ; BDN 33, p. 9 ; BDN 37, p. 14 ; BDN 44, p. 39 ; BDN 49, p. 58).
- Politique de la CCEA en 1980 sur l'accès du public à l'information relative à l'octroi des permis (BDN 25, p. 9).
- Projet de loi de 1980 sur l'accès à l'information (BDN 26, p. 15).
- Politiques et lignes directrices de 1983 portant sur les interventions auprès de la CCEA (BDN 33, p. 8).
- Règles de 1985 relatives aux procédures de la CCEA (BDN 36, p. 12).
- Loi de 1985 sur le contrôle de l'énergie atomique (BDN 44, p. 38). Abrogée et remplacée par la Loi de 1997 sur la sûreté et la réglementation nucléaires (BDN 60, p. 87 ; BDN 65, p. 40 ; BDN 66, p. 38). Le texte de la loi de 1997 est reproduit dans le **Supplément au BDN 60**. Modification de 2003 (BDN 71, p. 69).
- Règlement de 1990 sur le recouvrement des coûts de la CCEA et modification d'autres règlements pour en tenir compte (BDN 46, p. 61). Modifications de 1991 et 1992 (BDN 49, p. 58 ; BDN 50, p. 64). Abrogé et remplacé en 1993 (BDN 52, p. 55).
- Loi de 2019 sur le l'évaluation d'impact – Modifications détaillées du processus fédéral d'évaluation environnementale (BDN 103, p. 59).

#### Organisation et structures

- Projet de loi de 1977 sur « le contrôle et l'administration nucléaires » (BDN 21, p. 7). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 21**.
- Loi de 1997 sur la sûreté et la réglementation nucléaires : création de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. (BDN 60, p. 87 ; BDN 65, p. 40 ; BDN 66, p. 38).

#### Régime des installations nucléaires

- Arrêté de 1970 sur les accélérateurs de particules (BDN 8, p. 6).

#### Sécurité nucléaire

- Ordonnance de 2001 visant à renforcer la sécurité dans les grandes installations nucléaires (BDN 68, p. 59).
- Loi antiterroriste de 2001 (BDN 69, p. 71).
- Loi de 2013 sur le terrorisme nucléaire (BDN 92, p. 118).

**Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Règlement de 1972 sur le contrôle de l'énergie atomique concernant les autorisations d'exportation (BDN 10, p. 17). Modification en 1990 (BDN 46, p. 61).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1970 relative aux dispositifs émettant des rayonnements (BDN 11, p. 8). Amendement de 1984 (BDN 37, p. 17). Règlement d'application de 1972 (BDN 11, p. 8). Modifications de 1979 et 1981 du règlement (BDN 26, p. 15 ; BDN 28, p. 13 ; BDN 30, p. 9).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1977 sur la sécurité de l'information (uranium) (BDN 23, p. 17).
- Modification de 1978 des Règlements touchant les détecteurs de fumée à ionisation (BDN 23, p. 17).
- Règlement de 1983 sur la sécurité matérielle (BDN 31, p. 7). Modification en 1984 (BDN 33, p. 9).
- Règlement de 1984 sur la santé et la sécurité au travail dans les mines d'uranium de l'Ontario (BDN 34, p. 15).
- Règlement de 1988 sur les mines d'uranium et de thorium (BDN 44, p. 39).
- Règlement de 2006 modifiant les Règlements sur la sécurité nucléaire (BDN 78, p. 45).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 2002 sur les déchets de combustible nucléaire (BDN 70, p. 43).

**Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1969 sur les transports ferroviaires (BDN 5, p. 9).
- Règlement de 1983 relatif aux emballages pour le transport des matières radioactives (BDN 29, p. 10 ; BDN 33, p. 9). Modifications en 1989, 1991 et 1992 (BDN 44, p. 40 ; BDN 48, p. 42 ; BDN 50, p. 64).

**Protection de l'environnement**

- Loi de 1975 régissant l'immersion en mer de déchets et substances diverses (BDN 20, p. 7).
- Loi de 2012 sur l'évaluation environnementale (BDN 90, p. 179).

**Responsabilité civile**

- Loi de 1970 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 5, p. 7 ; BDN 6, p. 9 ; BDN 18, p. 15). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 6**. Modification de 1985 (BDN 44, p. 40).

- Intention du gouvernement du Canada de déposer au Parlement un projet de loi pour remplacer la loi sur la responsabilité nucléaire en 2013 (BDN 92, p. 119).
- Loi de 2015 sur la sûreté et la sécurité en matière énergétique (BDN 95, p. 79).
- Ratification de 2017 par le Canada de la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (BDN 99, p. 89).

### **Jurisprudence**

- Arrêt de 1972 sur la validité constitutionnelle de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique (BDN 12, p. 15).
- Jugement de 1984 de la Cour d'appel fédérale confirmant deux décisions relatives à l'autorisation par la CCEA d'une centrale nucléaire (BDN 37, p. 34).
- Affaires de 1987 liées à la découverte de déchets faiblement radioactifs dans une zone résidentielle (BDN 41, p. 33).
- Affaire de 1991 relative aux pouvoirs législatifs concernant la réglementation du travail (BDN 47, p. 32).
- Contestation au plan juridique en 1994 de la Loi sur la responsabilité nucléaire (BDN 54, p. 24).
- Jugement de la Cour fédérale de 2000 concernant l'évaluation environnementale du projet de stockage à sec du combustible usé (BDN 66, p. 29). Décisions de la Cour fédérale de 2000 et de la Cour d'appel fédérale de 2001 rejetant une demande visant à procéder à une nouvelle évaluation environnementale du projet de construire une installation de stockage à sec du combustible nucléaire usé (BDN 68, p. 51).
- Décision de la Cour fédérale de 2002 annulant une autorisation relative au traitement de l'uranium et à la gestion de ses résidus (BDN 70, p. 26).
- Décision de la Cour d'appel fédérale de 2004 relative au Projet du Lac McClean (BDN 76, p. 66).
- Affaire *Brunswick News Inc. c. Her Majesty the Queen* de 2008 au droit de la province du Nouveau-Brunswick refusant de publier une étude de faisabilité sur l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 118).
- Décision de la Cour fédérale de 2009 sur l'Affaire Keen contre le procureur général du Canada (BDN 83, p. 95).
- Affaire *R. c. Bruce Power Inc.* de 2009 (BDN 84, p. 125).
- Jugement de 2009 de la Cour fédérale relatif à la plainte en violation des droits de propriété intellectuelle et de marque déposée : *Énergie atomique du Canada Limitée c. Areva NP Canada Ltd.* (BDN 85, p. 98).
- Décision de 2010 d'une cour siégeant en matière criminelle au sujet d'une tentative d'exportation d'articles à caractère nucléaire et à double usage en Iran : *Sa Majesté la Reine c. Yadegari* (BDN 86, p. 73).

- Décision en appel de 2011 confirmant des déclarations de culpabilité pour infractions criminelles se rapportant à une tentative d'exportation en Iran d'équipements à double usage dans le domaine nucléaire : *Sa Majesté la Reine c. Yadegari* (BDN 88, p. 72).
- Décision d'appel maintenant le processus d'octroi de permis et les pratiques en matière de consultation des groupes autochtones dans le cadre de la réglementation nucléaire : *Première Nation Denesuline de Fond du Lac c. Canada (Procureur général)* (BDN 89, p. 115).
- Demande de contrôle judiciaire de 2013 contre le permis de préparation de l'emplacement de la nouvelle centrale nucléaire d'Ontario Power Generation à Darlington (BDN 88, p. 71 ; BDN 91, p. 117).
- Jugement de 2014 de la Cour fédérale du Canada renvoyant l'évaluation environnementale d'un projet de nouvelle centrale nucléaire en Ontario à une Commission d'examen conjoint en vue d'un nouvel examen (BDN 94, p. 127).
- Arrêt de 2015 de la Cour d'appel fédérale du Canada infirmant un jugement renvoyant l'évaluation environnementale d'un projet de nouvelle centrale nucléaire en Ontario à une commission d'examen conjoint en vue d'un nouvel examen (BDN 96, p. 68).
- Arrêt de 2016 de la Cour d'appel fédérale du Canada rejetant un appel lié à l'évaluation environnementale d'un projet de réfection et de poursuite de l'exploitation d'une centrale nucléaire en Ontario (BDN 97, p. 79).

### Décisions administratives

- Réponse du Gouvernement canadien à la Commission d'évaluation environnementale du concept de gestion de stockage des déchets de combustible nucléaire en 1998 (BDN 63, p. 63).

### Accords

- Accord de 1959 avec le Japon relatif à la coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Protocole d'amendement de 1978 (BDN 23, p. 57 ; BDN 25, p. 42).
- Accord de 1976 avec la Finlande relatif à des échanges de matières nucléaires, d'équipements d'installations ainsi que d'informations scientifiques (BDN 18, p. 46).
- Accord de 1976 avec l'Allemagne sur l'échange d'informations sur la sûreté nucléaire et la radioprotection. Prorogation en 1991 (BDN 48, p. 64).
- Accord de 1976 avec le Royaume-Uni sur l'échange d'informations dans le domaine nucléaire. Prorogation en 1991 (BDN 48, p. 67).
- Accord de 1981 avec Euratom relatif aux matières nucléaires (BDN 29, p. 40). Prorogation en 1985 (BDN 36, p. 44).

- Accord de 1982 entre l'Énergie atomique du Canada limitée (AECL) et le Département de l'Énergie des États-Unis (DOE) relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 30, p. 37).
- Accord de 1985 avec la Turquie relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 49).
- Mémoire d'Accord de 1986 avec Euratom relatif à la coopération dans le domaine de la fusion (BDN 37, p. 48).
- Accord de coopération de 1987 avec la Suisse concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 44, p. 72**.
- Accord de coopération de 1988 avec la Hongrie sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 42, p. 57). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 42, p. 65**. Arrangement administratif de 1989 (BDN 44, p. 64).
- Arrangement administratif de 1989 avec les États-Unis relatif à la coopération et à l'échange d'informations en matière de réglementation nucléaire (BDN 44, p. 64).
- Arrangement administratif de 1990 avec la France relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération en matière de réglementation de sûreté nucléaire (BDN 46, p. 90).
- Accord de 1994 avec la République populaire de Chine sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 55, p. 56).
- Accord de 1994 avec le Mexique sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 102).
- Accord de 1995 avec la République tchèque sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 55, p. 56).
- Accord de coopération de 1995 avec la Slovénie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 100).
- Accord de coopération de 1996 avec le Brésil sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 85).
- Accord de coopération de 1997 avec la Roumanie pour le développement et l'application de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Arrangement administratif de 2000 portant application de cet accord (BDN 66, p. 67).
- Accord de 2009 avec la Jordanie par lequel le Canada s'engage à assister la Jordanie dans la construction de centrales nucléaires de production d'électricité et de désalinisation (BDN 83, p. 154).
- Accord de 2009 avec le Kazakhstan sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).
- Protocole de 2009 de coopération avec la Libye en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).

- Accord de 2009 avec l'Argentine sur un programme de coopération comprenant le développement du réacteur avancé CANDU (AGR-1000) (BDN 84, p. 208).
- Accord de 2010 sur la coopération nucléaire civile avec l'Inde (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec l'Inde visant à promouvoir et à développer la coopération en matière d'énergie nucléaire civile (BDN 86, p. 101).
- Protocole de coopération de 2010 avec la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (NRC) sur l'importation et l'exportation de certaines sources radioactives (BDN 86, p. 102).

## Chili

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi de 1984 relative à la sûreté nucléaire (BDN 31, p. 7 ; BDN 34, p. 16).

#### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Règlement de 1985 sur la radioprotection dans les installations radioactives (BDN 41, p. 11).

### Accords

- Accord de coopération de 1970 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la recherche scientifique et au développement de la technologie (BDN 8, p. 36).
- Accord de coopération de 1976 avec l'Argentine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 32, p. 30).
- Accord de 2010 relatif à la coopération avec l'Argentine en matière énergétique incluant la production d'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).

## **Chine (République populaire de)**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Examen en 1987 et 1998 de la législation nucléaire (BDN 40, p. 11 ; BDN 61, p. 77).

#### **Organisation et structures**

- Restructuration en 1999 de la Compagnie nucléaire nationale chinoise (BDN 65, p. 40).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Règlement de 1997 sur le contrôle des exportations nucléaires (BDN 60, p. 88).
- Règlement de 1998 relatif au contrôle à l'exportation des articles nucléaires à double usage et des technologies connexes (BDN 65, p. 41).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1986 relatif à la surveillance de la sûreté et au contrôle des installations nucléaires civiles (BDN 39, p. 13).
- Règlement de 1989 sur la radioprotection (BDN 51, p. 66).
- Recueil de 1995 de la réglementation relative à la sûreté nucléaire (BDN 58, p. 88).
- Loi de 2003 sur la protection contre la contamination radiologique (BDN 72, p. 53).
- Règlement de 2007 relatif à la gestion et au contrôle des équipements de sûreté nucléaire à usage civil (BDN 80, p. 75).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1993 sur la qualité des produits. Modification de 2000 (BDN 66, p. 41).
- Réponse officielle de 2007 du Conseil des Affaires d'État aux questions relatives à la responsabilité civile pour les dommages résultant d'accidents nucléaires (BDN 80, p. 75).

### **Accords**

- Protocole de 1983 avec les États-Unis dans le domaine de la physique nucléaire et la recherche sur la fusion à confinement magnétique (BDN 33, p. 37).
- Accord de 1984 avec la République fédérale d'Allemagne sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 34, p. 47).

- Mémorandum d'Accord de 1984 avec le Brésil sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 47).
- Accord de coopération de 1985 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p. 44). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 36, p. 53**. Mise en application de l'Accord en 1998 (BDN 61, p. 105).
- Accord de coopération de 1985 avec le Japon relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p. 46).
- Accord de coopération de 1985 avec la Belgique sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 46).
- Accord de coopération de 1985 avec le Royaume-Uni sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 49).
- Accord de coopération de 1985 avec l'Argentine sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 38, p. 55).
- Accord de coopération de 1986 avec la Suisse dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 39, p. 41).
- Accord de coopération de 1992 avec l'Allemagne en matière de sûreté nucléaire (BDN 51, p. 89 ; BDN 52, p. 83).
- Accord de 1994 avec le Canada sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 55, p. 56).
- Accord de coopération de 1994 avec la République de Corée en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 101).
- Accord d'intention de 1997 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de la technologie nucléaire (BDN 61, p. 106). Accord de 1998 sur le même sujet (BDN 62, p. 86 ; BDN 64, p. 69).
- Accord de coopération de 1997 avec la France pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 87).
- Accord de coopération de 2000 avec la Fédération de Russie relatif à la construction d'un réacteur rapide en Chine (BDN 66, p. 67).
- Accord de 2008 avec l'Algérie sur le développement pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Protocole d'accord de 2008 avec la Jordanie sur la coopération sur les usages pacifique de l'énergie nucléaire, en particulier s'agissant de l'extraction et de l'enrichissement de l'uranium, de la formation et de la recherche, de la construction d'un réacteur de recherche et de consultations relatives à la construction d'une centrale nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 avec la Fédération du Russie sur l'assistance technique pour la construction de la quatrième phase de l'installation d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse en Chine et la fourniture d'uranium enrichi russe à la Chine (BDN 82, p. 206).

- Accord de 2008 avec la Jordanie pour l'acquisition d'un assemblage sous-critique (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 avec l'Algérie, relatif à la formation, la recherche et les ressources humaines (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2009 avec le Kazakhstan visant à accroître la coopération dans le domaine de l'extraction de l'uranium et les projets de coopération à long terme en matière nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Protocole d'accord de 2010 avec la Belgique sur l'échange d'expertise en recherche nucléaire civile (BDN 86, p. 101).
- Accord-cadre de 2010 avec la Belgique portant sur la coopération en matière de fabrication de combustible MOX (BDN 86, p. 102).
- Accord de 2010 sur la coopération pratique avec l'Agence internationale de l'énergie atomique en matière de sécurité nucléaire (BDN 86, p. 102).

## **Colombie**

### **Accords**

- Accord de coopération de 1981 avec le Brésil sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 38, p. 57).

## **Congo (République démocratique du)**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Projet de 1975 portant création d'une Commission nationale de protection contre les rayonnements et projet de règlement relatif aux rayons X (BDN 15, p. 24).
- Loi de 2002 relative à la protection contre les dangers des rayonnements ionisants et à la protection physique des matières et des installations nucléaires (BDN 73, p. 88).

## Corée (République de)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi de 1958 relative à l'énergie atomique et textes d'application (BDN 6, p. 9 ; BDN 7, p. 8). Révisions de 1994, 1996 et 1999 (BDN 55, p. 30 ; BDN 59, p. 52 ; BDN 65, p. 42).

#### **Organisation et structures**

- Réorganisation en 1973 du Bureau de l'énergie atomique ainsi que de l'Institut de l'énergie atomique (BDN 11, p. 26).
- Présentation en 1989 des organismes établis en vertu de la Loi relative à l'énergie atomique (BDN 47, p. 48).
- Création de la Commission de sûreté et de sécurité nucléaires en 2011 (BDN 88, p. 85).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Décrets de 1969, 1970 et 1971 sur le régime d'autorisation et les mesures de sécurité applicables aux installations nucléaires (BDN 7, p. 9).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1971 sur l'autorisation d'installations nucléaires (traitement des matières fissiles) (BDN 18, p. 16).
- Loi de 2004 sur la protection physique et les situations d'urgence radiologique (BDN 76, p. 79).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 2009 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 83, p. 110).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1969 sur l'indemnisation des dommages nucléaires (BDN 7, p. 13). Modifications de 1975 et 2001 (BDN 18, p. 17 ; BDN 67, p. 33). Le texte de la Loi révisée est reproduit dans le **Supplément au BDN 68**.
- Modification de 2015 de l'article 3 du décret d'application de la loi sur la responsabilité civile nucléaire : augmentation du montant de la couverture financière exigée des exploitants de réacteurs nucléaires (BDN 95, p. 81).
- Modification de 2015 de l'article 2 du décret d'application de la loi relative aux accords d'indemnisation dans le domaine de la responsabilité civile nucléaire : l'État coréen va prendre en charge les risques de dommages environnementaux (BDN 95, p. 81).

**Décisions administratives**

- Réorganisation en 1973 du Bureau de l'énergie atomique ainsi que de l'Institut de l'énergie atomique (BDN 11, p. 26).

**Accords**

- Accord de 1981 avec la France sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 30, p. 37).
- Accord de coopération de 1986 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 38, p. 53).
- Arrangement de 1990 avec le Japon relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 46, p. 91).
- Accord de 1991 avec le Japon sur des échanges d'informations sur la sûreté des réacteurs (BDN 50, p. 85).
- Mémorandum de 1992 avec le Japon relatif à un échange d'informations sur l'information du public (BDN 50, p. 86).
- Accord de coopération de 1994 avec la République populaire de Chine en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 101).
- Accord de 1994 avec la Slovénie sur la coopération technologique et scientifique. Arrangement de 2000 relatif à l'échange d'informations et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 66, p. 68).
- Déclaration d'intention de 1995 avec la République tchèque en matière de coopération nucléaire (BDN 55, p. 57).
- Mémorandum d'Accord de 1996 avec les États-Unis relatif à une coopération en matière de laboratoire. Annexe IV de 2000 relative au projet commun sur la technologie de Cintichem (BDN 68, p. 86).
- Accord de coopération de 1996 avec la République du Viêt-Nam sur les recherches en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 88).
- Accord de coopération de 1996 avec l'Argentine sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 84).
- Accord de coopération de 2001 avec la République tchèque sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 68, p. 87).
- Protocole d'accord de 2003 avec la Roumanie relatif à la coopération en matière de projets sur l'énergie nucléaire (BDN 72, p. 76).
- Accord de 2008 de coopération avec la Jordanie dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Protocole d'accord de 2010 en vue de coopérer avec la Turquie à la construction d'une centrale nucléaire en Turquie (BDN 85, p. 159).

- Accord de 2010 sur la coopération civile nucléaire avec l'Argentine (BDN 86, p. 101).
- Protocole d'accord de 2010 sur la coopération avec la Turquie en matière d'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).
- Accord de 2010 sur l'échange d'informations techniques avec la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (NRC) (BDN 86, p. 102).

## **Corée (République populaire démocratique de)**

### **Accords**

- Accord-cadre de 1994 avec les États-Unis (BDN 54, p. 72). Le texte de l'accord est reproduit dans le **BDN 54, p. 81**. Arrangements de 1995 relatifs à sa mise en œuvre (BDN 56, p. 103).

## **Côte d'ivoire**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Organisation et structures**

- Création en 1988 d'un Comité interministériel relatif à la réglementation en matière de radioactivité et radioprotection (BDN 45, p. 50).

## **Croatie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 2003 relative à la sûreté nucléaire (BDN 73, p. 90). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 73**.

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1999 sur la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 65, p. 44). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 65**.

**Responsabilité civile**

- Loi de 1998 sur la responsabilité du fait des dommages nucléaires (BDN 63, p. 76). The text of the Act is reproduced in the **Supplement to NLB 63**.

**Accords**

- Accord de 1999 avec la Hongrie sur l'échange rapide d'informations dans le cas d'une situation d'urgence radiologique (BDN 65, p. 65).
- Accord de 1999 avec la Slovénie sur l'échange rapide d'informations dans le cas d'une situation d'urgence radiologique (BDN 65, p. 66).
- Accord de 2001 avec la Slovénie relatif à la propriété de la centrale nucléaire de Krško (BDN 69, p. 103).
- Accord de 2008 de coopération avec les États-Unis en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).

**Danemark****Travaux législatifs et réglementaires****Législation générale**

- Résolution de 1985 sur la planification de l'énergie (BDN 36, p. 13).

**Organisation et structures**

- Loi de 1976 sur la politique énergétique (BDN 17, p. 8). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 17, p. 36**.

**Régime des installations nucléaires**

- Loi de 1967 sur les brevets (BDN 3, p. 6 et 21).
- Loi de 1976 sur les mesures de sécurité et de protection de l'environnement relatives aux installations nucléaires (BDN 18, p. 18).
- Loi de 1976 relative à la fourniture d'électricité (BDN 25, p. 11).
- Circulaire de 1980 sur la mise en réserve de sites de centrales nucléaires (BDN 27, p. 7).

### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1963 sur les mesures de protection contre les accidents dans les installations nucléaires, modifié en 1974 (BDN 19, p. 40). Le texte du règlement, tel que modifié en 1974, est reproduit dans le **BDN 19, p. 40**.
- Analyse de 1972 des principaux textes sur la protection contre les rayonnements (BDN 9, p. 11).
- Décrets de 1972 relatifs à la protection des travailleurs contre les rayonnements (BDN 11, p. 9).
- Arrêté de 1975 relatif à la sécurité de l'utilisation des substances radioactives (BDN 17, p. 9).
- Arrêté de 1977 sur les équipements de radiodiagnostic médical (BDN 22, p. 7). Amendement de 1988 (BDN 45, p. 51).
- Arrêtés de 1977, 1978, 1981, 1984 et 1986 relatifs aux équipements à rayons X et de radiothérapie (BDN 25, p. 10 ; BDN 30, p. 10 ; BDN 37, p. 18 ; BDN 39, p. 16).
- Arrêté de 1985 relatif à l'utilisation de sources radioactives non-scellées dans les hôpitaux et laboratoires, etc. (BDN 39, p. 16).
- Arrêté de 1986 relatif aux limites de dose des rayonnements ionisants (BDN 39, p. 16). Abrogé par un Arrêté de 1997 (BDN 61, p. 80).
- Arrêté de 1990 relatif à la surveillance médicale des travaux sous rayonnements ionisants (BDN 45, p. 51).
- Arrêté de 1990 relatif aux détecteurs de fumée (BDN 47, p. 49).
- Arrêté de 1990 relatif au contrôle des doses des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants (BDN 47, p. 49).
- Arrêté de 1991 relatif à l'utilisation des accélérateurs d'électrons pour le traitement des patients (BDN 50, p. 65).
- Loi de 1992 relative aux plans d'intervention en cas d'urgence (BDN 55, p. 31).
- Arrêtés de 1995 du Service national de santé portant modification d'Arrêtés dans le domaine de l'utilisation médicale des rayonnements ionisants (BDN 57, p. 88).
- Arrêté de 1997 relatif aux limites de dose d'exposition aux rayonnements ionisants (BDN 61, p. 80).

### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Loi de 1967 sur les brevets (BDN 3, p. 6 et 21).
- Arrêté de 1972 relatif au contrôle de l'utilisation pacifique des matières nucléaires (BDN 10, p. 8).

- Règlement de 1978 relatif aux produits médicaux radioactifs (BDN 25, p. 11).
- Arrêté de 1981 relatif aux dérogations à l'application de la Loi de 1953 sur les substances radioactives (BDN 30, p. 10).

#### **Transport des matières radioactives**

- Circulaire de 1976 relative au transport des matières radioactives (BDN 25, p. 11). Abrogée par un Arrêté de 1989 (BDN 45, p. 52).

#### **Responsabilité civile**

- Projet de loi relatif aux installations nucléaires (BDN 2, p. 7 ; BDN 3, p. 5 ; BDN 4, p. 9 ; BDN 5, p. 10 ; BDN 6, p. 10). Le texte de ce projet de loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 6**.
- Loi de 1974 relative à la réparation des dommages nucléaires (BDN 14, p. 22). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 15, p. 36**. Amendement de 1988 (BDN 43, p. 77). Augmentation en 1994 du montant de responsabilité (BDN 54, p. 51).
- Ratification en 1974 de la Convention de Paris et de la Convention complémentaire de Bruxelles (BDN 14, p. 42).
- Ratification en 1974 de la Convention de Bruxelles relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires (BDN 14, p. 48).

#### **Accords**

- Accord de 1972 avec l'AIEA en vue d'éviter que des matières nucléaires ne soient détournées de leur utilisation pacifique (BDN 10, p. 28).
- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède (BDN 19, p. 39). Le texte de ces Directives est reproduit dans **BDN 19, p. 43**.
- Accord de 1977 avec la République fédérale d'Allemagne sur la construction d'installations nucléaires frontalières (BDN 22, p. 36).
- Accord de 1986 avec la Suède en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p. 37).
- Accord de 1987 avec la Finlande en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p. 37).
- Accords de 1987 avec la République fédérale d'Allemagne, la Pologne, le Royaume-Uni, l'URSS sur l'échange d'informations et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 41, p. 46). Le texte de l'accord avec la Pologne est reproduit dans **BDN 41, p. 51**.

- Accord de 1987 avec la République fédérale d'Allemagne sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 43, p. 104).
- Accord de 1993 avec la Lituanie sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 55, p. 58).

## Égypte

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi de 2010 sur les activités dans le domaine nucléaire et radiologique (BDN 85, p. 111).

#### *Régime des matières radioactives (y compris protection physique)*

- Décision de 2000 fixant la liste des nucléides dangereux émettant des rayonnements ionisants (BDN 69, p. 72).

#### *Gestion des déchets radioactifs*

- Règlement de sûreté de 1998 concernant les déchets radioactifs produits par les utilisateurs de matières radioactives (BDN 69, p. 72).

### Accords

- Accord de 1981 avec la France sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 30, p. 38).
- Accord de 1981 avec la République fédérale d'Allemagne sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 31, p. 30).
- Accord de 1984 avec la Suisse sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 35, p. 61).
- Accord de coopération de 1984 avec la Belgique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 46). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 37, p. 57**.
- Accord de coopération de 1988 avec l'Australie sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et les transferts de matières nucléaires (BDN 45, p. 88).
- Accord de 2008 de coopération avec la Fédération de Russie permettant à la Russie de participer à un appel d'offres pour construire la première centrale nucléaire égyptienne (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2009 sur la coopération avec la Russie en matière de prospection et d'extraction de l'uranium en Égypte (BDN 84, p. 207).

## Émirats arabes unis

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi fédérale de 2009 sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 144).

#### *Organisations et structures*

- Création de l'Autorité fédérale de réglementation nucléaire (FANR) en 2009 (BDN 90, p. 127).

#### *Régime des installations nucléaires*

- L'Autorité fédérale de réglementation nucléaire (FANR) a délivré à l'Agence émiratie de l'énergie nucléaire (ENEC) une autorisation pour construire deux tranches nucléaires à Baraka (BDN 90, p. 127).

#### *Responsabilité civile*

- Décret-loi fédéral n° 4 de 2012 relatif à la responsabilité civile pour dommages nucléaires (BDN 90, p. 127).
- Ratification de 2014 de la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (CRC) (BDN 94, p. 137).

### Accords

- Protocole d'accord de 2008 avec les États-Unis relatif à la coopération en matière des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Protocole d'accord de 2008 avec les Royaume-Uni sur la coopération en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2009 avec le Japon sur la coopération nucléaire civile (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec les États-Unis sur la coopération en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2010 sur la coopération nucléaire civile avec le Royaume-Uni (BDN 86, p. 101).

## Espagne

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi de 1964 sur l'énergie nucléaire. Modification de 1968 (BDN 2, p. 14).
- Décret royal de 1995 établissant un système d'indemnisation pour les investissements nucléaires (BDN 58, p. 90).

#### Organisation et structures

- Décret de 1968 sur l'organisation du ministère de l'Industrie (BDN 3, p. 6). Décret de 1979 relatif à la réorganisation du ministère de l'Industrie et de l'Énergie. Modification de 1980 (BDN 27, p. 8).
- Décret de 1968 établissant un système d'autorisation pour les industries qui produisent et utilisent l'énergie nucléaire (BDN 3, p. 6).
- Arrêté de 1969 portant création de la Commission technique consultative sur la contamination atmosphérique d'origine industrielle (BDN 3, p. 6).
- Décret de 1971 relatif à la création d'une Entreprise nationale de l'uranium (ENUSA) (BDN 9, p. 18). Arrêté de 1980 sur le transfert à ENUSA des fonctions de la Junta de Energia Nuclear relatives au cycle du combustible nucléaire (BDN 25, p. 12).
- Décret de 1974 relatif à la composition du Conseil de la Junta de Energia Nuclear (BDN 15, p. 11).
- Décret royal de 1979 portant sur la réorganisation des activités dans le domaine du cycle du combustible nucléaire (BDN 25, p. 12). Amendements de 1984, 1985, 1988 et 1999 (BDN 35, p. 13 ; BDN 36, p. 16 ; BDN 44, p. 42 ; BDN 67, p. 34).
- Loi de 1980 relative à la création d'un Conseil de la sécurité nucléaire (BDN 25, p. 13). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 25, p. 45**. Décret royal de 1982 relatif aux Statuts du Conseil de la sécurité nucléaire (BDN 30, p. 11). Modification des Statuts du Conseil en 1989 (BDN 44, p. 41) et 1995 (BDN 57, p. 89). Loi de 1999 redéfinissant les fonctions du Conseil de la sécurité nucléaire (BDN 66, p. 41). Réorganisation du Conseil en 2000 (BDN 69, p. 73).
- Décret de 1984 autorisant la création d'une entreprise nationale des déchets radioactifs (ENRESA) (BDN 34, p. 18). Arrêtés d'application de 1988 et 1989 (BDN 44, p. 41 ; BDN 45, p. 53). Décret royal de 1996 sur les fonctions attribuées à ENRESA (BDN 58, p. 91).
- Loi de 1986 sur la promotion et la coordination générale de la recherche scientifique et technique (Junta de Energia Nuclear) (BDN 37, p. 20).
- Loi de 1998 portant création d'une Commission nationale de l'énergie (BDN 63, p. 79).

- Transfert en 2000 des responsabilités dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 66, p. 41).
- Loi de 2007 créant le Conseil de sécurité nucléaire (BDN 81, p. 118).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Arrêté de 1971 écartant certaines installations du régime d'autorisation applicable (BDN 9, p. 18).
- Règlement de 1972 sur les installations nucléaires (BDN 3, p. 7 ; BDN 8, p. 7 ; BDN 10, p. 8). Abrogé et remplacé par le Règlement de 1999 sur les installations nucléaires et radioactives (BDN 66, p. 42). Modification de 2008 (BDN 81, p. 120).
- Décret royal de 1982 relatif à l'intervention de l'État en ce qui concerne la centrale nucléaire de Lemoniz (BDN 30, p. 12).
- Décret de 1985 sur la réorganisation du cycle du combustible. Modification de 1988 (BDN 44, p. 42). Arrêté d'application de 1989 (BDN 44, p. 43).

#### **Sécurité nucléaire**

- Décret royal de 2011 relatif à la protection physique des installations et matières nucléaires (BDN 88, p. 87).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Arrêté de 1971 portant Ordonnance générale sur la sécurité et l'hygiène du travail (BDN 8, p. 9).
- Décret royal de 1982 sur la protection contre les rayonnements (BDN 30, p. 11). Amendement de 1987 (BDN 41, p. 12). Abrogé et remplacé en 1992 (BDN 49, p. 59). Abrogé et remplacé par un Décret royal de 2001 approuvant le Règlement relatif à la protection sanitaire contre les rayonnements ionisants (BDN 68, p. 60).
- Arrêté de 1989 relatif à l'approbation du Plan d'urgence nucléaire par le Conseil des ministres (BDN 44, p. 42). Arrêté de 1993 sur les plans d'urgence nucléaire (BDN 52, p. 56).
- Décret royal de 1990 fixant les mesures fondamentales de radioprotection au cours d'examen et de traitements médicaux (BDN 47, p. 49).
- Décret royal de 1991 relatif aux appareils à rayons X à des fins médicales (BDN 49, p. 58).
- Arrêté de 1993 sur l'information du public en cas d'urgence radiologique (BDN 52, p. 57).
- Décret royal de 1995 fixant les critères de contrôle de qualité dans le domaine du radiodiagnostic (BDN 58, p. 91).
- Décret de 1997 relatif à la protection opérationnelle des travailleurs extérieurs (BDN 62, p. 66).

- Décret de 2006 relatif au contrôle des sources radioactives scellées de haute activité et des sources orphelines (BDN 78, p. 49).
- Règlement de 2009 sur l'installation et l'utilisation d'appareils à rayons X aux fins de diagnostic médical (BDN 84, p. 145).
- Décret royal n° 1400/2018 de 2018 portant approbation de la réglementation relative à la sûreté nucléaire dans les installations nucléaires (BDN 102, p. 96).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret royal de 1995 relatif à la protection physique des matières nucléaires (BDN 55, p. 32).
- Décret royal de 1999 relatif aux activités de la partie initiale du cycle du combustible nucléaire (BDN 67, p. 34).
- Arrêté de 2005 relatif aux activités de la partie initiale du cycle du combustible nucléaire (BDN 78, p. 49).
- Décret royal n° 1086 du 4 décembre 2015 portant modification du décret royal n° 1308 relatif à la protection physique des installations, des matières nucléaires et des sources radioactives (BDN 97, p. 89).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Décret royal de 1994 concernant les transferts de déchets radioactifs (BDN 55, p. 32).
- Décret de 2003 sur les activités de l'ENRESA et leur financement (BDN 73, p. 92).
- Décret-loi de 2005 relatif aux réformes urgentes visant à promouvoir la productivité et à améliorer les contrats dans le domaine public (BDN 78, p. 49).
- Loi de 2005 relative aux réformes visant à promouvoir la productivité (BDN 78, p. 50).
- Loi de 2009 de régissant les sociétés d'investissement cotées en bourse dans le marché immobilier (BDN 85, p. 111).
- Décret royal n° 102/2014 du 21 février sur la gestion responsable et sûre des déchets radioactifs et du combustible usé (BDN 93, p. 106).
- Arrêté ministériel IET/1946/2013 du 17 octobre sur la gestion des déchets produits par des activités utilisant des matières radioactives naturelles (BDN 93, p. 107).
- Arrêté ministériel IET/458 du 11 mars 2015 réglementant les dotations versées aux municipalités voisines d'installations nucléaires au titre du Fonds de financement des activités prévues par le plan général relatif aux déchets radioactifs (BDN 97, p. 90).

- Décret royal 750/2019 du 27 décembre modifiant le forfait qui finance le service rendu par Empresa Nacional de Residuos Radioactivos, S.A., S.M.E (Enresa) aux centrales nucléaires en exploitation (BDN 104, p. 15).
- Septième Plan général de 2020 concernant les déchets radioactifs (BDN 104, p. 16).

#### **Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1976 sur le transport de marchandises dangereuses par route (BDN 18, p. 20). Modification de 1997 (BDN 63, p. 80).
- Règlement de 1984 sur le transport aérien des marchandises dangereuses (BDN 35, p. 14).
- Règlement de 2009 sur les transferts transfrontaliers de déchets radioactifs et de combustible usé (BDN 84, p. 145).

#### **Protection de l'environnement**

- Décret-loi de 1986 relatif aux études d'impact sur l'environnement (BDN 39, p. 17).

#### **Responsabilité civile**

- Décret de 1967 portant approbation du Règlement sur la couverture du risque nucléaire. Amendements de 1968 (BDN 1, p. 9 ; BDN 2, p. 15).
- Adhésion en 1974 à la Convention de Bruxelles relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires (BDN 14, p. 48).
- Augmentation en 1986 et 1994 du montant de la responsabilité de l'exploitant nucléaire (BDN 38, p. 17 ; BDN 55, p. 33).
- Règlement de 1997 relatif à la centrale nucléaire d'Almaraz (BDN 63, p. 80).
- Amendement 2007 à la loi sur l'énergie nucléaire (BDN 80, p. 77).
- Loi 12/2011 sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires ou les dommages causés par des matières radioactives (BDN 88, p. 86)

#### **Jurisprudence**

- Arrêt de 1973 de la Cour Suprême sur la validité d'une décision administrative autorisant la construction d'une centrale nucléaire (BDN 12, p. 16).

#### **Accords**

- Accord de coopération de 1971 avec le Portugal dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (BDN 8, p. 37). Réunion de coopération de 1977 (BDN 20, p. 34).

- Accord de 1973 avec le Venezuela sur la coopération technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Accord complémentaire de 1979 (BDN 25, p. 42).
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 23, p. 55).
- Accords de coopération de 1980 avec le Portugal en matière de sûreté nucléaire (BDN 25, p. 39).
- Protocole de 1982 avec le Portugal relatif à la fourniture et au transfert de technologie sur l'extraction de l'uranium (BDN 30, p. 39).
- Accord de coopération technique de 1986 avec la France en matière de gestion des déchets radioactifs (BDN 38, p. 59).

## Estonie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Plan national de développement de 2009 (BDN 84, p. 146).

#### **Organisation et structures**

- Nouveau département en 2009 de sûreté contre les rayonnements (BDN 84, p. 146).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 1999 relative à l'exportation, l'importation et le transit de marchandises stratégiques (BDN 65, p. 47).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1997 sur les rayonnements ionisants (BDN 60, p. 89). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 61**. Abrogée et remplacée par la Loi sur les rayonnements ionisants de 2004 et ses règlements d'application (BDN 74, p. 43).
- Décret de 1999 établissant un Registre national des doses des travailleurs sous rayonnements et la procédure de certification des travailleurs sous rayonnements et de délivrance des certificats (BDN 65, p. 46).
- Amendement de 2009 à la loi sur la protection contre les rayonnements (BDN 84, p. 146).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Décret de 1998 établissant la procédure de gestion, d'enregistrement et de transfert des déchets radioactifs (BDN 65, p. 47).

**Transport des matières radioactives**

- Décret de 1998 sur la sécurité du transport des matières radioactives (BDN 64, p. 54).

**Accords**

- Accord de 1999 avec la Finlande relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique et à l'échange d'informations et d'expériences dans le domaine de la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 67, p. 64).
- Accord de coopération de 2003 avec la Lettonie dans le domaine de la sûreté radiologique (BDN 72, p. 73).

## États-Unis

**Travaux législatifs et réglementaires****Législation générale**

- Loi sur l'énergie atomique de 1954. Amendements de 1970 et 1974 (BDN 7, p. 14 ; BDN 14, p. 23).
- Amendements de 1972 et 1973 à la réglementation de la Commission à l'énergie atomique (AEC) relative aux activités non soumises à un contrôle, entreprises par des personnes et des sociétés américaines dans des programmes dans le domaine de l'énergie atomique à l'étranger (BDN 10, p. 9 ; BDN 12, p. 7).
- Loi de 1978 sur la non-prolifération nucléaire (BDN 21, p. 10).
- Déclaration de 1981 du Président Reagan sur l'énergie nucléaire (BDN 28, p. 13).
- Projet de réglementation de 1984 du DOE en vue d'interdire la diffusion non autorisée de certains types d'informations (BDN 34, p. 19).
- Révision de 1990 des règles de la NRC sur la communication d'informations sur les situations créatrices de risques (BDN 46, p. 62).
- Loi de 1992 sur la politique énergétique (BDN 51, p. 67).
- Ajustement de 1996 des pénalités civiles imposées par la CRN (BDN 58, p. 92).

- Déclaration de principe de la NRC de 1998 sur la conduite des procédures juridictionnelles (BDN 62, p. 67).
- Loi de 2005 sur la politique énergétique (BDN 76, p. 80).
- NRC approuve une règle définitive de 2016 portant modification de la réglementation relative aux autorisations, inspections et redevances annuelles afin d'appliquer aux petits réacteurs modulaires à eau légère une structure tarifaire progressive (BDN 98, p. 80).
- Déclaration de 2017 de politique générale de la Commission fixant les principes à suivre pour promouvoir des interactions efficaces entre les administrations fédérales et les administrations indiennes et des tribus d'Alaska et encourager et faciliter la participation tribale dans les domaines relevant de la compétence de la NRC (BDN 99, p. 90).
- NRC publie des lignes directrices sur le second renouvellement d'autorisation d'exploitation de réacteurs de puissance en 2017 (BDN 100, p. 98).
- NRC publie l'exposé des motifs de sa réglementation sur le démantèlement en 2017 (BDN 100, p. 98).
- Confirmation et prestation de serment de commissaires de la NRC de 2018 (BDN 101, p. 90).
- NRC publie un guide sur l'élaboration de critères de conception principaux pour les réacteurs ne fonctionnant pas à l'eau légère en 2018 (BDN 101, p. 91).
- Loi de 2017 sur les capacités d'innovation dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 102, p. 99).
- Loi de 2019 sur l'innovation et la modernisation dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 102, p. 98).
- Proposition de règlement de 2019 sur la préparation aux urgences pour les petits réacteurs modulaires et d'autres nouvelles technologies (BDN 104, p. 18).

### **Organisation et structures**

- Loi de 1974 sur la réorganisation de la Commission à l'énergie atomique (BDN 13, p. 6 ; BDN 14, p. 23).
- Disparition en 1977 du Comité mixte de l'énergie atomique du Congrès (BDN 19, p. 5 ; BDN 20, p. 7).
- Loi de 1977 portant création du Département de l'Énergie (DOE) (BDN 20, p. 8).
- Arrêté de 1980 instituant un Conseil de planification de la gestion des déchets radioactifs (BDN 25, p. 15).
- Arrêté de 1980 instituant un Comité sur les manquements à la sûreté nucléaire (BDN 25, p. 16).
- Commission présidentielle de 1988 sur les accidents nucléaires catastrophiques (BDN 43, p. 78).

- Plan de privatisation de 1996 pour la Compagnie américaine d'enrichissement (USEC) (BDN 59, p. 52).
- Loi d'autorisation de la défense nationale pour l'année fiscale 2000 établissant l'Administration de la sécurité nucléaire nationale (BDN 66, p. 42).
- Création en 2003 de l'Office of Legacy Management (BDN 73, p. 93).

#### **Processus d'autorisation et cadre réglementaire**

- Modifications du système d'autorisation des installations nucléaires (BDN 4, p. 10 ; BDN 6, p. 13 ; BDN 9, p. 19 ; BDN 13, p. 8 ; BDN 16, p. 11 ; BDN 21, p. 15 ; BDN 31, p. 10 ; BDN 34, p. 20 ; BDN 36, p. 13 ; BDN 44, p. 44). Proposition de réforme du système de 1992 (BDN 49, p. 60).
- Législation de 1972 relative aux autorisations temporaires d'exploitation (BDN 10, p. 9). Projet de loi de 1981 relatif à la délivrance d'autorisation d'exploitation provisoire (BDN 28, p. 14).
- Règles révisées de la NRC de 1985 relatives à la mise en conformité des réacteurs de puissance (BDN 36, p. 14). Modification de 1988 (BDN 42, p. 10).
- Autorisation de 1990 des installations d'enrichissement (BDN 47, p. 50 ; BDN 48, p. 45).
- Renouvellement en 1991 des autorisations d'exploitation (BDN 49, p. 59).
- Règlement de 1992 sur les autorisations combinées de construction et d'exploitation (BDN 51, p. 73).
- Règle finale de 2006 modifiant la réglementation applicable à la délivrance d'autorisations pour les centrales nucléaires (BDN 80, p. 80).
- Modification de 2007 du règlement applicable aux autorisations limitées de travail pour les nouvelles centrales nucléaires (BDN 81, p. 120).
- Règles finales de 2011 homologuant les modifications apportées aux conceptions standard des réacteurs AP1000 (le décembre 2011) et ABWR (BDN 89, p. 133).
- Délivrance d'autorisations combinées de 2012 pour les tranches 3 et 4 de la centrale de Vogtle appartenant à la Southern Nuclear Operating Company (SNC), (BDN 89, p. 133).
- Délivrance d'autorisations combinées de 2012 pour les tranches 2 et 3 de la centrale de Summer appartenant à la South Carolina Electric & Gas Company (SCE&G) (BDN 89, p. 134).
- Règlement définitif direct de 2014 modifiant la définition d' « installation d'utilisation » au sein du titre 10 du CFR, section 50.2 (BDN 94, p. 139).
- NRC autorise en 2014 la délivrance d'une autorisation combinée de construction et d'exploitation d'un nouveau réacteur à la centrale nucléaire de Fermi, dans le comté de Monroe (Michigan) (BDN 96, p. 88).

- NRC adopte en 2016 un règlement de procédure concernant les demandes d'examen relatives aux critères d'inspection, d'essai, d'analyse et de réception (ITAAC) dans le cadre des demandes d'autorisation combinées (BDN 97, p. 91).
- Autorisation préalable d'implantation concernant les petits réacteurs modulaires (SMR) en 2019 (BDN 104, p. 18).
- Second renouvellement d'autorisation de réacteurs de puissance en exploitation en 2020 (BDN 104, p. 19).

### **Régime des installations nucléaires**

- Réglementation de 1969 relative aux détenteurs d'une autorisation de l'AEC qui exercent certaines activités de caractère industriel (BDN 3, p. 7).
- Modification en 1973 de la réglementation de l'AEC visant les essais requis en ce qui concerne le confinement des réacteurs de puissance refroidis à l'eau (BDN 11, p. 11).
- Loi de 1980 relative à la recherche, au développement et aux expérimentations en matière de sûreté nucléaire (BDN 27, p. 8).
- Déclaration de la NRC de 1983 sur les objectifs de sûreté pour l'exploitation des centrales nucléaires (BDN 31, p. 8).
- Déclarations de la NRC de 1985 concernant la politique du personnel des centrales nucléaires (BDN 35, p. 14).
- Déclaration de la NRC de 1985 sur les accidents sévères de réacteurs (BDN 36, p. 15).
- Modification de 1987 des règles de pratiques de la NRC relatives à la divulgation des informations par les détenteurs d'autorisation (BDN 41, p. 13).
- Déclaration de 1989 de la politique de la NRC relative à la conduite des opérations des centrales nucléaires (BDN 43, p. 82).
- Politique de coopération de 1992 de la NRC avec les États en matière d'inspections (BDN 49, p. 61).
- Règlements de 1992 sur le financement du déclassement prématuré des réacteurs (BDN 50, p. 66 ; BDN 51, p. 73).
- Règlement de 1992 sur la prise en charge de sous-produits ou de matières spéciales (BDN 51, p. 73).
- Modification de 1993 de la Réglementation relative à la formation, l'entretien, les inspections, la gestion du combustible irradié dans les centrales nucléaires (BDN 53, p. 91).
- Règlement de 1993 relatif à l'auto-garantie pour le déclassement (BDN 53, p. 92).
- Modification de 1996 de la Réglementation relative au déclassement des centrales nucléaires (BDN 58, p. 92).

- Stratégie de 2008 de délivrance d'autorisation pour les centrales nucléaires de nouvelle génération (BDN 82, p. 128).
- NuScale Power, LLC dépose devant la NRC une demande de certification de conception pour un petit réacteur modulaire (SMR) en 2017 (BDN 99, p. 91).
- NRC délivre des autorisations pour trois installations en 2017 (BDN 99, p. 91).
- 75<sup>e</sup> anniversaire du premier réacteur atomique du monde en 2017 (BDN 100, p. 97).
- Holtec International, Inc. dépose une demande d'autorisation à la NRC pour une installation d'entreposage en 2017 (BDN 100, p. 97).
- Délivrance de l'autorisation de construction à Northwest Medical Isotopes, LLC en 2018 (BDN 101, p. 91).

### **Sécurité nucléaire**

- Modification de 1988 de la réglementation de la NRC relative à l'aptitude physique du personnel affecté à la sécurité (BDN 41, p. 13).
- Modifications de 1988 et 1989 de la réglementation de la NRC relative aux centrales nucléaires (BDN 43, p. 78). Modifications de 1991 relatives aux autorisations d'accès aux centrales nucléaires (BDN 48, p. 45).
- Règle finale de 2007 relative à la menace de référence (BDN 80, p. 81).
- Exigences de sécurité de 2009 pour les réacteurs de puissance (BDN 83, p. 111).
- Amendement de 2009 aux règles de la NRC relatives à l'évaluation de la chute d'un avion de ligne sur une installation (BDN 83, p. 113).
- Règlement final de 2009 criminalisant l'introduction non autorisée d'armes dangereuses (BDN 84, p. 147).

### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Projet de modification de 1982 de la réglementation des activités dites « unclassified » se rapportant aux programmes étrangers en matière d'énergie atomique (BDN 30, p. 14).
- Modification de 1984 des procédures imposées en vertu de la Loi de 1978 sur la non-prolifération nucléaire (BDN 33, p. 10 ; BDN 34, p. 20).
- Réglementation de la NRC sur l'exportation et l'importation des matières et équipements nucléaires. Amendements de 1985, 1986 et 1993 (BDN 31, p. 11 ; BDN 33, p. 10 ; BDN 35, p. 15 ; BDN 38, p. 18 ; BDN 41, p. 14 ; BDN 53, p. 94). Nouvelles normes de la NRC de 1995 (BDN 56, p. 79). Modifications de 2000 (BDN 67, p. 36).
- Règle de 1987 portant interdiction d'importer des minerais et de l'oxyde d'uranium provenant d'Afrique du Sud (BDN 39, p. 19 ; BDN 40, p. 13).
- Mise en œuvre en 1988 de l'Accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis (BDN 43, p. 87).

- Interdiction de 1990 d'exporter des équipements ou technologies vers la République populaire de Chine (BDN 45, p. 60).
- Réglementation de 1990 sur les exportations de composants destinés à des installations de diffusion gazeuse (BDN 46, p. 65).
- Révision en 1991 de la liste de contrôle d'exportation des produits (liste nucléaire) (BDN 48, p. 46).
- Changements réglementaires de 2008 pour mettre en application le Protocole additionnel à l'Accord USA/AIEA relatif aux garanties (BDN 83, p. 114).
- Règle de 2009 amendant les Règlements sur la protection des informations relatives aux garanties (BDN 83, p. 115).
- Loi globale de 2010 sur les sanctions, la responsabilisation et le désinvestissement à l'égard de l'Iran (BDN 86, p. 84).
- Règlement final de 2010 sur l'exportation et l'importation d'équipements et matières nucléaires (BDN 86, p. 85).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Révision de 1969 des normes de fonctionnement relatives aux appareils de télévision (BDN 5, p. 10).
- Normes de 1972 applicables aux équipements de diagnostic utilisant les rayons X (BDN 10, p. 9).
- Normes de 1977 relatives à la protection contre les rayonnements dans l'environnement applicables aux opérations de production d'énergie nucléaire (BDN 20, p. 9).
- Modifications de 1987 de la réglementation de la NRC portant sur des plans d'urgence, l'augmentation de l'assurance aux biens sur le site et les déclarations d'événements illicites (BDN 40, p. 12).
- Recommandations fédérales de 1987 sur la radioprotection des travailleurs (BDN 39, p. 18).
- Préparation en 1989 du Plan d'urgence pour les installations du cycle du combustible (BDN 44, p. 43).
- Critères et procédures de la NRC de 1989 relatifs à l'accès à certaines installations d'évacuation de déchets faiblement radioactifs en cas d'urgence (BDN 43, p. 85).
- Modification de 1990 de la réglementation sur la sûreté des équipements de radiographie industrielle (BDN 45, p. 54). Autorisations de 1991 relatives aux équipements (BDN 48, p. 43).
- Normes de la NRC sur la radioprotection de 1991 (BDN 37, p. 21 ; BDN 48, p. 43).

- Modification de 1991 de la réglementation sur la notification des incidents (BDN 48, p. 43).
- Avis de 1991 sur le Système de données sur les situations d'urgence (BDN 48, p. 45).
- Régime de 1993 de la NRC en matière d'autorisation et dispositions de sûreté des rayonnements pour les irradiateurs (BDN 51, p. 72).
- Modification de 1993 de la réglementation relative aux plans d'urgence (BDN 53, p. 91).
- Normes de 2001 de l'Agence pour la protection de l'environnement relatives à la protection de la santé publique et de l'environnement contre les rayonnements pour Yucca Mountain, Nevada (BDN 68, p. 60).
- Réponse aux récents événements survenus au Japon en 2011 (BDN 87, p. 110).
- Mise à jour de la réponse de la NRC de 2011 aux événements sur le site nucléaire de Fukushima Daiichi (BDN 88, p. 88).
- Règle finale de 2011 concernant le durcissement de la réglementation sur la préparation aux situations d'urgence (BDN 89, p. 132).
- Nouvelles mesures de 2011 prises par la NRC à la suite de l'accident de la centrale nucléaire TEPCO de Fukushima Daiichi (BDN 89, p. 134).
- Préavis de projet de réglementation de 2012 relatif à la perte des alimentations électriques d'une centrale (BDN 90, p. 129) et relatif aux moyens d'intervention sur site en cas d'urgence (BDN 90, p. 129).
- Actualisation de la réponse de la NRC de 2013 aux événements survenus sur le site nucléaire de Fukushima Daiichi à l'égard des systèmes d'éventage après filtration et de la prise en considération des conséquences économiques (BDN 91, p. 137).
- La NRC publie un projet de guide concernant le développement des principaux critères de conception pour les réacteurs nucléaires refroidis autrement qu'à l'eau légère en 2017 (BDN 99, p. 92).
- La NRC publie une règle définitive concernant les événements hors dimensionnement (BDN 103, p. 62).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Amendements de 1967 et 1968 à la réglementation de l'AEC relative à la détention des matières fissiles spéciales (BDN 1, p. 13 ; BDN 2, p. 17).
- Modification de 1973 de la réglementation de l'AEC relative à la protection physique des matières nucléaires spéciales (BDN 11, p. 11).
- Amendements de 1975 de la réglementation de la NRC relative à la détention et à l'utilisation d'uranium 233, 235 enrichi et de plutonium (BDN 16, p. 12).
- Loi de 1978 sur le contrôle des rayonnements émanant des résidus de traitement de l'uranium (BDN 23, p. 18).

- Loi de 1982 sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 30, p. 12).
- Modification de 1982 de la réglementation relative à la protection physique des matières nucléaires spéciales en cours de transit (BDN 30, p. 13).
- Déclaration de la NRC de 1982 relative à l'utilisation de l'uranium fortement enrichi dans des réacteurs de recherche (BDN 30, p. 13).
- Règlement de 1986 relatif à la limitation apportée à l'utilisation de combustible à base d'uranium hautement enrichi (BDN 37, p. 2).
- Projet de Règlement de la NRC de 1990 relatif aux conditions d'utilisation des installations d'irradiation (BDN 47, p. 52).
- Projets de Règlement de la NRC de 1990 et 1991 sur le contrôle des matières nucléaires dans certaines installations d'enrichissement (BDN 47, p. 52 ; BDN 49, p. 61).
- Règlement de 1992 sur l'uranium enrichi (BDN 50, p. 67).
- Modification en 1992 de la réglementation sur les conditions de protection physique (BDN 50, p. 67).
- Règlement de 1993 relatif aux informations à fournir sur l'état des installations qui détiennent des matières fissiles spéciales, etc., au stade de leur déclassement (BDN 53, p. 94).
- Amendement de 2000 de la Réglementation de la NRC régissant le régime d'autorisation des matières nucléaires spéciales (BDN 67, p. 36).
- Amendements de 2001 de la Réglementation de la NRC régissant les conditions relatives à certains dispositifs industriels contenant des produits radioactifs faisant l'objet d'une autorisation générale (BDN 67, p. 37).
- Loi de 2004 d'autorisation de la défense nationale pour l'année fiscale 2005 (BDN 74, p. 44).
- Version finale de la réglementation sur la protection physique des produits radioactifs (BDN 91, p. 136).
- Wyoming devient un État agréé en 2018 (BDN 101, p. 92).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 1980 relative à la politique en matière de déchets faiblement radioactifs (BDN 27, p. 10). Note de 1985 sur l'évacuation des déchets conformément à la Loi de 1980 sur la politique en matière de déchets faiblement radioactifs (BDN 35, p. 17). Amendement de 1985 (BDN 37, p.22).
- Loi de 1980 relative au Projet expérimental de West Valley (BDN 27, p. 11).
- Réglementation de 1981 relative à l'évacuation des déchets fortement radioactifs dans des dépôts géologiques (BDN 29, p. 10).

- Loi de 1982 sur la politique en matière de déchets nucléaires (BDN 26, p. 16 ; BDN 28, p. 15 ; BDN 30, p. 14 ; BDN 31, p. 12). Note de 1985 sur l'évacuation des déchets fortement radioactifs (BDN 35, p. 16). Modifications de 1987 (BDN 41, p. 14). Projet de modification (BDN 59, p. 53 ; BDN 60, p. 25 ; BDN 63, p. 80).
- Critères techniques de la NRC de 1983 relatifs à l'évacuation géologique des déchets fortement radioactifs (BDN 32, p. 9).
- Normes de 1986 relatives aux émissions de radon 222 à partir des déchets du traitement de l'uranium (BDN 37, p. 23 ; BDN 38, p. 18).
- Proposition de 1986 sur les conditions d'autorisation pour le stockage indépendant du combustible irradié et de déchets fortement radioactifs (BDN 38, p. 19).
- Proposition de la NRC de 1987 d'une nouvelle définition des déchets fortement radioactifs (BDN 39, p. 20).
- Amendement de 1987 de la réglementation de la NRC relative à l'élimination des résidus du traitement de l'uranium (BDN 41, p. 14).
- Conditions fixées par la NRC en 1988 pour l'autorisation du stockage autonome de combustibles irradiés ou de déchets fortement radioactifs (BDN 43, p. 84).
- Autorisation de 1989 des dépôts géologiques pour l'évacuation de déchets fortement radioactifs (BDN 44, p. 46).
- Amendement de 1990 de la réglementation de la NRC sur la protection de l'environnement : stockage temporaire de combustible irradié (BDN 46, p. 63).
- Amendement de 1990 des règlements concernant la conservation du combustible irradié dans des conteneurs de stockage à sec (BDN 46, p. 63).
- Autorisation de 1990 des sites d'évacuation des résidus du traitement de l'uranium et du thorium (BDN 47, p. 51).
- Règlement de 1992 sur l'élimination des déchets contaminés huileux par incinération (BDN 51, p. 73).
- Normes de 2001 de l'Agence pour la protection de l'environnement relatives à la protection de la santé publique et de l'environnement contre les rayonnements pour Yucca Mountain, Nevada (BDN 68, p. 60).
- Critères d'autorisation de la NRC de 2001 « Évacuation des déchets fortement radioactifs dans le dépôt géologique qu'il est proposé d'établir à Yucca Mountain, Nevada » (BDN 69, p. 74).
- Directives du DOE de 2001 relatives à l'agrégation du site de Yucca Mountain (BDN 69, p. 75).
- Santé publique et normes environnementales de 2008 de protection contre les rayonnements pour le site de Yucca Mountain, Nevada (BDN 82, p. 129).

- Dose standard après 10 000 ans pour le stockage de déchets hautement radioactifs à Yucca Mountain de 2009 (BDN 83, p. 113).
- Règlement définitif de 2010 sur l'entreposage indépendant du combustible nucléaire usé (BDN 86, p. 84).
- Situation du Programme de 2010 de dépôt pour les déchets hautement radioactifs (BDN 86, p. 84).
- Mise à jour de 2010 de la décision et de la réglementation relatives aux garanties concernant les déchets (BDN 87, p. 109).
- Présentation au Secrétaire à l'énergie du Projet de rapport de la Commission d'experts sur l'avenir du nucléaire (BDN 88, p. 90).
- Remise du rapport final de la Blue Ribbon Commission au ministre de l'Énergie (BDN 89, p. 131 ; BDN 91, p. 131).
- NRC a déposé un mémoire dans le cadre du recours engagé contre elle par plusieurs parties des États de Caroline du Sud et de Washington en raison de son inaction présumée et des retards de la procédure d'autorisation du stockage de Yucca Mountain en 2012. La Cour d'appel a entendu les parties en leurs déclarations en 2012 (BDN 89, p. 131).
- Le 26 janvier 2012, la commission chargée de mener un examen complet des politiques de gestion de l'aval du cycle du combustible (*Blue Ribbon Commission on America's Nuclear Future* – BRC) a remis son rapport final au ministre de l'Énergie (BDN 89, p. 131), (BDN 91, pp. 134).
- Publication de la « Stratégie pour la gestion et le stockage du combustible nucléaire usé et des déchets radioactifs de haute activité » (BDN 91, p. 131).
- Publication de 2015, par la Nuclear Regulatory Commission, d'une proposition de règle qui modifierait la réglementation régissant actuellement les installations à visée commerciale de stockage en subsurface des déchets radioactifs de faible activité (BDN 95, p. 81).
- NRC tient ses dernières réunions publiques relatives à l'étude d'impact sur l'environnement complémentaire visant le site de Yucca Mountain en 2015 (BDN 96, p. 89).
- Holtec International, Inc. dépose une demande concernant une installation d'entreposage auprès de la NRC en 2018 (BDN 101, p. 91).
- Demandes d'autorisation de construction d'installations d'entreposage actuellement à l'étude à la NRC en 2019 (BDN 102, p. 100).
- La NRC publie une base réglementaire pour le stockage de déchets radioactifs « supérieurs à la catégorie C » en 2019 (BDN 103, p. 62).

### **Transport des matières radioactives**

- Loi fédérale de 1975 interdisant l'expédition de plutonium par voie aérienne (BDN 16, p. 12).

- Révision de 1983 de la réglementation de la NRC sur le transport des matières radioactives (BDN 32, p. 10).
- Loi de 1990 relative à la sécurité du transport des matières dangereuses (BDN 47, p. 52).

#### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1969 sur la politique nationale de protection du milieu environnant (BDN 5, p. 11 ; BDN 6, p. 11).
- Projets de loi de 1969 relatifs aux choix du site des centrales nucléaires et sur la protection du milieu environnant (BDN 4, p. 9).
- Note de 1972 relative à l'impact sur l'environnement des centrales nucléaires (BDN 9, p. 12).
- Projet de déclaration de 1975 sur l'environnement, relative aux activités d'exportation des États-Unis en matière d'énergie nucléaire (BDN 16, p. 15).
- Loi de 1977 portant modification de la Loi sur la pollution de l'air pour couvrir les effluents radioactifs (BDN 20, p. 9).
- Proposition de règlement de 1991 sur l'examen du milieu environnant dans le cadre des autorisations (BDN 50, p. 66).
- Loi de 1978 sur le contrôle des rayonnements émanant des résidus de traitement de l'uranium (BDN 23, p. 18).
- Loi de 2000 relative à la coopération transfrontière et à la sûreté environnementale en Europe du Nord (BDN 66, p. 43).
- Consultation du public en 2013 sur la proposition de règle sur la confiance dans les solutions en matière de déchets (*Waste Confidence Rule*) et le projet d'étude générique d'impact sur l'environnement (*Generic Environmental Impact Statement – GEIS*) (BDN 92, p. 120).
- Publication en 2013 de la règle finale mettant à jour la partie 51 et de la mise à jour de la version finale de l'étude générique d'impact sur l'environnement effectuée dans le cadre d'un renouvellement d'autorisation (BDN 92, p. 121).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Règlement de 1986 sur l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 38, p. 20).

#### **Responsabilité civile**

- Loi Price-Anderson de 1954 (BDN 15, p. 54). Modifications successives (BDN 14, p. 26 ; BDN 16, p. 13 ; BDN 17, p. 11 ; BDN 18, p. 21 ; BDN 19, p. 7 ; BDN 42, p. 11). Le texte de la loi telle que modifiée en 1975 est reproduit dans le **Supplément au BDN 17**. Le texte de la loi telle que modifiée en 1988 est reproduit dans le **Supplément au BDN 42**. Rapports de la NRC et du DOE de 1983 au Congrès relatifs aux dispositions Price-Anderson de la Loi sur l'énergie atomique (BDN 33, p. 11). Recommandations de 1999 relatives à

l'amendement de la Loi Price-Anderson (BDN 63, p. 82). Renouvellement de 2004 (BDN 74, p. 47).

- Projet de loi de 1968 concernant la couverture financière pour le transport en haute mer des matières radioactives (BDN 2, p. 16).
- Réglementation de 1968 de l'AEC établissant les critères destinés à définir les accidents nucléaires exceptionnels (BDN 2, p. 17).
- Augmentation en 1977 des couvertures d'assurance nucléaire responsabilité civile et dommages aux biens (BDN 19, p. 7).
- Déclaration de la NRC de 1980 affirmant que l'accident de Three Mile Island ne constitue pas « un accident nucléaire exceptionnel » (BDN 25, p. 17).
- Obligation de 1988 de garantie financière et conventions d'indemnisation (BDN 43, p. 85).
- Amendement de 1988 de la réglementation de la NRC suite à la révision de la Loi Price-Anderson (BDN 43, p. 86).
- Modification de 1989 de la réglementation relative aux garanties financières (BDN 44, p. 47).
- Régime de 1990 applicable aux grands réacteurs de puissance (BDN 45, p. 54).
- Rapport de 1990 au Congrès de la Commission présidentielle sur les accidents catastrophiques nucléaires (BDN 46, p. 64).
- Loi de 1990 relative à la réparation des radioexpositions (BDN 47, p. 53). Modification de 2000 (BDN 67, p. 35).
- Augmentation de 1993 de la limite de responsabilité (BDN 52, p. 58).
- Loi de 2000 relative au programme de réparation des maladies professionnelles des employés dans le secteur de l'énergie nucléaire (BDN 66, p. 44).
- Amendements de 2005 à la Loi Price-Anderson (BDN 76, p.83).
- Mise en œuvre de 2007 de la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (BDN 81, p. 121).
- Ajustement de 2008 de l'inflation sur la Loi Price-Anderson (BDN 82, p. 131).
- Rajustement de 2013 des montants du règlement sur la garantie financière de la loi Price-Anderson en fonction de l'inflations (BDN 92, p. 122).

## Jurisprudence

- Opposition en 1969 à la délivrance d'une autorisation de construction de réacteurs dans le Maryland (BDN 4, p. 21).

- Arrêt de 1969 de la Cour d'appel du District de Columbia relatif à la délivrance de l'autorisation de construction d'un réacteur (BDN 5, p. 19).
- Arrêt de 1971 de la Cour d'appel du District de Columbia relatif au régime d'autorisation des installations nucléaires et de la protection de l'environnement (BDN 8, p. 29).
- Décision de 1973 de la Cour d'appel du District de Columbia au sujet du système de refroidissement de secours des réacteurs nucléaires (BDN 12, p. 17).
- Jugement de 1977 de la Cour d'appel des États-Unis relatif au transport par air de plutonium et d'uranium fortement enrichi (BDN 19, p. 25).
- Décision de 1977 du Tribunal fédéral de première instance pour le district ouest de la Caroline du Nord sur l'anti constitutionnalité de l'article 170(e) de la Loi Price-Anderson (BDN 19, p. 20). Confirmation en 1978 par la Cour Suprême des États-Unis de la constitutionnalité de la loi (BDN 22, p. 28).
- Décision de 1978 de la Cour Suprême des États-Unis relative aux affaires des centrales nucléaires de Vermont-Yankee et de Midland (BDN 21, p. 39).
- Demande en réparation aux biens déposée en 1980 par les propriétaires de la centrale de Three Mile Island contre la NRC (BDN 27, p. 21). Décision de 1981 de la NRC (BDN 28, p. 30). Action engagée en 1981 par les propriétaires de Three Mile Island contre la NRC devant la Cour d'appel fédérale de district (BDN 29, p. 32). Nouveaux développements (BDN 31, p. 23).
- Une Cour d'appel révoque en 1981 les décisions de Tribunaux de première instance et confirme la constitutionnalité du moratoire de l'État de Californie relatif à la construction de nouvelles centrales nucléaires (BDN 28, p. 30).
- Deux tribunaux fédéraux concluent en 1981 que des lois des États relatives à la gestion des déchets sont contraires à la constitution des États-Unis (BDN 28, p. 31).
- Confirmation de 1982 en Cour d'appel des conditions d'autorisation fixées par la NRC pour le traitement de l'uranium (BDN 29, p. 32).
- La Cour d'appel confirme en 1982 la validité des réglementations de la NRC sur la protection contre l'incendie (BDN 29, p. 33).
- Décision de la NRC de 1982 sur le Projet de réacteur surgénérateur de Clinch River (BDN 30, p. 28). Recours en 1983 (BDN 31, p. 24). Terminaison du Projet en 1985 (BDN 35, p. 42).
- Opinion de 1983 de la Cour Suprême relative aux atteintes à la santé mentale qui ne relèvent pas de la NEPA (BDN 32, p. 20).
- La Cour suprême confirme en 1983 le moratoire de l'État de Californie sur la construction de nouvelles centrales nucléaires commerciales (BDN 32, p. 21).
- Confirmation en 1983 par une Cour d'appel de la réglementation relative au transport routier des matières radioactives (BDN 32, p. 21). Confirmation en 1984 du jugement par la Cour suprême (BDN 33, p. 24).

- La Cour d'appel des États-Unis casse en 1983 la décision d'un Tribunal prononçant un jugement sommaire sur la base de la règle de prééminence fédérale (BDN 34, p. 31).
- Confirmation en 1984 par la Cour suprême d'une décision déclarant inconstitutionnelle la législation de l'État de l'Illinois sur les combustibles irradiés (BDN 33, p. 24).
- Arrêt de 1984 de la Cour suprême établissant que la Loi sur l'énergie atomique ne l'emporte pas sur le droit des États d'accorder des dommages et intérêts liés à l'exposition aux rayonnements ionisants (BDN 33, p. 25).
- Confirmation en 1984 du refus de licences d'exportation et d'une autorisation pour l'exportation de vitres blindées contre les rayonnements (BDN 34, p. 31).
- Recours de 1985 contre certains accords de coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 36, p. 30).
- Règlement en 1986 de l'affaire Silkwood (BDN 38, p. 43).
- Litiges causés en 1987 par l'enrichissement et l'importation d'uranium d'origine étrangère (BDN 40, p. 26).
- Annulation en 1987 d'une Règle de la NRC relative à la mise en conformité (backfitting) (BDN 40, p. 26).
- Contestation en 1987 d'une violation de la Loi nationale sur la protection du milieu environnant (BDN 40, p. 26).
- *General Public Utilities c. Glass Kitchens of Lancaster, Inc.* : décision de 1988 de la Cour supérieure de Pennsylvanie concernant une demande d'indemnisation des pertes économiques causées à l'industrie touristique à la suite de l'accident de Three Mile Island (BDN 43, p. 63).
- Décision de 1988 de la Cour d'appel relative au stockage du combustible irradié dans des alvéoles à forte capacité (BDN 43, p. 65).
- Article de 1989 relatif aux actions en réparation liées aux essais nucléaires dans l'atmosphère, effectués au Nevada dans les années 50 et 60 (BDN 43, p. 61).
- Décision de 1989 de la Cour d'appel relative à la mise en conformité des réacteurs nucléaires aux normes de sûreté (BDN 44, p. 26).
- Décision de 1990 de la Cour de district sur l'inconstitutionnalité de la Loi Price-Anderson : Renvoi des actions en réparation devant les tribunaux fédéraux (BDN 45, p. 38).
- Décision de 1990 de la Cour de district sur l'audition du public en cours de procédure d'autorisation (BDN 47, p. 36).
- Décision de 1990 de la Cour de district sur le réexamen de la procédure d'autorisation révisée (BDN 47, p. 38).
- Décision de 1991 de la Cour suprême sur la législation américaine interdisant l'exercice d'activités dangereuses aux femmes fécondes (BDN 47, p. 39).

- Décision de 1991 de la Cour d'appel sur la constitutionnalité des dispositions de la Loi Price-Anderson sur la compétence juridictionnelle (BDN 48, p. 20).
- Article de 1991 sur le droit de la responsabilité quasi-délictuelle ; l'irradiation interne relève-t-elle du même régime que l'irradiation externe ? (BDN 49, p. 47).
- Décision de 1992 de la Cour suprême relative à la constitutionnalité de la Loi sur les déchets faiblement radioactifs, modifiée (BDN 50, p. 58).
- Le principe ALARA : deux Arrêts de 1995 aux répercussions radicalement différentes (BDN 58, p. 74).
- Demandes en réparation des préjudices corporels subis à la suite de l'accident de Three-Mile Island : décision de la Cour d'appel fédérale de 1995 (BDN 57, p. 72). Ordonnance de 1996 de la Cour de district des États-Unis rejetant les demandes en réparation dans les affaires ayant valeur de test (BDN 59, p. 37). Décisions de la Cour d'appel des États-Unis pour le troisième circuit de 1999 et de la Cour suprême de 2000 confirmant l'Ordonnance de 1996 (BDN 68, p. 53).
- Arrêt de 1996 de la Cour d'appel relatif aux obligations du DOE découlant de la Loi sur la politique en matière de déchets radioactifs (BDN 58, p. 83).
- Affaires de 1996, 1997, 1998 et 1999 se rapportant à l'obligation du DOE aux termes de la NPSWA d'entreprendre l'évacuation du combustible usé au plus tard le 31 janvier 1998 (BDN 63, p. 58 ; BDN 64, p. 43). Arrêt de 1997 de la Cour d'appel des États-Unis relatif à l'obligation du DOE d'accepter le combustible nucléaire irradié (BDN 59, p. 39 ; BDN 60, p. 69). Avis de la Cour d'appel pour le District de Columbia de 1997 sur la responsabilité du DOE concernant l'évacuation du combustible usé (BDN 61, p. 62). Décision de la Cour d'appel fédérale de 2000 (BDN 66, p. 29).
- Installation pilote de confinement des déchets (WIPP) (1998, 1999) (BDN 62, p. 53 ; BDN 63, p. 61).
- Décision de 1999 rejetant une demande d'interdiction du transfert de combustible MOX (BDN 65, p. 23).
- Décisions de la Cour d'appel des États-Unis pour le District de Columbia et de la Cour suprême de 2001 relatives à la procédure de renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Calvert Cliffs (BDN 68, p. 52).
- *Kennedy c. Southern California Edison Co.* : décision de la Cour d'appel des États-Unis du 9e circuit en Californie de 2001 (BDN 69, p. 59).
- Décision de 2003 de la Cour de commerce international des États-Unis concernant la vente de services d'enrichissement d'uranium aux États-Unis (BDN 71, p. 48).
- Décision de 2003 de la Cour de district de l'Idaho relative à la gestion des déchets radioactifs du Département de l'énergie (BDN 73, p. 71).
- Décision de 2004 de la Cour d'appel pour le District de Columbia concernant le dépôt de Yucca Mountain (BDN 75, p. 104).

- *Indiana Michigan Power Company c. United States* : décision de 2004 de la Cour d'appel des États-Unis pour le Circuit fédéral (BDN 75, p. 110).
- *Natural Resources Defense Council, Snake River Alliance, Confederated Tribes & Bands of the Yakama Indian Nation, Shoshone Bannock Tribes c. Abraham* : décision de 2004 de la Cour d'appel des États-Unis pour le 9e circuit (BDN 75, p. 111).
- Arrêt de 2005 de la Cour d'appel des États-Unis pour le circuit fédéral concernant la vente de services d'enrichissement d'uranium aux États-Unis (BDN 75, p. 99).
- Arrêt de 2006 de la Cour d'appel des États-Unis concernant l'évacuation du combustible nucléaire usé (BDN 78, p. 39).
- Jugement de 2006 de la Cour d'appel des États-Unis relatif à la prise en compte des effets d'attentats terroristes sur l'environnement (BDN 80, p. 70).
- Annulation de 2007 de la décision de la Court of Federal Claims des États-Unis concernant l'indemnisation en vertu de la Loi Price Anderson des frais de justice engagés dans une action en responsabilité civile (BDN 80, p. 71).
- Jugement de 2007 de la Cour d'appel des États-Unis relatif à l'autorisation de l'usine d'enrichissement d'uranium LES (BDN 81, p. 112).
- Jugement de 2008 de la Cour fédérale relatif à l'interprétation du Standard Contract du Département de l'Énergie américain (BDN 82, p. 121).
- Décision sommaire de 2008 de la Cour d'Appel des États-Unis sur les demandes de révision des règlements de la Commission de la réglementation nucléaire (BDN 82, p. 123).
- Jugement de la Cour suprême américaine de 2009 relatif à l'applicabilité des droits de douane anti-dumping à la vente d'uranium faiblement enrichi (BDN 83, p. 100).
- Jugement de la Cour suprême de 2009 sur l'utilisation de l'analyse coûts-avantages pour déterminer la meilleure technologie à disposition afin de minimiser les effets néfastes sur l'environnement des ouvrages de prise d'eau de refroidissement (BDN 83, p. 103).
- Jugement de 2009 d'une Cour d'appel des États-Unis sur la règle relative à la menace de référence (BDN 84, p. 128).
- Jugement de 2009 de la Cour d'appel des États-Unis sur l'examen des répercussions environnementales d'attaques terroristes contre les installations nucléaires (BDN 84, p. 131).
- Jugement de 2009 d'une Cour de district des États-Unis sur l'autorité des ententes entre États pour restreindre l'évacuation privée de déchets radioactifs étrangers faiblement radioactifs (BDN 84, p. 133).
- Jugement de 2009 d'une Cour d'appel américaine sur l'examen des impacts environnementaux des risques d'incendie dans les piscines de combustible usé (BDN 85, p. 104).

- Jugement de 2010 d'une Cour d'appel américaine sur une licence permettant l'extraction in situ d'uranium par lixiviation (BDN 85, p. 106).
- Jugement de 2011 d'une Cour d'appel des États-Unis relatif à l'accès du public à des informations sensibles sur la sécurité et à la prise en compte des effets sur l'environnement d'attaques terroristes contre des installations nucléaires (BDN 87, p. 101).
- Jugement de 2011 de la Cour de district des États-Unis relatif à une exonération concernant l'application des réglementations sur la protection contre les incendies (BDN 87, p. 103).
- Jugement de 2011 d'une Cour d'appel des États-Unis confirmant le rejet par le NRC d'un recours contre le renouvellement du permis d'exploitation de la centrale nucléaire d'Oyster Creek (BDN 88, p. 78).
- Réexamen de 2011 du projet de site de stockage de déchets de haute activité à Yucca Mountain (BDN 88, p. 79).
- Jugement de 2012 d'une Cour de District accordant une injonction permanente contre l'État du Vermont afin d'empêcher certaines lois de cet État d'interdire à la centrale nucléaire Vermont Yankee de poursuivre son exploitation (BDN 89, p. 118).
- Arrêt de 2012 de la Cour d'appel du circuit du district de Columbia annulant la mise à jour de la décision de la NRC relative à la confiance en matière de gestion des déchets (BDN 90, p. 110).
- La Cour suprême des États-Unis rejette le pourvoi formé par des propriétaires dans une affaire de demande d'indemnisation liée au *Price-Anderson Act* en 2012 (BDN 90, p. 112).
- Arrêt de 2013 de la Cour d'appel fédérale du premier circuit faisant droit à la prise en compte par la NRC de l'énergie éolienne comme option de substitution au renouvellement d'une autorisation d'exploitation en application de la loi NEPA (BDN 91, p. 121).
- Arrêt de 2013 de la Cour d'appel fédérale du deuxième circuit confirmant la compétence de la NRC pour délivrer des exemptions, et renvoyant l'affaire pour que soit prise en compte la participation du public dans la préparation de l'évaluation environnementale et la conclusion d'absence d'impact majeur (BDN 91, p. 121).
- Arrêt de 2013 de la Cour d'appel fédérale du premier circuit confirmant la décision de la NRC de ne pas rouvrir ni suspendre la procédure de renouvellement de l'autorisation d'exploitation pour la centrale de Pilgrim (BDN 91, p. 122).
- Arrêt de 2013 de la Cour d'appel fédérale du circuit du district de Columbia invalidant le transfert de compétence de la NRC vers l'État du New Jersey pour la réhabilitation d'un site industriel (BDN 91, p. 124).
- Arrêt de 2013 de la cour d'appel fédérale pour le circuit du district de Columbia confirmant la délivrance d'une autorisation combinée de

construction et d'exploitation (COL) et d'une certification modifiée de la conception (BDN 91, p. 125).

- Arrêt de 2013 de la cour d'appel fédérale pour le circuit du district de Columbia ordonnant à la NRC de reprendre la procédure d'autorisation du site de Yucca Mountain (BDN 92, p. 105).
- Arrêt de 2013 de la cour d'appel fédérale du second circuit invalidant deux lois du Vermont supplantées par la loi sur l'énergie atomique (BDN 92, p. 106).
- Rejet de 2013 par le juge d'un tribunal fédéral de première instance d'une action intentée par des militaires américains contre la Compagnie d'électricité de Tokyo (TEPCO) concernant l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi (BDN 93, p. 99).
- Décision de 2015 de la Nuclear Regulatory Commission rejetant les requêtes tendant à ce qu'elle suspende les décisions définitives d'autorisation de réacteurs jusqu'à ce qu'elle obtienne l'assurance raisonnable de la faisabilité et de la sûreté du stockage du combustible usé (BDN 95, p. 75).
- La Nuclear Regulatory Commission autorise la délivrance d'un permis de construire pour l'installation de production d'isotopes à des fins médicales de SHINE à Janesville (Wisconsin) (BDN 97, p. 84).
- La NRC autorise la délivrance d'autorisations combinées pour le site du projet South Texas, situé dans le comté de Matagorda (Texas) (BDN 97, p. 85).
- *Affaire Brodsky c. US Nuclear Regulatory Commission* de 2016 (BDN 98, p. 71).
- *Affaire Virginia Uranium, Inc. c. Warren* de 2017 (BDN 99, p. 79).
- *Affaire United States c. Energy Solutions, Inc. ; Rockwell Holdco, Inc. ; Andrews County Holdings, Inc. ; and Waste Control Specialists, LLC.* de 2017 (BDN 99, p. 81).
- *Affaire Cooper c. Tokyo Electric Power Company, No. 15-56426* de 2017 (BDN 99, p. 81).
- *Affaire Virginia Uranium, Inc. c. Warren* de 2017 (BDN 100, p. 93).
- *Affaire Natural Resources Defense Council c. NRC* de 2018 (BDN 100, p. 91).
- *Affaire Oglala Sioux Tribe c. US Nuclear Regulatory Commission* de 2018 (BDN 101, p. 81).
- *Affaire Texas c. United States* de 2018 (BDN 101, p. 82).
- *Affaire City of Boston c. FERC* de 2018 (BDN 101, p. 84).
- *Cooper v. Tokyo Electric Power Company, Imamura v. General Electric Company*, et autres litiges concernant l'accident de la centrale Fukushima Daiichi de TEPCO de 2019 (BDN 102, p. 87).
- *Affaire State of Nevada v. US Nuclear Regulatory Commission and David A. Wright, No. 18-1232* (non publié) (DC Cir. 2019) (BDN 102, p. 90).

- *Virginia Uranium, Inc. v. Warren*, confirmant la décision selon laquelle la loi sur l'énergie atomique n'empêche pas l'interdiction de l'exploitation minière conventionnelle de l'uranium sur des terres non fédérales (BDN 103, p. 53).
- Litiges relatifs à l'accident de la centrale nucléaire TEPCO de Fukushima Daiichi aux États-Unis (BDN 104, p. 8).

### Décisions administratives

- Autorisation en 1988 de la tranche 1 de la centrale nucléaire de Seabrook (BDN 43, p. 66).
- Autorisation en 1989 de la tranche 1 de la centrale nucléaire de Shoreham (BDN 43, p. 66).
- Décision de 2001 du Département du Commerce des États-Unis concernant l'imposition de droits compensateurs et antidumping sur les importations d'uranium faiblement enrichi depuis l'Union européenne (BDN 68, p. 55). Décision de la Commission du commerce international de 2002 sur le même sujet (BDN 69, p. 65).
- Recommandation du Secrétaire à l'Énergie de 2002 relative au site de Yucca Mountain (BDN 69, p. 65).
- NRC suspension de 2011 de la procédure juridictionnelle concernant la demande du Département de l'énergie (DOE) de construire un site de stockage de déchets de haute activité à Yucca Mountain (BDN 89, p. 131).
- Autorisations combinées de 2012 des tranches 3 et 4 de la centrale nucléaire de Vogtle appartenant à la Southern Nuclear Operating Co. (BDN 89, p. 133) et des tranches 2 et 3 de la centrale nucléaire de Summer appartenant à la South Carolina Electric & Gas Co. (BDN 89, p. 134).
- Jugement de 2012 de l'*Atomic Safety and Licensing Board* de la NRC concluant que des demandeurs ne peuvent obtenir une autorisation conjointe lorsqu'ils sont détenus par une société américaine qui est propriété à 100 % d'une société étrangère (BDN 90, p. 113).
- Jugement de 2012 de l'*Atomic Safety and Licensing Board* de la NRC approuvant la délivrance d'une autorisation de construction et d'exploitation pour une usine d'enrichissement par laser (BDN 90, p. 114).
- Décision de 2013 de la NRC relative au transfert à l'État du New Jersey de la compétence sur le site de Shieldalloy (BDN 92, p. 108).
- Décision de 2013 de la Nuclear Regulatory Commission ordonnant la reprise de la procédure d'autorisation de construction du stockage de déchets radioactifs de haute activité de Yucca Mountain, déposée par le département de l'Énergie (BDN 93, p. 97).
- Jugement de 2013 de l'*Atomic Safety and Licensing Board* en faveur de Shaw AREVA MOX Services concernant le système de comptabilité et de contrôle des matières de l'usine MOX proposée (BDN 93, p. 98).

- Décision initiale de 2014 de l'Atomic Safety and Licensing Board (conseil chargé des questions de sécurité atomique et d'autorisation) en faveur de Nuclear Innovation North America, LLC (NINA) concernant le caractère étranger de la propriété, du contrôle ou de la domination (BDN 94, p. 129).
- Approbation de 2014 par la Commission de la version définitive du règlement sur la poursuite de l'entreposage du combustible usé et l'étude générique d'impact sur l'environnement correspondante ; elle lève la suspension des décisions définitives d'autorisation (BDN 94, p. 137).
- Approbation de 2016 par la Commission de la délivrance d'un permis de construire pour l'installation de production d'isotopes à des fins médicales de SHINE à Janesville, Wisconsin (BDN 97, p. 84).
- Approbation de 2016 par la Commission de la délivrance d'autorisations combinées pour le site du projet South Texas, situé dans le comté de Matagorda, Texas (BDN 97, p. 85).
- Le Conseil de la sûreté atomique et des autorisations (ASLB) de la NRC rend des décisions dans deux affaires concernant des installations d'entreposage de 2019 (BDN 103, p. 53).

### Accords

- Accord de coopération avec l'Australie de 1957 sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Arrangements administratifs de 1985 (BDN 35, p. 59 ; BDN 38, p. 55).
- Accord de coopération de 1958 avec Euratom sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Modification de 1972 (BDN 12, p. 24). Remplacé par l'Accord de coopération de 1995 avec Euratom dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 104 ; BDN 57, p. 103). Le texte de l'accord est reproduit dans le **BDN 57, p. 111**.
- Accord de coopération avec l'AIEA de 1959. Amendement de 1980 (BDN 24, p. 34 ; BDN 26, p. 36).
- Accord de coopération de 1968 avec les Philippines sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 6, p. 40).
- Accord de coopération de 1969 avec l'Autriche relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique. Amendement de 1974 (BDN 15, p. 33).
- Accord de 1970 avec l'Autriche pour la location de matières fissiles spéciales (BDN 6, p. 40).
- Accord de coopération de 1970 avec la Finlande sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (BDN 7, p. 38).
- Accord de coopération de 1973 avec l'URSS relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique (BDN 12, p. 24).
- Accord de 1973 avec l'URSS relatif à la prévention de la guerre nucléaire (BDN 12, p. 25).

- Protocole de 1974 entre l'AEC et le Comité d'État de l'URSS relatif à l'utilisation de l'énergie atomique dans le cadre de projets communs sur la fusion thermonucléaire contrôlée et la physique des plasmas (BDN 14, p. 44).
- Traité de 1974 avec l'URSS sur la limitation des essais nucléaires souterrains (BDN 14, p. 44). Traité d'application de 1976 (BDN 18, p. 46). Le texte de le Traité est reproduit dans le **BDN 18, p. 52**.
- Mémoire d'accord de 1974 avec Euratom en matière d'informations scientifiques et technologiques nucléaires (BDN 15, p. 34).
- Accords de 1974 avec la Suède et la Suisse sur la coopération en matière de réglementation nucléaire (BDN 15, p. 33).
- Accord d'échanges et de coopération technique de 1974 avec la République fédérale d'Allemagne dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 15, p. 32). Supplément de 1980 à l'Accord (BDN 27, p. 26).
- Accord « LOFT » de 1974 avec la République fédérale d'Allemagne (BDN 16, p. 42).
- Accords de 1976 avec le Japon relatifs à la participation japonaise aux travaux de recherche sur la sécurité des réacteurs (BDN 17, p. 32).
- Accord de 1977 avec le Japon pour le retraitement de matières nucléaires d'origine américaine (BDN 21, p. 52).
- Accord de coopération de 1977 avec la République fédérale d'Allemagne dans le domaine des réacteurs refroidis par gaz. Extension en 1987 (BDN 41, p. 45).
- Accord de 1978 avec la Belgique relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la recherche sur la sûreté des réacteurs (BDN 23, p. 57).
- Accord de coopération de 1980 avec le Maroc concernant les utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Protocole d'amendement de 2001 (BDN 68, p. 88).
- Accord de 1981 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'échange d'informations et la coopération technique dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 28, p. 44). Reconduction en 1986 et 1995 (BDN 39, p. 38 ; BDN 57, p. 97).
- Accord de 1982 entre le DOE et la Commission des Communautés européennes dans le domaine des garanties relatives aux matières nucléaires (BDN 30, p. 36).
- Protocole d'Accord de 1982 entre le DOE et la Commission des Communautés européennes dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 30, p. 36).
- Accord de 1982 entre le DOE et l'Énergie Atomique du Canada Limitée (EACL) relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 30, p. 37).

- Accord de 1982 entre le DOE et le Japan Power Reactor and Nuclear Fuel Corporation concernant les surgénérateurs à neutrons rapides refroidis par métal liquide (BDN 30, p. 37).
- Accords de coopération de 1983 avec la Norvège et la Suède dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 33, p. 36).
- Mémoire d'accord de 1983 entre le DOE et le CEA (France) relatif à la recherche et au développement dans le domaine de la protection physique des matières nucléaires et des installations (BDN 33, p. 36).
- Protocole de 1983 avec la République populaire de Chine dans les domaines de la physique nucléaire et la fusion à confinement magnétique (BDN 33, p. 37).
- Mémoire d'accord de 1983 entre le DOE et l'Autorité de l'énergie atomique du Royaume-Uni (UKAEA) relatif à la mesure du combustible subsistant dans des déchets nucléaires (BDN 33, p. 37).
- Accords de 1983 et 1984 entre DOE et le Japan Power Reactor and Nuclear Fuel Corporation dans le domaine des surgénérateurs refroidis par métal liquide (LMFBR) (BDN 33, p. 37).
- Accord de coopération de 1984 avec le Brésil dans le domaine de la science et de la technologie. Prorogation en 1994 (BDN 57, p. 99).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p. 44). Le texte de l'accord est reproduit dans le **BDN 36, p. 53**. Mise en application en 1998 (BDN 61, p. 105).
- Mémoire d'Accord de 1986 avec Euratom concernant la recherche sur les effets des rayonnements ionisants pour la santé et l'environnement (BDN 38, p. 58).
- Accord de coopération de 1987 avec le Japon dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 40, p. 49).
- Protocole d'accord de 1988 avec l'URSS relatif à la coopération dans le domaine de la sûreté des réacteurs nucléaires (BDN 43, p. 107).
- Arrangement administratif de 1989 avec le Canada relatif à la coopération et à l'échange d'informations en matière de réglementation nucléaire (BDN 44, p. 64).
- Accord de 1989 avec l'Australie portant sur les minerais d'uranium et de thorium d'origine australienne (BDN 46, p. 89).
- Accord de coopération de 1991 avec la Tchécoslovaquie dans le domaine nucléaire (BDN 48, p. 68).
- Accord de coopération de 1991 avec la Hongrie dans le domaine nucléaire (BDN 49, p. 81).
- Accord de 1993 avec la Fédération de Russie relatif à la vente d'uranium hautement enrichi (BDN 51, p. 92). Annexes de 1996 (BDN 57, p. 104).

- Accords de 1993 avec la Fédération de Russie et l'Ukraine relatifs à une amélioration de la sûreté, etc. pour les installations nucléaires (BDN 53, p. 116).
- Accord de 1993 avec l'Ukraine relatif à la non-prolifération des armes nucléaires en provenance de l'Ukraine. Reconduction en 1999 (BDN 64, p. 71).
- Accord de 1993 avec la Slovénie relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 54, p. 72). Renouvellement en 1999 (BDN 64, p. 70).
- Accord-cadre de 1994 avec la République populaire démocratique de Corée (BDN 54, p. 72). Le texte de l'accord est reproduit dans le **BDN 54, p. 81**. Arrangements de mise en œuvre de 1995 (BDN 56, p. 103).
- Accord de 1994 avec la République slovaque relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire. Renouvelé en 2000 (BDN 66, p. 69).
- Accord de 1995 avec le Brésil relatif à la recherche et au développement en matière de contrôle, comptabilité, vérification, protection physique des matières nucléaires, et de technologies avancées de confinement et de surveillance pour les applications des garanties internationales. Extension de l'Accord en 2001 (BDN 68, p. 86).
- Accord de coopération de 1995 avec l'Afrique du Sud en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 96).
- Accord de 1995 avec la Fédération de Russie sur l'échange d'informations techniques dans le domaine de la sûreté et de la sécurité des têtes nucléaires (BDN 57, p. 103).
- Accord de 1995 avec l'Allemagne sur la R&D pour la sûreté des réacteurs (BDN 59, p. 71).
- Accord de coopération de 1996 avec la Bulgarie en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 100).
- Déclaration commune de 1996 avec la Fédération de Russie et la Norvège sur la protection de l'environnement dans la région arctique par rapport aux dangers des activités militaires (BDN 58, p. 134). Adhésion en 2003 du Royaume-Uni (BDN 72, p. 76).
- Mémoire d'Accord de 1996 avec la République de Corée relatif à une coopération en matière de laboratoire. Annexe IV de 2000 relative au projet commun sur la technologie de Cintichem (BDN 68, p. 86).
- Accord de 1997 avec l'Argentine sur les échanges techniques et la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 61, p. 103).
- Accord de coopération de 1997 avec le Brésil relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 68).

- Accord d'intention de 1997 avec la République populaire de Chine relatif aux utilisations pacifiques de la technologie nucléaire (BDN 61, p. 106).
- Arrangement de 1997 avec le Mexique pour l'échange d'informations techniques et la coopération sur les questions de sûreté nucléaire et de recherche (BDN 59, p. 72).
- Accord de 1997 avec la Suisse dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 61, p. 106).
- Accord de coopération de 1997 avec le Kazakhstan dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 66, p. 68).
- Accord de 1998 avec la Fédération de Russie sur l'initiative sur les « villes nucléaires » (Nuclear Cities Initiative) (BDN 62, p. 89).
- Accord de coopération de 1998 avec la République populaire de Chine sur les utilisations pacifiques des technologies nucléaires (BDN 62, p. 86 ; BDN 64, p. 69).
- Accord de 1998 avec l'Ukraine relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 90).
- Accord de 1998 avec l'Australie relatif à la R&D pour le contrôle des matières nucléaires, la comptabilité, la vérification, la protection physique et les technologies de confinement et de surveillance pour les garanties internationales de non-prolifération (BDN 63, p. 97).
- Accord de coopération de 1998 avec l'Allemagne en matière de recherches dans les secteurs de l'énergie, de la science, la technologie et le développement (BDN 61, p. 101).
- Accord d'échange d'informations et de coopération de 1999 avec le Kazakhstan dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 67).
- Arrangement de coopération de 1999 avec le Kazakhstan relatif au déclassement du réacteur BN-350 (BDN 65, p. 67).
- Accord de 1999 avec la Roumanie relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 70).
- Accord de coopération de 1999 avec l'Australie relatif à la technologie de séparation des isotopes de l'uranium par stimulation laser (Accord SILEX) (BDN 66, p. 65).
- Lettre d'intention de 2000 avec Israël relative à la coopération dans les domaines de la non-prolifération, du contrôle des armes et de la sécurité régionale (BDN 65, p. 66).
- Mémoire d'accord de 2000 avec la France relatif à la coopération en matière de technologie nucléaire du futur (BDN 66, p. 68).
- Accord de 2000 avec la Fédération de Russie relatif à la neutralisation de plutonium de qualité militaire (BDN 66, p. 69). Coopération en 2002 avec la Fédération de Russie relative à la réduction des stocks de matières nucléaires de qualité militaire (BDN 70, p. 69).

- Accord de coopération de 2000 avec la France relatif à la science et la technologie des réacteurs nucléaires avancés (BDN 67, p. 64). Accord de mise en œuvre de 2001 (BDN 68, p. 88).
- Accord de 2000 avec le Japon dans le domaine des technologies nucléaires (BDN 67, p. 65).
- Accord d'application de 2000 avec l'Ukraine relatif au Projet d'homologation du combustible nucléaire en Ukraine (BDN 67, p. 66).
- Accord de 2003 avec la France relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération sur la réglementation de la sûreté nucléaire (BDN 72, p. 74).
- Accord de 2003 avec le Brésil relatif à la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 73, p. 116).
- Accord de coopération de 2007 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et l'Inde (BDN 82, p. 45).
- Protocole d'accord de 2008 avec Bahreïn sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire dans le but d'assurer la stabilité et la diversité de l'approvisionnement énergétique de Bahreïn (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 de coopération avec la Croatie en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Protocole d'accord de 2008 avec la Jordanie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et pour travailler ensemble en vue de développer les conditions pour des réacteurs, des équipements de service en matière de combustible, la formation des équipes, la sûreté nucléaire, la technologie en matière d'énergie et d'autres sujets liés (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 de coopération nucléaire avec la Fédération de Russie relatif à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 de coopération avec la Turquie en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Protocole d'accord de 2008 avec les Émirats arabes unis relatif à la coopération en matière des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 avec l'Algérie, relatif à la formation, la recherche et les ressources humaines (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 de coopération avec l'Australie, pour la recherche et le développement/l'échange de données scientifiques et techniques (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 de coopération avec la France, pour la recherche et le développement/l'échange de données scientifiques et techniques (BDN 82, p. 207).

- Accord de 2008 de coopération avec la Grèce, pour la recherche et le développement/l'échange de données scientifiques et techniques (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 de coopération avec l'Indonésie, pour la recherche et le développement/l'échange de données scientifiques et techniques (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2009 avec les États arabes unis sur la coopération en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec l'Afrique du Sud sur la coopération en matière de recherche et de développement de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).
- Déclaration commune de 2009 sur la coopération nucléaire avec l'Italie sur la recherche et le développement de l'énergie nucléaire civile dans les domaines des systèmes énergétiques nucléaires de pointe et les technologies associées du cycle du combustible (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2009 sur la coopération avec l'Islande en vue d'accentuer les efforts pour contrer le terrorisme radiologique et nucléaire et de promouvoir la sûreté et la sécurité internationales en matière nucléaire (BDN 84, p. 208).
- Accord de 2009 sur la coopération avec le Maroc en vue d'accentuer les efforts pour contrer le terrorisme radiologique et nucléaire et de promouvoir la sûreté et la sécurité internationales en matière nucléaire (BDN 84, p. 208).
- Protocole d'accord de 2010 sur la coopération avec le Viêt Nam en matière d'activités dans le domaine nucléaire civil (BDN 85, p. 159).
- Accord START de 2010 avec la Fédération de Russie sur la réduction du nombre de têtes nucléaires stratégiques déployées (BDN 85, p. 160).
- Déclaration commune de 2010 sur la coopération industrielle et commerciale avec la République tchèque en matière d'énergie nucléaire civile (BDN 86, p. 101).
- Accord de coopération de 2010 avec la France et le Japon portant sur la conception et le développement en commun de réacteurs surgénérateurs (BDN 86, p. 101).
- Accord de 2010 avec l'Inde relatif au traitement de matières nucléaires (BDN 86, p. 102).
- Accords de 2010 sur l'échange d'informations techniques avec respectivement la Corée du Sud, le Japon, la Lituanie, la Pologne et la République slovaque (BDN 86, p. 102).
- Protocoles de coopération de 2010 avec respectivement l'Australie et le Canada sur l'importation et l'exportation de certaines sources radioactives (BDN 86, p. 102).

## Éthiopie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Organisation et structures

- Avis de 1993 relatif à la radioprotection : création d'un Office de contrôle et de supervision des activités relatives aux sources de rayonnements (BDN 55, p. 33).

## Finlande

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi de 1957 sur l'énergie atomique. Amendements de 1973 et 1977 (BDN 11, p. 12 ; BDN 19, p. 7 ; BDN 22, p. 7). Le texte de la loi, tel que modifié en 1973, est reproduit dans **BDN 11, p. 47**. Abrogée par la Loi de 1987 sur l'énergie nucléaire et décrets d'application (BDN 21, p. 11 ; BDN 26, p. 21 ; BDN 29, p. 11 ; BDN 35, p. 18 ; BDN 41, p. 20 ; BDN 43, p. 87). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 41**. Modifications de 1994 et 2004 (BDN 55, p. 33 ; BDN 73, p. 93). Des extraits du Décret sur l'énergie nucléaire de 1988 sont reproduits dans **BDN 43, p. 117**. Modification du Décret de 1996 (BDN 58, p. 93).
- Loi provisoire de 1983 relative à la taxation des compagnies productrices d'électricité nucléaire (BDN 31, p. 13).
- Règles générales de 1991 du Conseil d'État relatives à l'utilisation sûre de l'énergie nucléaire (BDN 47, p. 55).

#### Organisation et structures

- Création en 1973 de la Commission pour les questions internationales de l'énergie nucléaire (BDN 11, p. 26).
- Décret de 1973 sur l'énergie atomique (BDN 14, p. 28).
- Loi de 1974 créant un Institut de protection contre les rayonnements. Ordonnance de 1975 (BDN 17, p. 14 ; BDN 19, p. 8). Abrogée par la Loi de 1983 portant création d'un Centre de protection et de sûreté nucléaire (BDN 35, p. 27). Ordonnance de 1984 (BDN 35, p. 27). Décret de 1990 (BDN 48, p. 46).

#### Régime des installations nucléaires

- Loi de 1967 sur les brevets (BDN 3, p. 21).
- Loi de 1979 sur l'électricité (BDN 23, p. 21).

**Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Décret de 1988 sur l'énergie nucléaire pour tenir compte des contrôles à l'exportation. Modification en 1993 (BDN 52, p. 58).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1965 sur la protection contre les rayonnements et Décret d'application de 1968 (BDN 7, p. 18). Modification de 1986 (BDN 37, p. 24).
- Décret de 1978 sur l'inspection des installations, des appareils à rayonnements ionisants et des substances radioactives (BDN 24, p. 8).
- Décret de 1985 relatif aux installations équipées de lasers et à leur contrôle (BDN 38, p. 20).
- Décision de 1990 relative aux limites d'exposition aux rayonnements non ionisants (BDN 48, p. 47).
- Loi de 1991 relative aux rayonnements (BDN 47, p. 56).
- Amendements 2005 de la Loi relative aux rayonnements et du décret relatif aux rayonnements (BDN 79, p. 72).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret de 1988 relatif aux compétences en matière d'autorisation (BDN 45, p. 61).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Décision de principe de 1983 sur la gestion des déchets nucléaires (BDN 33, p. 13). Le texte de cette décision est reproduit dans le **BDN 33, p. 44**.
- Décret de 1988 sur l'énergie nucléaire (BDN 41, p. 21). Des extraits du décret relatif à la gestion des déchets sont reproduits dans **BDN 43, p. 117**.

**Transport des matières radioactives**

- Entrée en vigueur en 1979 de l'Accord européen relatif au transport des marchandises dangereuses par route (ADR) (BDN 24, p. 8).
- Amendement provisoire de 2011 à la Loi sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 87, p. 111).

**Protection de l'environnement**

- Décision « de principe » de 1978 relative à l'organisation de la gestion des déchets radioactifs (BDN 22, p. 8).
- Loi de 1979 relative à la prévention de la pollution marine (BDN 23, p. 21).
- Entrée en vigueur en 1979 de la Convention de Londres sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion des déchets et autres matières (BDN 24, p. 35).

### **Responsabilité civile**

- Loi de 1972 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 7, p. 16 ; BDN 8, p. 10 ; BDN 9, p. 20 ; BDN 10, p. 8 ; BDN 19, p. 8). Le texte du projet de loi de 1971 est reproduit dans le **Supplément au NLB 8**. Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 19**. Modifications de 1989 et 1994 (BDN 44, p. 48 ; BDN 45, p. 62 ; BDN 53, p. 95 ; BDN 55, p. 34). Arrêté d'application de 1972 (BDN 18, p. 24). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 44**. Décision du Conseil d'État de 1978 relative à l'exclusion de certaines substances nucléaires du champ d'application de la loi (BDN 22, p. 9).
- Adhésion en 1972 à la Convention de Paris (BDN 10, p. 10).
- Adhésion en 1974 à la Convention complémentaire de Bruxelles (BDN 15, p. 34 ; BDN 19, p. 39).
- Décision ministérielle de 1978 relative au certificat de garantie financière pour le transport de substances nucléaires (BDN 22, p. 9).
- Décision de 1994 du Conseil d'État relative aux montants de responsabilité (BDN 55, p. 34).
- Décret de 1998 relatif aux montants de responsabilité (BDN 63, p. 84).
- Loi de 2005 d'amendement sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 76, p. 84).

### **Jurisprudence**

- Décisions de la Cour administrative de Turku et de la Cour administrative suprême de 2000/2001 relative à la construction d'un dépôt permanent de combustible nucléaire usé (BDN 66, p. 32 ; BDN 67, p. 28).
- Jugement de 2001 de la Cour administrative suprême rejetant une demande visant à empêcher la construction d'une nouvelle centrale nucléaire (BDN 69, p. 60).

### **Décisions administratives**

- Création en 1973 de la Commission pour les questions internationales de l'énergie nucléaire (BDN 11, p. 26).
- Décision de principe de 1993 relative à la construction d'une centrale nucléaire (BDN 51, p. 59). Rejet en 1993 de la décision (BDN 52, p. 49).
- Décision de 1995 relative aux coûts de la gestion des déchets radioactifs (BDN 57, p. 79).
- Décision du Conseil d'État de 1998 concernant les autorisations de IVO et de TVO (BDN 62, p. 61).
- Décision de 2001 du Conseil d'État relative à la construction d'un dépôt permanent de combustible nucléaire usé (BDN 67, p. 28).

- Décision parlementaire de 2002 sur la construction d'une nouvelle centrale nucléaire (BDN 70, p. 27).

### Accords

- Accord de coopération de 1968 avec le Royaume-Uni sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 7, p. 38).
- Accord de coopération de 1968 avec la Suède sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 7, p. 38 ; BDN 16, p. 44).
- Accord de coopération de 1970 avec les États-Unis sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 7, p. 38).
- Accord de 1976 avec le Canada relatif à des échanges de matières nucléaires, d'équipements, d'installations ainsi que d'informations scientifiques (BDN 18, p. 46).
- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède (BDN 19, p. 39). Le texte des Directives est reproduit dans le **NLB 19, p. 43**.
- Accord de 1978 avec l'Australie relatif au transfert de matières nucléaires (BDN 22, p. 39 ; BDN 25, p. 41). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 22, p. 48**.
- Accords de 1987 avec le Danemark, la Norvège, la Suède et l'URSS en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p. 37). Le texte de l'Accord avec l'URSS est reproduit dans le **BDN 39, p. 57**.
- Accord de 1992 avec l'Allemagne sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p. 83).
- Accord de 1999 avec l'Estonie relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique et à l'échange d'informations et d'expériences dans le domaine de la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 67, p. 64).

## France

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Arrêté de 1973 portant sur l'enrichissement du vocabulaire nucléaire (BDN 11, p. 12).

- Loi de 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (BDN 77, p. 51).
- Décret de 2007 relatif aux enquêtes techniques sur les accidents ou incidents concernant une activité nucléaire (BDN 80, p. 82).
- Loi de 2010 sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (BDN 86, p. 86).
- Modification de 2011 du Code de l'énergie relative aux organisations internationales (BDN 88, p. 91).
- Arrête de 2012 applicables aux installations nucléaires de base (BDN 89, p. 136).
- Rapport public thématique de la Cour des comptes de 2012 – Les coûts de la filière électronucléaire (BDN 89, p. 137).
- Actualisation en 2014 du rapport réalisé en 2012 par la Cour des comptes sur le coût de la production de l'énergie nucléaire en France (BDN 94, p. 143).
- Loi n° 2015-992 de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (BDN 96, p. 89).
- Décision n° 2015-DC-0523 de 2015 établissant une classification des installations nucléaires de base au regard des risques et inconvénients qu'elles présentent pour les intérêts mentionnés à l'article L. 593-1 du Code de l'environnement (BDN 97, p. 92).

### **Organisation et structures**

- Décret de 1968 modifiant la composition du Comité de l'énergie atomique (BDN 2, p. 20).
- Décret de 1969 fixant les attributions du ministre du Développement Industriel et Scientifique (BDN 4, p. 12).
- Décret de 1970 fixant les missions et l'organisation du Commissariat à l'énergie atomique (BDN 6, p. 13). Le texte du décret est reproduit dans **BDN 6, p. 57**. Modifications de 1981, 1982, 1984 et 2000 (BDN 28, p. 16 ; BDN 30, p. 15 ; BDN 33, p. 13 ; BDN 66, p. 44). Le texte du décret, tel que modifié en 1981, est reproduit dans **BDN 28, p. 50**. Décret d'application de 1972 (BDN 10, p. 11 ; BDN 11, p. 12).
- Décret de 1971 fixant les attributions du ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement (BDN 8, p. 10).
- Décret de 1971 portant création d'un Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (BDN 8, p. 10). Abrogé par un Décret de 1984 modifiant les statuts de l'Institut (BDN 34, p. 21).
- Décret de 1973 portant création du Conseil supérieur de la sécurité nucléaire et du Service central de sûreté des installations nucléaires. Modifications de 1977, 1981 et 1987 (BDN 11, p. 14 ; BDN 20, p. 10 ; BDN 28, p. 16 ; BDN 39, p. 21).
- Décret de 1973 instituant un délégué général à l'énergie (BDN 13, p. 10).

- Décret de 1975 instituant un Comité interministériel de la sûreté nucléaire (BDN 16, p. 16).
- Arrêté de 1975 sur la création d'un Institut de recherche fondamentale au Commissariat à l'énergie atomique (BDN 16, p. 18).
- Arrêté de 1976 créant un Institut de protection et de sûreté nucléaire (BDN 18, p. 24). Modifications de 1981, 1990 et 1993 (BDN 28, p. 17 ; BDN 46, p. 66 ; BDN 52, p. 59).
- Décret de 1976 instituant un Conseil de politique nucléaire extérieure (BDN 20, p. 10). Modification de 1981 (BDN 28, p. 17).
- Décret de 1977 instituant un Conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire (BDN 22, p. 9).
- Décret de 1979 modifiant la composition de la Commission interministérielle des radioéléments artificiels (BDN 23, p. 22).
- Décret de 1979 relatif à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (BDN 23, p. 22).
- Arrêté de 1979 relatif à la création d'une Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) (BDN 24, p. 9). Note relative à l'ANDRA (BDN 29, p. 18). Modification de 1984 (BDN 33, p. 14). Le texte du décret de 1992 portant organisation administrative de l'ANDRA est reproduit dans **BDN 51, p. 102**.
- Décret de 1980 relatif aux études et recherches dans le domaine de la fusion thermonucléaire par confinement inertiel (BDN 25, p. 18).
- Décret de 1981 autorisant le CEA et la COGEMA à intervenir dans le domaine des substances minérales et fossiles (BDN 27, p. 12).
- Décret de 1981 relatif à l'organisation du ministère de la Recherche et de la Technologie (BDN 29, p. 15).
- Décret de 1982 portant création d'un Office central pour la répression du trafic des armes, des munitions, des produits explosifs et des matières nucléaires, etc. (BDN 31, p. 13).
- Décret de 1983 relatif à la Société des participations du CEA (CEA-Industrie). Modification de 2001 (BDN 68, p. 63).
- Arrêté de 1984 relatif à la création d'une Commission auprès du CEA concernant la gestion des déchets radioactifs (BDN 33, p. 14).
- Arrêté de 1985 portant création d'une Commission de terminologie de l'ingénierie nucléaire (BDN 35, p. 28).
- Décret de 1989 portant création d'un Collège de la prévention des risques technologiques (BDN 43, p. 88).
- Compétences en 1991 du ministère de l'Industrie en matière nucléaire (BDN 48, p. 47). Décret de 1993 relatif à l'organisation de l'administration

centrale du ministère (BDN 53, p. 96). Modifications de 2001 et 2002 (BDN 69, p. 77 et p. 79).

- Décret de 1993 relatif au transfert de certaines responsabilités du CEA à l'ANDRA (BDN 53, p. 97).
- Décret de 1994 portant création de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (BDN 54, p. 52).
- Décret de 1994 précisant les rôles du Comité de l'énergie atomique et du Conseil d'administration du CEA (BDN 54, p. 52).
- Décret de 1996 portant détermination des responsabilités concernant les forces nucléaires (BDN 58, p. 94).
- Décret de 1997 précisant les attributions du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (BDN 60, p. 90).
- Arrêté de 1998 concernant la désignation ainsi que la qualification professionnelle de conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par chemin de fer ou par voie navigable (BDN 63, p. 85).
- Décret de 2000 portant délégation de signature au Haut-commissaire à l'énergie atomique (BDN 66, p. 45).
- Loi de 2001 portant création d'une Agence française de sécurité sanitaire environnementale et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (BDN 68, p. 62).
- Décret de 2001 relatif à la Commission spéciale des installations nucléaires de base secrètes (BDN 68, p. 63).
- Arrêté de 2001 relatif à l'organisation du ministère de la Défense pour l'exploitation des systèmes nucléaires militaires et des installations nucléaires de base secrètes dans les domaines de la sécurité nucléaire (BDN 69, p. 79). Abrogé et remplacé en 2003 (BDN 73, p. 95).
- Décret de 2002 portant création de la Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 69, p. 77).
- Décret de 2002 portant création de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (BDN 69, p. 78).
- Arrêté de 2002 instituant un Conseil de l'exploitation nucléaire de la défense (BDN 70, p. 44).
- Décret de 2002 relatif à l'inspection des armements nucléaires (BDN 70, p. 45).
- Décret de 2002 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence française de sécurité sanitaire et environnementale (BDN 70, p. 45).
- Arrêté de 2003 portant organisation d'un réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement (BDN 73, p. 94). Modification de 2004 (BDN 74, p.51).

- Arrêté de 2003 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur (BDN 73, p. 97).
- Arrêté de 2003 relatif aux conditions de délivrance du certificat et de l'agrément pour les organismes en charge de la surveillance de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants (BDN 73, p. 97).
- Décret de 2003 portant création du Comité interministériel aux crises nucléaires et radiologiques (BDN 72, p. 53).
- Arrêté de 2004 portant création d'une Commission sur les sources de rayonnements ionisants (BDN 73, p. 96).
- Arrêté de 2004 définissant les modalités d'agrément d'organismes chargés des contrôles en radioprotection (BDN 73, p. 96).
- Arrêté de 2007 relatif à l'organisation de la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère chargé de l'industrie (BDN 80, p. 83).
- Décret de 2008 instituant un Conseil de politique nucléaire (BDN 81, p. 122).
- Décret de 2008 autorisant la création de l'Agence France nucléaire international au sein du Commissariat à l'énergie atomique (BDN 81, p. 123).
- Décision de l'Autorité de sûreté nucléaire de 2011 soumettant à autorisation de l'ASN le redémarrage des fours de fusion ou d'incinération de l'installation nucléaire de base n° 160 dénommée Centraco à la suite de l'accident industriel survenu le 12 septembre 2011 (BDN 88, p. 92).

### **Régime des installations nucléaires**

- Décret de 1963 relatif aux installations nucléaires de base. Modifications de 1973, 1990 et 1993 (BDN 9, p. 22 ; BDN 10, p. 12 ; BDN 12, p. 18 ; BDN 45, p. 63 ; BDN 52, p. 59). Le texte du Décret tel que modifié en 1973 est reproduit dans le **Supplément au BDN 12**. Arrêté d'application de 1999 (BDN 65, p. 48).
- Arrêtés de 1966 et 1967 définissant les installations nucléaires (BDN 1, p. 15). Les textes des ordonnances sont reproduits dans le **BDN 1, p. 37**. Abrogation en 1996 de deux Arrêtés relatifs aux limites au-delà desquelles certaines installations étaient considérées comme des INB (BDN 58, p. 96).
- Décret de 1967 révisant la nomenclature des établissements dangereux, insalubres et incommodes (BDN 1, p. 15). Le texte du Décret est reproduit dans le **BDN 1, p. 41**.
- Arrêté de 1968 relatif aux demandes de brevets d'invention (BDN 3, p. 10).
- Décret de 1970 supprimant le régime d'autorisation des centrales nucléaires et thermiques d'électricité (BDN 6, p. 14).
- Arrêté de 1970 relatif à la construction des caissons de réacteurs nucléaires (BDN 7, p. 18).
- Décrets de 1974 relatifs aux rejets d'effluents radioactifs liquides et gazeux provenant des installations nucléaires de base (BDN 10, p. 12 ; BDN 15, p. 12).

Arrêtés techniques de 1976 (BDN 18, p. 25). Abrogation et remplacement des Décrets en 1995 (BDN 56, p. 81). Circulaire de 1998 relative à l'instruction des demandes d'autorisation (BDN 62, p. 70).

- Arrêté de 1974 relatif à l'application aux chaudières nucléaires à eau de la réglementation des appareils à pression. Modification de 1974. Circulaire de 1977 (BDN 13, p. 11 ; BDN 15, p. 12 ; BDN 20, p. 11).
- Décret de 1975 relatif aux redevances des installations nucléaires de base (BDN 18, p. 25). Modification de 1999 (BDN 65, p. 47).
- Loi de 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (voir sous « Protection de l'environnement » infra).
- Procédure d'instruction de 1976 préalable à la déclaration d'utilité publique des centrales nucléaires (BDN 18, p. 26).
- Loi de 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement (BDN 32, p. 10). Décrets et Circulaire d'application de 1985 (BDN 36, p. 17). Modification de 1996 du Décret (BDN 58, p. 96).
- Arrêté et Circulaire de 1984 relatifs à la qualité et à la conception de la construction et de l'exploitation des installations nucléaires de base (BDN 34, p. 22 ; BDN 35, p. 29). Les textes de l'Ordonnance et de la Circulaire sont reproduits dans le **BDN 35, p. 66**.
- Circulaire de 1997 définissant la procédure administrative sur les sites pollués par des substances radioactives (BDN 60, p. 91).
- Décret de 1999 relatif aux installations nucléaires de base secrètes (BDN 65, p. 48). Abrogé et remplacé par le Décret de 2001 relatif à la sûreté et à la radioprotection des installations et activités nucléaires intéressant la défense (BDN 68, p. 65).
- Modification en 1999 du système de taxation des installations nucléaires de base (BDN 65, p. 47).
- Décret de 2000 relatif à la mise à l'arrêt définitif et au démantèlement de l'usine de fabrication de combustible nucléaire exploitée par la Société franco-belge de fabrication de combustible, à Pierrelatte (BDN 66, p. 46).
- Décret de 2000 relatif à la taxe générale sur les activités polluantes due par les exploitants des installations classées pour la protection de l'environnement (BDN 67, p. 37).
- Décret de 2007 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires (BDN 79, p. 72).
- Décret de 2007 autorisant la création de l'installation nucléaire de base « Flamanville », comportant un réacteur nucléaire de type EPR (BDN 79, p. 73).
- Décret de 2007 relatif à la nomenclature des installations nucléaires de base (BDN 80, p. 83).

- Décret de 2007 relatif aux installations nucléaires de base et au contrôle, en matière de sûreté nucléaire, du transport de substances radioactives (BDN 80, p. 83).
- Décret n° 2012-1248 de 2012 autorisant l'Organisation internationale ITER à créer une installation nucléaire de base dénommée « ITER » sur la commune de Saint-Paul-lez-Durance (BDN 91, p. 138).
- Arrêté et décision de 2014 de l'Autorité de sûreté nucléaire relative aux modifications matérielles des installations nucléaires de base (BDN 94, p. 141).
- Arrêté et décision de 2014 de l'Autorité de sûreté nucléaire relative aux règles applicables aux installations nucléaires de base pour la maîtrise des risques liés à l'incendie (BDN 94, p. 142).
- Décret no 2016-846 de 2016 relatif à la modification, à l'arrêt définitif et au démantèlement des installations nucléaires de base ainsi qu'à la sous-traitance (BDN 98, p. 83).
- Décret no 2017-508 de 2017 portant abrogation de l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Fessenheim (BDN 100, p. 99).
- Décret n° 2019-190 de 2019 codifiant les dispositions applicables aux installations nucléaires de base, au transport de substances radioactives et à la transparence en matière nucléaire (BDN 103, p. 64).
- Décret n° 2019-67 de 2019 instituant un délégué interministériel à l'avenir du territoire de Fessenheim et des territoires d'implantation des centrales de production d'électricité à partir du charbon (BDN 103, p. 65).
- Décret de 2019 portant nomination d'un délégué interministériel à l'avenir du territoire de Fessenheim et des territoires d'implantation des centrales de production d'électricité à partir du charbon - M. COSTE (David) (BDN 103, p. 65).
- Décret n° 2020-129 portant abrogation de l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Fessenheim (BDN 104, p. 21).
- Décret n° 2019-1040 modifiant le décret n° 2009-1219 du 12 octobre 2009 autorisant le Commissariat à l'énergie atomique à créer une installation nucléaire de base dénommée « réacteur Jules Horowitz » sur le site de Cadarache, sur la commune de Saint-Paul-lez-Durance (Bouches-du-Rhône) (BDN 104, p. 21).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Avis de 1988 aux exportateurs relatif aux produits frappés de prohibition de sortie (matières, matériels et grandes unités nucléaires) (BDN 42, p. 25).
- Avis de 1990 relatif aux produits et technologies soumis au contrôle de la destination finale (BDN 47, p. 57).
- Décret de 2001 relatif au contrôle à l'exportation, à l'importation et au transfert de biens et technologies à double usage et Arrêtés d'application (BDN 69, p. 81).

- Loi n° 2016-113 de 2016 portant application du protocole additionnel à l'accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties en France (BDN 97, p. 84).

#### **Navires à propulsion nucléaire**

- Décret de 1969 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer (BDN 3, p. 10).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Décret de 1966 pris en application des normes de base révisées de protection contre les rayonnements d'Euratom (BDN 1, p. 15). Modification de 1988 (BDN 41, p. 21 ; BDN 42, p. 15). Abrogé et remplacé par le Décret de 2002 sur la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 70, p. 46).
- Décret de 1967 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 1, p. 16 ; BDN 9, p. 21). Abrogé et remplacé par un Décret de 1986. Arrêtés d'application de 1968 (BDN 2, p. 18), confirmés en 1987 (BDN 40, p. 14) et abrogés en 1999 (BDN 64, p. 54).
- Arrêté de 1967 créant la Commission de protection contre les rayonnements ionisants (BDN 1, p. 17).
- Arrêté de 1967 relatif à la compétence des médecins utilisant des radioéléments artificiels à des fins médicales (BDN 1, p. 18). Modification de 1968 (BDN 2, p. 19).
- Décret de 1969 relatif à la procédure d'inventaire du degré de pollution des eaux superficielles (BDN 4, p. 12).
- Arrêté interministériel de 1969 fixant les modalités d'agrément des appareils et installations utilisant des rayonnements ionisants à des fins médicales (BDN 4, p. 13). Abrogé et remplacé en 1977 (BDN 22, p. 10).
- Arrêté de 1970 relatif à l'autorisation des générateurs de rayonnements ionisants à des fins médicales (BDN 6, p. 14).
- Avis de 1970 concernant l'élimination des déchets radioactifs (BDN 6, p. 14).
- Arrêté interministériel de 1970 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (BDN 6, p. 14). Abrogé et remplacé en 1977 (BDN 20, p. 11).
- Décret de 1972 relatif à la constitution du corps de défense de la protection civile (BDN 10, p. 12).
- Décret de 1972 portant publication de la Convention internationale no 115 concernant la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants (BDN 10, p. 28).
- Arrêté de 1974 relatif au contrôle de l'utilisation des sources de téléthérapie (BDN 14, p. 29).

- Décret de 1975 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants dans les installations nucléaires de base (BDN 9, p. 21 ; BDN 16, p. 19). Modifications de 1988, 1997 et 1998 (BDN 41, p. 21 ; BDN 42, p. 15 ; BDN 59, p. 54 ; BDN 63, p. 84). Arrêtés d'application de 1977 et 1999 (BDN 20, p. 11 ; BDN 24, p. 9 ; BDN 64, p. 54).
- Arrêté de 1980 sur la protection des personnes contre les rayonnements ionisants dans les unités, services et établissements relevant du ministère de la Défense (BDN 26, p. 27). Modification de 1987 (BDN 40, p. 13). Abrogé et remplacé par un Arrêté de 2005 relatif aux attributions du Service de protection radiologique des armées (BDN 75, p. 121).
- Décret de 1984 révisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles (BDN 34, p. 21).
- Décret de 1985 modifiant le Code du travail et définissant les conditions d'hygiène et de sécurité auxquelles doivent satisfaire les appareils de gamma-radiographie industrielle (BDN 38, p. 22).
- Décret de 1986 relatif aux radioéléments artificiels et modifiant le Code de la santé publique (BDN 38, p. 21).
- Décret de 1986 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 38, p. 22). Modification de 1998 (BDN 63, p. 84). Arrêté de 1990 sur les méthodes de contrôle prévues par le Décret de 1986 (BDN 46, p. 66). Arrêté d'application de 1999 fixant les règles de la dosimétrie externe des travailleurs exposés aux rayonnements et de l'habilitation des personnes compétentes en radioprotection (BDN 64, p. 54).
- Décret de 1988 relatif aux plans d'urgence. Modifications de 2000 et 2001 (BDN 66, p. 45 ; BDN 68, p. 65).
- Instruction de 1989 relative à l'action des pouvoirs publics en cas d'accident de transport maritime de matières radioactives (BDN 44, p. 50).
- Arrêté de 1989 dispensant certains produits du régime d'autorisation des radioéléments artificiels (BDN 44, p. 48).
- Arrêté de 1990 fixant les règles relatives aux statistiques d'exposition aux rayonnements du personnel des mines de substances radioactives (BDN 45, p. 62).
- Arrêté de 1992 relatif à la compétence des personnes utilisant des sources non-scellées à des fins médicales (BDN 51, p. 75).
- Arrêté de 1994 relatif à la formation en matière de radioprotection (BDN 53, p. 97).
- Arrêté de 1997 relatif à la formation des médecins chargés de la surveillance des travailleurs des entreprises extérieures (BDN 60, p. 91).
- Arrêté de 1998 fixant la liste des travaux pour lesquels il ne peut être fait appel aux salariés sous contrat de travail à durée déterminée ou aux salariés des entreprises de travail temporaire (BDN 62, p. 69).

- Arrêté de 1998 relatif à la mise en place d'une carte à microprocesseur pour les salariés des entreprises extérieures intervenant dans les installations nucléaires de base (BDN 62, p. 70).
- Circulaire de 1998 fixant les seuils officiels pour la contamination radioactive par le radon (BDN 63, p. 85).
- Circulaire de 2000 relative à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement et soumises à autorisation (BDN 66, p. 45).
- Ordonnance de 2001 relative à la transposition des directives communautaires dans le domaine de la protection contre les rayonnements ionisants : modification du code de la santé publique et du code du travail (BDN 68, p. 64).
- Décret de 2001 relatif à l'information des populations (BDN 68, p. 65). Arrêté d'application de 2002 (BDN 70, p. 47).
- Arrêté de 2001 portant sur la mise en place d'un dispositif d'alerte d'urgence autour d'une installation nucléaire de base dotée d'un plan particulier d'intervention (BDN 69, p. 80).
- Décret de 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 70, p. 47).
- Circulaire de 2002 relative à l'organisation des soins médicaux en cas d'accident nucléaire ou radiologique (BDN 71, p. 72).
- Arrêté de 2002 fixant le guide national de référence relatif aux risques radiologiques (BDN 71, p. 72).
- Décret de 2003 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 71, p. 71).
- Décret de 2003 relatif à la protection des personnes exposées à des rayonnements ionisants à des fins médicales et médico-légales (BDN 71, p.70).
- Décret de 2003 relatif aux interventions d'urgence radiologiques et en cas d'exposition durable (BDN 71, p. 71).
- Arrêté de 2003 portant organisation d'un réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement (BDN 73, p. 94). Modification en 2004 (BDN 74, p. 51).
- Arrêté de 2003 fixant des seuils d'exemption d'autorisation pour les activités nucléaires mentionnées à l'article R. 1333-26 du Code de la santé publique (BDN 73, p. 96).
- Arrêté de 2003 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur (BDN 73, p. 97).

- Arrêté de 2003 relatif aux conditions de délivrance du certificat et de l'agrément pour les organismes en charge de la surveillance de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants (BDN 73, p. 97).
- Loi de 2004 relative à la politique de santé publique (BDN 74, p. 49).
- Arrêté de 2004 fixant les conditions particulières d'emploi applicables aux dispositifs destinés à la radiologie industrielle utilisant le rayonnement gamma (BDN 74, p. 50).
- Arrêté de 2004 relatif au régime général des autorisations et déclarations défini au chapitre V-I « Des rayonnements ionisants » du Code de la santé publique (BDN 74, p. 51).
- Arrêté de 2004 relatif à la formation, aux missions et aux conditions d'intervention de la personne spécialisée en radio physique médicale (BDN 75, p. 120).
- Décret de 2004 autorisant l'utilisation par l'IRSN du répertoire national d'identification des personnes physiques (BDN 75, p. 120).
- Arrêté de 2004 relatif à la carte individuelle de suivi médical et aux informations individuelles de dosimétrie des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants (BDN 75, p. 121).
- Directive interministérielle de 2005 sur l'action des pouvoirs publics en cas d'événement entraînant une situation d'urgence radiologique (BDN 75, p. 121).
- Arrêté de 2005 relatif aux activités professionnelles mettant en œuvre des matières premières contenant naturellement des radionucléides non utilisés en raison de leurs propriétés radioactives (BDN 76, p. 85)
- Décret de 2005 relatif aux situations d'urgence radiologique et portant modification du Code de la santé publique (BDN 76, p. 85).
- Directive de 2005 interministérielle relative à l'application de la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire et de la décision du Conseil des communautés européennes concernant les modalités communautaires en vue de l'échange rapide d'informations dans le cas d'une situation d'urgence radiologique (BDN 76, p. 86).
- Arrêté portant organisation du réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement et fixant les modalités d'agrément des laboratoires (BDN 76, p. 87).
- Décret de 2005 suite aux situations d'urgence radiologiques (BDN 77, p. 52).
- Arrêté de 2005 relatif à l'information des populations en cas de situation d'urgence radiologique (BDN 77, p. 52).
- Directive de 2005 interministérielle relative à la réalisation et au traitement des mesures de radioactivité dans l'environnement en cas d'événement entraînant une situation d'urgence radiologique (BDN 77, p. 53).

- Arrêté de 2005 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification du formateur (BDN 77, p. 54).
- Directive de 2006 interministérielle relative à l'application de la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique (BDN 77, p. 54).
- Décret de 2006 fixant les modalités de désignation, d'habilitation et de prestation de serment des inspecteurs de la radioprotection (BDN 78, p. 51).
- Arrêté de 2006 relatif aux informations dosimétriques devant figurer dans un compte rendu d'acte médical utilisant les rayonnements ionisants (BDN 78, p. 51).
- Plan d'action de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de 2012 (BDN 91, p. 139).
- Arrêté de 2013 relatif aux entreprises intervenant au sein d'établissements exerçant des activités nucléaires et des entreprises de travail temporaire concernées par ces activités (BDN 93, p. 108).
- Arrêté de 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation (BDN 93, p. 108).
- Plan national de réponse de 2014 (BDN 93, p. 109).
- La sûreté nucléaire de demain : un enjeu financier et démocratique – Rapport d'information no 634 (2013-2014), par M. Michel Berson de la Commission des finances du Sénat de 2015 (BDN 95, p. 84).
- Décrets de 2015 transposant les normes de base relatives à la protection sanitaire contre les dangers résultant de l'exposition aux rayonnements ionisants (BDN 101, p. 93).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Arrêté de 1972 relatif au régime d'autorisation des sources radioactives scellées destinées à la télé gammathérapie (BDN 10, p. 12).
- Arrêté de 1977 relatif au régime d'aide à la prospection d'uranium (BDN 19, p. 9).
- Arrêté de 1979 relatif à l'emballage de substances dangereuses (BDN 24, p. 11). Modification de 1980 (BDN 27, p. 12).
- Décret de 1980 relatif aux titres miniers (BDN 25, p. 19).
- Loi de 1980 sur la protection et le contrôle des matières nucléaires (BDN 23, p. 22 ; BDN 26, p. 27). Décret d'application de 1981 (BDN 28, p. 17). Amendement de 1989 (BDN 44, p. 49).
- Arrêté de 1982 relatif aux conditions techniques du suivi et de la comptabilité des matières nucléaires (BDN 30, p. 16). Abrogé et remplacé par un Arrêté de 1994 (BDN 54, p. 53).
- Arrêté de 1984 relatif aux matières nucléaires qui doivent faire l'objet d'une déclaration (BDN 33, p. 15).

- Arrêté de 1996 sur les matières radioactives sous forme spéciale (BDN 58, p. 96).
- Arrêté de 1996 fixant les conditions d'affectation à la défense des matières nucléaires (BDN 59, p. 55).
- Arrêté de 2003 relatif à la protection du secret de la défense nationale dans le domaine de la protection et du contrôle des matières nucléaires (BDN 72, p. 54). Abrogé et remplacé en 2004 (BDN 73, p. 98).
- Arrêté de 2004 fixant les conditions techniques du suivi et de la comptabilité des matières nucléaires (BDN 74, p. 51).
- Loi n° 2012-1473 de 2012 autorisant l'approbation de l'amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 91, p. 139).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Arrêté de 1979 relatif à la création de l'ANDRA (BDN 29, p. 16). Modification de 1984 (BDN 33, p. 14). Le texte du décret de 1992 portant organisation administrative de l'ANDRA est reproduit dans le **BDN 51, p. 102**.
- Décret de 1982 portant publication des amendements aux Annexes I et II de la Convention de Londres de 1972 (BDN 30, p. 16).
- Loi de 1991 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 49, p. 62 ; BDN 50, p. 68). Le texte de la Loi est reproduit au **BDN 49, p. 9**. Décrets d'application de 1992, 1993 et 1999 (BDN 51, p. 74 ; BDN 52, p. 60 ; BDN 64, p. 55).
- Décret de 1994 relatif à l'importation, au transit ainsi qu'aux échanges de déchets radioactifs entre États membres de la Communauté (BDN 55, p. 35).
- Décret de 1995 relatif aux rejets d'effluents liquides et gazeux et aux prélèvements d'eau des installations nucléaires de base. Arrêté d'application de 1999 (BDN 65, p. 49).
- Décret de 1999 autorisant l'exploitation d'un laboratoire souterrain (BDN 64, p. 55).
- Arrêté de 1999 autorisant Électricité de France à poursuivre les prélèvements d'eau et rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (BDN 64, p. 56).
- Loi 2006 de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs (BDN 77, p. 54).
- Guide 2008 de sûreté relatif au stockage définitif des déchets radioactifs en formation géologique profonde (BDN 82, p. 132).
- Décret relatif aux procédures applicables au traitement des combustibles usés et des déchets radioactifs provenant de l'étranger (BDN 82, p. 132).
- Décret de 2010 relatif à la création du Comité de coordination industrielle pour les déchets radioactifs (BDN 85, p. 112).

- Décret n° 2012-542 du 23 avril 2012 pris pour l'application de l'article L. 542-1-2 du code de l'environnement et établissant les prescriptions du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (BDN 90, p. 130).
- Nouveau Plan national de 2013 de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR) (BDN 92, p. 123).
- Décret n° 2013-1304 de 2013 établissant les prescriptions du Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR) (BDN 93, p. 109).
- Loi de finances rectificative pour 2013 créant une contribution spéciale au profit de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) (BDN 93, p. 110).
- Délibération de 2014 du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs relative aux suites à donner au débat public sur le projet Cigéo (BDN 94, p. 140).
- Avis n° 2015-AV-0227 de l'Autorité de sûreté nucléaire de 2015 relatif à l'évaluation des coûts afférents au projet Cigéo de stockage de déchets radioactifs en couche géologique profonde (BDN 97, p. 93).
- Arrêté de 2016 relatif au coût objectif afférent à la mise en oeuvre des solutions de gestion à long terme des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue (BDN 97, p. 93)
- Loi no 2016-1015 de 2016 précisant les modalités de création d'une installation de stockage réversible en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et moyenne activité à vie longue (BDN 98, p. 81).
- Décret no 2017-231 de 2017 établissant les prescriptions du plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (BDN 99, p. 92).
- Arrêté de 2017 pris en application du décret no 2017-231 (BDN 99, p. 92).

#### **Transport des matières radioactives**

- Arrêtés de 1966 et de 1967 relatifs au transport des matières dangereuses (BDN 1, p. 19). Modifications successives (BDN 8, p. 11 ; BDN 10, p. 12 ; BDN 11, p. 4 ; BDN 14, p. 29 ; BDN 22, p. 10 ; BDN 26, p. 28 ; BDN 39, p. 21 ; BDN 51, p. 76).
- Décret de 1967 publiant le Règlement International concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer (RID) (BDN 1, p. 19).
- Décret de 1968 publiant les Annexes A et B modifiées de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) (BDN 3, p. 36). Modifications des Annexes A et B de l'ADR de 1971, 1972, 1974 et 1980 (BDN 9, p. 40 ; BDN 10, p. 29 ; BDN 13, p. 11 ; BDN 20, p. 33 ; BDN 26, p. 36).
- Ratification en 1973 de la Convention de Bruxelles relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires (BDN 11, p. 37).

- Arrêtés de 1979 et de 1985 relatifs au transport et à la manutention des matières dangereuses (BDN 23, p. 23 ; BDN 35, p. 29).
- Arrêté de 1980 fixant les règles de sécurité relatives au transport par mer des marchandises dangereuses (BDN 26, p. 28).
- Arrêté de 1982 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires en cours de transport (BDN 29, p. 21). Modifications de 1986 et 1993 (BDN 38, p. 24 ; BDN 53, p. 97).
- Arrêté de 1986 relatif à la protection et au contrôle des combustibles irradiés et des matières nucléaires transportées par voie ferrée (BDN 38, p. 24).
- Arrêté de 1987 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires transportées par voie aérienne (BDN 40, p. 14).
- Arrêté de 1988 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires transportées par voie maritime (BDN 43, p. 89).
- Instruction de 1989 relative à l'action des pouvoirs publics en cas d'accident de transport maritime de matières radioactives (BDN 44, p. 50).
- Arrêtés de 1996 sur le transport des marchandises dangereuses par route (ADR) et par chemin de fer (RID). Modifications de 1997, 1998, 2000 et 2001 (BDN 61, p. 82 ; BDN 63, p. 85 ; BDN 67, p. 38 ; BDN 68, p. 66).
- Circulaire de 1997 portant transposition de la Directive européenne 95/50/CE concernant le contrôle des transports de marchandises dangereuses par route (BDN 61, p. 82).
- Arrêté de 1998 concernant la désignation ainsi que la qualification professionnelle de conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par chemin de fer ou par voie navigable (BDN 63, p. 85).
- Arrêté de 1999 fixant les modalités techniques de certains contrôles effectués par les « expéditeurs connus » ou les transporteurs aériens afin d'assurer la sûreté du fret aérien. Modification de 1999 (BDN 65, p. 50).
- Arrêté de 2001 relatif aux envois postaux de matières radioactives (BDN 68, p. 66).
- Décret de 2008 relatif aux transferts transfrontaliers de déchets radioactifs et de combustible nucléaire usé (BDN 83, p. 117).

#### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (BDN 18, p. 35). Modification de 1985 (BDN 36, p. 18). Décret d'application de 1977, modifié en 1986 (BDN 39, p. 22). Circulaires de 1984 et 1987 (BDN 34, p. 23 ; BDN 40, p. 15). Décrets de 1996 et 1997 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (BDN 58, p. 95 ; BDN 61, p. 81).
- Loi de 1976 relative à la protection de la nature (BDN 17, p. 15 ; BDN 18, p. 35). Décret d'application de 1977 (BDN 20, p. 12).

- Décret de 1977 relatif aux informations à fournir au sujet des déchets générateurs de nuisances (BDN 20, p. 12).
- Mise en œuvre en 1978 de la Convention de Paris et de la Convention de Barcelone sur la pollution de la mer (BDN 22, p. 11).
- Réglementation de 1980 relative aux déchets radioactifs (BDN 25, p. 19).
- Décret de 1982 portant publication des amendements aux Annexes I et II de la Convention de Londres de 1972 (BDN 30, p. 16).
- Loi de 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement et Arrêtés d'application (BDN 32, p. 10). Décrets d'application et circulaire de 1985 (BDN 36, p. 17). Modification de 1996 (BDN 58, p. 96).
- Loi de 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs (BDN 40, p. 15). Décrets d'application de 1990 (BDN 48, p. 48).
- Décret de 1990 complétant le Règlement général des industries extractives de 1980 (BDN 45, p. 64).
- Loi de 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (BDN 59, p. 55). Circulaire d'application de 1998 (BDN 62, p. 71).
- Arrêté de 1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (BDN 62, p. 71).
- Arrêté de 2005 portant organisation du réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement et fixant les modalités d'agrément des laboratoires (BDN 76, p. 87).
- Décret n° 2014-220 de 2014 relatif au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (période 2013-2020) et à son extension aux équipements et installations de certaines installations nucléaires de base (BDN 93, p. 110).

#### ***Irradiation des denrées alimentaires***

- Décret de 1970 sur la répression des fraudes et relatif au commerce des denrées alimentaires irradiées (BDN 6, p. 15), Abrogé et remplacé par un Décret de 2001 (BDN 69, p. 81). Arrêté d'application de 1972 (BDN 11, p. 15). Décret de 1973 (BDN 13, p. 11).
- Arrêté de 1972 sur le commerce des pommes de terre irradiées (BDN 11, p. 15).
- Arrêté de 1974 relatif aux méthodes officielles de détermination de la radioactivité bêta totale des végétaux (BDN 14, p. 31).
- Arrêté de 1975 relatif au commerce des aliments composés irradiés (BDN 17, p. 15).

- Arrêté de 1984 relatif au commerce des aulx, oignons et échalotes traités par rayonnements ionisants (BDN 34, p. 23).
- Arrêté de 1985 relatif au traitement par rayonnements ionisants de la gomme arabique, des légumes déshydratés et des céréales (BDN 36, p. 19).
- Arrêté de 1986 relatif au traitement par rayonnements ionisants des matériaux et objets en contact avec des denrées et boissons destinées à l'alimentation (BDN 38, p. 25).
- Arrêté de 1988 relatif à l'irradiation des légumes et fruits secs (BDN 41, p. 22).
- Arrêtés de 1988 relatifs au traitement des farines de riz et des fraises par rayonnements ionisants (BDN 43, p. 90).
- Arrêté de 1990 relatif au traitement par rayonnements ionisants des viandes de volaille (BDN 46, p. 75).
- Arrêtés de 1991 relatifs au traitement par rayonnements ionisants des caséines des fruits secs (BDN 48, p. 50).
- Arrêté de 1993 relatif au traitement par rayonnements ionisants des camemberts (BDN 52, p. 60).
- Décret de 2001 relatif au traitement par ionisation des denrées destinées à l'alimentation humaine ou animale (BDN 69, p. 81). Arrêté d'application de 2002 relatif à l'agrément et aux contrôles et vérifications des installations de traitement des denrées par ionisation (BDN 70, p. 47).

### **Responsabilité civile**

- Loi de 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires (BDN 2, p. 18). Modifications de 1968 et 1988 (BDN 2, p. 8 ; BDN 3, p. 9 ; BDN 43, p. 90). Le texte de la loi, telle que modifiée en 1968, est reproduit dans le **BDN 3, p. 54**. Décrets d'application de 1969 et 1982 (BDN 5, p. 11 ; BDN 29, p. 22).
- Loi de 1968 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 1, p. 19 ; BDN 2, p. 10). Le texte de la loi est reproduit dans le **BDN 2, p. 52**. Modification de 1990 (BDN 46, p. 67 ; BDN 47, p. 57). Le texte de la loi est reproduit dans le **Supplément à BDN 46**.
- Décret de 1969 portant publication de la Convention de Paris (BDN 3, p. 9).
- Décret de 1973 relatif à l'assurance et à la réassurance des risques exceptionnels et nucléaires par la Caisse centrale de réassurance (BDN 11, p. 15).
- Ratification en 1973 de la Convention de Bruxelles relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires (BDN 11, p. 37).
- Décret de 1979 relatif à deux décisions d'exclusion du Comité de Direction de l'AEN (BDN 24, p. 11).

- Décret de 1991 sur les caractéristiques des installations à risque réduit – assurance (BDN 48, p. 49). Avis de 1991 de la Commission interministérielle des installations nucléaires de base à ce sujet (BDN 48, p. 49).
- Loi de 2006 autorisant l'approbation d'accords internationaux sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 77, p. 56).
- Loi de 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français (BDN 85, p. 112).
- Relèvement du plafond de responsabilité de l'exploitant en cas d'incident nucléaire en 2012 (BDN 89, p. 136).
- Loi n° 2014-308 de 2014 autorisant l'approbation du protocole commun relatif à l'application de la convention de Vienne et de la convention de Paris (BDN 93, p. 110).
- Approbation du Protocole commun de 2014 relatif à l'application de la convention de Vienne et de la convention de Paris (BDN 94, p. 144).
- Décret n° 2014-1049 de 2014 relatif à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français (BDN 95, p. 83).
- Loi no 2014-1655 de 2014 de finances rectificative pour 2014 (BDN 95, p. 84).
- Décret no 2016-333 de 2016 portant application de l'article L. 597-28 du code de l'environnement et relatif à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 98, p. 82).
- Arrêté de 2016 fixant la liste des sites bénéficiant d'un montant de responsabilité réduit (BDN 98, p. 82).
- Arrêté de 2016 portant modification de l'annexe de l'arrêté de 2016 fixant la liste des sites bénéficiant d'un montant de responsabilité réduit (BDN 99, p. 94).
- Arrêté de 2017 portant modification de l'annexe de l'arrêté de 2016 modifié fixant la liste des sites bénéficiant d'un montant de responsabilité réduit (BDN 101, p. 92).
- Décret n° 2018-1027 de 2018 portant sur l'exclusion de petites quantités de substances nucléaires en dehors d'une installation nucléaire, adoptée par le Comité de direction de l'Agence pour l'énergie nucléaire, à Paris le 3 novembre 2016 (BDN 102, p. 101).
- Arrêté du 22 octobre 2019 portant modification de l'annexe de l'arrêté du 19 août 2016 fixant la liste des sites bénéficiant d'un montant de responsabilité réduit en application du décret n° 2016-333 du 21 mars 2016 portant application de l'article L. 597-28 du Code de l'environnement et relatif à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 104, p. 20).

### **Relations internationales**

- Décret n° 2015-1122 de 2015 portant publication de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des

États-Unis mexicains pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 97, p. 94).

- Décret no 2016-1225 de 2016 portant publication du protocole à l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 99, p. 95).

## Jurisprudence

- Affaire Dame Majoni de 1966-1969 relative à l'indemnisation des travailleurs atteints de maladies professionnelles dues aux rayonnements ionisants (BDN 1, p. 25 ; BDN 3, p. 26) ;
- Affaire Saltel de 1969-1970 relative à l'indemnisation des travailleurs atteints de maladies professionnelles dues aux rayonnements ionisants (BDN 3, p. 26 ; BDN 6, p. 32).
- Rejet en 1975 d'un recours tendant à l'annulation du Décret d'autorisation de la centrale de Fessenheim (BDN 15, p. 28).
- Jugement en référé de 1975 relatif aux travaux préparatoires de la centrale de Creys-Malville (BDN 16, p. 31). Décision de 1991 relative à l'autorisation de la centrale (BDN 48, p. 22).
- Arrêt du Conseil d'État de 1978 relatif à la légalité du Décret de 1975 autorisant le CEA à créer une société filiale (BDN 24, p. 23).
- Décisions du Tribunal administratif de Strasbourg de 1986 refusant le sursis à exécution des autorisations de rejets d'effluents radioactifs de la centrale de Cattenom (BDN 38, p. 43).
- Jugement de 1993 relatif à un accident d'irradiation à Forbach (BDN 52, p. 37).
- Arrêts de 1995-1996 concernant le Centre de stockage de la Manche (BDN 57, p. 74).
- Arrêt de 1997 du Conseil d'État relatif à Superphénix (BDN 59, p. 40).
- Arrêt de 1998 du Conseil d'État relatif au transfert de la qualité d'exploitant nucléaire du centre de stockage de la Manche à l'ANDRA (BDN 62, p. 58).
- Arrêt du Conseil d'État de 1998 relatif à la procédure de stockage souterrain de déchets radioactifs (BDN 62, p. 59).
- La jurisprudence française en 1999 en matière médicale face aux rayonnements ionisants (BDN 63, p. 43).
- Arrêt de 1999 du Conseil d'État relatif à l'étude de dangers dans le cadre de la demande d'autorisation (BDN 65, p. 24).
- Arrêt de 1999 de la Cour de cassation relatif à l'exploitation sans autorisation d'une installation classée (BDN 65, p. 25).

- Arrêt du Conseil d'État de 2000 confirmant la mise à l'arrêt définitif de Superphénix (BDN 66, p. 30).
- Arrêt de 2001 du Conseil d'État rejetant le recours visant à annuler un Décret autorisant une extension de l'installation nucléaire Melox (BDN 68, p. 53).
- Arrêts de 2001 relatifs à l'autorisation de procéder au déchargement et à l'entreposage en France du combustible usé australien (BDN 68, p. 54).
- Arrêt du Conseil d'État de 2001 refusant de qualifier de déchet l'uranium appauvri (BDN 68, p. 54).
- Arrêt du Conseil d'État de 2001 précisant le droit applicable aux entreposages d'uranium appauvri (BDN 69, p. 60).
- Décision de 2003 du Tribunal de grande instance de Cherbourg relative aux importations de combustible usé à la Hague (BDN 71, p. 48).
- Arrêt de 2004 de la Cour d'appel de Limoges relatif à l'abandon de déchets radioactifs par la Cogema (BDN 74, p. 33) et de 2005 (BDN 76, p. 69).
- Arrêt de 2004 du Conseil d'État portant sur un recours en annulation du Décret du 10 janvier 2003 autorisant la Cogema à modifier une installation nucléaire de base (BDN 75, p. 113).
- Arrêt de 2005 de la Cour d'appel de Caen sur l'autorisation opérationnelle de traitement de combustibles nucléaires usés australiens (BDN 76, p.68).
- Jugement du Tribunal de 2005 correctionnel de Limoges relatif à l'abandon de déchets radioactifs par la Cogema (BDN 76, p. 69).
- Arrêt de 2006 de la Cour de Cassation sur l'autorisation de traitement des combustibles nucléaires usés australiens (BDN 77, p. 43).
- Arrêt de 2006 de la Cour d'appel de Limoges relatif à l'abandon de déchets radioactifs par Areva NC (BDN 78, p. 40).
- Arrêt de 2007 de la Cour européenne des Droits de l'Homme, relatif au droit à un procès équitable, dans le contentieux opposant le Collectif Stop Melox et Mox à la France (BDN 80, p. 72).
- Décision de 2007 du Conseil d'État concernant l'annulation d'un décret relatif à l'installation nucléaire de base de Brennilis, pour défaut d'information et de consultation du public (BDN 80, p. 73).
- Arrêt du Conseil d'État de 2009 rejetant les recours des ONG environnementales contre le Décret autorisant la création de l'EPR à Flamanville (BDN 83, p. 106).
- Jugement du tribunal administratif de Strasbourg relatif à l'arrêt définitif de la centrale nucléaire de Fessenheim (BDN 87, p. 65).
- Décision de non-lieu de 2011 de la Cour d'appel de Paris relatif a l'accident de Tchernobyl (BDN 88, p. 80).

- Cour d'Appel de Nîmes du 30 septembre 2011 (à propos de l'incident survenu à la SOCATRI en juillet 2008) (BDN 89, p. 119).
- Conseil d'État, 9 décembre 2011, Réseau «Sortir du Nucléaire» (BDN 89, p. 120).
- Cour administrative d'appel de Lyon, 19 juin 2012, arrêts numéros 12LY00233 et 12LY00290 relatifs au permis de construire délivré à EDF en vue de l'édification d'une installation de conditionnement et d'entreposage de déchets (ICEDA) dans la commune de Saint-Vulbas (BDN 90, p. 114).
- Conseil d'État, décision relative à l'Atelier de technologie de plutonium (ATPu), situé sur le site de Cadarache (BDN 90, p. 115).
- Cour d'appel de Toulouse, 3ème chambre, 3 décembre 2012, n° 1200867, Golfech – Poursuite pour rejet accidentel d'effluents radioactifs (BDN 91, p. 118).
- Cour de cassation, chambre criminelle, 14 décembre 2012, n° 11-87531 (BDN 91, p. 118).
- Conseil d'État, 28 juin 2013, req. n° 351986, 358080, 358094, 358095 – Refus de suspension du fonctionnement de la centrale de Fessenheim (BDN 92, p. 109).
- Décision de 2014 du Conseil d'État rejetant une requête d'annulation d'un décret autorisant Électricité de France (EDF) à créer, sur le territoire de la commune de Saint-Vulbas, une installation nucléaire de base (INB) dénommée installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés (ICEDA) (requête n° 358882) (BDN 94, p. 130).
- Décision de 2014 du Conseil d'État cassant l'arrêt d'appel qui confirmait l'annulation du permis de construire une installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés (ICEDA) sur un terrain de la commune de Saint-Vulbas (requête n° 362001) (BDN 94, p. 131).
- Conseil d'État, 28 novembre 2014, Fédération Réseau « Sortir du nucléaire » et autres c. Électricité de France (EDF), requête n° 367013 (BDN 96, p. 72).
- Arrêt du Conseil d'État du 22 février 2016, EDF c. République et Canton de Genève relatif au Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Bugey (no 373516) (BDN 98, p. 72).
- Décision no 410109, 410622, 410624 du 25 octobre 2018 du Conseil d'État statuant au contentieux (BDN 101, p. 86).
- Tribunal de grande instance de Cherbourg, 16 octobre 2018, no 18-00061 (BDN 102, p. 91).

### **Décisions administratives**

- Décret de 1996 sur le déclassement du réacteur EL4 (BDN 59, p. 46).

## Accords

- Accord de 1962 avec le Luxembourg sur l'assistance mutuelle entre les services respectifs d'incendie et de secours. Avenant de 1988 (BDN 43, p. 108).
- Convention de 1965 avec le Conseil fédéral suisse relative à l'extension en territoire français du CERN. Modification de 1973 (BDN 13, p. 33).
- Convention de 1966 avec la Belgique sur la protection radiologique dans les installations de la centrale nucléaire des Ardennes (BDN 1, p. 33).
- Convention de 1967 avec la République fédérale d'Allemagne relative à la construction et à l'exploitation du réacteur à très haut flux de Grenoble (BDN 1, p. 34). Avenants de 1971, 1976 et 1981 (BDN 9, p. 39 ; BDN 20, p. 34 ; BDN 29, p. 37). Adhésion en 1974 du Royaume-Uni (BDN 19, p. 38).
- Accord de coopération de 1970 avec la Suisse pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (BDN 9, p. 40). Abrogé et remplacé en 1988 (BDN 47, p. 78).
- Accord de 1972 avec le CERN relatif au statut juridique de cet Organisme (BDN 11, p. 37).
- Accord de coopération de 1972 avec le Japon sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Modification de 1990 (BDN 46, p. 90).
- Décret de 1974 autorisant la création de la Société centrale nucléaire européenne à neutrons rapides S.A. (NERSA) (BDN 14, p. 45).
- Accord de coopération de 1975 avec l'Irak relatif à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 18, p. 47).
- Accord de 1975 avec la République fédérale d'Allemagne et la Suisse relatif à la constitution d'une Commission tripartite pour les problèmes de voisinage dans les régions frontalières (BDN 19, p. 38).
- Accord de 1976 avec l'URSS relatif à la prévention du déclenchement accidentel ou non autorisé d'armes nucléaires (BDN 18, p. 47).
- Accord de 1977 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes et de désastres graves (BDN 25, p. 39 ; BDN 27, p. 27). Accord supplémentaire de 1981 (BDN 28, p. 44).
- Accord de 1978 avec l'Autriche relatif au contrat de retraitement entre la GKT et la COGEMA (BDN 22, p. 38).
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans le domaine de la sûreté des réacteurs à eau légère (BDN 23, p. 54). Prorogé en 1983 et 1988 (BDN 35, p. 59 ; BDN 43, p. 105).
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne et le Japon relatif à la coopération technique dans le domaine des réacteurs à neutrons rapides (BDN 23, p. 55).

- Accord de 1978 avec l'AIEA et Euratom en vue de l'application des garanties à certaines matières nucléaires (BDN 28, p. 46).
- Accord de 1979 avec la Suisse sur les échanges d'informations en cas d'accident pouvant avoir des conséquences radiologiques (BDN 25, p. 41). Abrogé et remplacé en 1989 (BDN 45, p. 88).
- Accord et Protocole de coopération scientifique et technique de 1980 avec le Portugal dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 30, p. 40).
- Accord de 1981 avec le Japon relatif à la sûreté des réacteurs à eau légère (BDN 27, p. 27).
- Accord de 1981 avec l'Égypte sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 30, p. 38).
- Accord de 1981 avec la République de Corée sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 30, p. 37).
- Convention de 1981 avec la Belgique sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes ou d'accidents graves (BDN 34, p. 48).
- Accord de 1981 avec l'Australie relatif aux transferts nucléaires (BDN 35, p. 60).
- Accord de 1983 avec le Royaume-Uni relatif aux échanges d'informations en cas de situation d'urgence radiologique (BDN 33, p. 37).
- Mémorandum d'accord de 1983 entre le DOE des États-Unis et le CEA dans le domaine de la protection physique des matières nucléaires et des installations (BDN 33, p. 36).
- Accord de 1983 avec le Luxembourg sur les échanges d'informations en cas d'incident pouvant avoir des conséquences radiologiques (BDN 34, p. 49).
- Accord de 1984 avec le CERN relatif à la sûreté des installations liées à l'anneau de collisions à électrons (BDN 36, p. 45).
- Accord de 1985 avec le CERN relatif au Statut juridique des matières nucléaires détenues par le CERN sur le territoire français (BDN 38, p. 57).
- Accord de coopération technique de 1986 avec l'Espagne relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 38, p. 59).
- Accord de 1987 avec la Suisse sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 43, p. 108).
- Accord de 1988 avec la Suisse relatif au retour du plutonium (BDN 47, p. 77).
- Déclaration conjointe de 1989 avec la République fédérale d'Allemagne sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 44, p. 61). Déclaration commune de 1991 sur la sûreté (BDN 48, p. 65). Recommandations communes de 1995 (BDN 57, p. 98).

- Accord de 1990 avec la République fédérale d'Allemagne relatif au retraitement à la Hague d'éléments combustibles irradiés provenant de centrales nucléaires allemandes (BDN 46, p. 87).
- Arrangement administratif de 1990 avec le Canada, relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération en matière de réglementation de la sûreté nucléaire (BDN 46, p. 90).
- Accord de 1990 avec l'URSS sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 47, p. 78). Accords de 1993 et 1996 avec la Fédération de Russie (BDN 52, p. 86 ; BDN 58, p. 132).
- Accord de coopération de 1990 avec l'Italie dans le domaine des réacteurs du futur et des technologies avancées. Avenant de 2000 (BDN 66, p. 70).
- Accord de 1991 avec l'Allemagne sur la R&D dans les domaines du traitement des déchets radioactifs, de leur stockage définitif et du déclassé (BDN 48, p. 66).
- Accord de 1991 avec la Hongrie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 48, p. 69).
- Accord de 1991 avec le Japon dans le domaine des technologies nucléaires avancées (BDN 48, p. 70).
- Accord de 1992 avec la Fédération de Russie sur la coopération dans les domaines de l'élimination, dans des conditions de sécurité, des armes nucléaires en Russie et de l'utilisation à des fins civiles des matières nucléaires issues des armes (BDN 69, p. 105).
- Accord de 1993 avec le Japon dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 52, p. 85).
- Accord de coopération de 1994 avec le Japon sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 54, p. 73).
- Accord de coopération de 1997 avec la République populaire de Chine pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 87).
- Protocole d'accord de coopération de 1997 avec la Lituanie (BDN 61, p. 108).
- Accord de coopération de 1998 avec la Belgique sur la centrale électronucléaire de Chooz et les échanges d'informations en cas d'incident ou d'accident (BDN 65, p. 64).
- Accord de 1998 avec l'Ukraine sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 72).
- Accord de collaboration de 1999 avec le Royaume-Uni dans le domaine de la gestion des déchets et du démantèlement des installations nucléaires (BDN 65, p. 68).
- Accord de coopération de 1999 avec le Japon relatif à la gestion et à l'évacuation des déchets radioactifs (BDN 64, p. 71).

- Mémorandum d'accord de 2000 avec les États-Unis relatif à la coopération en matière de technologie nucléaire du futur (BDN 66, p. 68).
- Accord de 2000 avec la Fédération de Russie relatif à la responsabilité civile au titre des dommages nucléaires (BDN 66, p. 70). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 66, p. 80**.
- Accord de 2000 avec la Slovénie relatif à l'échange d'informations et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 66, p. 71).
- Convention de 2000 avec le CERN relative à la sûreté des installations de recherche situées sur le territoire français (BDN 66, p. 71).
- Accord de coopération de 2000 avec les États-Unis relatif à la science et la technologie des réacteurs nucléaires avancés (BDN 67, p. 64). Accord de mise en œuvre de 2001 (BDN 68, p. 88).
- Arrangement de 2001 avec la Roumanie pour l'échange d'informations et la coopération en matière de sûreté nucléaire (BDN 69, p. 104).
- Accord de 2001 avec le Royaume-Uni relatif à l'échange d'informations classifiées dans le domaine nucléaire de défense (BDN 69, p. 104).
- Accord de 2003 avec les États-Unis relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération sur la réglementation de la sûreté nucléaire (BDN 72, p. 74).
- Accord de 2008 avec l'Inde sur la coopération nucléaire civile (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 avec la Libye sur notamment la production d'électricité, la désalinisation de l'eau, la prospection d'uranium, l'investissement et la formation dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Déclaration politique commune avec la République slovaque de 2008 sur le partenariat stratégique et accord de coopération sur l'énergie nucléaire civile (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 avec le Royaume-Uni visant à établir une « approche commune de projet » pour la régulation du Réacteur européen à eau pressurisée (EPR) (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 avec l'Algérie, relatif à la formation, la recherche et les ressources humaines (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 de coopération nucléaire avec la Libye pour la formation des ingénieurs et l'échange d'expertise nucléaire (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 de coopération nucléaire avec le Maroc pour la formation des ingénieurs et l'échange d'expertise nucléaire (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 de coopération nucléaire avec la Tunisie pour la formation des ingénieurs et l'échange d'expertise nucléaire (BDN 82, p. 207).

- Accord de 2008 de coopération avec les États-Unis pour la recherche et le développement/l'échange de données scientifiques et techniques (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2009 avec l'Italie sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec la Tunisie sur le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 83, p. 153).
- Accord de coopération de 2009 avec le Brésil sur le développement de systèmes de propulsion nucléaire pour les sous-marins militaires (BDN 83, p. 154).
- Accord de 2010 sur la coopération avec le Koweït en matière de développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 sur la coopération avec l'Arabie saoudite en matière d'énergie nucléaire civile (BDN 86, p. 101).
- Accord de 2010 sur la coopération nucléaire civile avec le Maroc (BDN 86, p. 101).
- Accord de 2010 de coopération avec la Fédération de Russie étendu dans le domaine nucléaire (BDN 86, p. 101).
- Accord de coopération de 2010 avec les États-Unis et le Japon portant sur la conception et le développement en commun de réacteurs surgénérateurs (BDN 86, p. 101).
- Décret n° 2012-1178 du 22 octobre 2012 portant publication de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, signé à Tunis le 23 avril 2009 (BDN 91, p. 139).
- Accord de coopération de 2010 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Mongolie dans le domaine de l'énergie nucléaire (ensemble une annexe) (BDN 91, p. 140).
- Accord de 2013 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté de Monaco relatif à la prise en charge sur le territoire français de déchets radioactifs monégasques (BDN 92, p. 124).
- Accord de coopération de 2013 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite pour le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (ensemble une annexe) (BDN 92, p. 124).
- Protocole d'amendement de 2014 de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative à l'extension en territoire français du domaine de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (BDN 93, p. 111).
- Accord de 2014 entre le Gouvernement de la République française, le Conseil fédéral suisse et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire sur

le droit applicable aux entreprises intervenant sur le domaine de l'Organisation afin d'y réaliser des prestations de services revêtant un caractère transnational (BDN 93, p. 111).

- Publication de l'accord de 2014 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relatif au traitement de combustibles usés belges à La Hague (BDN 94, p. 144).

## Gabon

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Organisation et structures**

- Arrêté de 2002 portant sur la mise en place du Centre national de prévention et de protection contre les rayonnements ionisants (BDN 74, p. 53).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 2001 fixant les orientations de la politique de prévention et de protection contre les rayonnements ionisants (BDN 74, p. 53).

## Géorgie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Legislation generale**

- Loi de 1998 relative à la sûreté nucléaire et radiologique (BDN 67, p. 39).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 1998 sur le contrôle à l'exportation d'armes, d'équipements militaires et de produits à double usage (BDN 62, p. 72).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi n° 5912 de 2012 sur la sûreté nucléaire et radiologique qui remplace la loi de 1988 (BDN 62, p. 72).

## Ghana

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Organisation et structures**

- Loi de 1963 portant création d'une Commission de l'énergie atomique. Amendements de 1966, 1969 et 1993 (BDN 7, p. 19 ; BDN 52, p. 61).
- Loi de 2000 sur la Commission de l'énergie atomique (BDN 74, p. 54).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1993 sur la radioprotection (BDN 52, p. 61).

## Grèce

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi de 1968 portant sur la réorganisation de la Commission grecque de l'énergie atomique (BDN 2, p. 21). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 2**.
- Transposition en 1996 et 1997 des Directives européennes (BDN 59, p. 56).

#### **Organisation et structures**

- Décret de 1978 relatif à la réorganisation de la Commission grecque de l'énergie atomique (BDN 23, p. 24).
- Décret de 1979 portant création d'un Institut de physique des rayonnements (BDN 27, p. 12).
- Loi de 1985 sur le développement de la recherche scientifique et technologique (BDN 37, p. 24). Des extraits de la loi relative aux activités nucléaires sont reproduits dans le **BDN 37, p. 53**.
- Loi de 2015 rétablissant les missions de l'autorité de réglementation de la radioprotection et de la sûreté nucléaire (BDN 95, p. 85).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Décret-loi de 1971 portant sur les conditions de la construction et de l'exploitation des installations nucléaires (BDN 8, p. 11). The text of the Decree-Law is reproduced in **NLB 8, p. 38**.

- Décret de 1978 fixant les conditions et la procédure pour la délivrance d'une autorisation de site en vue de l'installation d'une centrale nucléaire (BDN 22, p. 11).

### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlements de 1972 sur la protection contre les rayonnements dans le domaine médical (BDN 10, p. 13).
- Décret de 1974 relatif à la protection contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 11, p. 16 ; BDN 15, p. 13).
- Règlement de 1989 relatif à la protection radiologique (BDN 49, p. 62). Abrogé et remplacé par un Règlement de 2001 (BDN 68, p. 67).
- Plan d'urgence national de 2011 relatif aux menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (BDN 90, p. 131).
- Le décret présidentiel n° 60 de 2012 « établissant un cadre national pour la sûreté nucléaire des installations nucléaires » transpose la directive 2009/71/Euratom du Conseil européen du 25 juin 2009 en droit national (BDN 90, p. 131).
- Décision ministérielle n° P/112/305 de 2012 établissant « Prescriptions fondamentales – Principes de sûreté nucléaire et de contrôle réglementaire des réacteurs de recherche » (BDN 91, p. 141).
- Transposition des normes de base Euratom en radioprotection en 2018 (BDN 102, p. 101).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Décret de 2010 transposant la Directive du Conseil européen 2006/117/Euratom (BDN 86, p. 86).
- Décret de 2013 de transposition de la directive 2011/70/Euratom du Conseil (BDN 92, p. 124).
- Arrêté interministériel de 2015 établissant la politique nationale de gestion du combustible usé et des déchets radioactifs (BDN 96, p. 91).

### **Responsabilité civile**

- Décret-loi de 1969 relatif à la ratification de la Convention de Paris (BDN 5, p. 12 ; BDN 6, p. 15).

### **Accords**

- Accord de 1995 avec la Roumanie relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et à l'échange d'informations (BDN 55, p. 58).
- Accord de 1997 avec la Roumanie relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et aux échanges d'informations sur les installations nucléaires (BDN 61, p. 108).

- Accord de coopération de 1997 avec l'Argentine sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 61, p. 102).
- Accord de 2008 de coopération avec les États-Unis pour la recherche et le développement/l'échange de données scientifiques et techniques (BDN 82, p. 207).
- Loi 4085 ratifiant l'accord passé entre l'Agence internationale de l'énergie nucléaire et la Grèce dans le domaine de l'éducation et de la formation (BDN 91, p. 140).

## Hong Kong, Chine

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1995 relatif aux rayonnements ionisants (BDN 57, p. 89).

#### **Responsabilité civile**

- Ordonnance de 1999 mettant en conformité des lois avec la Loi fondamentale et le statut de Hong Kong (BDN 65, p. 42).

## Hongrie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi de 1996 sur l'énergie atomique (BDN 59, p. 56). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 60**. Modification en 2003 (BDN 73, p. 98). Règlements d'application de 1997 (BDN 60, p. 92). Amendement à la loi sur l'énergie atomique 2005 (BDN 77, p. 56). Amendement de 2012 (BDN 89, p. 138). Amendement de 2013 (BDN 93, p. 111). Amendement de 2015 (BDN 95, p. 85).
- Stratégie de 2008 cadre de la Politique énergétique 2007-2020 (BDN 82, p. 133).

**Organisation et structures**

- Décret de 2003 sur la compétence de l'Autorité nationale de l'énergie nucléaire de Hongrie pour imposer des sanctions, et sur les activités du Conseil de coordination de l'énergie atomique (BDN 72, p. 54).
- Décret de 2005 sur les procédures utilisables par l'Autorité nationale de l'énergie nucléaire en matière de réglementation de la sûreté nucléaire (BDN 76, p. 88).
- Nouvelles responsabilités de l'OAH en 2013 (BDN 93, p. 113).
- Gestion des Fonds central de financement de l'énergie nucléaire transférée au ministère du Développement national en 2013 (BDN 93, p. 113).

**Régime des installations nucléaires**

- Décret de 1993 relatif à la sûreté des centrales nucléaires (BDN 52, p. 62).

**Sécurité nucléaire**

- Politique de l'exploitant MVM Paks de 2013 de la centrale nucléaire de Paks concernant l'alcool et les drogues (BDN 93, p. 114).

**Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Décret de 1993 relatif à l'enregistrement et au contrôle des matières radioactives (BDN 52, p. 63).
- Amendement 2005 au Décret sur le commerce international des biens nucléaires à double usage (BDN 77, p. 57).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Ordonnance de 1988 relative à la radioprotection (BDN 45, p. 65).
- Ordonnance de 1989 relative à la mise sur pied du système national de prévention des accidents nucléaires (BDN 46, p. 75).
- Décret de 2000 fixant les normes fondamentales en matière de radioprotection (BDN 69, p. 82).
- Arrêté de 2001 relatif à la protection opérationnelle des travailleurs extérieurs contre les rayonnements (BDN 70, p. 48).
- Arrêté de 2001 relatif à la protection sanitaire des personnes exposées à des rayonnements ionisants à des fins médicales (BDN 70, p. 48).
- Modifications des prescriptions de sûreté nucléaire ; le Décret gouvernemental n° 118/2011 du 1<sup>er</sup> novembre 2011 (VII. 11.) (BDN 89, p. 138).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret de 1993 relatif à l'enregistrement des matières radioactives (BDN 52, p. 63).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Décret de 2002 relatif à l'autorisation des transferts de déchets radioactifs à travers la frontière (BDN 70, p. 48).
- Ordonnance de 2003 sur certains aspects du stockage temporaire et de l'évacuation définitive des déchets radioactifs et sur certains aspects radiologiques des matières radioactives résultant d'activités industrielles et des matières radioactives à l'état naturel (BDN 72, p. 55).
- Transposition en 2013 de la directive 2011/70/Euratom du Conseil (BDN 93, p. 111).

**Transport des matières radioactives**

- Ordonnance de 1988 relative à l'expédition et au transport des substances radioactives (BDN 45, p. 65).

**Protection de l'environnement**

- Décret de 2001 sur l'étude d'impact sur l'environnement (BDN 70, p. 49).
- Arrêté de 2001 concernant les rejets radioactifs dans l'air et dans l'eau en relation avec l'utilisation de l'énergie atomique (BDN 70, p. 49).
- Amendement 2006 de l'Arrêté concernant les rejets radioactifs dans l'air et dans l'eau en relation avec l'utilisation de l'énergie atomique (BDN 77, p. 56).

**Jurisprudence**

- Décision de la Cour d'appel de 1998 concernant les dommages dus à l'accident de Tchernobyl (BDN 61, p. 67).

**Décisions administratives**

- Décision parlementaire de 2006 relative à la construction d'un dépôt de déchets radioactifs de faible et moyenne activité et à l'extension de la durée de vie de la centrale nucléaire de Paks (BDN 77, p. 47).

**Accords**

- Accord de 1987 avec l'Autriche sur des questions d'intérêt commun se rapportant aux installations nucléaires (BDN 42, p. 55).
- Accord de coopération de 1988 avec le Canada sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Le texte de l'Accord est reproduit dans le **NLB 42, p. 65**. Arrangement administratif de 1989 (BDN 44, p. 64).
- Accord de 1990 avec la Tchécoslovaquie sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 47, p. 78).
- Accord de 1990 avec l'Allemagne sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 47, p. 74).

- Accord de 1991 avec la France sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 48, p. 69).
- Accord de coopération de 1991 avec les États-Unis dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 49, p. 81).
- Accord de 1991 avec les Communautés européennes établissant une association pour apporter une assistance à la Hongrie dans le domaine nucléaire (BDN 52, p. 88).
- Accord de 1995 avec la Slovénie relatif à l'échange rapide d'informations en cas de situation d'urgence radiologique (BDN 57, p. 104).
- Accord de 1997 avec l'Ukraine sur la notification rapide des accidents nucléaires et sur la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 61, p. 108).
- Accord de 1998 avec l'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 65, p. 63).
- Accord de 1999 avec la Croatie sur l'échange rapide d'informations dans le cas d'une situation d'urgence radiologique (BDN 65, p. 65).
- Accord de coopération de 2001 avec l'Australie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et du transfert des matières nucléaires (BDN 68, p. 84).

## Inde

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Organisation et structure**

- Projet de loi relative à l'Autorité de réglementation de la sûreté nucléaire (2011) (BDN 88, p. 96).

#### **Processus d'autorisation et cadre réglementaire**

- Invitation lancée au Service intégré d'examen de la réglementation de l'AIEA pour réaliser une expertise (BDN 90, p. 131).
- Loi de 2015 sur l'énergie atomique (modification) (BDN 97, p. 95). Le texte de la loi est reproduit dans **BDN 97, p. 117**.

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 2005 sur les armes de destruction massive (BDN 77, p. 57).

**Irradiation des denrées alimentaires**

- Règlement de 1990 relatif à l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 49, p. 64).

**Responsabilité civile**

- Loi de 2010 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 86, p. 87)
- Entrée en vigueur en 2011 de la loi sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires de 2010 et Règles sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires de 2011 (BDN 88, p. 92). Le texte des Règles est reproduit en **BDN 88, p. 181**. Les versions finales (BDN 89, p. 139).
- Proposition d'amendement en 2011 des Règles sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires (BDN 90, p. 133).
- Rapport de la Commission sur la législation dérivée (Committee on Subordinate Legislation) relatif aux règles de 2011 sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 90, p. 133).
- Dispositions administratives de 2015 adoptées conjointement par l'Inde et les États-Unis pour mettre en oeuvre l'Accord 123 (BDN 95, p. 86).
- Règles de 2015 applicables au Fonds pour la responsabilité civile nucléaire (BDN 97, p. 95).

**Jurisprudence**

- Affaires relatives au projet nucléaire de Kudankulam (BDN 90, p. 115).
- Décision de la Cour suprême d'Inde dans l'action d'intérêt public relative à la centrale nucléaire de Kudankulam (BDN 91, p. 119).
- Arrêt de la haute cour du Kerala de 2015 rendu dans le cadre d'une action d'intérêt général contestant la constitutionnalité de la loi de 2010 sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 96, p. 73).

**Accords**

- Accord de coopération de 1971 avec la République fédérale d'Allemagne sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 11, p. 37).
- Accord de coopération de 1974 avec l'Argentine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 31, p. 72).
- Accord de 1988 avec le Pakistan sur l'interdiction des attaques contre les installations nucléaires (BDN 44, p. 66).
- Protocole d'Accord de 1996 avec le Brésil sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 100).
- Accord de coopération de 2007 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et l'Inde (BDN 82, p. 45).

- Accord du 2008 entre le Gouvernement indien et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application des garanties aux installations nucléaires civiles (BDN 82, p. 30).
- Déclaration de 2008 sur la coopération nucléaire civile avec le Groupe des fournisseurs nucléaires (BDN82, p. 30).
- Accord de 2008 avec la France sur la coopération nucléaire civile (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 avec la Fédération de Russie en matière de coopération nucléaire civile relatif à la construction de tranches supplémentaires à Kudankulam, ainsi qu'en vue de la construction de centrales nucléaires de conception russe sur de nouveaux sites en Inde (BDN 82, p. 206).
- Protocole d'accord de 2009 avec le Kazakhstan sur la coopération en matière d'énergie nucléaire à usage civil (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec la Fédération de Russie sur la coopération nucléaire civile (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec l'Argentine sur le développement et la promotion de l'énergie nucléaire et la coopération dans les projets civils en matière d'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2010 sur la coopération nucléaire civile avec le Canada (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec la Fédération de Russie visant à renforcer la coopération nucléaire civile (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec le Royaume-Uni visant à renforcer la coopération nucléaire civile (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec la Fédération de Russie sur la construction de réacteurs nucléaires en Inde (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec le Canada visant à promouvoir et à développer la coopération en matière d'énergie nucléaire civile (BDN 86, p. 101).
- Accord de 2010 avec les États-Unis relatif au traitement de matières nucléaires (BDN 86, p. 102).

## **Indonésie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 1997 sur l'énergie atomique (BDN 59, p. 58). Décrets d'application de 1998 (BDN 63, p. 86).

- Règlement du gouvernement n° 2 de 2014 sur le régime d'autorisation des installations nucléaires et des utilisations de matières nucléaires (BDN 94, p. 145).

#### **Organisation et structures**

- Création en 1973 d'un ministère d'État pour la Recherche (BDN 12, p. 19).
- Décret de 1998 relatif à la Commission nationale de contrôle de l'énergie (BDN 63, p. 86).
- Décret de 1998 relatif à l'Agence nationale pour l'énergie nucléaire (BDN 63, p. 86).
- Règlement du gouvernement n° 61 de 2013 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 94, p. 145).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Établissement en 1972 d'un Comité préparatoire à la construction des centrales nucléaires de puissance (BDN 10, p. 22).
- Décret de 1976 sur l'évaluation des sites des centrales nucléaires (BDN 21, p. 23).
- Projet de règlement de 1993 relatif à la construction et à l'exploitation des réacteurs nucléaires (BDN 52, p. 64).
- Décret de 2006 relatif à l'autorisation des réacteurs nucléaires (BDN 79, p. 73).

#### **Sécurité nucléaire**

- Ratification en 2014 de la Convention pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (BDN 94, p. 145).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1975 concernant la protection des travailleurs contre les rayonnements (BDN 6, p. 15 ; BDN 8, p. 12 ; BDN 21, p. 22).
- Règlement de 1993 relatif aux permis pour des travaux avec des équipements émettant des rayonnements (BDN 52, p. 63).
- Règlement de 2008 sur la délivrance d'autorisation des usages de sources de rayonnements ionisants et de matières nucléaires (BDN 82, p. 133).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1975 relatif à l'autorisation de l'utilisation des matières radioactives et des autres sources de rayonnements (BDN 6, p. 15 ; BDN 8, p. 12 ; BDN 21, p. 24).
- Décret de 1976 relatif aux dispenses d'autorisation pour les matières de faible activité (BDN 21, p. 24).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Ordonnance de 2002 relative à la gestion des déchets radioactifs (BDN 71, p. 72).

**Transport des matières radioactives**

- Décret de 1974 relatif aux dispositions de sécurité pour le transport des matières radioactives (BDN 21, p. 25).
- Règlement de 1975 relatif au transport des matières radioactives (BDN 21, p. 25). Remplacé et abrogé par l'Ordonnance de 2002 relative au transport de matières radioactives (BDN 71, p. 73).

**Protection de l'environnement**

- Règlement de 1992 relatif au niveau de radioactivité maximum admissible dans l'environnement (BDN 52, p. 65).
- Décret de 1994 relatif aux études d'impact pour la construction et la mise en service de centrales nucléaires (BDN 57, p. 90).

**Responsabilité civile**

- Loi de 1997 relative à l'énergie nucléaire (BDN 61, p. 82).

**Décisions administratives**

- Établissement en 1972 d'un Comité préparatoire à la construction des centrales nucléaires de puissance (BDN 10, p. 22).
- Création en 1973 d'un ministère d'État pour la recherche (BDN 12, p. 19).

**Accords**

- Accord de coopération de 1990 avec l'Argentine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 53, p. 114).
- Accord de 1997 avec l'Australie relatif à la coopération dans les domaines de la science et de la technologie nucléaires (BDN 61, p. 104).
- Mémoire d'accord de 2000 avec le Royaume-Uni relatif à la coopération dans le domaine de la R&D, la production et la commercialisation de radio-isotopes à usage médical ou autre (BDN 65, p. 68).
- Mémoire d'accord de 2001 avec l'Australie approuvant un Arrangement concernant la coopération en matière de garanties nucléaires et de matières connexes (BDN 68, p. 84).
- Accord de 2008 de coopération avec les États-Unis pour la recherche et le développement/l'échange de données scientifiques et techniques (BDN 82, p. 207).

## Iran

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Organisation et structures*

- Loi de 1974 relative à l'Organisation de l'énergie atomique (BDN 17, p. 16).

#### *Accords*

- Accord de 1976 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 21, p. 51).

## Irlande

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi de 2008 relative à l'interdiction complète des essais nucléaires (BDN 83, p. 118).
- Décret relatif au contrôle des exportations (activités de courtage) (2011) (BDN 88, p. 99).
- Règlement de 2014 relatif à l'Union européenne (déchets d'équipements électriques et électroniques) (BDN 94, p. 146).

#### *Organisation et structures*

- Loi de 1971 établissant un Conseil de l'énergie nucléaire (BDN 5, p. 13 ; BDN 7, p. 21 ; BDN 8, p. 13 ; BDN 13, p. 12). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 8, p. 41**. Abolition du Conseil par la Loi de 1991 sur la radioprotection (BDN 45, p. 66 ; BDN 48, p. 51).
- Institution en 2001 d'un Bureau de planification des situations d'urgence (BDN 69, p. 82).
- Institution en 2012 de l'Institut irlandais de protection radiologique en Irlande. (BDN 90, p. 134).
- Dissolution de l'Institut irlandais de protection radiologique (Radiological Protection Institute of Ireland – RPII) en 2014 (BDN 94, p. 145).

#### *Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)*

- Loi et Règlement de 2003 et 2004 relatifs à l'élimination des armes nucléaires (BDN 74, p. 54).

- Décret (d'application) de 2015 relatif à la loi d'interdiction des essais nucléaires de 2008, texte réglementaire n° 134 de 2015 (BDN 97, p. 97).

### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1972 sur la protection contre les rayonnements ionisants émis par les substances radioactives sous forme scellée (BDN 4, p. 14 ; BDN 9, p. 22).
- Règlement de 1972 sur les rayonnements ionisants (substances radioactives non-scellées) (BDN 13, p. 12).
- Règlement communautaire de 1988 relatif à l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales (BDN 43, p. 91).
- Projet de loi de 1988 relatif à la santé, à la sécurité et au bien-être dans le travail (BDN 43, p. 42).
- Loi de 1991 sur la radioprotection (BDN 45, p. 66 ; BDN 48, p. 51). Modification de 2002 (BDN 71, p. 73). Arrêté d'application de 1993 (BDN 55, p. 36). Arrêté d'application de 2000 relatif aux rayonnements ionisants (BDN 66, p. 46). Amendement de 2012 (BDN 90, p. 134).
- Règlement communautaire de 1991 sur l'utilisation des rayonnements ionisants (BDN 47, p. 58).
- Règlement communautaire de 1998 relatif aux installations radiologiques et de médecine nucléaire (BDN 62, p. 73).
- Règlement communautaire de 2000 relatif à l'eau potable (BDN 69, p. 83).
- Arrêté de 2010 visant à modifier le Règlement relatif aux dispositifs médicaux implantables actifs (BDN 85, p. 113).
- Amendement de 2010 au règlement relatif aux dispositifs médicaux (BDN 85, p. 113).
- Décret de 2011 (sur la sûreté nucléaire) relatif à la Loi sur la protection radiologique de 1991 (BDN 88, p. 99).
- Loi de 2014 sur la radioprotection (dispositions diverses et finales) (BDN 94, p. 145).
- Règlement de 2015 relatif aux objectifs environnementaux de l'Union européenne (eaux de surface) (modification), texte réglementaire n° 386 de 2015 (BDN 97, p. 96).
- Règlement de 2016 relatif à l'Union européenne (eau potable), texte réglementaire n° 122 de 2014 (BDN 97, p. 96).

### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Arrêté de 1977 relatif au contrôle général des combustibles fissiles, des substances radioactives et des appareils émettant des rayonnements (BDN 20, p. 14). Abrogé et remplacé par un Arrêté de 1993 (BDN 55, p. 36).

- Arrêté de 2005 relatif au contrôle des sources radioactives scellées de haute activité – Loi sur la radioprotection de 1991 (BDN 77, p. 58).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Arrêté de 2013 relatif à la loi de 1991 sur la radioprotection (gestion responsable et sûre des déchets radioactifs) (BDN 93, p. 114).

#### **Transport des matières radioactives**

- Loi de 1996 sur les ports limitant l'accès des navires à propulsion nucléaire ou transportant des armes ou des matières nucléaires (BDN 58, p. 97).
- Ordonnance de 2006 de la Loi de 1998 relative au transport de marchandises dangereuses par route (désignation des autorités compétentes) (BDN 79, p. 74).
- Nouvelles dispositions réglementaires concernant le transport de marchandises dangereuses par route ; le Décret-loi n° 349 de 2011 transpose en droit irlandais la Directive 2008/68/CE relative au transport intérieur des marchandises dangereuses et les dispositions de l'annexe sur le transport par route (BDN 89, p. 139).
- Adoption du règlement des Communautés européennes de 2013 (transport de marchandises dangereuses par route et utilisation des équipements sous pression transportables) (amendement) (BDN 92, p. 125).

#### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1996 relative à l'immersion en mer (BDN 59, p. 59).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Règlement communautaire de 2000 relatif aux denrées alimentaires traitées par rayonnements ionisants (BDN 67, p. 41).

#### **Jurisprudence**

- Décision de 1996 de la Cour suprême dans l'affaire Constance Shortt et Consorts c. l'Irlande et le Procureur général ainsi que British Nuclear Fuels, plc. (BDN 59, p. 42).

## Islande

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1962 sur les mesures de sécurité contre les rayonnements ionisants et portant création d'un laboratoire d'hygiène contre les rayonnements. Règlement d'application de 1968 (BDN 2, p. 21). Modification de la Loi en 1982 (BDN 36, p. 19). Abrogée par la Loi de 1985 relative à la radioprotection (BDN 41, p. 22). Règlement d'application de 1986 (BDN 41, p. 24). Abrogée et remplacée par la Loi de 2002 relative à la protection contre les rayonnements (BDN 74, p. 55). Le texte de la loi est reproduit dans le Supplément au **BDN 74**.
- Règlements de 2003 dans le domaine de la radioprotection (BDN 79, p. 74).

### Accords

- Accord de 2009 sur la coopération avec les États-Unis en vue d'accentuer les efforts pour contrer le terrorisme radiologique et nucléaire et de promouvoir la sûreté et la sécurité internationales en matière nucléaire (BDN 84, p. 208).

## Israël

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Régime des installations nucléaires**

- Arrêté et Déclaration de 1975 relatif au contrôle des marchés et services publics (construction et exploitation des réacteurs nucléaires) (BDN 15, p. 14).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Arrêté de 2004 relatif aux importations et aux exportations (contrôle des exportations de produits chimiques, biologiques et nucléaires) (BDN 76, p. 89).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1979 sur l'emploi féminin (travaux mettant en jeu des rayonnements ionisants) (BDN 27, p. 13).
- Amendement de 2005 au Règlement sur l'exercice de la pharmacie (éléments radioactifs et produits associés) (BDN 76, p. 89).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1979 sur l'exercice de la pharmacie (éléments radioactifs et produits associés) (BDN 27, p. 13).

**Irradiation des denrées alimentaires**

- Règlement de 1967 relatif à la préservation des denrées alimentaires par irradiation (BDN 7, p. 22).

**Accords**

- Lettre d'intention de 2000 avec les États-Unis relative à la coopération dans les domaines de la non-prolifération, du contrôle des armes et de la sécurité régionale (BDN 65, p. 66).

**Italie****Travaux législatifs et réglementaires****Législation générale**

- Loi de 1962 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Amendement de 1969 (BDN 4, p. 14 ; BDN 5, p. 13). Le texte de la loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 16**.
- Décret de 1973 pris en application du Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers (BDN 15, p. 15).
- Loi de 1989 relative à la participation de l'Italie à la procédure réglementaire des Communautés européennes (BDN 43, p. 93).
- Loi communautaire de 1994 dans la législation italienne (BDN 53, p. 98).
- Mise en œuvre 2008 de la loi relative aux dispositions urgentes pour le développement économique etc. (BDN 82, p. 134).
- Loi n°99 du 23 juillet 2009 comprenant des dispositions sur la renaissance de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 147).
- Décret de 2010 relatif au choix des sites et à l'exploitation des installations destinées à la production d'énergie nucléaire (BDN 85, p. 114).

**Organisation et structures**

- Loi de 1971 concernant la réorganisation du Comité national de l'énergie nucléaire (CNEN) (BDN 1, p. 20 ; BDN 2, p. 22 ; BDN 9, p. 57). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 9, p. 41**. Modification par la Loi de 1982 relative à la création du Comité national pour la recherche et le développement de

l'énergie nucléaire et des sources énergétiques de substitution (ENEA) (BDN 29, p. 23 ; BDN 30, p. 17). Le texte consolidé de cette loi est reproduit dans le **Supplément to NLB 30**. Loi de 1982 sur le financement du programme nucléaire quinquennal de l'ENEA (BDN 29, p. 24). Loi de 1991 portant réorganisation de l'ENEA (BDN 48, p. 52), abrogée par un Décret de 1999 (BDN 63, p. 87).

- Loi de 1978 instituant un Service national de santé unifié (BDN 23, p. 25).
- Décret de 1979 portant création d'un Comité interministériel sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 25, p. 25).
- Décret de 1980 relatif à l'Institut supérieur de la sécurité du travail (BDN 27, p. 14).
- Décret-loi de 1981 relatif à la création de centres sanitaires régionaux (BDN 29, p. 24).
- Projet de loi de 1983 sur la création d'un Service national pour la protection civile (BDN 33, p. 16).
- Loi de 1986 portant création d'un ministère de l'Environnement (BDN 38, p. 26).
- Décret de 1986 portant création d'une Commission chargée de l'examen des problèmes liés aux situations d'urgence (BDN 38, p. 26).
- Loi de 1994 relative à la création de l'Agence nationale pour la protection de l'environnement (BDN 53, p. 98).
- Décret législatif de 1999 portant création de la Société pour la gestion des installations nucléaires (BDN 66, p. 47).
- Décret de 2003 sur l'organisation de l'ENEA (BDN 72, p. 55).
- Décret de 2004 relatif à la Société pour la gestion des installations nucléaires (BDN 75, p. 122).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Décret de 1970 sur les aptitudes requises pour l'exploitation technique des installations nucléaires, complété par un Décret de 1973 (BDN 8, p. 13 ; BDN 15, p. 16).
- Loi de 1975 sur les centrales électronucléaires (BDN 16, p. 21). Amendement de 1983 (BDN 31, p. 14).
- Loi de 1976 sur les servitudes d'origine militaires (BDN 20, p. 16).
- Décret de 1977 soumettant certaines installations nucléaires aux dispositions de l'article 55 du Décret de 1964 (BDN 20, p. 16).
- Décret de 1978 relatif à l'exclusion d'installations nucléaires de l'application des exigences en matière de contrôle de combustion (BDN 21, p. 27).

- Circulaire de 1978 relative à la procédure d'autorisation de la construction et de l'exploitation de certaines installations nucléaires (BDN 22, p. 13).
- Décret de 1982 concernant les installations soumises à inspection pour la prévention des incendies (BDN 29, p. 24). Loi de 1984 relative aux certificats provisoires pour les activités entreprises dans ces installations (BDN 36, p. 20).
- Ordonnance de 2003 relative aux mesures d'urgence pour l'évacuation des matières radioactives et en relation avec le déclassement des installations nucléaires (BDN 71, p. 74).
- Décret de 2004 relatif à la Société pour la gestion des installations nucléaires (BDN 75, p. 122).

#### **Securite nucleaire**

- Décret d'application de 2007 de la Directive 2003/122/Euratom du Conseil du 22 décembre 2003 relative au contrôle des sources radioactives scellées de haute activité et des sources orphelines (BDN 80, p. 84).

#### **Navires à propulsion nucléaire**

- Projet de loi de 1971 portant application de l'Accord de 1964 entre l'Italie et les États-Unis relatif au navire nucléaire « Savannah » (BDN 7, p. 23).
- Décret de 1972 portant approbation du Règlement relatif à la sécurité de la navigation et de la vie humaine en mer (BDN 13, p. 13).

#### **Sûrete nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Décret de 1964 relatif à la protection contre les rayonnements. Décrets d'application de 1969, 1970 et 1971 (BDN 5, p. 14 ; BDN 6, p. 17 ; BDN 7, p. 22).
- Décret de 1968 déterminant les doses et concentrations maximales admissibles pour la protection des travailleurs contre les rayonnements (BDN 2, p. 22).
- Loi de 1970 sur les techniciens en radiologie médicale (BDN 8, p. 15).
- Décrets de 1972 et de 1974 relatifs à l'établissement de listes d'experts et de médecins agréés pour la surveillance de la radioprotection (BDN 12, p. 9 ; BDN 13, p. 13).
- Décret de 1973 relatif à l'assurance obligatoire du personnel médical contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 15, p. 15).
- Décret de 1975 modifiant la liste des maladies professionnelles, dans les emplois industriels ou agricoles soumis à un régime d'assurance obligatoire (BDN 17, p. 17).
- Décret ministériel de 1976 mettant à jour la liste des industries insalubres (BDN 19, p. 10). Modification de 1981 (BDN 29, p. 24).

- Décret de 1976 sur l'amélioration des conditions de travail des mères (BDN 19, p. 9).
- Décret de 1977 relatif aux niveaux de contamination de l'air, de l'eau, du sol, de la nourriture et de l'eau potable (BDN 20, p. 16).
- Circulaire de 1977 relative aux utilisations médicales des rayonnements ionisants (BDN 21, p. 26).
- Décret de 1978 sur les examens d'aptitude pour les experts qualifiés et les médecins agréés dans le domaine de la protection contre les rayonnements (BDN 22, p. 12).
- Décret de 1978 relatif à la sécurité et à la protection sanitaire des travailleurs de l'industrie extractive contre les rayonnements ionisants (BDN 23, p. 26).
- Décret de 1981 sur l'aide et l'assistance aux populations frappées par des catastrophes (BDN 27, p. 15).
- Décret de 1981 sur la qualification des experts et des médecins en matière de radioprotection (BDN 28, p. 24).
- Décret de 1982 relatif à la Directive communautaire sur la normalisation des signaux de sécurité dans les lieux de travail (BDN 30, p. 18).
- Loi de 1983 portant modification de la réglementation relative aux activités des techniciens en radiologie médicale (BDN 31, p. 14).
- Circulaire de 1983 sur les situations d'alerte dans le domaine nucléaire (BDN 32, p. 11).
- Projet de loi de 1983 sur la révision de la législation en matière de radioprotection (BDN 33, p. 16).
- Circulaire de 1984 sur la protection contre les rayonnements en radiologie et médecine nucléaire (BDN 34, p. 24).
- Loi de 1990 relative à l'application des Directives communautaires en matière de santé et de protection des travailleurs (BDN 46, p. 76).
- Décret de 1990 relatif à la surveillance physique et médicale des travailleurs (BDN 49, p. 64).
- Loi de 1992 transposant la Directive sur l'information de la population en matière d'urgence radiologique (BDN 49, p. 65).
- Décret de 1995 relatif à la protection contre les rayonnements (BDN 56, p. 86). Le texte de ce Décret est reproduit dans le **Supplément to BDN 58**. Modification de 2002 (BDN 69, p. 83). Décrets d'application de 1997 (BDN 59, p. 59).
- Décrets de 1997 relatifs à la fixation des critères d'acceptabilité des appareils radiologiques utilisés à des fins médicales, aux contrôles de qualité et à la formation en radioprotection dans l'emploi des rayonnements ionisants en médecine (BDN 59, p. 59). Modifications de 1998 (BDN 62, p. 73).

- Décrets de 1997 relatifs à la formation du corps médical en matière de radiodiagnostic (BDN 60, p. 93).
- Loi communautaire de 1998 relative à la transposition des Directives 96/29/Euratom et 97/43/Euratom (BDN 63, p. 87). Décrets d'application de 2000 (BDN 66, p. 48), modifiés en 2001 (BDN 68, p. 68).
- Décret législatif de 2001 portant transposition de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (BDN 68, p. 68).
- Décret de 2006 sur les interventions en cas d'urgence concernant le transport de matières radioactives et fissiles (BDN 79, p. 75).
- Décret de 2008 désignant un groupe de travail chargé d'identifier les procédures et la méthodologie pour l'établissement d'un centre de services technologiques et de recherche (BDN 81, p. 123).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret de 1967 sur les matières radioactives soumises à déclaration et à autorisation (BDN 1, p. 19).
- Loi de 1969 modifiant les dispositions de la Loi de 1962 relatives aux exemptions au régime de déclaration et d'autorisation des substances nucléaires (BDN 4, p. 14 ; BDN 5, p. 13). Le texte du projet de loi est reproduit dans **BDN 4, p. 15**. Décret d'application de 1970 (BDN 8, p. 16). Le texte de ce Décret est reproduit dans le **BDN 8, p. 52**. Modification de 1973 (BDN 12, p. 10).
- Décret de 1974 relatif au régime d'autorisation des radio-isotopes (BDN 15, p. 16).
- Décret de 1976 sur le régime d'importation des marchandises (BDN 18, p. 36).
- Circulaire de 1977 relative à l'utilisation de paratonnerres à pointe radioactive (BDN 20, p. 17).
- Loi de 1982 approuvant la ratification de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 30, p. 41).
- Décret de 1982 relatif aux conditions de notification des matières radioactives (BDN 30, p. 18).
- Décret de 1982 relatif aux conditions de détention des matières fissiles spéciales et des matières brutes (BDN 31, p. 15).
- Ordonnance de 2003 relative aux mesures d'urgence pour l'évacuation des matières radioactives et en relation avec le déclassement des installations nucléaires (BDN 71, p. 74).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Circulaire de 1994 concernant les transferts de déchets radioactifs (BDN 55, p. 36).

- Décrets de 2003 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 73, p. 99). Extension de la durée d'application par les Ordonnances de 2004 et 2005 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 74, p. 57 ; BDN 75, p. 123).
- Loi de 2004 relative à la restructuration du secteur de l'énergie (BDN 74, p. 56).

#### **Transport des matières radioactives**

- Décret de 1967 autorisant le transport occasionnel de certaines matières radioactives exemptées (BDN 1, p. 19).
- Décret de 1979 mettant en application des amendements aux Annexes A et B de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (BDN 25, p. 44).
- Circulaire de 1982 sur le transport aérien des matières radioactives et des matières fissiles spéciales (BDN 29, p. 25). Circulaire de 1992 (BDN 52, p. 65).
- Circulaire de 1993 concernant les transferts de substances radioactives dans l'Union européenne (BDN 53, p. 99).

#### **Protection de l'environnement**

- Directives de 1978 sur l'immersion en mer (BDN 22, p. 13).
- Ratification en 1983 de la Convention de Londres sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion des déchets et autres matières (BDN 32, p. 73 ; BDN 34, p. 51).
- Circulaire de 1987 relative au contrôle de la radioactivité de l'environnement (BDN 39, p. 23).
- Décret de 1988 relatif à l'évaluation de l'impact sur l'environnement (BDN 42, p. 26).
- Modification 2007 du décret sur le droit de l'environnement (BDN 80, p. 85).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Décret de 1973 autorisant la conservation des pommes de terre, des oignons et de l'ail au moyen du traitement par les rayons gamma (BDN 12, p. 10).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1962 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. (voir sous « Législation générale » supra).
- Loi de 1974 approuvant la ratification de la Convention de Paris et de la Convention complémentaire de Bruxelles (BDN 13, p. 36).
- Décret de 1975 de mise en application des Conventions internationales dans le domaine de la responsabilité civile nucléaire (BDN 16, p. 24). Loi de 1985 approuvant la ratification des Protocoles de 1982 portant modification de la

Convention de Paris et de la Convention complémentaire de Bruxelles (BDN 35, p. 64).

- Décret de 1976 relatif au modèle de certificat de garantie financière pour le transport des matières nucléaires (BDN 17, p. 18).
- Décret de 1978 approuvant les conditions générales des polices d'assurance responsabilité civile nucléaire (BDN 21, p. 28).
- Décret de 1979 relatif à l'exclusion de certaines catégories de substances nucléaires (BDN 23, p. 26).

### **Jurisprudence**

- Arrêt de 1974 sur l'inconstitutionnalité de la Loi de 1962 sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 15, p. 29).
- Arrêt de 1974 sur la détention de matières radioactives par des établissements militaires (BDN 17, p. 24).
- Arrêt de 1979 de la Cour de cassation en matière d'implantation de centrales nucléaires (BDN 24, p. 24).
- Arrêts de 1980 et 1982 du Conseil d'État relatif à la centrale nucléaire de Montalto di Castro (BDN 27, p. 22 ; BDN 31, p. 25).
- Arrêt de 1981 de la Cour constitutionnelle s'opposant à un référendum sur la législation relative au choix des sites de centrales nucléaires (BDN 27, p. 23).
- Annulation de 1986 d'une Ordonnance du Tribunal régional du Piémont concernant la centrale nucléaire de Trino Vercellese (BDN 39, p. 28).
- Décision de 1987 de la Cour constitutionnelle relative aux projets de référendum populaire sur les questions nucléaires (BDN 39, p. 29 ; BDN 40, p. 105).
- Arrêt de 1987 sur la constitutionnalité de la Loi de 1962 sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 40, p. 27).

### **Accords**

- Accord de siège de 1968 avec l'AIEA relatif au Centre international de physique théorique à Trieste. Modification de 1983 (BDN 37, p. 50).
- Accord de 1989 avec la Suisse sur les échanges d'informations concernant les installations nucléaires (BDN 45, p. 89).
- Mémoire de coopération de 1989 avec l'URSS en matière de recherche sur la fusion thermonucléaire contrôlée (BDN 45, p. 89).
- Accord de coopération de 1989 avec le Brésil dans les domaines économique, industriel, scientifique, technique et culturel (BDN 49, p. 80).

- Accord de coopération de 1990 avec la France dans le domaine des réacteurs du futur et des technologies avancées. Avenant de 2000 (BDN 66, p. 70).
- Accord de 2009 avec la France sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Protocole d'accord de 2009 avec le Japon sur le développement en matière d'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Protocole de coopération de 2009 avec la Jordanie sur l'introduction de l'énergie nucléaire en Jordanie (BDN 83, p. 153).
- Déclaration commune de 2009 sur la coopération nucléaire avec les États-Unis sur la recherche et le développement de l'énergie nucléaire civile dans les domaines des systèmes énergétiques nucléaires de pointe et les technologies associées du cycle du combustible (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2010 sur la coopération avec la Fédération de Russie dans le secteur nucléaire (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec la Fédération de Russie sur une étude conjointe sur la fusion nucléaire (BDN 85, p. 159).

## Japon

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi fondamentale de 1955 et la Loi de 1955 sur la Commission de la sécurité nucléaire. Amendements de 1978 (BDN 22, p. 14).
- Loi de 1957 sur la réglementation des matières brutes, combustibles nucléaires et réacteurs (BDN 11, p. 19). Amendements successifs (BDN 22, p. 14 ; BDN 24, p. 12 ; BDN 25, p. 25 ; BDN 38, p. 27 ; BDN 43, p. 94 ; BDN 56, p. 92 ; BDN 64, p. 56 ; BDN 65, p. 50 ; BDN 71, p. 74).
- Législation applicable en 1973 à l'autorisation des activités nucléaires (BDN 11, p. 19).
- Examen en 1984 et 1990 de la législation sur l'énergie nucléaire (BDN 34, p. 24 ; BDN 45, p. 67).
- Amendement de 2002 de la Loi relative aux services de l'industrie électrique (BDN 71, p. 74).

#### *Organisation et structures*

- Loi de 1975 sur la réorganisation de l'Agence pour la science et la technologie (BDN 17, p. 19).

- Création en 1984 d'un Comité pour la réglementation de la sécurité de l'évacuation des déchets radioactifs (BDN 34, p. 25).
- Loi de 1998 réorganisant la Compagnie pour le développement des réacteurs de puissance et du combustible nucléaire (PNC). Création de l'Institut japonais pour le développement du cycle nucléaire (JNC) (BDN 62, p. 74).
- Loi de base de 1998 sur la réorganisation du Gouvernement, y compris dans le secteur nucléaire (BDN 66, p. 48).
- Transfert en 1999 de la Commission de la sûreté nucléaire auprès du Cabinet du Premier ministre (BDN 65, p. 51).
- Approbation en 2000 de l'établissement de l'Organisation de gestion des déchets nucléaires (BDN 66, p. 49).
- Décision gouvernementale de 2001 relative à la fusion de l'Institut de recherche sur l'énergie atomique du Japon et de l'Institut japonais pour le développement du cycle nucléaire (BDN 69, p. 84).
- Loi de 2002 établissant l'Organisation japonaise de la sûreté de l'énergie nucléaire (BDN 71, p. 76).
- Loi de 2004 relative à l'Agence japonaise pour l'énergie atomique (BDN 75, p. 124).
- Loi n° 47 de 2012 portant création d'une autorité de sûreté nucléaire (BDN 90, p. 135).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Réglementation de 1957 sur la mise en service et l'exploitation des réacteurs de recherche expérimentaux. Modification de 1981 (BDN 38, p. 28).
- Ordonnance ministérielle de 1965 fixant les normes techniques applicables aux centrales nucléaires. Amendement de 1981 (BDN 38, p. 28).
- Loi de 1974 sur le développement des ressources en énergie électrique (BDN 11, p. 22 ; BDN 14, p. 32).
- Réglementation de 1978 relative à la mise en service et au fonctionnement des réacteurs électronucléaires. Modification de 1981 (BDN 38, p. 28).
- Guides de sûreté de 1991 pour les réacteurs de recherche (BDN 50, p. 73).
- Loi de 2000 sur le développement des zones entourant un site nucléaire (BDN 67, p. 42).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1957 sur la prévention des dangers dus aux rayonnements (BDN 11, p. 21). Amendements de 1980 et 1993 (BDN 25, p. 25 ; BDN 56, p. 92).

- Réglementation de 1972 sur la prévention des dangers dus aux rayonnements. Modification de 1981 (BDN 38, p. 27).
- Réglementation de 1980 pour le versement de fonds publics destinés aux mesures d'urgence. Modification de 1983 (BDN 38, p. 29).
- Loi spéciale de 1999 sur la préparation aux situations d'urgence en cas de catastrophe nucléaire (BDN 65, p. 51).
- Révision en 2000 des Principes directeurs régissant la prévention des catastrophes nucléaires (BDN 68, p. 69).
- Loi de 2007 sur la répression des émissions de rayonnements (BDN 81, p. 124).
- Loi portant création d'une autorité de sûreté nucléaire (loi n° 47 de 2012) La Loi instituant l'Autorité de sûreté nucléaire (« la loi ARN » ou « la loi ») a été promulguée en juillet 2012. Elle vise à mettre en place une nouvelle Autorité de sûreté nucléaire (« ARN ») en remplacement de l'ancienne Agence de sûreté nucléaire et industrielle (« ASNI ») (BDN 90, p. 135). La texte de la loi est reproduit dans le **BDN 90, p. 223**.

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Loi de 1957 sur la réglementation des matières brutes, combustibles nucléaires et réacteurs. Amendement de 1988 (BDN 43, p. 94).
- Système national de 1978 de garanties et de protection physique des matières nucléaires (BDN 21, p. 28).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 2000 relative à l'évacuation définitive des déchets radioactifs de haute activité (BDN 66, p. 49).
- Amendement de 2007 à la loi relative au stockage définitif des déchets de haute activité (BDN 80, p. 86).

#### **Transport des matières radioactives**

- Modification en 1990 du Règlement sur le transport des matières radioactives (BDN 50, p. 73).

#### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1997 concernant les impacts sur l'environnement (BDN 60, p. 93).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1961 sur la réparation des dommages nucléaires. Modifications de 1971, 1979 et 1989 (BDN 6, p. 19 ; BDN 7, p. 24 ; BDN 9, p. 24 ; BDN 23, p. 27 ; BDN 43, p. 95). Le texte de la Loi telle que modifiée en 1971 est reproduit dans le **Supplément au BDN 9**. Le texte consolidé de la Loi et le texte de son Ordonnance d'application sont reproduits dans le **Supplément au BDN 45**. Modifications de 1994 et 1999 (BDN 56, p. 92 ; BDN 63, p. 88 ; BDN 64, p. 57). Arrêté de 1962 relatif au montant de la garantie financière. Amendements de

1971, 1999 (BDN 12, p. 10 ; BDN 65, p. 52), 2009 (BDN 84, p. 173) et son décret d'application de 1962 (BDN 84, p. 197).

- Loi de 1961 sur les conventions d'indemnisation relatives à la réparation des dommages nucléaires. Modifications de 1968, 1971 et 1988 (BDN 11, p. 23). Ordonnance d'application de 1999 (BDN 65, p. 52), modifiée en 2009 (BDN 83, p. 185) et son décret d'application (BDN 83, p. 197).
- Accord de 1978 concernant la sécurité et l'indemnisation des pêcheurs au sujet de la centrale de Onawaga (BDN 23, p. 27).
- Loi de 2008 modifiant la Loi de compensation des dommages nucléaires et la Loi relative aux contrats d'indemnisation en matière de responsabilité nucléaire (BDN 83, p. 118).
- Loi de 2015 sur la modification partielle de la loi sur la réparation des dommages nucléaires [loi sur la réparation] et de la loi sur les conventions d'indemnisation relatives à la réparation des dommages nucléaires [loi sur les conventions d'indemnisation publique] (BDN 95, p. 89).
- Loi de 2015 sur la subvention de la réparation des dommages nucléaires pour la mise en œuvre de la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (BDN 95, p. 89).

### **Jurisprudence**

- Arrêts de 1978 et 1984 relatifs à la centrale nucléaire d'Itaka 1 (BDN 22, p. 33 ; BDN 35, p. 42).
- Arrêts de 1984 et 1990 relatifs à la centrale nucléaire de Fukushima II-1 (BDN 34, p. 32 ; BDN 45, p. 39).
- Décisions de 1992 de la Cour Suprême relatives au prototype FBR Monju et aux centrales nucléaires Ikata-I et Fukushima II-1 (BDN 52, p. 40).
- Décision de 1999 rejetant la demande de fermeture de la centrale nucléaire de Tomari (BDN 64, p. 44).
- Décision de 2000 rejetant les demandes visant la fermeture définitive du réacteur de Monju (BDN 65, p. 25).
- Décision de 2000 de la Cour de première instance de Matsuyama relative à la construction d'une tranche supplémentaire à la centrale nucléaire d'Ikata (BDN 67, p. 27).
- Décisions de 2000 de la Cour suprême rejetant des demandes de fermeture des centrales nucléaires de Shika et d'Onagawa (BDN 67, p. 28).
- Décision de 2003 de la Haute Cour de Nagoya sur l'invalidité du permis de construire du réacteur de Monju (BDN 71, p. 48).
- Jugement de 2003 de la Cour de district de Mito sur les sanctions découlant de l'accident de Tokai-mura (BDN 71, p. 50).
- Arrêt de 2005 de la Cour suprême du Japon confirmant la validité du permis de construire du réacteur de Monju (BDN 76, p. 70).

- Jugement de 2006 de la Cour de district de Kanazawa ordonnant la fermeture de la centrale de Shika (BDN 77, p. 44).
- Décisions de 2015 de tribunaux de district dans des actions en justice concernant le redémarrage des centrales nucléaires de Sendai et de Takahama (BDN 96, p. 75).
- Jugements de 2017 de tribunaux de district dans des affaires concernant la responsabilité de l'État à la suite de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi (BDN 100, p. 95).
- Arrêt de la haute cour d'Hiroshima de 2018 relatif à l'appel concernant l'exploitation de la centrale nucléaire d'Ikata (BDN 102, p. 92).
- Rapport sur les affaires liées à la responsabilité de l'État faisant suite à l'accident de Fukushima Daiichi de 2019 (BDN 103, p. 54).
- Informations sur la situation concernant les injonctions préliminaires contre l'exploitation de centrales nucléaires depuis l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi (BDN 104, p. 10).

#### **Décisions administratives**

- Rapport de 1997 sur la Société pour le développement des réacteurs de puissance et des combustibles nucléaires (BDN 60, p. 77).

#### **Accords**

- Accord de 1959 avec le Canada relatif à la coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Protocole d'amendement de 1978 (BDN 23, p. 57 ; BDN 25, p. 42).
- Accord de 1972 avec l'Australie sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Modifications de 1982 et 1991 (BDN 30, p. 38 ; BDN 48, p. 67).
- Accord de coopération de 1972 avec la France sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Modification de 1990 (BDN 46, p. 90).
- Accords de 1976 avec les États-Unis relatifs à la participation japonaise aux travaux de recherche sur la sécurité des réacteurs (BDN 17, p. 32).
- Accord de 1977 avec les États-Unis pour le retraitement de matières nucléaires d'origine américaine (BDN 21, p. 52).
- Accord de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne et la France relatif à la coopération technique dans le domaine des réacteurs à neutrons rapides (BDN 23, p. 55).
- Accord de 1981 avec la France relatif à la sûreté des réacteurs à eau légère (BDN 27, p. 27).
- Accords de 1982, 1983 et 1984 entre le Japan Power Reactor and Nuclear Fuel Corporation (PNC) et le Département de l'Énergie des États-Unis (DOE)

concernant les surgénérateurs à neutrons rapides refroidis par métal liquide (LMFBR) (BDN 30, p. 37 ; BDN 33, p. 37).

- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p. 46).
- Accord de coopération de 1987 avec les États-Unis dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 40, p. 49).
- Arrangement de 1990 avec la République de Corée relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 46, p. 91).
- Accord de 1990 avec le Mexique dans le domaine des sciences et technologies nucléaires (BDN 47, p. 79).
- Accord de 1991 avec la France dans le domaine des technologies nucléaires avancées (BDN 48, p. 70).
- Accord de 1991 avec la République de Corée sur des échanges d'informations sur la sûreté des réacteurs (BDN 50, p. 85).
- Mémorandum de 1992 avec la République de Corée sur un échange d'informations sur l'information du public (BDN 50, p. 86).
- Accord de 1993 avec la France dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 52, p. 85).
- Accord de coopération de 1994 avec la France sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 54, p. 73).
- Accord de coopération de 1998 avec le Royaume-Uni sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 63, p. 97).
- Accord de coopération de 1999 avec la France relatif à la gestion et à l'évacuation des déchets radioactifs (BDN 64, p. 71).
- Mémorandum d'accord de 2000 avec la Fédération de Russie relatif à la coopération dans les domaines de la dénucléarisation, le désarmement et la non-prolifération en Fédération de Russie (BDN 66, p. 71).
- Accord de 2000 avec les États-Unis dans le domaine des technologies nucléaires (BDN 67, p. 65).
- Accord de coopération de 2001 avec le Royaume-Uni sur le cycle du combustible nucléaire avancé, les réacteurs rapides et autres technologies connexes (BDN 68, p. 89).
- Accord de 2008 avec le Kazakhstan de coopération bilatérale, incluant les activités relatives à l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 avec le Kazakhstan visant à accroître la coopération sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 de coopération avec le Vietnam sur les travaux préparatoires à la construction de la première centrale nucléaire au Vietnam (BDN 82, p. 206).

- Accord de 2009 avec les Émirats arabes unis sur la coopération nucléaire civile (BDN 83, p. 153).
- Protocole d'accord de 2009 avec l'Italie sur le développement en matière d'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec la Fédération de Russie sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2010 sur la coopération avec le Kazakhstan en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 85, p. 159).
- Accord de coopération de 2010 avec la Jordanie dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).
- Accord de coopération de 2010 avec le Koweït dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).
- Accord de 2010 de coopération avec la Malaisie dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).
- Accord de coopération de 2010 avec les États-Unis et la France portant sur la conception et le développement en commun de réacteurs surgénérateurs (BDN 86, p. 101).
- Accord de 2010 sur l'échange d'informations techniques avec la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (NRC) (BDN 86, p. 102).

## Jordanie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi de 1987 relative à l'énergie nucléaire et à la radioprotection (BDN 54, p. 53).

#### Accords

- Protocole d'accord de 2008 avec la Chine sur la coopération sur les usages pacifique de l'énergie nucléaire, en particulier s'agissant de l'extraction et de l'enrichissement de l'uranium, de la formation et de la recherche, de la construction d'un réacteur de recherche et de consultations relatives à la construction d'une centrale nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Protocole d'accord de 2008 avec les États-Unis sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et pour travailler ensemble en vue de développer les conditions pour des réacteurs, des équipements de service en matière de combustible, la formation des équipes, la sûreté nucléaire, la technologie en matière d'énergie et d'autres sujets liés (BDN 82, p. 206).

- Protocole d'accord de 2008 avec le Royaume-Uni visant à faciliter la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire, incluant la désalinisation de l'eau (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 de coopération avec la République de Corée dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 avec la Chine pour l'acquisition d'un assemblage sous-critique (BDN 82, p. 206).
- Protocole de coopération de 2009 avec le Japon sur l'introduction de l'énergie nucléaire en Jordanie (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec le Canada par lequel le Canada s'engage à assister la Jordanie dans la construction de centrales nucléaires de production d'électricité et de désalinisation (BDN 83, p. 154).
- Accord de 2009 avec la Fédération de Russie portant sur l'assistance à la Jordanie dans la construction de centrales nucléaires de production d'électricité et de désalinisation (BDN 83, p. 154).
- Accord de 2009 avec l'Argentine sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2009 avec le Royaume-Uni sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2010 sur la coopération avec l'Algérie dans les domaines de l'énergie, de l'énergie nucléaire, du pétrole et du gaz (BDN 85, p. 159).
- Pacte de 2010 sur la coopération avec le Royaume-Uni en matière nucléaire (BDN 85, p. 159).
- Accord de coopération de 2010 avec le Japon dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).

## **Kazakhstan**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Règlement temporaire de 1994 relatif à l'utilisation de l'énergie atomique (BDN 55, p. 37).
- Loi de 1997 sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique (BDN 59, p. 60).

**Organisation et structures**

- Résolution de 1993 portant création de l'Agence pour l'énergie atomique (BDN 55, p. 37).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1998 sur la sûreté radiologique de la population (BDN 64, p. 57).
- Prescriptions de 1999 relatives au programme de l'assurance qualité de la sûreté radiologique pour certaines activités liées à l'utilisation de l'énergie atomique (BDN 66, p. 50).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement et Directives de 1994 sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 55, p. 38).

**Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1999 sur la sûreté du transport des matières radioactives (BDN 66, p. 51).
- Règlement de 1999 sur l'élimination des effets d'un accident survenu lors du transport de matières nucléaires par voie de chemin de fer et par route (BDN 66, p. 51).

**Accords**

- Accord de coopération de 1997 avec les États-Unis dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 66, p. 68).
- Accord d'échange d'informations et de coopération de 1999 avec les États-Unis dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 67).
- Arrangement de coopération de 1999 avec les États-Unis relatif au déclassement du réacteur BN-350 (BDN 65, p. 67).
- Accord de 2008 avec le Japon de coopération bilatérale, incluant les activités relatives à l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 avec le Japon visant à accroître la coopération sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Protocole d'accord de 2009 avec l'Inde sur la coopération en matière d'énergie nucléaire à usage civil (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec la Chine visant à accroître la coopération dans le domaine de l'extraction de l'uranium et les projets de coopération à long terme en matière nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec le Canada sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).

- Accord de 2010 sur la coopération avec le Japon en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 85, p. 159).
- Protocole de 2010 sur l'intégration et la coopération avec la Fédération de Russie et Déclaration commune de 2010 avec la Fédération de Russie sur un projet d'usine commune d'enrichissement de l'uranium (BDN 86, p. 101).
- Protocole d'accord de 2010 avec la Belgique sur l'échange d'expertise en recherche nucléaire civile (BDN 86, p. 101).

## **Kenya**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)***

- Loi de 1984 relative à la radioprotection (BDN 49, p. 65).

## **Koweït**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)***

- Décret de 1977 promulguant la Loi relative à l'utilisation des rayonnements ionisants et à la protection contre leurs dangers (BDN 22, p. 17).

### **Accords**

- Accord de 2010 sur la coopération avec la France en matière de développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 85, p. 159).
- Accord de coopération de 2010 avec le Japon dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).

## Lettonie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi de 1994 sur les rayonnements et la sûreté nucléaire (BDN 55, p. 38). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 55**. Abrogée et remplacée par la Loi de 2000 sur la sûreté radiologique et la sûreté nucléaire (BDN 67, p. 42). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 67**. Liste des Règlements d'application de 2001/2002 (BDN 69, p. 84).
- Projet de réglementation nucléaire de 1994 (BDN 55, p. 39).

#### *Organisation et structures*

- Liste de 1994 des autorités compétentes dans le domaine nucléaire (BDN 55, p. 40).
- Établissement du Centre de sûreté radiologique en 2001 (BDN 69, p. 84).
- Règlement de 2001 relatif au statut du Conseil de sûreté radiologique (BDN 70, p. 50).

#### *Régime des installations nucléaires*

- Règlement de 2004 relatif aux procédures requises pour la construction d'installation émettant des rayonnements (BDN 74, p. 57).

#### *Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)*

- Règlement de 1997-1998 concernant le contrôle des biens stratégiques et l'importation de substances radioactives (BDN 61, p. 84). Abrogé et remplacé par la Loi de 2004 sur la circulation de biens stratégiques (BDN 74, p. 57).

#### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Règlement de 1996 relatif à l'autorisation des activités mettant en jeu des substances radioactives et d'autres sources radioactives (BDN 57, p. 92 ; BDN 59, p. 60). Amendement de 1998 (BDN 61, p. 84).
- Règlement de 1997 pour la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 57, p. 91 ; BDN 59, p. 61).
- Règlement de 1998 relatif au contrôle de la contamination radioactive dans les produits alimentaires (BDN 62, p. 75).
- Règlement de 1999 relatif au contrôle de la contamination radioactive dans les produits alimentaires pour animaux (BDN 64, p. 58).
- Règlement de 2001 relatif aux contre-indications médicales pour les pratiques impliquant des sources de rayonnements ionisants (BDN 70, p. 53).

- Règlement de 2001 relatif à la protection contre les rayonnements ionisants au cours du transport des matières radioactives (BDN 70, p. 55).
- Règlement de 2001 sur la procédure d'emballage et de marquage des sources de rayonnements ionisants (BDN 70, p. 55).
- Règlement de 2002 sur la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 70, p. 53).
- Règlement de 2002 sur la protection contre les rayonnements ionisants en cas d'exposition médicale (BDN 69, p. 86).
- Règlement de 2002 relatif à la procédure de démantèlement des équipements émettant des rayonnements ionisants qui ne contiennent pas de substances radioactives (BDN 70, p. 53).
- Règlement de 2003 relatif aux plans d'intervention en cas d'urgence (BDN 72, p. 56).
- Règlement de 2004 relatif aux procédures requises pour la construction d'installation émettant des rayonnements (BDN 74, p. 57).
- Règlement de 2005 sur le contrôle radiométrique des marchandises et des véhicules à la frontière nationale (BDN 78, p. 52).
- Amendement de 2006 du Règlement de 2001 sur la procédure de délivrance d'un permis spécial (autorisation) (BDN 78, p. 52).
- Amendement de 2006 du Règlement de 2001 sur la procédure d'emballage et de marquage des sources de rayonnements ionisants (BDN 78, p. 53).
- Amendement de 2006 au Règlement de 2001 relatif aux activités impliquant des sources de rayonnements ionisants qui ne nécessitent pas de permis spécial (autorisation) ou de permis (BDN 78, p. 53).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1998 sur le système national de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (BDN 61, p. 83).
- Règlement de 2001 relatif aux activités impliquant des sources de rayonnements ionisants qui ne nécessitent pas de permis spécial (autorisation) ou de permis (BDN 70, p. 50).
- Règlement de 2001 relatif à l'obligation de l'État de délivrer des permis spéciaux (autorisations) ou des permis pour les activités impliquant des sources de rayonnements ionisants (BDN 70, p. 51).
- Règlement de 2001 relatif aux critères devant être remplis pour obtenir un permis spécial (autorisation) ou un permis pour des activités impliquant des sources de rayonnements ionisants (BDN 70, p. 51).
- Règlement de 2001 sur la procédure de délivrance d'un permis spécial (autorisation) ou d'un permis pour les activités impliquant des sources de rayonnements et la procédure de consultation du public lors de

l'établissement d'installations d'importance nationale émettant des rayonnements ionisants (BDN 70, p. 52).

- Règlement de 2002 relatif à la procédure régissant les activités impliquant des matières nucléaires, et des matières et des équipements connexes (BDN 70, p. 54).
- Règlement de 2002 sur la protection physique des sources de rayonnements ionisants (BDN 72, p. 56).
- Règlement de 2003 sur la procédure gouvernant les activités impliquant des matières nucléaires, et les matières et équipements afférents (BDN 74, p. 57).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Règlement de 1999 relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 64, p. 58).
- Règlement de 2002 relatif aux pratiques impliquant des déchets radioactifs et des matières connexes (BDN 70, p. 54).
- Règlement de 2002 relatif aux principes généraux régissant les échanges des déchets radioactifs (BDN 70, p. 54).

#### **Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1998 relatif à la sécurité du transport des matières radioactives (BDN 62, p. 75).
- Règlement de 2001 relatif à la protection contre les rayonnements ionisants au cours du transport des matières radioactives (BDN 70, p. 55).
- Règlement de 2002 sur le contrôle radiométrique de la cargaison et des marchandises à la frontière nationale (BDN 70, p. 55).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Règlement de 2004 sur les denrées et ingrédients alimentaires traités par rayonnements ionisants (BDN 74, p. 58).

#### **Responsabilité civile**

- Règlement de 2001 relatif à l'assurance minimale de la responsabilité civile d'un exploitant menant des activités impliquant des sources de rayonnements ionisants (BDN 69, p. 87).

#### **Accords**

- Accord de 1993 avec l'Allemagne dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 52, p. 84).
- Accord de 2001 avec l'Ukraine relatif à la notification rapide des accidents nucléaires, à l'échange d'informations et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 69, p. 105).

- Accord de coopération de 2002 avec la Lituanie dans le domaine de la sûreté radiologique (BDN 70, p. 70).
- Accord de coopération de 2003 avec l'Estonie dans le domaine de la sûreté radiologique (BDN 72, p. 73).

## **Liban**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)***

- Décret de 1983 relatif à l'utilisation de rayonnements ionisants et à la protection contre leurs effets (BDN 36, p. 20).

## **Libye**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)***

- Loi de 1982 relative à l'utilisation des rayonnements ionisants et à la protection contre leurs dangers (BDN 39, p. 23).

### **Accords**

- Accord de 2008 avec la France sur notamment la production d'électricité, la désalinisation de l'eau, la prospection d'uranium, l'investissement et la formation dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2008 de coopération nucléaire avec la France pour la formation des ingénieurs et l'échange d'expertise nucléaire (BDN 82, p. 207).
- Protocole de 2009 de coopération avec le Canada en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).

## Lituanie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi de 1996 relative à l'énergie nucléaire (BDN 59, p. 61). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 60**. Modifications de 2001 (BDN 69, p. 87 et p. 88).
- Loi de 2007 relative à la centrale nucléaire d'Ignalina (BDN 80, p. 87).
- Amendement de 2008 à la loi sur les centrales nucléaires (BDN 81, p. 125).
- Loi de 2011 sur l'énergie nucléaire (BDN 88, p. 100). Amendement de 2011 (BDN 89, p. 140).
- La loi n°X-1231 de 2012 sur la centrale nucléaire crée des conditions juridiques, financières et d'organisation favorables pour la construction d'une nouvelle centrale nucléaire à Visaginas (BDN 90, p. 137).
- La loi n°XI-2085 de 2012 accordant une concession et faisant assumer à la République de Lituanie les obligations essentielles en matière de biens pour le projet de centrale nucléaire à Visaginas (BDN 90, p. 137).
- La loi n°XI-2087 de 2012 portant modification de la loi sur les entreprises et installations d'importance stratégique pour la sécurité nationale et sur les autres entreprises importantes pour garantir la sécurité nationale (BDN 90, p. 137).
- Nouvelles règles de 2015 de procédure relatives à la rédaction de prescriptions et de règles de sûreté nucléaire (BDN 95, p. 90).
- Modifications de 2017 de la loi sur l'énergie nucléaire (BDN 100, p. 100).
- Modification de 2017 de la loi sur la sûreté nucléaire (BDN 100, p. 101).
- Transposition de la Directive 2014/87/Euratom de 2014 modifiant la directive 2009/71/Euratom établissant un cadre communautaire pour la sûreté nucléaire des installations nucléaires (BDN 100, p. 102).

#### Organisation et structures

- Décret de 1997 portant création du Conseil d'administration de l'Inspection d'État de la sûreté de l'énergie nucléaire (VATESI) (BDN 61, p. 85).

#### Processus d'autorisation et cadre réglementaire

- La Résolution n° 83 du 25 janvier 2012 portant approbation des règles de procédure applicables à l'examen des rapports d'évaluation des sites de centrales nucléaires (BDN 89, p. 140).
- Règles de 2012 relatives à la délivrance des autorisations pour les activités nucléaires ont été approuvées par la résolution n° 722 (BDN 90, p. 138).

- Nouvelles exigences de 2014 pour la gestion de la construction d'installations nucléaires (BDN 93, p. 114).
- Arrêté de 2016 modifiant l'arrêté « de sûreté nucléaire portant sur la validation des prescriptions de sûreté nucléaire BSR-1.4.1-2010 sur les "Exigences relatives au système de gestion" ». (BDN 97, p. 98).
- Mesures d'exécution de 2016 (BDN 98, p. 85).

### **Régime des installations nucléaires**

- Règlement de 1998 en matière d'autorisation des centrales nucléaires (BDN 61, p. 84).
- Loi de 2000 sur le déclassement de la tranche 1 de la centrale nucléaire d'Ignalina (BDN 66, p. 51). Résolution de 2001 portant approbation du programme de déclassement de la tranche 1 de la centrale nucléaire d'Ignalina (BDN 67, p. 45).
- Loi de 2001 sur le Fonds de déclassement de la centrale nucléaire d'Ignalina (BDN 68, p. 70).
- Normes de sûreté nucléaires relatives aux spécifications techniques des installations nucléaires (BDN 100, p. 100).
- Critères de libération des bâtiments et sites d'installations nucléaires de 2017 (BDN 99, p. 96).
- Systèmes de gestion : approuvé en janvier 2017 une modification des exigences en matière de sûreté<sup>28</sup> qui introduit des dispositions plus détaillées concernant les programmes d'essai et d'inspection des structures, systèmes et composants importants pour la sûreté réalisés durant la construction des installations nucléaires (BDN 99, p. 96).

### **Sécurité nucléaire**

- Résolution n° 1273 de 2012 porte approbation des règles de procédure applicables à l'élaboration et l'examen de la menace de référence et à la présentation d'informations à l'Inspection d'État de la sûreté nucléaire (BDN 89, p. 142).
- Prescriptions de sûreté nucléaire BSR-1.6.1-2012 relatives à la protection physique des installations nucléaires, des matières nucléaires et des matières du cycle du combustible nucléaire de 2012 (BDN 90, p. 138).
- Règles de sûreté nucléaire BST-1.6.1-2012 relatives à l'élaboration du plan de protection de 2012 (BDN 90, p. 138).
- Révision des exigences en matière de protection physique de 2015 (BDN 96, p. 94).
- Sécurité physique des sources de rayonnements ionisants de 2016 (BDN 98, p. 85).
- Exigences en matière de cyber sécurité de 2017 (BDN 99, p. 95).

- Nouvelle version des exigences de sécurité physique de 2019 (BDN 104, p. 22).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1999 sur la protection contre les rayonnements (BDN 63, p. 88). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 64**.
- Règlement de 2001 portant classification des actes juridiques régissant la sûreté nucléaire (BDN 68, p. 69).
- Arrêté de 2001 approuvant les Normes d'hygiène « Sûreté radiologique dans les centrales nucléaires » (BDN 68, p. 70).
- Procédures de 2001 relative au contrôle radiologique et à la limitation des émissions de radionucléides dans l'environnement à partir d'installations nucléaires (BDN 68, p. 70).
- Approbation de 2001 de la Norme d'hygiène relative aux normes générales de sûreté radiologique (BDN 69, p. 88).
- Arrêté de 2001 relatif à la certification des personnes responsables de la formation des travailleurs dans le domaine de la sûreté radiologique (BDN 69, p. 89).
- Prescriptions de 2010 de sûreté nucléaire BSR-2.1.3-2010 (BDN 89, p. 140).
- Modification de 2011 de la loi sur la radioprotection (BDN 88, p. 100 ; BDN 89, p. 140).
- Prescriptions de 2011 de sûreté nucléaire BSR-1.8.2-2011 (BDN 89, p. 140) ; BSR-2.1.4-2011 (BDN 89, p. 141) ; BSR-1.9.1-2011 (BDN 89, p. 141) ; BSR-1.9.2-2011 (BDN 89, p. 141) ; BSR-1.9.3-2011 (BDN 89, p. 141) ; BSR-1.1.3-2011 (BDN 89, p. 127) ; BSR-1.1.4-2011 (BDN 89, p. 142).
- Loi de 2011 sur la sûreté nucléaire (BDN 88, p. 101).
- Prescriptions révisées de 2014 de prévention de l'incendie (BDN 94, p. 147).
- Révision de 2015 des exigences relatives aux modifications d'installations nucléaires (BDN 96, p. 92).
- Plan de renforcement de la sûreté nucléaire de 2015 (BDN 96, p. 93).
- Nouvelles exigences de 2015 relatives à la mise en service des centrales nucléaires (BDN 96, p. 93).
- Révision des exigences de 2015 réglementant la communication d'informations relatives aux événements anormaux (BDN 96, p. 93).
- Décision de 2016 du chef de la VATESI relative à la « Modification de la décision no 22.3-82 du 25 août 2011 du Chef de l'Autorité lituanienne de sûreté nucléaire relative à la validation des prescriptions de sûreté nucléaire BSR-1.1.3-2011 sur les "Inspections menées par l'autorité de sûreté nucléaire" ». (BDN 97, p. 98).
- Modifications de 2016 de la loi sur la radioprotection (BDN 98, p. 83).

- Modification de 2017 des normes relatives au rejet de radionucléides (BDN 100, p. 103).
- Transposition de 2018 des normes de base relatives à la protection sanitaire d'Euratom (BDN 101, p. 94 ; BDN 102, p. 103).
- Normes de 2018 de sûreté nucléaire pour la gestion du vieillissement (BDN 101, p. 96).
- Modifications de 2018 des normes de sûreté nucléaire relatives aux mesures d'amélioration de la sûreté et aux analyses périodiques de sûreté (BDN 101, p. 96).
- Normes de 2019 relatives à l'expérience d'exploitation (BDN 103, p. 66).
- Normes de 2019 relatives à la maintenance, à la surveillance et à l'inspection des installations nucléaires en service (BDN 103, p. 66).
- Règles de 2020 concernant les critères de libération des bâtiments, ouvrages d'art et sites d'installations nucléaires (BDN 104, p. 21).
- Nouvelles exigences de 2020 concernant les équipements de levage (BDN 104, p. 22).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règles de 2014 de procédure pour la comptabilité et le contrôle des matières nucléaires (BDN 94, p. 146).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 1999 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 64, p. 59). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 64**.
- Arrêté de 2001 portant approbation des Conditions relatives à la gestion, préalablement à l'évacuation, des déchets radioactifs dans les centrales nucléaires (BDN 68, p. 71).
- Résolution de 2002 approuvant la Stratégie relative à la gestion des déchets radioactifs et le Programme d'activité de l'Agence de gestion des déchets radioactifs pour 2002-2004 (BDN 69, p. 89).
- Modification de 2011 de la loi sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 88, p. 100).
- Modifications de 2012 des règles de procédure concernant la présentation à la Commission européenne des données relatives aux activités entraînant des rejets d'effluents radioactifs (BDN 90, p. 139).
- Révision des exigences de 2015 relatives aux critères d'acceptation des déchets dans les centres de stockage à faible profondeur (BDN 96, p. 93).
- Décision de 2016 du chef de la VATESI relative à la « Validation des prescriptions de sûreté nucléaires BSR-1.5.1-2015 sur le "démantèlement des installations nucléaires" ». (BDN 97, p. 99).

- Exigences de 2016 de sûreté nucléaire sur la gestion du combustible utilisé dans une installation d'entreposage à sec (BDN 98, p. 85).
- [2017] Sûreté des centres de stockage des déchets radioactifs : approuvé de nouvelles exigences de sûreté nucléaire<sup>29</sup> relatives aux centres de stockage des déchets radioactifs qui sont entrées en vigueur le 1er mai 2017 (BDN 99, p. 96).
- Modification de 2017 des normes relatives à la gestion du préstockage de déchets radioactifs dans les installations nucléaires (BDN 100, p. 100).
- Modifications de 2018 de la loi relative à la gestion des déchets radioactifs (BDN 101, p. 97).

#### **Transport des matières radioactives**

- Modification de 2015 des exigences relatives à l'expédition de matières radioactives, de déchets radioactifs et de combustible nucléaire utilisé (BDN 95, p. 91).
- Normes de 2019 relatives à l'autorisation des activités de transport (BDN 103, p. 67).

#### **Accords**

- Accord de 1993 avec l'Allemagne dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 52, p. 84).
- Accord de 1993 avec le Danemark en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection (BDN 55, p. 58).
- Accord de 1995 avec la Pologne sur la notification rapide des accidents nucléaires (BDN 56, p. 106).
- Accord de 1996 avec l'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe (BDN 57, p. 99).
- Protocole d'accord de coopération de 1997 avec la France (BDN 61, p. 108).
- Accords-cadres de coopération de 2000 avec la Suède dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 69).
- Accord de coopération de 2002 avec la Lettonie dans le domaine de la sûreté radiologique (BDN 70, p. 70).
- Accord de 2010 sur l'échange d'informations techniques avec la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (NRC) (BDN 86, p. 102).
- Modification de 2011 de la Loi relative à l'application de la Loi sur la langue nationale de la République de Lituanie (BDN 88, p. 101).

## Luxembourg

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Règlement de 1994 portant interdiction de la fabrication et de la commercialisation de détecteurs d'incendie ou de fumée comportant des radioéléments (BDN 55, p. 41). Abrogé et remplacé par un Règlement de 2000 (BDN 67, p. 45).
- Disposition de la Loi de 2000 sur la libéralisation du marché de l'électricité relative à l'interdiction d'importer de l'énergie nucléaire (BDN 66, p. 52).
- Loi de 2001 portant approbation d'un Protocole additionnel sur le renforcement de la non-prolifération des armes nucléaires destiné à détecter les activités nucléaires clandestines (BDN 69, p. 89).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1963 concernant la protection de la population contre les rayonnements ionisants. Règlement d'application de 1967 (BDN 1, p. 21). Abrogé et remplacé par un Règlement grand-ducal de 1990 sur le même sujet (BDN 48, p. 52). Modifications de 1994 et 1996 (BDN 55, p. 40 ; BDN 60, p. 94). Abrogé et remplacé par un Règlement grand-ducal de 2000 sur le même sujet (BDN 67, p. 45).
- Loi de 1983 concernant l'utilisation médicale des rayonnements ionisants (BDN 34, p. 25). Règlement d'application de 1987 (BDN 41, p. 24). Abrogé et remplacé par un Règlement grand-ducal de 2001 relatif à la protection sanitaire des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants lors d'expositions à des fins médicales (BDN 68, p. 71).
- Règlement grand-ducal de 2006 concernant la protection de la population contre les dangers résultant des rayonnements ionisants (BDN 80, p. 88).
- Loi de 2006 portant approbation de l'Accord entre le Luxembourg et la Belgique relatif aux échanges d'informations en cas d'incident ou d'accident (BDN 80, p. 88).
- Adoption du règlement des Communautés européennes de 2013 (transport de marchandises dangereuses par route et utilisation des équipements sous pression transportables) (amendement) (BDN 92, p. 125).
- Règlement grand-ducal du 16 décembre 2015 modifiant le règlement grand-ducal du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 2000 concernant la protection de la population contre les dangers résultant des rayonnements ionisants, transposant la directive 2013/51/Euratom dans le droit luxembourgeois (BDN 97, p. 100).
- Transposition en 2019 de la Directive Euratom sur les normes de sûreté de base (BDN 103, p. 67).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Accord de 2016 entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique relatif à la gestion et au stockage définitif des déchets radioactifs du Grand-Duché de Luxembourg sur le territoire du Royaume de Belgique (BDN 98, p. 86).

**Irradiation des denrées alimentaires**

- Règlement grand-ducal de 2000 relatif aux denrées et ingrédients alimentaires traités par ionisation (BDN 67, p. 48).

**Accords**

- Accord de 1962 avec la France sur l'assistance mutuelle entre les services respectifs d'incendie et de secours. Avenant de 1988 (BDN 43, p. 108).
- Traité de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes (BDN 28, p. 45).
- Accord de 1983 avec la France sur les échanges d'informations en cas d'incident pouvant avoir des conséquences radiologiques (BDN 34, p. 49).

**Ex-République yougoslave de Macédoine****Travaux législatifs et réglementaires****Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 2002 sur la protection contre les rayonnements ionisants et la sûreté radiologique (BDN 71, p. 77).

**Madagascar****Travaux législatifs et réglementaires****Organisation et structures**

- Décret de 1992 relatif à la création de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (BDN 53, p. 100).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Réglementation de 1993 relative à la radioprotection (BDN 53, p. 100).
- Décret de 1993 relatif à la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 54, p. 55).
- Loi de 1998 relative à la protection contre les dangers des rayonnements ionisants et à la gestion des déchets radioactifs (BDN 62, p. 76).

**Transport des matières radioactives**

- Arrêté interministériel de 1994 relatif au transport des matières radioactives (BDN 53, p. 101 ; BDN 55, p. 41).

## **Malaisie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

**Législation générale**

- Loi de 1984 relative à l'autorisation de l'énergie atomique (BDN 34, p. 26).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règles de 1974 relatives à la protection contre les rayonnements (BDN 22, p. 18).

### **Accords**

- Accord de 2010 de coopération avec le Japon dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).

## **Maroc**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

**Organisation et structures**

- Projet de décret de 1992 portant création du Conseil national de l'énergie nucléaire (BDN 51, p. 76).

- Décret de 1999 relatif à l'autorisation de construction du Centre d'études nucléaires de la Maâmora (BDN 68, p. 73).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1971 relative à la protection contre les rayonnements ionisants. Décret d'application de 1997 (BDN 61, p. 85).
- Décret de 1997 relatif à l'utilisation des rayonnements ionisants à des fins médicales ou dentaires (BDN 61, p. 86).

**Responsabilité civile**

- Loi de 2005 relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 75, p. 125). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 75, p. 151**.
- Décret de 2006 accordant la garantie de l'État au CNESTEN (BDN 78, p. 53).

**Accords**

- Accord de coopération de 1980 avec les États-Unis concernant les utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Protocole d'amendement de 2001 (BDN 68, p. 88).
- Accord de 2008 de coopération nucléaire avec la France pour la formation des ingénieurs et l'échange d'expertise nucléaire (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2009 sur la coopération avec les États-Unis en vue d'accentuer les efforts pour contrer le terrorisme radiologique et nucléaire et de promouvoir la sûreté et la sécurité internationales en matière nucléaire (BDN 84, p. 208).
- Accord de 2010 sur la coopération nucléaire civile avec la France (BDN 86, p. 101).

## Île Maurice

**Travaux législatifs et réglementaires**

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1992 sur la radioprotection (BDN 52, p. 66). Abrogée et remplacée par la Loi de 2003 sur la radioprotection (BDN 74, p. 58).

## Mexique

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi de 1984 relative à la gestion et au contrôle de l'énergie nucléaire (BDN 35, p. 29).

#### **Organisation et structures**

- Loi de 1971 créant l'Institut national de l'énergie nucléaire (BDN 11, p. 24). Remplacement de l'Institut en 1978 (BDN 22, p. 19).
- Loi de 1978 portant réorganisation de l'administration et du contrôle de l'énergie nucléaire (BDN 23, p. 28). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 23**.
- Règlement de 1993 relatif au ministère de l'Énergie, des Mines et des Industries paraétatiques (BDN 52, p. 67).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Décret de 1986 relatif à l'importation et à l'exportation de matières et de déchets dangereux (BDN 41, p. 25).
- Règlement de 1994 sur les articles nucléaires soumis à autorisation en cas d'import/export (BDN 54, p. 57).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1984 sur la sûreté radiologique (BDN 38, p. 29). Abrogé et remplacé en 1988 (BDN 43, p. 96).
- Règlement d'application de 1988 de la loi générale sur la protection sanitaire (BDN 42, p. 27).
- Modifications de 1991 de la loi générale sur la protection sanitaire (BDN 49, p. 66). Modifications de 1997 (BDN 60, p. 95).
- Directive technique de 1988 relative à la sûreté radiologique dans les établissements de diagnostic ou de traitement (BDN 42, p. 27).
- Directive de 1991 relative à la santé et la sécurité dans les lieux de travail où sont utilisées des sources de rayonnements ionisants (BDN 47, p. 58). Remplacée en 1994 (BDN 54, p. 56).
- Règlement fédéral de 1997 relatif à la sécurité, l'hygiène et l'environnement dans les lieux de travail (BDN 59, p. 62).
- Norme de 2000 relative aux exigences de sélection, de qualification et de formation du personnel d'une centrale nucléaire (BDN 67, p. 49).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Règlements de 1996 relatifs à la détermination du niveau d'activité radiologique des déchets, à leur stockage définitif en surface et à leur incinération (BDN 58, p. 97).
- Norme de 2000 relative aux limites au-delà desquelles un résidu solide est considéré comme un déchet radioactif (BDN 67, p. 49).
- Norme officielle de 2001 établissant les prescriptions régissant les installations de traitement et de conditionnement des déchets nucléaires (BDN 69, p. 90).

**Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1993 sur le transport des matières et déchets dangereux (BDN 54, p. 56). Règles d'application de 1995 (BDN 56, p. 13).

**Protection de l'environnement**

- Loi de 1988 sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement (BDN 42, p. 28).

**Irradiation des denrées alimentaires**

- Règles de 1995 fixant les limites maximales de contamination de certains aliments importés (BDN 56, p. 93).

**Responsabilité civile**

- Loi de 1974 sur la responsabilité civile découlant des dommages nucléaires (BDN 15, p. 17).

**Accords**

- Accord de coopération de 1990 avec le Japon dans le domaine des sciences et technologies nucléaires (BDN 47, p. 79).
- Accord de coopération de 1992 avec l'Australie relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et aux transferts de matières nucléaires (BDN 52, p. 84).
- Accord de coopération de 1994 avec le Canada dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 102).
- Arrangement de 1997 avec les États-Unis pour l'échange d'informations techniques et la coopération sur les questions de sûreté nucléaire et de recherche (BDN 59, p. 72).

## Moldova (République de)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Activités législatives de 2009 récentes (BDN 83, p. 119).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 2006 sur la conduite sûre des activités nucléaires et radiologiques (BDN 78, p. 54).
- Loi n° 132 du 8 juin 2012 sur la conduite sûre des activités nucléaires et radiologiques (BDN 91, p. 142).
- Modifications de 2014 à la réglementation de 2008 relative à l'inscription sur le Registre national des personnes physiques et morales autorisées à utiliser des sources de rayonnements ionisants (BDN 93, p. 115).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Loi de 1999 relative au régime d'autorisation de certaines activités (BDN 65, p. 54).
- Ratification du Protocole additionnel à l'Accord de garanties entre la République de Moldova et l'AIEA sur l'application de garanties en relation avec le Traité sur la non-prolifération nucléaire signé en 2011 (BDN 89, p. 143).

## Mongolie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 2000 sur la dénucléarisation et Résolution d'application de 2000 (BDN 67, p. 49).

#### **Accords**

- Accord de 2008 de coopération avec la Fédération de Russie sur la production d'uranium mongol (BDN 82, p. 206).
- Protocole d'accord de 2009 avec la Fédération de Russie, relatif à la formation de spécialistes en matière nucléaire (BDN 83, p. 154).

- Accord de 2009 avec la Fédération de Russie en vue de créer une entreprise commune dans le domaine de l'extraction d'uranium (BDN 84, p. 207).

## **Monténégro**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Protection de l'environnement***

- Loi de 2008 sur l'environnement (BDN 82, p. 135).

## **Myanmar**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Loi de 1998 sur l'énergie atomique (BDN 65, p. 54).

## **Nicaragua**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)***

- Loi de 1993 relative à la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 54, p. 57).

## Nigéria

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Organisation et structures

- Décret de 1976 relatif à la Commission de l'énergie atomique du Nigeria (BDN 18, p. 36).

#### Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)

- Règlement de 2003 relatif aux rayonnements ionisants (BDN 74, p. 59).

### Accords

- Protocole d'accord de 2009 avec la Fédération de Russie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 83, p.153).
- Accord de 2009 avec la Fédération de Russie sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).

## Norvège

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi de 1972 sur l'énergie atomique (BDN 1, p. 22 ; BDN 3, p. 10 ; BDN 6, p. 19 ; BDN 8, p. 16 ; BDN 9, p. 26 ; BDN 10, p. 13 ; BDN 12, p. 11), modifiée en 1985 (Supplément au BDN 41) et 1992 (BDN 51, p. 80). Le texte du projet de loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 1**. Le texte de la Loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 11**. Le texte consolidé de la Loi, tel qu'amendé en 1985, est reproduit dans le **Supplément au BDN 41**.

#### Organisation et structures

- Règlement de 1973 relatif à l'organisation et aux tâches de l'Autorité de la sécurité de l'énergie nucléaire (BDN 13, p. 14). Le texte du Règlement est reproduit dans le **BDN 13, p. 37**.
- Décret de 1976 relatif à la Commission pour l'évaluation de la sûreté des centrales nucléaires (BDN 17, p. 19).
- Décret royal de 1990 prorogeant le mandat de l'Institut des technologies de l'énergie en matière de réacteurs nucléaires (BDN 46, p. 76).

**Régime des installations nucléaires**

- Loi de 1967 sur les brevets (BDN 3, p. 12 et 21).

**Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Règlement de 1989 relatif au contrôle des exportations des biens, services et technologies à caractère stratégique (BDN 44, p. 51).
- Décret royal de 1989 relatif à l'exportation d'eau lourde (BDN 44, p. 51). Modification de 1992 (BDN 50, p. 73).
- Décret royal de 1989 relatif aux importations de matières nucléaires (BDN 45, p. 74).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1976 sur le contrôle et l'utilisation des installations, appareils, matériels et substances qui émettent des rayonnements ionisants ou autres, dangereux pour la santé (BDN 21, p. 32). Le texte du Règlement est reproduit dans le **BDN 21, p. 56**.
- Règlement de 1978 sur les mesures de protection relatives aux travaux impliquant l'utilisation de rayonnements ionisants (BDN 24, p. 12). Abrogé et remplacé en 1985 (BDN 38, p. 34).
- Décret royal de 1979 relatif aux qualifications requises pour l'utilisation d'appareils à rayons X à usage médical (BDN 25, p. 26).
- Règlements de 1981 sur la protection contre les rayonnements (BDN 27, p. 15).
- Directive de 1988 sur la mesure du radon (BDN 47, p. 59).
- Loi de 2000 sur la protection contre les rayonnements et l'utilisation des rayonnements (BDN 67, p. 50). Le texte de la Loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 68**. Règlement de 2003 sur la protection contre les rayonnements et les utilisations des rayonnements (BDN 75, p.126).
- Amendements de 2005 à la Loi sur la protection contre les rayonnements et l'utilisation des rayonnements (BDN 78, p. 56).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1983 sur la production, l'importation et la vente des radio-isotopes (BDN 32, p. 12).
- Décret royal de 1984 relatif à la protection physique des matières nucléaires (BDN 35, p. 33). Modification de 1989 (BDN 44, p. 51).
- Loi de 1985 portant modification du Code pénal et insérant des dispositions relatives à la protection physique des matières nucléaires (BDN 38, p. 34).
- Règlement de 1986 relatif à l'utilisation de sources radioactives sur des plates-formes de forage (BDN 38, p. 35).

**Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1974 relatif au transport par avion civil de substances dangereuses (BDN 13, p. 14).
- Décret royal de 1979 mettant en application au niveau national l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (BDN 25, p. 44).
- Décret royal de 1989 portant règlement du transport terrestre des matières radioactives (BDN 45, p. 73).

**Protection de l'environnement**

- Loi de 1981 relative au contrôle de la pollution (BDN 27, p. 16).

**Responsabilité civile**

- Loi de 1972 sur l'énergie atomique. Amendement de 1985 (BDN 38, p. 36 ; BDN 40, p. 16 ; BDN 41, p. 26).
- Ratification en 1973 de la Convention de Paris et de la Convention complémentaire de Bruxelles (BDN 12, p. 25). Ratification en 1986 des Protocoles de 1982 portant modification aux Conventions (BDN 37, p. 51).
- Règlement de 1985 portant sur l'exclusion de certaines catégories ou quantités de substances nucléaires (BDN 38, p. 36).

**Jurisprudence**

- Arrêt de 1973 relatif à la réparation de dommages subis à l'occasion de travaux impliquant des rayonnements ionisants (BDN 13, p. 21).
- Arrêt de 1975 relatif à la responsabilité résultant de dommages causés par un traitement médical aux rayons X (BDN 19, p. 28).

**Accords**

- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède (BDN 19, p. 39). Le texte des Directives est reproduit dans le **BDN 19, p. 43**.
- Accord de coopération de 1983 avec les États-Unis dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 33, p. 36).
- Accord de 1986 avec la Suède en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p. 37).
- Accord de 1987 avec la Finlande en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p. 37).
- Accord de 1988 avec la République fédérale d'Allemagne sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 43, p. 105).

- Accords de 1992 et 1993 avec la Fédération de Russie sur la notification rapide d'un accident nucléaire, l'échange d'informations et l'environnement (BDN 52, p. 87).
- Accord de 1994 avec l'Ukraine sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 54, p. 73).
- Déclaration commune de 1996 avec les États-Unis et la Fédération de Russie concernant la protection de l'environnement dans la région arctique par rapport aux dangers des activités militaires (BDN 58, p. 134). Adhésion en 2003 du Royaume-Uni (BDN 72, p. 76).
- Accord de 1998 avec la Fédération de Russie sur la coopération en matière d'environnement relatif au démantèlement des sous-marins nucléaires russes (BDN 62, p. 91).

## **Nouvelle-Zélande**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)***

- Loi de 1956 sur la santé. Modification de 1971 (BDN 12, p. 13).
- Loi de 1965 sur la protection contre les rayonnements. Modification de 1974 (BDN 15, p. 18). Règlement d'application de 1973, modifié en 1974, et Règlement de 1974 (BDN 12, p. 13 ; BDN 16, p. 24). Abrogation et remplacement du Règlement de 1973 en 1982 (BDN 31, p. 15).
- Edition de 2005 consolidée de la Loi de 1965 sur la protection contre les rayonnements (BDN 79, p. 75).

#### ***Transport des matières radioactives***

- Règlement de 1973 sur le transport de matières radioactives (BDN 12, p. 13 ; BDN 15, p. 18). Abrogation en 1982 (BDN 31, p. 15).

### **Accords**

- Accord de 1999 avec l'Australie relatif au transfert d'uranium (BDN 66, p. 66).

## Ouganda

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Décret de 1972 sur l'énergie atomique (BDN 16, p. 25).

## Ouzbékistan

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 2000 sur la radioprotection (BDN 67, p. 51).

### Accords

- Accord de coopération de 2003 avec Euratom dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 72, p.75).

## Pakistan

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Organisation et structures**

- Ordonnance de 2001 relative à l'Autorité de réglementation nucléaire du Pakistan (BDN 67, p. 52).

### Accords

- Accord de 1988 avec l'Inde sur l'interdiction des attaques contre les installations nucléaires (BDN 44, p. 66).

## Pays-Bas

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi sur l'énergie nucléaire de 1963 et législation d'application (BDN 3, p. 12 ; BDN 4, p. 15 ; BDN 5, p. 15 ; BDN 8, p. 17). Modifiée par la Loi de 1979 relative à la protection de l'environnement (BDN 28, p. 24). Amendements de 1992 et 2000 (BDN 54, p. 58 ; BDN 67, p. 52). Décret royal de 1999 relatif au transfert de responsabilité pour l'application de la Loi sur l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 60).
- Décret de 1969 relatif aux installations nucléaires, aux matières fissiles et aux minerais. Modification de 1972 (BDN 10, p. 14). Le texte du Décret est reproduit dans le **Supplément au BDN 10**.

#### **Organisation et structures**

- Création en 1976 de la Fondation néerlandaise pour la recherche énergétique (BDN 18, p. 42).
- Modification en 1992 de la Loi sur l'énergie nucléaire relative à la Commission sur la sûreté des réacteurs (BDN 54, p. 58).
- Décret royal de 1999 relatif au transfert de responsabilité pour l'application de la Loi sur l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 60).
- Transfert en 2000 du Département de la sûreté nucléaire au ministère du Logement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (BDN 66, p. 52).
- Établissement en 2002 d'un nouveau Service d'inspection général pour le logement, l'aménagement du territoire et l'environnement (BDN 69, p. 91).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Accord de 2006 entre le Gouvernement et l'exploitant de Borssele relatif au prolongement de la durée de vie de l'installation (BDN 79, p. 75).

#### **Navires à propulsion nucléaire**

- Signature en 1968 de la Convention de Bruxelles de 1962 sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (BDN 3, p. 36). Ratification en 1974 (BDN 13, p. 33).
- Loi de 1973 sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (BDN 7, p. 24 ; BDN 13, p. 15). Le texte du projet de loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 7**.

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Décret de 1969 sur les matières radioactives et Décret de 1969 sur les appareils. Modifications de 1971 et 1981 (BDN 8, p. 18 ; BDN 30, p. 18).

- Décret de 1973 relatif à l'utilisation des peintures luminescentes radioactives dans les instruments horaires (BDN 17, p. 21).
- Décret de 1986 relatif à la radioprotection (BDN 41, p. 26). Modifications de 1988 et 1996 (BDN 45, p. 74 ; BDN 58, p. 99).

#### **Transport des matières radioactives**

- Décret de 1969 sur le transport des matières fissiles, des minerais et des matières radioactives (BDN 6, p. 20). Modification de 1987 (BDN 40, p. 17).

#### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1979 relative à la protection de l'environnement (BDN 28, p. 24).

#### **Responsabilité civile**

- Signature en 1968 de la Convention de Bruxelles de 1962 sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (BDN 3, p. 36). Ratification en 1974 (BDN 13, p. 33).
- Décret de 1968 et Loi de 1969 étendant le domaine de la responsabilité des exploitants d'installations nucléaires (BDN 3, p. 13 ; BDN 5, p. 17).
- Loi de 1973 sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires. Le texte du projet de loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 7**.
- Arrêté de 1976 sur la garantie financière (BDN 17, p. 21).
- Loi de 1979 portant approbation des Conventions de Paris et de Bruxelles (BDN 18, p. 37 ; BDN 24, p. 13).
- Loi de 1979 relative à la responsabilité civile nucléaire (BDN 18, p. 37 ; BDN 24, p. 13). Le texte de la loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 24**. Décisions administratives de 1984 et 1987 augmentant le montant de responsabilité (BDN 34, p. 28 ; BDN 40, p. 18). Modification de la Loi en 1991 (BDN 48, p. 54). Le texte de la loi, modifiée, est reproduit dans le **Supplément au BDN 49**. Décrets royaux de 1993 et 1997 augmentant le montant de responsabilité (BDN 53, p. 102 ; BDN 61, p. 86).
- Décisions de 1991 et 1992 relatives au montant de responsabilité pour des installations à risque réduit (BDN 50, p. 74).

#### **Jurisprudence**

- Rejet en mer en 1981 de déchets radioactifs (BDN 28, p. 34).
- Décisions de 1982 sur l'immersion en mer de déchets radioactifs (BDN 30, p. 22).
- Décisions du Conseil d'État de 1999 et 2000 rejetant des autorisations de stockage et de transport des combustibles nucléaires (BDN 65, p. 26 ; BDN 66, p. 31).
- Décisions de 2000 invalidant la limitation de durée de l'exploitation de la centrale de Borssele (BDN 65, p. 26 ; BDN 66, p. 31). Décision de 2001 de la Cour

de Den Bosch dans une nouvelle affaire relative à la fermeture de la centrale nucléaire de Borssele (BDN 68, p. 55).

### Décisions administratives

- Décision de 2002 du gouvernement de ne pas interjeter appel de la décision du tribunal concernant la poursuite de l'exploitation de la centrale nucléaire de Borssele (BDN 71, p. 65).

### Accords

- Accord de 1968 avec la République fédérale d'Allemagne concernant l'utilisation des eaux territoriales et ports néerlandais par le navire nucléaire allemand « Otto Hahn » (BDN 2, p. 41 ; BDN 3, p. 35 ; BDN 4, p. 29). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 3, p. 47**.
- Accord de coopération de 1970 avec la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni sur le procédé de centrifugation du gaz pour la production d'uranium enrichi (BDN 6, p. 38 ; BDN 8, p. 36). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 6, p. 44**.
- Mémoire de 1977 avec la République fédérale d'Allemagne sur les installations nucléaires à proximité de la frontière (BDN 22, p. 37).
- Convention de 1984 avec la Belgique sur l'assistance mutuelle dans la lutte contre les catastrophes et les accidents (BDN 42, p. 56).
- Accord de coopération de 1987 avec la Belgique sur la sûreté nucléaire (BDN 41, p. 46).
- Accord de 1988 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 51, p. 90).
- Mémoire d'Accord de 1990 avec la Belgique concernant la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations sur l'exploitation des installations nucléaires (BDN 49, p. 80).

## Pérou

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Organisation et structures

- Décret-loi de 1977 instituant un Institut péruvien de l'énergie nucléaire (BDN 20, p. 17).
- Résolution de 1980 instituant l'Autorité nationale pour la sécurité nucléaire et la protection radiologique (BDN 32, p. 12).

### **Régime des installations nucléaires**

- Règlement de 1980 sur les installations contenant des sources de rayonnements ionisants (BDN 32, p. 14).

### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1980 relatif à la protection radiologique (BDN 32, p. 13).

### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret-loi de 1980 sur les minerais radioactifs (BDN 28, p. 25).

### **Accords**

- Déclaration commune de 1988 avec l'Argentine sur la coopération pacifique dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 43, p. 106).

## **Philippines**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 1968 sur la réglementation et la responsabilité de l'énergie atomique (BDN 6, p. 26). Modification de 1977 (BDN 22, p. 20).

#### **Organisation et structures**

- Transfert en 1974 de la Commission de l'énergie atomique au Cabinet du Président (BDN 19, p. 10).
- Décret présidentiel de 1978 relatif à l'Office de l'hygiène des rayonnements (BDN 23, p. 29).
- Loi de 1992 relative à la technologie radiologique (BDN 55, p. 42).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Règlement de 1974 relatif à l'autorisation des installations atomiques (BDN 9, p. 19 ; BDN 19, p. 11). Amendements de 1978 et 1979 (BDN 22, p. 20 ; BDN 29, p. 25).
- Règles de procédure de 1977 pour l'autorisation des installations atomiques (BDN 23, p. 29).

### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Mémoire de 1976 concernant les normes de base relatives à la radioprotection (BDN 23, p. 29).

### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1971 sur le traitement et l'évacuation des déchets radioactifs (BDN 8, p. 18 ; BDN 9, p. 26).

### **Responsabilité civile**

- Loi de 1968 sur la réglementation et la responsabilité de l'énergie atomique (BDN 6, p. 26). Modification en 1977 des dispositions de la Loi relatives à la responsabilité civile (BDN 22, p. 20).

### **Accords**

- Accord de coopération de 1968 avec les États-Unis dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 6, p. 40).
- Projet d'accord de coopération régionale de 1970 avec l'AIEA et les États membres du sud-est asiatique, du Pacifique et d'Extrême-Orient dans le domaine des applications pacifiques de l'énergie atomique (BDN 7, p. 39).

## **Pologne**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi atomique de 1986 (BDN 40, p. 18 ; BDN 43, p. 97). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 43**. Modifications de 1994 et 1996 (BDN 60, p. 95). Abrogée et remplacée par la Loi de 2000 sur l'énergie atomique (BDN 67, p. 53). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 68**. Modifications de 2001 et 2004 (BDN 69, p. 91 ; BDN 74, p. 61).
- Nouveau Code pénal de 1998 (BDN 63, p. 88).
- Modification de 2011 de la Loi sur l'énergie atomique (BDN 88, p. 101). Le texte consolidé est reproduit dans le **BDN 89, p. 143**.
- Règlement du Conseil des ministres de 2012 relatif aux aides accordées pour la sûreté nucléaire et la protection radiologique lors de l'utilisation de rayonnements ionisants déterminant la forme que doit prendre la demande de certaines subventions (BDN 92, p. 129).

- Règlement du ministre de l'Économie du 23 juillet 2012 relatif aux règles et conditions détaillées pour l'établissement et le fonctionnement de comités locaux d'information et pour la coopération entre les comités et les personnes qui investissent dans des installations nucléaires (BDN 92, p. 130).
- Règlement du ministre de l'environnement du 11 septembre 2012 relatif à l'autorisation de reconnaissance de qualifications acquises dans des États membres de l'Union européenne pour l'exercice de certaines professions réglementées (BDN 92, p. 130).

#### **Organisation et structures**

- Règlement de 2001 portant approbation du statut de l'Agence nationale de l'énergie atomique et établissant un Conseil des affaires atomiques (BDN 69, p. 92).
- Règlement adopté le 18 novembre 2011 par le ministère de l'Environnement sur le Conseil de sûreté nucléaire et de radioprotection (BDN 89, p. 144).
- Modification de 2016 de la Loi atomique (BDN 98, p. 87).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 1993 relative aux contrôles spéciaux sur les échanges d'articles et technologies nucléaires (BDN 54, p. 58).
- Règlement de 1997 fixant les conditions pour l'importation, l'exportation et le transit des matières nucléaires, des sources radioactives et des équipements contenant ce type de sources (BDN 61, p. 87).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Ordonnance de 1988 sur les limites de dose de rayonnements ionisants et limites dérivées (BDN 45, p. 75).
- Règlement de 1997 relatif à la désignation des postes sûreté nucléaire et protection radiologique ainsi que les procédures et les conditions des employés (BDN 61, p. 88).
- Règlement de 2005 relatif aux plans nationaux portant sur l'état de préparation en cas d'urgence (BDN 75, p. 127).
- Règlement de 2005 concernant les limites de dose de rayonnements ionisants (BDN 76, p. 90).
- Règlement de 2005 relatif aux postes destinés à assurer la sûreté nucléaire et la protection radiologique et aux inspecteurs en charge de la protection radiologique (BDN 76, p. 90).
- Règlement de 2006 relatif aux sources de rayonnements ionisants (BDN 79, p. 76).
- Règlement de 2007 relatif aux plans d'intervention en cas d'urgence due aux rayonnements (BDN 81, p. 126).

- Règlement de 2007 relatif aux conditions requises concernant les secteurs contrôlés et surveillés (BDN 81, p. 126).
- Règlement de 2007 relatif aux conditions concernant l'enregistrement de dose individuelle (BDN 81, p. 127).
- Règlement du ministère de la Santé du 29 septembre 2011 sur les tests psychiatriques et psychologiques à effectuer sur des employés exerçant une activité importante pour la sûreté nucléaire et la radioprotection et travaillant pour un établissement dont les activités impliquent des risques de radio exposition et consistent à mettre en service, exploiter ou démanteler une centrale nucléaire (BDN 89, p. 144).
- Règlement du Conseil des ministres de 2011 relatif à l'évaluation périodique de sûreté d'une installation nucléaire (BDN 92, p. 129).
- Règlement du Conseil des ministres de 2012 relatif aux postes importants pour la sûreté nucléaire et la radioprotection et aux inspecteurs de radioprotection (BDN 92, p. 126).
- Règlement du Conseil des ministres de 2012 relatif aux conditions détaillées de sûreté nucléaire et de radioprotection pour la conception des réacteurs (BDN 92, p. 126).
- Règlement du Conseil des ministres de 2012 concernant l'évaluation dont doit faire l'objet un site en vue de l'implantation d'une installation nucléaire, ainsi que les situations interdisant à un terrain d'accueillir une telle installation et les prescriptions applicables au rapport sur le choix du site d'une installation nucléaire (BDN 92, p. 126).
- Règlement du Conseil des ministres de 2012 relatif aux activités importantes pour la sûreté nucléaire et la radioprotection dans une unité organisationnelle effectuant des activités de mise en service, d'exploitation ou de démantèlement d'une centrale nucléaire (BDN 92, p. 128).
- Règlement du Conseil des ministres de 2013 relatif aux conditions de mise en service et d'exploitation des installations nucléaires (BDN 92, p. 127).
- Règlement du Conseil des ministres de 2013 relatif aux prescriptions de sûreté nucléaire et de radioprotection à respecter lors du démantèlement d'installations nucléaires et le contenu d'un rapport sur le démantèlement d'une installation nucléaire (BDN 92, p. 129).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1997 exemptant certaines activités de la procédure d'autorisation (BDN 61, p. 87).
- Règlement de 1997 relatif à l'enregistrement et à la surveillance des sources radioactives (BDN 61, p. 87).
- Règlement de 2001 sur la protection physique (BDN 69, p. 92).
- Règlement de 2001 sur la comptabilisation des matières nucléaires (BDN 69, p. 92).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Règlement de 2007 relatif au service public détenu par l'État, « l'usine de gestion des déchets radioactifs » (BDN 81, p. 127).
- Règlement du Conseil des ministres de 2012 sur le montant des contributions destinées à couvrir le coût du stockage du combustible nucléaire usé et des déchets radioactifs ainsi que le coût du démantèlement des centrales nucléaires (BDN 92, p. 129).

**Transport des matières radioactives**

- Règlement de 2007 relatif à l'importation, l'exportation et le transit de combustible nucléaire usé pour le retraitement ou le stockage (BDN 81, p. 128).
- Règlement de 2007 relatif à l'importation, l'exportation et le transit de matières nucléaires, sources radioactives et équipement contenant de telles sources (BDN 81, p. 128).

**Responsabilité civile**

- Règlement du ministère des Finances du 14 septembre 2011 sur le montant garanti minimum de l'assurance de responsabilité civile obligatoire d'un exploitant d'installation nucléaire (BDN 89, p. 144).

**Jurisprudence**

- Décision du voïvode de Mazovie de 2015 relative à la légalité d'une résolution sur la tenue d'un référendum local dans la commune de Rózan concernant une nouvelle installation de stockage de déchets radioactifs (BDN 96, p. 77).
- Décision du Tribunal constitutionnel de 2015 concluant à l'inconstitutionnalité de certaines dispositions du Règlement du ministre de la Santé du 18 février 2011 sur les conditions de l'utilisation sûre des rayonnements ionisants pour tous les types d'expositions médicales (BDN 96, p. 80).
- Décision du voïvode de Mazovie du 28 décembre 2015 relative à la légalité d'une résolution sur la tenue d'un référendum local dans la commune de Rózan concernant une nouvelle installation de stockage de déchets radioactifs (BDN 97, p. 86).

**Accords**

- Accord de 1987 avec le Danemark sur l'échange d'informations et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 41, p. 46). Le texte de l'Accord est reproduit dans le **BDN 41, p. 51**.
- Accord de coopération de 1989 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la recherche dans le domaine nucléaire (BDN 46, p. 88).

- Accord de 1989 avec l'Autriche relatif à l'échange d'informations et à la coopération dans le domaine de la sûreté et de la radioprotection (BDN 51, p. 91).
- Accord de 1991 avec les Communautés européennes établissant une association pour apporter une assistance à la Pologne dans le domaine nucléaire (BDN 52, p. 88).
- Accord de 1993 avec l'Ukraine sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p. 87 ; BDN 53, p. 117).
- Accord de 1994 avec le Bélarus sur l'échange d'informations en cas d'accident nucléaire (BDN 56, p. 100).
- Accord de 1995 avec la Lituanie sur la notification rapide des accidents nucléaires (BDN 56, p. 106).
- Accord de 1995 avec la Fédération de Russie sur la notification rapide des accidents nucléaires (BDN 56, p. 106).
- Accord de 2010 sur l'échange d'informations techniques avec la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (NRC), (BDN 86, p. 102).

## Portugal

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Décret-loi n° 72/2011 sur le reconnaissance des qualifications des physiciens médicaux (BDN 89, p. 146).
- Décret-loi n° 262/2012 établissant les obligations des détenteurs d'autorisations d'exploitation d'installations nucléaires (BDN 92, p. 130).
- Nomination du nouveau Président de la COMRSIN en 2017 (BDN 100, p. 105).

#### *Organisation et structures*

- Décret-loi de 1958 sur la réorganisation de la Junta de Energia Nuclear. Modifications de 1968 (BDN 2, p. 23 ; BDN 3, p. 14). Décret-lois de 1969 et 1975 (BDN 6, p. 30 ; BDN 16, p. 27).
- Ordonnance de 1968 fixant les pouvoirs du Conseil des ministres pour les affaires économiques en ce qui concerne les installations nucléaires (BDN 3, p. 14).
- Arrêté de 1968 instituant une Commission des combustibles et des centrales nucléaires (BDN 3, p. 14).

- Décret de 1977 relatif à la création d'une Entreprise nationale de l'uranium (BDN 20, p. 18). Décrets relatifs à l'Entreprise nationale de l'uranium de 1988 et 1999 (BDN 44, p. 52 ; BDN 66, p. 52).
- Décret de 1978 sur la réorganisation des activités nucléaires (BDN 22, p. 21). Textes réglementaires de 1979 (BDN 24, p. 14).
- Décret-loi de 1979 relatif au Laboratoire national de technologie et du génie industriel (BDN 24, p. 15).
- Décret-loi de 1990 désignant l'autorité compétente pour la protection physique des matières nucléaires (BDN 47, p. 60).
- Décret-loi de 1991 relatif à la réorganisation du Service de protection et de sûreté nucléaire (BDN 49, p. 66).
- Décret de 1993 portant réorganisation de la Direction générale de l'énergie (BDN 53, p. 102).
- Décret-loi de 1993 portant création de la Direction générale de l'environnement et Arrêté d'application de 1993 (BDN 53, p. 103).
- Décret-loi de 1994 portant création de l'Institut technologique et nucléaire (BDN 55, p. 43).
- Réorganisation de 1995 dans le secteur nucléaire (BDN 57, p. 93).
- Décret-loi de 1998 instituant la Commission pour la protection radiologique et la sûreté nucléaire (BDN 63, p. 89).
- Résolution de 2001 établissant une Autorité nationale pour le Traitement d'interdiction complète des essais nucléaires (BDN 70, p. 56).
- Décret-loi de 2003 approuvant la Loi organique du ministère des Villes, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (BDN 72, p. 57).
- Décret-loi de 2004 relatif à la Direction générale de la géologie et de l'énergie (BDN 75, p. 127).
- Décret-loi de 2005 instituant la Commission indépendante pour la protection radiologique et la sûreté nucléaire (BDN 76, p.90).
- Intégration de l'Institut de technologie nucléaire au sein de l'Université technique de Lisbonne dans les Articles 31(4) et 34 du Décret-loi n° 125/2011 de 2011 (BDN 89, p. 145).
- Intégration de l'Institut de technologie nucléaire au sein de l'Université technique de Lisbonne dans le Décret-loi n° 29/2012 de 2012 (BDN 89, p. 145).

### **Régime des installations nucléaires**

- Décret-loi de 1969 relatif à l'autorisation des activités nucléaires industrielles (BDN 6, p. 29). Décret d'application de 1972 (BDN 9, p. 28 ; BDN 12, p. 14). Le texte du Décret est reproduit dans le **BDN 12, p. 26**.

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Décret-loi de 1961 sur la protection contre les rayonnements ionisants. Projet de modification de 1972 (BDN 9, p. 28).
- Décret de 1984 portant règlement de sûreté et de protection radiologique dans les mines (BDN 34, p. 28).
- Décret de 1990 sur la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 46, p. 77). Modification de 1992 (BDN 50, p. 75).
- Décret-loi de 1991 relatif aux appareils et produits médicaux pour des utilisations humaines (BDN 48, p. 56).
- Décret de 1992 sur la radioprotection au cours de travaux d'extraction de l'uranium (BDN 51, p. 81).
- Décret-loi de 1995 relatif à l'application des directives Euratom de protection sanitaire en cas d'urgence radiologique (BDN 55, p. 43).
- Décret-loi de 1996 relatif aux activités impliquant l'utilisation de sources radioactives scellées (BDN 58, p. 100).
- Décret-loi de 2002 relatif à la protection de la population contre les dangers des rayonnements ionisants (BDN 70, p. 56).
- Décret-loi de 2002 relatif à la protection contre les rayonnements ionisants lors d'expositions médicales (BDN 70, p. 56).
- Résolution de 2004 du Conseil prévoyant l'élaboration d'un Plan national relatif à la protection contre les rayonnements et la sûreté nucléaire (BDN 74, p. 62).
- Décret-loi n° 30/2012 du 9 février pour mettre en œuvre les obligations de la Directive 2009/71/EURATOM établissant un cadre communautaire pour la sûreté nucléaire des installations nucléaires ; la Commission de réglementation de la sûreté des installations nucléaires (*Comissão Reguladora para a Segurança das Instalações Nucleares* – COMRSIN) (BDN 89, p. 147).
- Arrêtés ministériels de 2014 établissant des nouvelles règles relatives au processus d'autorisation des services d'établissements de santé privés qui utilisent des rayonnements ionisants (BDN 93, p. 116).
- Modification de 2017 du régime relatif à la planification et à la programmation des mesures concernant les urgences radiologiques et les accidents nucléaires (BDN 100, p. 106).
- Lois de 2017 sur renforcement des processus concernant la sûreté, le contrôle et la prise de décisions (BDN 100, p. 106).
- Nouvelles normes de 2018 de sûreté de base pour la protection contre les dangers résultant de l'exposition aux rayonnements ionisants (BDN 103, p. 68).

- Arrêté ministériel no 136/2019 du 10 mai précise les éléments devant être inclus dans le Registre central des doses [Registro central de doses] prévu par l'article 76/2 du décret-loi 108/2018 du 3 décembre, en conformité avec l'Annexe X de la Directive 2013/59/Euratom du Conseil (BDN 104, p. 23).
- Arrêté ministériel no 137/2019 du 10 mai fixe les facteurs de pondération pour les tissus, les valeurs pour les facteurs de pondération des rayonnements, ainsi que les valeurs et ratios normalisés prévus à l'article 4(v), (x) et (cv) du décret-loi 108/2018, respectivement (BDN 104, p. 23).
- Arrêté ministériel no 138/2019 du 10 mai approuve les critères d'exemption et de libération pour l'article 23/1(a) et 3 et l'article 28/7 du décret-loi 108/2018 (BDN 104, p. 23).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Arrêté de 1990 sur les résidus hospitaliers (BDN 46, p. 27).
- Décret-loi de 2013 établissant des nouvelles règles relatives à la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs et transposant le directive 2011/70/Euratom (BDN 93, p. 115).
- Mise en place en 2017 d'un programme national de gestion du combustible usé et des déchets radioactifs (BDN 100, p. 105).
- 2017 Substances radioactives présentes dans l'eau destinée à la consommation humaine (BDN 100, p. 105).

#### **Transport des matières radioactives**

- Décret-loi de 1996 relatif aux mouvements transfrontières de déchets radioactifs (BDN 58, p. 10).
- Décret-loi de 2000 relatif au transport de marchandises dangereuses par route (BDN 70, p. 57). Abrogé et remplacé par un Décret-loi de 2003 (BDN 75, p. 127)
- Décret-loi de 2000 relatif au transport de marchandises dangereuses par la mer (BDN 70, p. 57).
- Décret-loi de 2000 relatif au transport de marchandises dangereuses par chemin de fer (BDN 70, p. 57).

#### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1987 sur l'environnement (BDN 44, p. 52).
- Décret-loi de 1990 sur la protection de l'environnement (BDN 46, p. 78).
- Décret de 1990 relatif aux études d'impact sur l'environnement (BDN 47, p. 60).
- Décret-loi de 2005 établissant le système de surveillance de la radioactivité dans l'environnement (BDN 76, p. 91).

**Irradiation des denrées alimentaires**

- Décret-loi de 2001 sur le traitement des denrées alimentaires par ionisation (BDN 70, p. 57).

**Responsabilité civile**

- Projet de décret-loi de 1972 relatif à la responsabilité civile pour les dommages d'origine nucléaire et radioactive (BDN 9, p. 27).
- Décrets de 1972 et 1977 approuvant la ratification de la Convention de Paris (BDN 10, p. 15 ; BDN 20, p. 34). Ratification en 1984 du Protocole de 1982 portant modification de la Convention (BDN 33, p. 39).
- Projet de décret-loi de 1982 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 30, p. 19).

**Jurisprudence**

- *ENU c. Commission européenne* : Arrêt du Tribunal de Première Instance des Communautés européennes de 1995 (BDN 55, p. 25 ; BDN 56, p. 61).

**Accords**

- Traité de 1971 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'utilisation des eaux et ports portugais par le navire à propulsion nucléaire « Otto Hahn » (BDN 7, p. 38 ; BDN 9, p. 38).
- Accord de coopération de 1971 avec l'Espagne sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 8, p. 37).
- Coopération de 1977 avec l'Espagne en matière d'implantation de centrales nucléaires dans la zone frontalière (BDN 20, p. 35).
- Accords de coopération de 1980 avec l'Espagne en matière de sûreté nucléaire (BDN 25, p. 39).
- Accord de coopération scientifique et technique et Protocole de 1980 avec la France dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 30, p. 40).
- Accord de 1981 avec la Belgique relatif au site d'immersion de déchets dans la région nord-est de l'Atlantique (BDN 30, p. 39).
- Protocole de 1982 avec l'Espagne relatif à la fourniture et au transfert de technologie sur l'extraction de l'uranium (BDN 30, p. 39).
- Adhésion en 1985 au CERN (BDN 36, p. 41).

## Qatar

### Accords

- Protocole d'accord de 2010 portant sur la coopération avec la Fédération de Russie dans le domaine des activités nucléaires civiles (BDN 86, p. 101).

## Roumanie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Projet de loi de 1993 sur la protection contre les risques associés aux activités nucléaires (BDN 52, p. 68).
- Loi de 1996 relative à la réglementation, à l'autorisation et au contrôle des activités nucléaires (BDN 58, p. 102).
- Loi de 1996 sur la sûreté de la gestion des activités nucléaires. Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 59**. Amendements de 1998, 2001, 2003 et 2004 (BDN 61, p. 88 ; BDN 68, p. 74 ; BDN 72, p. 58 ; BDN 75, p. 128).
- Ordonnance de 2003 sur l'utilisation à des fins exclusivement pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 71, p. 79). Approuvée et modifiée par la Loi 2003 (BDN 72, p. 57).
- Amendement 2006 à la Loi de 1996 sur la sûreté de la gestion des activités nucléaires (BDN 77, p. 58).
- Amendement 2006 à l'Ordonnance de 2003 sur l'utilisation à des fins exclusivement pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 77, p. 59).
- Décision gouvernementale de 2007 sur la politique énergétique de 2007 à 2010 (BDN 81, p. 129).
- Décision de 2009 sur l'interdiction du travail dangereux pour les enfants (BDN 84, p. 149).
- Loi de 2009 n°329 relative à la réorganisation des autorités publiques (BDN 85, p. 116).
- Décision gouvernementale de 2010 relative à la réorganisation des producteurs d'électricité nucléaire (BDN 85, p. 117).
- Modification de 2010 de l'Article 35 de la Loi 111/1996 relative aux nouvelles tâches de la CNCAN (BDN 86, p. 89).

- Arrêté de 2010 portant approbation des normes concernant la surveillance radiologique des matières métalliques recyclables (BDN 86, p. 89).

### **Organisation et structure**

- Décret de 1991 relatif aux compétences de la Commission nationale pour le contrôle de l'énergie nucléaire (BDN 47, p. 61).
- Décret de 1998 portant restructuration de la Régie nationale autonome de l'électricité (BDN 62, p. 77).
- Règlement de 1999 relatif à l'accréditation des organismes dans le domaine nucléaire (BDN 65, p. 55).
- Décision de 2003 approuvant les règles internes de la Commission nationale de contrôle des activités nucléaires (CNCAN) (BDN 73, p. 100). Modification en 2004 (BDN 74, p. 62).
- Décision de 2003 relative à l'organisation de l'Agence nucléaire (BDN 73, p. 100).
- Décision de 2003 relative à l'organisation de l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (BDN 73, p. 102).
- Ordonnance de 2004 relative à la réorganisation de l'Administration centrale publique (BDN 73, p. 101).
- Décision de 2004 relative à la réorganisation de la Compagnie nationale de l'uranium (BDN 74, p. 63).
- Décision de 2007 approuvant la structure et l'organisation de l'Agence nucléaire roumaine (BDN 79, p. 78).
- Amendement 2007 à la Décision de 2003 approuvant les règles internes de la CNCAN (BDN 79, p. 78).
- Décision de 2008 relative à la structure de l'Agence nucléaire (BDN 82, p. 136).
- Amendement de 2009 au règlement sur l'organisation et le fonctionnement de la CNCAN (BDN 84, p. 149).

### **Processus d'autorisation et cadre réglementaire**

- Arrêté de 2000 relatif aux redevances pour les activités d'autorisation (BDN 66, p. 53).
- Décision n° 600/2014 du gouvernement portant approbation de la Stratégie nationale pour la sûreté et la sécurité nucléaires (BDN 96, p. 96).

### **Régime des installations nucléaires**

- Normes de 2004 relatives à la classification des organismes qualifiés pour exercer les activités dans le domaine nucléaire (BDN 74, p. 64).

- Arrêté de 2005 approuvant les lignes directrices sur les procédures d'autorisation pour la construction des installations nucléaires (BDN 77, p. 61).
- Décision de 2008 relative à la sélection des investisseurs pour les unités 3 et 4 de la centrale nucléaire de Cernavoda (BDN 82, p. 136).

#### **Sécurité nucléaire**

- Arrêté de 2007 relatif aux mesures préventives destinées à protéger les installations nucléaires (BDN 80, p. 90).
- Arrêté de 2007 relatif au contrôle des systèmes de protection physique des installations nucléaires (BDN 80, p. 90).
- Arrêté n° 181/2014 de 2014 portant approbation des normes de protection des installations nucléaires contre les cybermenaces (BDN 96, p. 97).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Arrêté de 1991 sur le régime de contrôle des exportations nucléaires (BDN 49, p. 67).
- Décision de 1992 relative à l'importation et à l'exportation d'articles et de technologies sensibles (BDN 50, p. 75).
- Modification de 1992 du Code Pénal au sujet de la violation des réglementations concernant l'importation des résidus (BDN 52, p. 70).
- Ordonnance de 1993 sur le régime des licences d'exportation et d'importation (BDN 52, p. 70).
- Décision de 2004 établissant la liste des produits et technologies à double-usage soumis au contrôle à l'exportation et à l'importation (BDN 74, p. 64).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Ordonnance de 1993 sur les mesures d'urgence en cas d'accident ou d'urgence radiologique (BDN 52, p. 69).
- Arrêté de 2000 relatif aux normes fondamentales de sûreté radiologique (BDN 66, p. 53).
- Règlement de 2001 sur la protection opérationnelle des travailleurs extérieurs exposés à un risque de rayonnements ionisants au cours de leur intervention en zone contrôlée (BDN 68, p. 75).
- Normes de 2001 sur la surveillance médicale des travailleurs professionnellement exposés aux rayonnements ionisants et de sûreté radiologique (BDN 69, p. 92).
- Arrêtés de 2002 visant à transposer la législation européenne dans le domaine de la protection contre les rayonnements (BDN 71, p. 80).
- Normes de 2002 de sûreté radiologique (BDN 71, p. 80).

- Normes de 2002 relatives aux denrées et ingrédients alimentaires contaminés suite à un accident nucléaire ou à une urgence radiologique (BDN 71, p. 82).
- Normes de 2003 relatives à la protection contre les rayonnements opérationnels pour la conduite de pratiques de contrôle non destructif impliquant des rayonnements ionisants (BDN 73, p. 101).
- Normes de 2003 relatives à la sûreté radiologique lors des procédures de diagnostic et de radiologie interventionnelle (BDN 73, p. 101).
- Normes de 2003 relatives à la sûreté radiologique des installations minières et/ou de traitement de traitement des minerais d'uranium et/thorium déclassées (BDN 73, p. 102).
- Normes sanitaires de 2004 relatives à la sûreté de la conduite des activités nucléaires (BDN 74, p. 63).
- Normes de 2004 de sûreté radiologique – procédures d'autorisation pour les activités minières, les activités de traitement des minerais d'uranium et de thorium, le traitement des matières premières et la production de combustible nucléaire (BDN 74, p. 63).
- Normes de 2004 de sûreté radiologique – systèmes de mesure pour les sources de rayonnements (BDN 74, p. 63).
- Normes de 2004 de sûreté radiologique – pratiques de radiothérapie (BDN 74, p. 63).
- Arrêté de 2004 établissant des mesures spécifiques pour la protection de la santé des personnes contre les rayonnements ionisants au cours d'une exposition à des fins médicales (BDN 75, p. 128).
- Normes de 2005 sur les prescriptions devant être observées par le personnel d'exploitation détenant une autorisation, le personnel de direction et le personnel spécifique en charge de la formation dans les installations nucléaires (BDN 75, p. 129).
- Normes de 2005 de sûreté radiologique pour les pratiques de médecine nucléaire (BDN 75, p. 129).
- Arrêté de 2005 fixant les Normes de méthodologie applicables à la préparation, à l'organisation et aux interventions en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 76, p. 92).
- Arrêté de 2005 approuvant les procédures génériques pour le regroupement des données, les approbations et les réponses à apporter lors d'une situation d'urgence radiologique (BDN 76, p. 92).
- Arrêté de 2005 approuvant les lignes directrices relatives à la surveillance des émissions radioactives en provenance d'installations nucléaires et radiologiques (BDN 77, p. 60).
- Arrêté de 2005 approuvant les lignes directrices sur les sources orphelines et les sources radioactives de haute activité (BDN 77, p. 61).

- Décision de 2007 du gouvernement relative à la surveillance sanitaire des travailleurs (BDN 80, p. 89).
- Version consolidée de 2008 de la Loi de protection civile (BDN 82, p. 137).
- Stratégie nationale de 2008 de prévention des situations d'urgence (BDN 82, p. 137).
- Stratégie nationale de 2008 pour le partage de l'information et la communication en cas de situation d'urgence (BDN 82, p. 138).
- Ordonnance d'urgence de 2010 concernant le recensement, la désignation et la protection des infrastructures critiques (BDN 87, p. 115).
- Ordonnance d'urgence de 2010 relative au régime de contrôle des biens à double usage (BDN 87, p. 115).
- Amendement de 2010 à la Loi sur la sûreté de la gestion des activités nucléaires (BDN 87, p. 116)
- Normes de 2010 de sûreté nucléaire applicables à la conception et à la construction des centrales nucléaires et Normes de 2010 de sûreté nucléaire applicables au choix du site des centrales nucléaires (BDN 87, p. 116).
- Arrêté n° 51/2015 portant approbation du guide de sûreté nucléaire relatif aux codes et normes industriels applicables aux centrales nucléaires (BDN 96, p. 97).
- Arrêté n° 177/2015 portant approbation des normes relatives à la sûreté nucléaire et à l'évaluation indépendante de la sûreté nucléaire (BDN 96, p. 98).
- Arrêté n° 180/2015 portant approbation du guide relatif au contrôle indépendant des analyses de sûreté nucléaire et de l'évaluation des installations nucléaires (BDN 96, p. 98).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Normes de 2004 portant sur certaines matières non soumises à l'obligation d'autorisation (BDN 74, p. 64).
- Décision de 2004 établissant la liste des produits et technologies à double-usage soumis au contrôle à l'exportation et à l'importation (BDN 74, p. 64).
- Normes de 2005 relatives aux procédures de délivrance des autorisations pour les activités nucléaires impliquant des matières, matériels, équipements et données à double usage (BDN 75, p. 129).
- Décision de 2008 relative à la stratégie nationale de défense (BDN 83, p. 122).
- Décision de 2009 sur le rapatriement de matières nucléaires vers la Fédération de Russie (BDN 84, p. 150).
- Décision de 2009 sur le traitement de stocks d'uranium (BDN 84, p. 150).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Ordonnance de 2003 sur la gestion du combustible nucléaire usé et des déchets radioactifs, y compris leur évacuation définitive (BDN 71, p. 81). Approuvée par la Loi de 2003 (BDN 72, p. 59).
- Décision de 2003 relative à l'organisation de l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (BDN 73, p. 102).
- Arrêté de 2004 sur la gestion du combustible nucléaire usé et des déchets radioactifs (BDN 74, p. 65).
- Normes de 2004 sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (BDN 74, p. 65).
- Normes de 2004 relatives à la collecte des contributions des titulaires d'autorisation pour le financement des activités de l'Agence nationale pour les déchets radioactifs (BDN 74, p. 65).
- Amendement de 2006 de l'Ordonnance de 2003 sur la gestion du combustible nucléaire usé et des déchets radioactifs (BDN 78, p. 57).
- Amendement 2007 à l'Ordonnance de 2003 sur la gestion du combustible nucléaire usé et des déchets radioactifs, y compris leur évacuation définitive (BDN 79, p. 78).
- Ordonnance de 2007 relative à la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (BDN 80, p. 91).
- Décision du gouvernement de 2007 relative aux ressources financières nécessaires à la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (BDN 80, p. 92).

**Transport des matières radioactives**

- Normes de 2001 relatives au transport des matières radioactives (BDN 69, p. 93).
- Normes de 2002 relatives aux transports internationaux de matières radioactives sur le territoire roumain (BDN 71, p. 81).
- Normes de 2002 relatives au transport de matières radioactives (BDN 71, p. 82).
- Arrêté de 2005 approuvant les lignes directrices pour le transport des matières radioactives (BDN 77, p. 61).
- Arrêté de 2007 relatif à la protection physique des matières nucléaires durant leur transport (BDN 80, p. 89).
- Orientations de 2007 concernant le transport par route de biens dangereux sur le territoire roumain (BDN 81, p. 129).
- Ordonnance de 2008 adoptant le Code INF (BDN 81, p. 129).
- Ordonnance de 2008 relative à la surveillance et au contrôle des transferts de déchets radioactifs et de combustible nucléaire usé (BDN 83, p. 122).

**Protection de l'environnement**

- Arrêté de 2005 portant sur les Normes relatives au rejet d'effluents radioactifs dans l'environnement (BDN 76, p. 93).
- Décision de 2006 sur les procédures en matière d'évaluation de l'impact sur l'environnement (BDN 78, p. 57).
- Prescriptions générales de 2009 pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement (BDN 84, p. 150).
- Loi n° 101 de 2011 pour la prévention et la répression des actes entraînant des dommages à l'environnement (BDN 88, p. 104).
- Décision gouvernementale n° 1061/2011 portant autorisation environnementale à l'usine de combustible de Pitesti (BDN 89, p. 148).

**Irradiation des denrées alimentaires**

- Normes de 2002 relatives aux denrées et ingrédients alimentaires traités par rayonnements ionisants (BDN 71, p. 82).

**Responsabilité civile**

- Loi de 2001 sur la responsabilité civile des dommages nucléaires (BDN 69, p. 93). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 69**. Normes de mise en œuvre de 2003 (BDN 72, p. 60). Modification de 2004 (BDN 75, p. 129).
- Amendement de 2007 à la loi sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires (BDN 80, p. 93).

**Décisions administratives**

- Décision gouvernementale de 2003 relative au retour du combustible nucléaire en Fédération de Russie (BDN 72, p. 51).

**Accords**

- Accord de coopération de 1974 avec la Belgique relatif au domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 20, p. 33).
- Accord de coopération de 1990 avec l'Argentine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 53, p. 115). Mémoire d'accord de 1999 (BDN 66, p. 64).
- Accord de coopération commerciale et économique de 1991 avec les Communautés européennes (BDN 48, p. 71).
- Accord de 1995 avec la Grèce relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 55, p. 58).
- Accord de 1997 avec la Grèce relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et aux échanges d'informations sur les installations nucléaires (BDN 61, p. 108).

- Accord de 1997 avec la Bulgarie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 60, p. 113).
- Accord de coopération de 1997 avec le Canada pour le développement et l'application de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Arrangement administratif de 2000 portant application de cet Accord (BDN 66, p. 67).
- Accord de coopération et d'échange d'informations de 1998 avec l'Allemagne dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 63).
- Accord de 1999 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 70).
- Arrangement de 2001 avec la France pour l'échange d'informations et la coopération en matière de sûreté nucléaire (BDN 69, p. 104).
- Accord de 2002 avec la Fédération de Russie relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 69, p. 106).
- Accord de 2002 avec la République slovaque relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 69, p. 106).
- Protocole d'accord de 2003 avec la République de Corée relatif à la coopération en matière de projets sur l'énergie nucléaire (BDN 72, p. 76).
- Accord de 2004 avec l'Ukraine sur la notification rapide des accidents nucléaires et l'échange d'informations dans le domaine de la sûreté nucléaire et radiologique (BDN 74, p. 84).
- Accords de 2009 avec la Belgique couvrant plusieurs domaines liés à la recherche en matière d'énergie nucléaire, y compris la sûreté des réacteurs, la gestion des déchets radioactifs et les technologies de réacteur de quatrième génération (BDN 84, p. 207).
- Décision n° 525/2014 du gouvernement portant approbation de l'Accord de coopération dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs conclu entre l'ANDRA et l'ANDR (BDN 96, p. 96).
- Protocole d'accord de 2015 de coopération et d'échange d'informations dans le domaine de la réglementation nucléaire entre la CNCAN de Roumanie et le Président de la PAA de Pologne (BDN 96, p. 97).
- Décision no 540/2015 du gouvernement portant approbation de l'accord de coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire signé par la Roumanie et la République populaire de Chine le 1er septembre 2014 à Pékin (BDN 96, p. 97).

## Royaume-Uni

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi de 1965 sur les installations nucléaires. Modifications de 1969, 1975, 1983 et 1990 (BDN 3, p. 16 ; BDN 4, p. 16 ; BDN 15, p. 20 ; BDN 31, p. 16 ; BDN 32, p. 15 ; BDN 33, p. 17 ; BDN 46, p. 78). Le texte original de la Loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 1**. Le texte de la Loi tel que modifié en 1983 est reproduit dans le **Supplément au BDN 33**.
- Loi de 1989 sur l'énergie atomique (BDN 44, p. 53).
- Loi de 2001 relative à l'antiterrorisme, le crime et la sécurité (BDN 69, p. 94).

#### Organisation et structures

- Arrêté de 1969 relatif au transfert des fonctions du ministère de l'Énergie au ministère de la Technologie (BDN 4, p. 16).
- Arrêté de 1970 instituant un Secrétariat d'État au Commerce et à l'Industrie et unifiant les attributions du Board of Trade et celles du ministère de la Technologie (BDN 7, p. 25).
- Loi de 1971 sur l'Autorité de l'énergie atomique (BDN 5, p. 17 ; BDN 7, p. 25). Des extraits de la Loi sont reproduits dans le **BDN 11, p. 53**. Arrêté d'application de 1971 (BDN 8, p. 20). Loi de 1973 sur l'Autorité de l'énergie atomique (Département armements) (BDN 13, p. 16). Loi de 1976 sur l'Autorité de l'énergie atomique (Police spéciale) (BDN 18, p. 38). Loi de 1986 sur l'Autorité de l'énergie atomique (BDN 37, p. 25).
- Arrêté de 1974 étendant les attributions de l'Office national de protection radiologique (BDN 14, p. 34).
- Arrêté de 1975 sur le secret officiel (lieux frappés d'interdiction) (BDN 15, p. 19).
- Arrêté de 1980 relatif au Conseil national de protection radiologique (amendement) (BDN 27, p. 16).
- Loi de 1981 sur l'énergie atomique (dispositions diverses) (BDN 29, p. 26).
- Loi de 1981 sur l'industrie nucléaire (finances) (BDN 29, p. 27).
- Loi de 1995 portant création de l'Agence pour la protection de l'environnement (BDN 56, p. 93).
- Privatisation de 1996 des centrales nucléaires (BDN 58, p. 103).
- Privatisation de 1996 de l'AEN Technology plc (BDN 59, p. 63).
- Fusion en 1998 de British Nuclear Fuels plc et Magnox Electric plc (BDN 61, p. 89).

- Changement d'appellation et de statut de l'organisme réglementaire responsable de la sécurité physique du secteur nucléaire (Office de la sécurité nucléaire civile) en 2000 (BDN 66, p. 54).
- Loi de 2004 sur l'énergie (BDN 75, p. 130).
- Nouveau ministère de l'Énergie et du Changement climatique de 2008 (BDN 82, p. 139).
- Création d'un Bureau de la réglementation nucléaire en 2011 (BDN 87, 117).
- Création de l'Office for Nuclear Regulation (ONR) en tant qu'organisme statutaire en 2013 (BDN 93, p. 117).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Règlement de 1965 sur les installations nucléaires. Abrogé et remplacé en 1971 (BDN 7, p. 26).
- Règlement de 1965 sur les installations nucléaires (événements dangereux). Modification de 1975 (BDN 15, p. 20).
- Arrêté de 1971 sur les installations nucléaires (application des mesures de sécurité) (BDN 8, p. 20).
- Arrêté de 1978 relatif à l'aménagement du territoire (Établissements de Windscale et Calder) (BDN 21, p. 34).
- Règles de 1981 relatives aux centrales électriques et aux lignes à haute tension (BDN 29, p. 27). Remplacées par les Règles de 1987 (BDN 41, p. 27).
- Règlement de 1988 sur la navigation aérienne (restriction du trafic aérien – installations nucléaires) (BDN 42, p. 30).
- Règlement de 2003 relatif à la sécurité des industries nucléaires (BDN 71, p. 82).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 2000 relative aux garanties nucléaires (BDN 67, p. 58).

#### **Navires à propulsion nucléaire**

- Loi de 1977 sur la marine marchande (Convention Solas) (BDN 20, p. 20).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Arrêtés de 1968 relatifs à l'exemption de l'obligation d'enregistrement (BDN 2, p. 24).
- Règlement de 1968 sur les rayonnements ionisants (substances radioactives non-scellées) (BDN 2, p. 23 ; BDN 3, p. 18). Certificats d'agrément (BDN 4, p. 19).
- Règlement de 1969 sur les rayonnements ionisants (substances radioactives scellées) (BDN 3, p. 17 ; BDN 4, p. 17).

- Arrêté de 1969 sur la désignation du ministre compétent pour l'application de la Loi de 1948 relative aux substances radioactives (BDN 5, p. 18).
- Loi de 1970 sur la protection radiologique (BDN 4, p. 19 ; BDN 6, p. 30). Modification de 1980 (BDN 27, p. 16).
- Règlement de 1970 relatif aux travailleurs assurant le transport routier de substances radioactives en Grande-Bretagne (BDN 9, p. 31). Modification de 1975 (BDN 16, p. 28).
- Code de pratique de 1972 pour la protection des personnes contre les rayonnements ionisants au cours d'utilisations médicales ou dentaires (BDN 10, p. 16). Remplacé par le Guide de 1988 (BDN 42, p. 29).
- Loi de 1974 sur la santé et la sécurité des travailleurs (BDN 14, p. 34 ; BDN 15, p. 19).
- Arrêtés de 1978 sur les médicaments contenant des substances radioactives (BDN 22, p. 22).
- Règlement de 1985 sur les rayonnements ionisants (BDN 36, p. 21).
- Code de pratique de 1985 pour la protection des personnes professionnellement exposées (BDN 36, p. 23).
- Arrêté de 1988 sur la protection des aliments (interdiction d'urgence) (BDN 41, p. 27). Modification de 1988 (BDN 42, p. 29).
- Règlement de 1992 relatif à l'information du public en cas d'urgences radiologiques (BDN 52, p. 71).
- Règlement de 1993 relatif à la protection des travailleurs (BDN 54, p. 59).
- Règlement de 2001 relatif aux rayonnements (préparation aux situations d'urgence et information du public) (BDN 69, p. 94).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Loi de 1948 sur les substances radioactives. Modification de 1974 (BDN 15, p. 20). Abrogation par la Loi de 1993 sur les substances radioactives (BDN 54, p. 59).
- Loi de 1960 sur les substances radioactives. Arrêtés de 1968, 1980, 1985 et 1986 relatifs à l'exemption de l'obligation d'enregistrement (BDN 2, p. 24 ; BDN 27, p. 17 ; BDN 36, p. 23 ; BDN 38, p. 37). Abrogation de la Loi par la Loi de 1993 sur les substances radioactives (BDN 54, p. 59).
- Loi de 1978 sur les garanties nucléaires et l'électricité (dispositions financières) (BDN 22, p. 23).
- Règlement de 1981 sur l'éducation (écoles et enseignement supérieur) (BDN 28, p. 26).
- Ratification en 1983 de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 31, p. 32).

- Règlement de 2003 relatif à la sécurité des industries nucléaires (BDN 71, p. 82).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 1974 sur la lutte contre la pollution. Règlement de 1976, 1984 et 1985 sur la lutte contre la pollution (déchets radioactifs) (BDN 19, p. 12 ; BDN 35, p. 36). Règlement de 1980 sur le contrôle de la pollution (déchets spéciaux) (BDN 27, p. 17).
- Loi de 2004 sur l'énergie (BDN 75, p.130).

#### **Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1970 relatif au transport routier de substances radioactives en Grande-Bretagne (BDN 7, p. 26). Règlement de 1974 et Code de Pratique de 1975 (BDN 15, p. 21).
- Arrêté de 1974 sur la navigation aérienne (BDN 15, p. 21).
- Code de pratique de 1975 pour le stockage des matières radioactives en cours de transit (BDN 16, p. 28).
- Code de pratique de 1975 pour le transit dans les ports des matières radioactives (BDN 16, p. 28).
- Règles de 1978 concernant la marine marchande (marchandises dangereuses) (BDN 23, p. 31). Modification de 1980 (BDN 26, p. 28).
- Règlement de 1981 sur la navigation aérienne (restrictions au trafic aérien – établissements atomiques) (BDN 27, p. 17).
- Loi de 1991 sur le transport routier des matières radioactives (BDN 49, p. 68).

#### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1974 sur les rejets en mer (BDN 15, p. 21).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Règlement de 1972 relatif au contrôle de l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 13, p. 17).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1965 sur les installations nucléaires modifiée par la Loi de 1971 sur le transport de marchandises par mer (BDN 20, p. 19). Arrêtés de 1970, 1972, 1973, 1977, 1978, 1980 et 1987 étendant certaines dispositions de la Loi de 1965 aux installations nucléaires situées dans certains territoires sous souveraineté britannique (BDN 6, p. 30 ; BDN 9, p. 30 ; BDN 11, p. 25 ; BDN 20, p. 19 ; BDN 24, p. 16 ; BDN 27, p. 18 ; BDN 41, p. 28).
- Règlement de 1965 sur les installations nucléaires (certificat d'assurance). Modification de 1969 (BDN 3, p. 17).
- Loi de 1976 sur les infirmités congénitales (BDN 19, p. 13).

- Règlement de 1978 sur les installations nucléaires (matières exclues) (BDN 23, p. 31).
- Loi de 1983 sur l'énergie (BDN 31, p. 16 ; BDN 32, p. 15).
- Règlement de 1983 sur les installations nucléaires (sites prescrits) (BDN 32, p. 17).
- Ordonnance de 1994 augmentant les limites de responsabilité de l'exploitant nucléaire (BDN 53, p. 104).

### **Jurisprudence**

- Note de 1980 sur le règlement de trois demandes d'indemnisation pour des décès causés par des maladies imputables aux rayonnements (BDN 25, p. 31).
- Décisions de 1982 sur l'immersion en mer de déchets radioactifs (BDN 30, p. 22).
- Demande en réparation en 1990 de dommages causés à une propriété foncière (BDN 46, p. 43).
- Affaire de 1993 de la leucémie des enfants de Sellafield (BDN 53, p. 46).
- Affaire Thorp de 1994 (BDN 54, p. 36).
- Décision de la Cour d'appel de 1998 relative à la définition des dommages aux biens au sens de l'article 7(1)(a) de la Loi de 1965 sur les installations nucléaires (BDN 62, p. 59).
- Jugement de la Cour d'appel de 2002 relatif à une décision du Gouvernement autorisant la mise en service d'une installation de combustible MOX (BDN 69, p. 61).
- Jugement de la Cour d'appel de 2002 relatif à l'illégalité des autorisations accordées par l'Agence de l'environnement : *Marchiori c. l'Agence de l'environnement* (BDN 69, p. 62).
- Le principe de justification : son application à la fabrication du combustible de type MOX au Royaume-Uni de 2013 (BDN 71, p. 50).
- Arrêt de 2006 de la Cour d'assises de Carlisle concernant une fuite à Sellafield (BDN 78, p. 40).
- Décision de 2007 du tribunal d'instance de Wick condamnant l'Autorité de l'énergie atomique du Royaume-Uni pour exposition au plutonium (BDN 80, p. 73).

### **Décisions administratives**

- Demandes d'autorisation de 1987 sur la construction d'une centrale à eau pressurisée à Sizewell (BDN 39, p. 30).
- Privatisation en 1995 de l'autorité de l'énergie atomique (AEA Technology plc.) (BDN 57, p. 79).

## Accords

- Accord de coopération de 1959 avec Euratom sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Prorogations en 1969 et 1971 (BDN 3, p. 35 ; BDN 7, p. 41).
- Accord de 1968 avec la Finlande sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 7, p. 38).
- Accord de coopération de 1970 avec la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas en vue de la mise au point et de l'exploitation du procédé de centrifugation du gaz pour la production d'uranium enrichi (BDN 6, p. 38 ; BDN 8, p. 36). Le texte de l'accord est reproduit dans le **BDN 6, p. 43**.
- Adhésion en 1974 à la Convention sur la construction et l'exploitation d'un réacteur à très haut flux (BDN 19, p. 38). Avenants de 1976 et 1981 (BDN 20, p. 34 ; BDN 29, p. 37).
- Accord de 1976 avec le Canada sur l'échange d'informations dans le domaine nucléaire. Prorogation de 1991 (BDN 48, p. 67).
- Accord de 1979 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'échange d'informations sur les mesures de sûreté des installations nucléaires (BDN 24, p. 33).
- Mémoire d'accord de 1983 entre le Département de l'Énergie des États-Unis et l'UKAEA relatif à la mesure du combustible subsistant dans des déchets nucléaires (BDN 33, p. 37).
- Accord de 1983 avec la France relatif aux échanges d'informations en cas de situation d'urgence radiologique (BDN 33, p. 37).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 49).
- Accord de 1987 avec le Danemark sur l'échange d'information et de notification dans le cadre des installations nucléaires (BDN 41, p. 46).
- Accord de 1988 avec l'URSS relatif à des échanges d'informations sur la sûreté nucléaire (BDN 42, p. 57).
- Déclaration conjointe de 1989 à la République fédérale d'Allemagne sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 44, p. 63).
- Accord de 1993 avec l'Australie relatif aux anciens essais nucléaires (BDN 54, p. 71).
- Accord de 1996 avec la Fédération de Russie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 58, p. 133).
- Arrangement de 1997 avec l'Ukraine relatif aux échanges d'informations sur le contrôle de la sûreté des installations nucléaires (BDN 60, p. 114).
- Accord de coopération de 1998 avec le Japon sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 63, p. 97).

- Accord de collaboration de 1999 avec la France dans le domaine de la gestion des déchets et du démantèlement des installations nucléaires (BDN 65, p. 68).
- Mémoire d'accord de 2000 avec l'Indonésie relatif à la coopération dans le domaine de la R&D, la production et la commercialisation de radio-isotopes à usage médical ou autre (BDN 65, p. 68).
- Accord de coopération de 2001 avec le Japon sur le cycle du combustible nucléaire avancé, les réacteurs rapides et autres technologies connexes (BDN 68, p. 89).
- Accord de 2001 avec la France relatif à l'échange d'informations classifiées dans le domaine nucléaire de défense (BDN 69, p. 104).
- Adhésion en 2003 du Royaume-Uni à la Déclaration commune de 1996 des États-Unis, de la Norvège et de la Fédération de Russie concernant la protection de l'environnement dans la région arctique par rapport aux dangers des activités militaires (BDN 72, p. 76).
- Accord de 2003 avec la Fédération de Russie sur la prévention de la prolifération nucléaire (BDN 72, p. 76).
- Protocole d'accord de 2008 avec la Jordanie visant à faciliter la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire, incluant la désalinisation de l'eau (BDN 82, p. 206).
- Protocole d'accord de 2008 avec les Émirats arabes unis sur la coopération en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 avec la France visant à établir une « approche commune de projet » pour la régulation du Réacteur européen à eau pressurisée (EPR) (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2009 avec la Jordanie sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2010 avec l'Inde visant à renforcer la coopération nucléaire civile (BDN 85, p. 159).
- Pacte de 2010 sur la coopération avec la Jordanie en matière nucléaire (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 sur la coopération nucléaire civile avec les Émirats arabes unis (BDN 86, p. 101).

## Russie (Fédération de)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi de 1991 relative à la protection sociale des victimes de l'accident de Tchernobyl (BDN 48, p. 58).
- Loi fédérale de 1995 sur les utilisations de l'énergie atomique (BDN 58, p. 104). Le texte de la Loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 57**. Modification de 2001 (BDN 68, p. 75). Une version consolidée de la loi avec les amendements jusqu'en 2013 est publiée dans **BDN 92, p. 175**.
- Réglementation nucléaire de 1996 dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 58, p. 104).
- Loi fédérale de 2002 sur l'élaboration de la réglementation technique (BDN 71, p. 83).

#### *Organisation et structures*

- Création en 1991 d'un Comité d'État chargé de la sûreté nucléaire et radiologique (BDN 49, p. 69). Arrêté de 1991 relatif au Comité (BDN 51, p. 81). Changement de nom et de statut en 2002 de l'Agence fédérale russe de sûreté nucléaire et de radioprotection (Gosatomnadzor) (BDN 70, p. 58).
- Arrêté de 2001 réorganisant le Rosenergoatom (BDN 68, p. 75).
- Décrets de 2004 portant création de nouvelles agences fédérales dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 74, p. 66).
- Loi de 2007 sur la gestion administrative et immobilière du secteur de l'énergie nucléaire civile (BDN 79, p. 79).
- Réforme de 2007 de l'industrie électronucléaire russe (BDN 80, p. 93).
- Réforme de 2007 de l'industrie électronucléaire russe (BDN 81, p. 130).
- Décret de 2008 relatif à un transfert de responsabilités au ministre des Ressources naturelles et de l'Écologie (BDN 82, p. 138).

#### *Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)*

- Règlement de 1996 relatif aux armes nucléaires (BDN 59, p. 64).
- Lois de 2001 permettant l'importation de combustible nucléaire usé aux fins de stockage et de retraitement (BDN 68, p. 75).
- Décret de 2003 fixant la liste des équipements et matières à double usage soumis à un contrôle des exportations (BDN 74, p. 67).
- Décret de 2004 fixant la liste des biens et technologies à double usage soumis à un contrôle des exportations (BDN 74, p. 67).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Législation de 1996-1997 dans le domaine de la sûreté nucléaire et du financement des activités nucléaires (BDN 59, p. 63).
- Loi de 1997 relative à la sûreté radiologique de la population (BDN 59, p. 64).
- Règlements de 1997 en matière de sûreté nucléaire et radiologique (BDN 60, p. 96).
- Loi de 2001 sur les programmes écologiques spéciaux en vue de la réhabilitation des zones contaminées par la radioactivité (BDN 68, p. 75).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret de 1988 sur la responsabilité pénale résultant d'activités illégales mettant en jeu des matières radioactives (BDN 43, p. 98).
- Règlement de 1996 relatif aux matières nucléaires (BDN 59, p. 64).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Loi fédérale de 2011 relative à la gestion des déchets radioactifs et portant modification de divers textes législatifs de la Fédération du Russie (N° 190-FZ) (BDN 88, p. 91).

**Protection de l'environnement**

- Loi de 1991 sur la protection de l'environnement. Modification de 2001 (BDN 68, p. 75).

**Responsabilité civile**

- Loi de 2005 portant ratification de la Convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 75, p. 134).

**Jurisprudence**

- Décision de la Cour suprême de 2002 annulant l' « exemption » à l'égard du combustible usé étranger (BDN 69, p. 62).

**Accords (y compris ex-URSS)**

- Accord de coopération de 1973 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique (BDN 12, p. 24).
- Accord de 1973 avec les États-Unis relatif à la prévention de la guerre nucléaire (BDN 12, p. 25).
- Protocole de 1974 entre le Comité d'État de l'URSS et la Commission de l'énergie atomique des États-Unis relatif à l'utilisation de l'énergie atomique dans le cadre de projets communs sur la fusion thermonucléaire contrôlée et la physique des plasmas (BDN 14, p. 44).

- Traité de 1974 avec les États-Unis sur la limitation des essais nucléaires souterrains (BDN 14, p. 44). Traité de mise en œuvre de 1976 (BDN 18, p. 46). Le texte du Traité est reproduit dans le **BDN 18, p. 52**.
- Accord de 1976 avec la France relatif à la prévention du déclenchement accidentel ou non autorisé d'armes nucléaires (BDN 18, p. 47).
- Accord de 1987 avec la Finlande en matière d'échange d'information et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p. 37). Le texte de l'Accord est reproduit au **BDN 39, p. 57**.
- Accord de 1987 avec la République fédérale d'Allemagne sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 40, p. 47).
- Accord de 1987 avec le Danemark sur l'échange d'information et de notification dans le cadre des installations nucléaires (BDN 41, p. 46).
- Accord de 1988 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la notification rapide en cas d'accident nucléaire et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 42, p. 53). Accord complémentaire de 1989 (BDN 45, p. 87).
- Accord de 1988 avec le Royaume-Uni relatif à des échanges d'informations sur la sûreté nucléaire (BDN 42, p. 57).
- Accord de 1988 avec la Turquie sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur un échange d'informations relatives à des installations nucléaires (BDN 42, p. 58).
- Protocole d'accord de 1988 avec les États-Unis relatif à la coopération dans le domaine de la sûreté des réacteurs nucléaires (BDN 43, p. 107).
- Accord de 1988 avec la Suède relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et aux échanges d'informations sur les installations nucléaires (BDN 46, p. 91).
- Mémoire de coopération de 1989 avec l'Italie en matière de recherche sur la fusion thermonucléaire contrôlée (BDN 45, p. 89).
- Accord de 1990 avec l'AIEA relatif aux recherches internationales sur les conséquences de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 46, p. 92).
- Accord de 1990 avec l'OMS relatif à un programme international portant sur les effets de l'accident de Tchernobyl sur la santé (BDN 46, p. 93).
- Accord de 1990 avec la France sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 47, p. 78). Accords de 1993 et de 1996 (BDN 52, p. 86 ; BDN 58, p. 132).
- Accord de 1991 avec l'Allemagne relatif à la cessation d'activité de la Société germano-soviétique Wismut (BDN 49, p. 77).
- Accord de 1992 avec l'Allemagne dans le domaine de la protection de l'environnement (BDN 51, p. 90).

- Accord de 1992 avec la France sur la coopération dans les domaines de l'élimination, dans des conditions de sécurité, des armes nucléaires en Russie et de l'utilisation à des fins civiles des matières nucléaires issues des armes (BDN 69, p. 105).
- Accords de 1992 et 1993 avec la Norvège sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p. 87).
- Accord de 1993 avec les États-Unis relatif à la vente d'uranium hautement enrichi (BDN 51, p. 92). Annexes de 1996 (BDN 57, p. 104).
- Accord de 1993 avec les États-Unis relatif à une amélioration de la sûreté dans les installations nucléaires (BDN 53, p. 116).
- Accord de 1994 avec le Brésil sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 100).
- Accord de coopération de 1994 avec la République tchèque dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 107). Supplément à l'Accord de 1999 (BDN 64, p. 72).
- Mémoire d'Accord de 1995 avec la Commission européenne concernant la sûreté nucléaire (BDN 55, p. 59 ; BDN 57, p. 102).
- Accord de 1995 avec la Bulgarie sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 101).
- Accord de 1995 avec la Pologne sur la notification rapide des accidents nucléaires (BDN 56, p. 106).
- Accord de 1995 avec les États-Unis sur l'échange d'informations techniques dans le domaine de la sûreté et de la sécurité des têtes nucléaires (BDN 57, p. 103).
- Déclaration de 1996 du Sommet de Moscou sur la sûreté et la sécurité nucléaires. Le texte de la Déclaration est reproduit dans le **BDN 57, p. 122**.
- Accord de 1996 avec le Royaume-Uni sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 58, p. 133).
- Déclaration commune de 1996 avec les États-Unis et la Norvège concernant la protection de l'environnement dans la région arctique par rapport aux dangers des activités militaires (BDN 58, p. 134). Adhésion en 2003 du Royaume-Uni (BDN 72, p. 76).
- Accord de coopération de 1996 avec la Bulgarie dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 59, p. 71).
- Accord de 1997 avec la Suède sur la coopération dans le domaine de la réglementation de la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 62, p. 92).
- Accord de 1998 avec l'Allemagne sur la responsabilité nucléaire concernant les fournitures en provenance d'Allemagne destinées à des installations nucléaires de la Fédération de Russie (BDN 62, p. 83 ; BDN 63, p. 97). Le texte de l'Accord est reproduit au **BDN 63, p. 115**.

- Accord de 1998 avec les États-Unis sur l'initiative sur les « villes nucléaires » (Nuclear Cities Initiative) (BDN 62, p. 89).
- Accord de 1998 avec la Norvège sur la coopération en matière d'environnement relatif au démantèlement des sous-marins nucléaires russes (BDN 62, p. 91).
- Accord de coopération de 1999 avec la Syrie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 72).
- Accord de coopération de 2000 avec la République populaire de Chine relatif à la construction d'un réacteur rapide en Chine (BDN 66, p. 67).
- Accord de 2000 avec les États-Unis relatif à la neutralisation de plutonium de qualité militaire (BDN 66, p. 69). Coopération en 2002 avec les États-Unis relative à la réduction des stocks de matières nucléaires de qualité militaire (BDN 70, p. 69).
- Accord de 2000 avec la France relatif à la responsabilité civile au titre des dommages nucléaires (BDN 66, p. 70). Le texte de l'accord est reproduit dans le **BDN 66, p. 80**.
- Mémorandum d'accord de 2000 avec le Japon relatif à la coopération dans les domaines de la dénucléarisation, le désarmement et la non-prolifération en Fédération de Russie (BDN 66, p. 71).
- Accord de coopération de 2000 avec l'Arménie relatif à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 67, p. 63).
- Accord de coopération de 2001 avec l'Union européenne portant sur la sûreté nucléaire (BDN 68, p. 89).
- Accord de coopération de 2001 avec l'Union européenne portant sur la fusion nucléaire contrôlée (BDN 68, p. 89).
- Accord de 2002 avec la Roumanie relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 69, p. 106).
- Protocole de coopération de 2002 avec l'Ukraine dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie atomique (BDN 69, p. 107).
- Accord de 2002 avec l'Ukraine relatif à l'échange d'informations et à la coopération dans le domaine de la réglementation de la sûreté concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 70, p. 71).
- Accord de 2002 avec la Bulgarie et l'Ukraine relatif au transport nucléaire (BDN 72, p. 73).
- Accord de 2003 avec le Royaume-Uni sur la prévention de la prolifération nucléaire (BDN 72, p. 77).
- Accords de 2003 avec l'Allemagne relatifs à l'élimination et à l'évacuation des armes nucléaires (BDN 73, p. 115).

- Accord de 2003 avec l'Allemagne concernant la coopération et l'échange d'informations et d'expériences dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la protection radiologique (BDN 74, p. 83).
- Accord de 2008 de coopération nucléaire avec les États-Unis relatif à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 de coopération avec le Venezuela dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 avec l'Arménie instaurant une joint venture pour la prospection et l'extraction d'uranium et d'autres minéraux en Arménie (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 de coopération avec la Mongolie sur la production d'uranium mongol (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 avec la Chine sur l'assistance technique pour la construction de la quatrième phase de l'installation d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse en Chine et la fourniture d'uranium enrichi russe à la Chine (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 de coopération avec la Chine permettant à la Russie de participer à un appel d'offres pour construire la première centrale nucléaire égyptienne (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 avec l'Inde en matière de coopération nucléaire civile relatif à la construction de tranches supplémentaires à Kudankulam, ainsi qu'en vue de la construction de centrales nucléaires de conception russe sur de nouveaux sites en Inde (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2008 avec l'Algérie, relatif à la formation, la recherche et les ressources humaines (BDN 82, p. 207).
- Protocole d'accord de 2009 avec le Bangladesh sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec l'Inde sur la coopération nucléaire civile (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec le Japon sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Protocole d'accord de 2009 avec le Nigéria sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Protocole d'accord de 2009 avec Oman sur les usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec l'Ukraine garantissant la fourniture de combustible nucléaire à l'Ukraine pour la période 2009-2010 (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2009 avec la Jordanie portant sur l'assistance à la Jordanie dans la construction de centrales nucléaires de production d'électricité et de désalinisation (BDN 83, p. 154).

- Protocole d'accord de 2009 avec la Mongolie, relatif à la formation de spécialistes en matière nucléaire (BDN 83, p. 154).
- Accord de 2009 avec le Nigéria sur la coopération en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2009 sur la coopération avec l'Égypte en matière de prospection et d'extraction de l'uranium en Égypte (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2009 avec la Mongolie en vue de créer une entreprise commune dans le domaine de l'extraction d'uranium (BDN 84, p. 207).
- Accord de 2010 avec l'Inde visant à renforcer la coopération nucléaire civile (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 sur la coopération avec l'Italie dans le secteur nucléaire (BDN 85, p. 159).
- Protocole d'accord de 2010 en vue de coopérer avec l'Argentine en matière d'usages pacifiques de l'énergie nucléaire, notamment la construction d'une centrale nucléaire et la fourniture de combustible nucléaire (BDN 85, p. 159).
- Protocole d'accord de 2010 en vue de coopérer avec la Turquie à la construction et à l'exploitation d'une centrale nucléaire en Turquie (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec l'Inde sur la construction de réacteurs nucléaires en Inde (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec l'Italie sur une étude conjointe sur la fusion nucléaire (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec l'AIEA en vue de créer une banque internationale du combustible nucléaire (BDN 85, p. 160).
- Accord START de 2010 avec les États-Unis sur la réduction du nombre de têtes nucléaires stratégiques déployées (BDN 85, p. 160).
- Accord de coopération de 2010 avec la France étendu dans le domaine nucléaire (BDN 86, p. 101).
- Protocole de 2010 sur l'intégration et la coopération avec le Kazakhstan et Déclaration commune de 2010 avec le Kazakhstan sur un projet d'usine commune d'enrichissement de l'uranium (BDN 86, p. 101).
- Protocole d'accord de 2010 portant sur la coopération avec le Qatar dans le domaine des activités nucléaires civiles (BDN 86, p. 101).
- Accord de 2010 avec l'Afrique du Sud portant sur l'approvisionnement de l'Afrique du Sud en uranium enrichi (BDN 86, p. 102).
- Accord de 2010 avec l'Australie portant sur l'approvisionnement de la Fédération de Russie en uranium australien pour utilisation dans l'industrie nucléaire civile (BDN 86, p. 102).
- Accord de 2010 relatif à la coopération intergouvernementale avec l'Arménie en vue de la construction de nouvelles capacités nucléaires (BDN 86, p. 102).

- Accord de 2010 avec l'Ukraine relatif à l'achèvement de deux unités réacteurs à la centrale nucléaire ukrainienne de Khmel'nitski (BDN 86, p. 102).
- Accord de 2010 avec le Venezuela portant sur la construction de deux unités nucléaires au Venezuela (BDN 86, p. 102).
- Accord de 2010 avec le Viêt Nam portant sur la construction de deux unités nucléaires au Viêt Nam (BDN 86, p. 102).
- Accords de coopération de 2013 avec la Bélarus, portant sur la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire, la notification rapide d'un accident nucléaire, la coopération en matière de contrôle de la sûreté nucléaire et radiologique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 93, p. 103).

## Serbie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Nouvelle loi de 2009 sur l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 123).

#### *Organisation et structures*

- Création de 2009 de l'Agence de radioprotection et de sûreté nucléaire (BDN 86, p. 90).

## Serbie et Monténégro

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Nouvelle loi de 2009 sur l'énergie nucléaire (BDN 83, p. 123).
- Code pénal du Monténégro de 2003 (BDN 75, p. 134).

#### *Organisation et structures*

- Création de 2009 de l'Agence de radioprotection et de sûreté nucléaire (BDN 86, p. 90).

**Protection de l'environnement**

- Loi de 2008 sur l'environnement (BDN 82, p. 135).

**Singapour****Travaux législatifs et réglementaires****Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1991 sur la radioprotection (BDN 50, p. 76).

**Accords**

- Accord de coopération de 1989 avec l'Australie sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 46, p. 89).

**République slovaque****Travaux législatifs et réglementaires****Législation générale**

- Loi de 1998 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 60, p. 98 ; BDN 61, p. 90). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 62**.
- Loi atomique de 2004 (BDN 74, p. 67).
- Règlements de 2006 d'application de la Loi atomique de 2004 (BDN 77, p. 61).
- Amendement de 2007 à la Loi atomique (BDN 79, p. 77).
- Amendement de 2007 à la Loi atomique relatif au financement de l'autorité de sûreté nucléaire (BDN 80, p. 94).
- Amendement de 2009 à la Loi atomique (BDN 85, p. 117).
- Amendement de 2013 de la loi atomique de 2004 (BDN 92, p. 131).
- Modifications de 2015 des règlements existants de l'UJD s'appuient sur les recommandations et les suggestions ayant fait suite à la mission du Service intégré d'examen de la réglementation de l'AIEA auprès de l'UJD (BDN 96, p. 95).

- Modifications de 2016 des règlements existants de l'autorité slovaque de sûreté nucléaire (UJD) (BDN 97, p. 100).
- Modification de 2017 de la loi sur l'énergie atomique (BDN, 99. P. 97).
- Rédaction de 2018 de la nouvelle loi atomique (BDN 102, p. 105).
- Projet de décret de 2019 modifiant le décret no 52/2006 Coll., relatif aux compétences professionnelles (BDN 103, p. 69).
- Réunion quadrilatérale de 2019 avec les autorités de réglementation tchèque, hongroise et slovène (BDN 103, p. 70).
- Réunion bilatérale de 2019 avec les autorités autrichiennes (BDN 103, p. 70).
- Décret no 410/2019 Coll. modifiant et complétant le décret no 52/2006 Coll. sur les compétences professionnelles, tel que modifié par le décret no 34/2012 Coll. (BDN 104, p. 24).
- Réunion bilatérale de 2020 avec l'autorité de sûreté polonaise (BDN 104, p. 24).

#### **Coopération Internationale**

- Accord de coopération mutuelle de 2016 entre le gouvernement de la République slovaque et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) concernant les activités de formation et d'exercice de la Commission en rapport avec les inspections sur site (BDN 98, p. 89).
- Réunion quadrilatérale ordinaire de 2018 des autorités de réglementation nucléaire de Hongrie, de République slovaque, de République tchèque et de Slovénie (BDN 101, p. 99).

#### **Organisation et structures**

- Loi de 1994 et Décret de 1995 portant création d'un Fonds de l'État pour le déclasséement (BDN 55, p. 44).
- Loi de 2006 portant création d'un fonds de déclasséement nucléaire (BDN 78, p.59).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Décret de 1999 sur la compétence du personnel des installations nucléaires (BDN 66, p. 55). Modification de 2002 (BDN 70, p. 59).
- Décret de 1999 sur la documentation relative aux installations nucléaires en cours de déclasséement (BDN 66, p. 55).
- Règlement de 2000 sur les événements intervenant dans les installations nucléaires (BDN 66, p. 55).
- Décret de 2002 sur les exigences relatives aux « systèmes qualité » des titulaires d'autorisation et sur les amendements au Décret sur la compétence du personnel des installations nucléaires (BDN 70, p. 59).

**Sécurité nucléaire**

- Décret de 1999 définissant les conditions relatives à la protection physique des installations nucléaires, des matières nucléaires et des déchets radioactifs (BDN 66, p. 56).
- Entrée en vigueur en 2016 de l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 98, p. 89).
- Loi no 91/2016 de 2016 sur la responsabilité pénale des personnes morales (BDN 98, p. 89).

**Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Projet de décret de 2020 sur les matières et équipements spéciaux relevant de la supervision de l'Autorité de réglementation nucléaire de République slovaque (BDN 104, p. 24).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Décret de 1999 relatif au système d'intervention d'urgence dans le cas d'un accident nucléaire (BDN 66, p. 54). Modification de 2002 (BDN 70, p. 60).
- Décret de 2002 sur la documentation relative à la sûreté des installations nucléaires et sur les modifications au Décret relatif au système d'intervention d'urgence dans le cas d'un accident nucléaire (BDN 70, p. 60).
- Décret de 2003 relatif aux exigences de sûreté nucléaire applicables aux installations nucléaires (BDN 72, p. 61).
- Décret de 2003 relatif à l'évaluation de la sûreté nucléaire (BDN 72, p. 61).
- Loi de 2006 sur la Santé publique (BDN 78, p. 58).
- Nouvelle loi de 2018 relative à la protection contre les rayonnements et portant modification et altération de plusieurs autres lois (BDN 101, p. 98).
- Décret de 2019 relatif à l'évaluation régulière, globale et systématique de la sûreté des équipements nucléaires (BDN 102, p. 106).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret de 1999 sur la comptabilisation et le contrôle des matières nucléaires (BDN 66, p. 56).
- Décret de 1999 portant approbation de la liste des matières et des équipements spéciaux (BDN 70, p. 60).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Règlement de 2000 fixant les conditions relatives à la gestion des déchets radioactifs et du combustible nucléaire utilisé (BDN 66, p. 56).
- Transposition de 2008 de la Directive du Conseil 2006/117/Euratom (BDN 82, p. 139).

**Protection de l'environnement**

- Loi de 2006 relative à l'évaluation de l'impact sur l'environnement (BDN 78, p.60).
- 46<sup>e</sup> réunion du Comité d'examen du respect des dispositions de la Convention d'Aarhus en 2014 (BDN 94, p. 149).

**Transport des matières radioactives**

- Décret de 1999 fixant les conditions de transport des matières et des déchets radioactifs (BDN 66, p. 56).

**Responsabilité civile**

- Décret de 1999 fixant les détails des limites maximales des quantités de matières nucléaires au dessous desquelles il n'est pas prévu que des dommages nucléaires soient causés (BDN 70, p. 60).
- Résolution de 2014 concernant le projet de loi sur la responsabilité civile pour dommages nucléaires et le report de la décision relative à l'adhésion au protocole de 1997 d'amendement à la Convention de Vienne de 1963 (BDN 94, p. 148).
- Loi n° 54/2015 Coll. (BDN 95, p. 91).
- Règlement n° 170/2015 établissant la liste des matières radioactives, des quantités et des caractéristiques physiques et chimiques pour lesquelles le risque de dommage nucléaire est faible (BDN 96, p. 94).
- Adoption en 2016 du nouveau Code de procédure civile (BDN 98, p. 90).

**Jurisprudence**

- Jugement de 2003 concernant le droit de l'Autorité de la réglementation nucléaire de refuser la diffusion au public d'informations classées comme secret commercial (BDN 72, p. 41).
- Décision de 2004 de la Cour constitutionnelle de la République slovaque sur une plainte déposée par Greenpeace (BDN 74, p. 35).
- Mise à jour de 2010 sur la conformité de la Convention d'Aarhus (BDN 88, p. 81).
- Évolutions récentes, et décision de la Cour suprême, de 2013 concernant la plainte de Greenpeace Slovaquie relative à la centrale nucléaire de Mochovce (BDN 92, p. 110).
- [2013] Évolutions récentes dans l'affaire concernant les demandes d'information formées par Greenpeace au titre de la loi sur la liberté de l'information (BDN 92, p. 111).
- Nouveaux développements jurisprudentiels de 2013 relatifs à l'action en justice intentée par Greenpeace Slovaquie concernant la centrale nucléaire de Mochovce (BDN 93, p. 100).

- Développements de 2013 relatifs à la divulgation d'informations concernant la centrale nucléaire de Mochovce (BDN 93, p. 101).
- Évolution des affaires de 2014 relatives au recours formé par Greenpeace Slovakia contre la centrale nucléaire de Mochovce (BDN 94, p. 132).
- Évolution de 2014 de la procédure concernant la demande de communication d'informations relatives à la centrale nucléaire de Mochovce (BDN 94, p. 133).
- Nouveaux développements de 2015 relatifs à l'action en justice intentée par Greenpeace Slovaquie concernant la centrale nucléaire de Mochovce (BDN 95, p. 77).
- Développements de 2015 relatifs à la divulgation d'informations concernant la centrale nucléaire de Mochovce (BDN 96, p. 82).

### Accords

- Accord de 1994 avec les États-Unis relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire. Renouvelé en 2000 (BDN 66, p. 69).
- Accord de 1998 avec l'Ukraine sur la notification rapide des accidents nucléaires, sur l'échange d'informations et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 64, p. 73).
- Accord de coopération de 1999 avec la Bulgarie relatif au contrôle de sûreté par l'État lors de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (BDN 65, p. 64).
- Accord de 1999 avec la Slovénie relatif à l'échange d'informations dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 70).
- Accord de 2002 avec la Roumanie relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 69, p. 106).
- Accord de 2002 avec la République tchèque sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 71, p. 98).
- Déclaration politique commune avec la France de 2008 sur le partenariat stratégique et accord de coopération sur l'énergie nucléaire civile (BDN 82, p. 205).
- Accord de 2010 sur l'échange d'informations techniques avec la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (NRC) (BDN 86, p. 102).

## Slovénie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Loi de 2002 sur la protection contre les rayonnements ionisants et sur la sûreté nucléaire (BDN 70, p. 61). Modifications de 2003 et 2004 (BDN 71, p. 84 ; BDN 75, p. 135).
- Décret de 2008 sur l'identification des zones concernées et l'indemnisation résultant des restrictions à l'utilisation du terrain entourant la mine d'uranium Žirovski Vrh (BDN 81, p. 131).
- Décret de 2008 sur la protection des substances nucléaires (BDN 81, p. 131).
- Modifications de 2015 du décret relatif aux zones d'utilisation limitée du fait d'une installation nucléaire et aux conditions de construction d'une installation dans ces zones (BDN 95, p. 94).
- Modification de 2017 de la loi sur la sûreté nucléaire et la protection radiologique (BDN 99, p. 98).

#### **Organisation et structures**

- Transfert en 2001 de responsabilités dans le secteur de l'énergie (BDN 68, p. 76).
- Règlement de 2003 relatif à l'organisation et aux attributions des responsabilités ministérielles (BDN 72, p. 61).
- Amendement de 2004 à la Loi sur l'administration d'État (BDN 75, p. 134).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Décret de 2003 sur les indemnisations résultant des restrictions à l'utilisation des terrains entourant une installation nucléaire (BDN 73, p. 105).
- Décret de 2004 sur les restrictions à l'utilisation des terrains entourant une installation nucléaire et sur les conditions de construction dans ces zones (BDN 73, p. 105).

#### **Securite nucleaire**

- Règlement de 2005 relatif à la protection physique des matières nucléaires, des installations nucléaires et radiologiques (BDN 76, p. 93).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Amendements de 1999 au Décret relatif aux importations et exportations de biens spécifiques (BDN 64, p. 60).
- Loi de 2000 sur le contrôle à l'exportation des biens à double usage (BDN 66, p. 57).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 2003 relatif au Conseil d'experts sur la sûreté nucléaire et radiologique (BDN 73, p. 103).
- Règlement de 2003 relatif au Conseil d'experts sur des questions liées à la protection de la population contre les rayonnements ionisants, les procédures radiologiques et l'utilisation de sources de rayonnements à des fins médicales ou vétérinaires (BDN 73, p. 103).
- Règlement de 2003 sur les conditions d'utilisation des sources de rayonnements lors des soins médicaux (BDN 73, p. 104).
- Règlement de 2003 sur les conditions et les méthodes d'évaluation des doses pour la protection des travailleurs et de la population contre les rayonnements ionisants (BDN 73, p. 104).
- Règlement de 2003 relatif à la surveillance médicale des travailleurs exposés (BDN 73, p. 104).
- Règlement de 2003 sur les obligations pesant sur les personnes procédant à des pratiques de rayonnements et sur l'utilisateur de sources de rayonnements (BDN 73, p. 104).
- Règlement de 2004 approuvant les experts dans le domaine des rayonnements ionisants (BDN 73, p. 105).
- Règlement de 2004 relatif aux données des doses personnelles des travailleurs sous rayonnements (BDN 73, p. 105).
- Décret de 2004 sur les pratiques impliquant l'usage de rayonnements (BDN 75, p. 135).
- Décret de 2004 sur les limites de doses, la contamination radioactive et les niveaux d'intervention (BDN 75, p. 135).
- Règlement de 2004 relatif à l'utilisation de tablettes de potassium iodé (BDN 75, p. 135).
- Règlement de 2005 concernant les prescriptions applicables aux travailleurs dans les installations nucléaires et radiologiques (BDN 76, p. 93).
- Règlement de 2006 relatif à l'utilisation des sources de rayonnements et aux pratiques sous rayonnements (BDN 77, p. 62).
- Règlement de 2006 relatif aux experts habilités pour la radioprotection et la sûreté nucléaire (BDN 78, p. 60).
- Règlement de 2007 relatif au contrôle de la radioactivité (BDN 79, p. 79).
- Règlements de 2009 sur la sûreté d'exploitation des rayonnements et des centrales nucléaires (BDN 86, p. 90).
- Règlements de 2009 sur les rayonnements et les facteurs de sûreté nucléaire (BDN 86, p. 91).

- Loi de 2011 modifiant la Loi sur la protection contre les rayonnements ionisants et de sûreté nucléaire (BDN 88, p. 104).
- Règles du 2011 concernant qualification des travailleurs des installations nucléaires et radiologiques (BDN 89, p. 148).
- Résolution de 2013 relative à la sûreté nucléaire et radiologique en Slovénie (BDN 92, p. 132).
- Modification de 2015 de la loi sur la protection contre les rayonnements ionisants et la sûreté nucléaire (BDN 96, p. 99).
- Décret de 2016 sur le programme de surveillance systématique des environnements de travail et de vie et de sensibilisation aux mesures de réduction de l'exposition du public aux sources naturelles de rayonnements ionisants (BDN 98, p. 90).
- Règles de 2016 relatives aux critères de sûreté nucléaire et radiologique (BDN 99, p. 99).
- Règles de 2016 sur la sûreté en exploitation dans les installations nucléaires et radiologiques (BDN 99, p. 100).
- Règles de 2016 relatives à la méthode de consignation des données concernant les doses individuelles dues à l'exposition aux rayonnements ionisants (BDN 99, p. 101).
- Décret de 2017 relatif aux activités impliquant des rayonnements ionisants (BDN 99, p. 98).
- Règles de 2017 relatives aux exigences et à la méthode d'évaluation des doses pour la protection radiologique de la population et des travailleurs exposés (BDN 99, p. 101).
- Règles de 2017 relatives aux obligations des personnes réalisant des pratiques radiologiques et les détenteurs de sources de rayonnements ionisants (BDN 99, p. 102).
- Nouvelle Loi de 2017 sur la sûreté nucléaire et la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 100, p. 107).
- Nouvelle réglementation de 2017 adoptée en application de la loi sur la sûreté nucléaire et la protection contre les rayonnements ionisants de 2017 (BDN 101, p. 100).
- Loi de 2017 modifiant la loi sur la sûreté nucléaire et la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 104, p. 25).
- Nouvelle réglementation de 2019 adoptée sur la base de la loi sur la protection radiologique et la sûreté nucléaire de 2017 (BDN 103, p. 70).
- Décret de 2020 sur les zones d'usage réglementé en raison d'installations nucléaires et sur les conditions de construction dans ces zones (BDN 104, p. 26).

- Décret de 2020 sur les critères de détermination du taux d'indemnisation en raison de l'usage restreint des zones et des mesures d'intervention aux alentours des centrales nucléaires (BDN 104, p. 26).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 2005 relatif à la protection physique des matières nucléaires, des installations nucléaires et radiologiques (BDN 76, p. 93).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Règlement de 2004 sur le transport de déchets radioactifs à l'intérieur et hors d'Europe (BDN 75, p. 136).
- Règlement de 2006 relatif à la classification des déchets radioactifs (BDN 78, p. 60).

#### **Transport des matières radioactives**

- Loi de 1999 sur le transport de marchandises dangereuses (BDN 65, p. 56).
- Décret de 2007 relatif au contrôle de la contamination radioactive du chargement de ferraille (BDN 80, p. 95).
- Règlement de 2008 relatif aux transferts internationaux de substances radioactives et nucléaires (BDN 83, p. 124).
- Règlement de 2009 relatif aux transferts internationaux de déchets nucléaires et de combustible nucléaire usé (BDN 83, p. 124).

#### **Responsabilité civile**

- Législation de 1994 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 54, p. 61).
- Décret de 1998 fixant le montant de responsabilité de l'exploitant nucléaire et les montants correspondants de l'assurance pour les dommages nucléaires (BDN 63, p. 90). Abrogé et remplacé par un Décret de 2001 sur le même sujet (BDN 69, p. 95).
- Loi de 2010 sur la responsabilité en cas de dommage nucléaire (BDN 86, p. 91).

#### **Accords**

- Accord de 1993 avec les États-Unis relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 54, p. 72). Renouvellement en 1999 (BDN 64, p. 70).
- Accord de 1994 avec la République de Corée sur la coopération technologique et scientifique. Arrangement de 2000 relatif à l'échange d'informations et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 66, p. 68).
- Accord de coopération de 1995 avec le Canada dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 100).
- Accord de 1995 avec la Hongrie relatif à l'échange rapide d'informations en cas de situation d'urgence radiologique (BDN 57, p. 104).

- Accord de 1996 avec l'Autriche relatif à la notification rapide en situation d'urgence radiologique, à la sûreté nucléaire et à la protection radiologique (BDN 58, p. 132).
- Accord de 1999 avec la Croatie sur l'échange rapide d'informations dans le cas d'une situation d'urgence radiologique (BDN 65, p. 70).
- Accord de 1999 avec la République slovaque relatif à l'échange d'informations dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 70).
- Accord de 1999 avec l'Afrique du Sud relatif à l'échange d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la réglementation de la sûreté nucléaire (BDN 66, p. 63).
- Accord de 2000 avec la France relatif à l'échange d'informations et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 66, p. 71).
- Arrangement de 2000 avec la République tchèque relatif à l'échange d'informations dans le domaine nucléaire (BDN 67, p. 67).
- Accord de 2001 avec la Croatie relatif à la propriété de la centrale nucléaire de Krško (BDN 69, p. 103).

## Suède

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi de l'énergie atomique de 1956. Amendements de 1972 et 1978 (BDN 10, p. 16 ; BDN 21, p. 34). Abrogée et remplacée par la Loi de 1984 sur les activités nucléaires (BDN 31, p. 16 ; BDN 33, p. 17). Les textes de la loi et de l'ordonnance complétant la loi sont reproduits dans le **Supplément au BDN 33**. Amendements de la Loi de 1987, 1995 et 1999 (BDN 39, p. 24 ; BDN 56, p. 94 ; BDN 63, p. 92). Modifications de 1992 et 1999 de l'Ordonnance (BDN 52, p. 73 ; BDN 63, p. 92).
- Projet de loi de 1980 relatif à la nouvelle politique énergétique (BDN 26, p. 29).
- Loi de 1997 sur l'élimination progressive de l'énergie d'origine nucléaire (BDN 61, p. 91).
- Amendement 2006 à la Loi et à l'Ordonnance sur les activités nucléaires (BDN 79, p. 80).
- Abrogation de 2010 de la Loi sur la suppression progressive de l'énergie nucléaire (BDN 86, p. 93).
- Révision majeure de 2017 de la réglementation de l'Autorité suédoise de sûreté radiologique (BDN 99, p. 103).

### **Organisation et structures**

- Décret de 1961 relatif à l'organisation de l'Office de l'énergie atomique. Remplacé en 1971 (BDN 8, p. 20).
- Décret de 1970 fixant un nouveau tarif des services rendus par l'Office de l'énergie atomique (BDN 8, p. 21).
- Création en 1972 d'un Comité gouvernemental chargé d'étudier les problèmes causés par les déchets de haute activité, produits par les centrales nucléaires (BDN 12, p. 19 ; BDN 14, p. 33).
- Décrets royaux de 1974 définissant la mission du Service d'inspection de l'énergie nucléaire (SKI) (BDN 14, p. 33). Remplacés par une Ordonnance de 1988 (BDN 44, p. 56). Modification de 1992 (BDN 52, p. 72). Ordonnance de 1992 relative au transfert des compétences de l'Office national pour les combustibles irradiés au SKI (BDN 51, p. 82).
- Ordonnance de 1976 désignant l'autorité chargée de la surveillance, aux termes de la Loi de 1956 sur l'énergie atomique (BDN 21, p. 35).
- Ordonnance de 1976 modifiant l'Arrêté de 1958 portant règlement d'application de la Loi de 1958 sur la protection contre les rayonnements (BDN 21, p. 35). Ordonnance de 1976 concernant les instructions à l'intention de l'Institut d'État de protection contre les rayonnements (BDN 21, p. 35). Remplacée en 1988 (BDN 44, p. 55). Modification en 1992 (BDN 52, p. 72).
- Ordonnance de 1981 portant création de l'Office national pour les combustibles nucléaires irradiés (BDN 30, p. 20). Remplacée en 1988 (BDN 44, p. 55).
- Création en 1987 du ministère de l'Énergie et de l'Environnement (BDN 39, p. 25).
- Ordonnance de 1988 portant instructions à l'intention du Comité consultatif pour les questions relatives aux déchets nucléaires (BDN 44, p. 56).
- Création en 2002 du Comité pour la gestion des déchets radioactifs non nucléaires (BDN 73, p. 106).
- Décision de 2007 relative à la fusion des autorités de contrôle (BDN 80, p. 95).

### **Régime des installations nucléaires**

- Loi de 1967 sur les brevets (BDN 3, p. 21).
- Décret de 1970 prévoyant certaines dispenses au régime d'autorisation en ce qui concerne les permis individuels (BDN 7, p. 28).
- Loi de 1977 relative à l'autorisation spéciale pour le chargement en combustible des réacteurs nucléaires (BDN 19, p. 15). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 20, p. 48**. Loi de 1979 sur l'interdiction du chargement en combustible des réacteurs nucléaires (BDN 24, p. 17). Remplacement de la Loi de 1977 par la Loi de 1984 sur les activités nucléaires. Autorisation spéciale en 1977 du Gouvernement pour poursuivre l'exploitation du réacteur nucléaire Barsebäck (BDN 21, p. 36 ; BDN 24, p. 17).

- Règlement de 2002 sur l'organisation des mesures de protection contre les rayonnements avant et pendant le déclassement des installations nucléaires (BDN 71, p. 85).
- Règlement de 2004 relatif à la sûreté dans les installations nucléaires (BDN 74, p. 69).
- Règlements de 2005 du Service d'inspection de l'énergie nucléaire relatifs à la protection physique des installations nucléaires (BDN 76, p. 94).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Ordonnance de 1984 sur les activités nucléaires. Modification de 1992 visant à ajouter des dispositions relatives au contrôle des importations et exportations (BDN 52, p. 73).

#### **Navires à propulsion nucléaire**

- Loi de 1963 sur la réparation des dommages causés par l'exploitation des navires nucléaires. Prorogations en 1973 et 1976 (BDN 7, p. 28 ; BDN 13, p. 17 ; BDN 19, p. 16).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1958 sur la protection contre les rayonnements. Modifications de 1973 et 1976 (BDN 14, p. 34 ; BDN 21, p. 35). Le texte de la loi de 1958, telle que modifiée en 1973, est reproduit dans **NLB 14, p. 49**. Abrogée et remplacée par la Loi et l'Ordonnance de 1988 sur la radioprotection (BDN 41, p. 28 ; BDN 42, p. 30). Les textes de la loi et de l'ordonnance sont reproduits dans le **Supplément au BDN 42**. Modifications de la Loi en 1995 et 1999 (BDN 56, p. 94 ; BDN 63, p. 93). Modification de l'Ordonnance en 1999 (BDN 63, p. 93).
- Circulaire de 1975 relative à l'autorisation des équipements à rayons X pour les diagnostics dentaires (BDN 19, p. 15).
- Règlement de 1977 relatif à la limitation des rejets provenant des installations nucléaires. Modification de 1983 (BDN 36, p. 24).
- Ordonnance de 1989 sur les limites d'exposition aux rayonnements (BDN 45, p. 75).
- Règlement de 1989 relatif à l'expédition de matériaux (BDN 46, p. 79).
- Résumé en 1992 de la législation relative au radon (BDN 50, p. 77).
- Règlement de 2002 sur l'organisation des mesures de protection contre les rayonnements avant et pendant le déclassement des installations nucléaires (BDN 71, p. 85).
- Règlement de l'Autorité suédoise de 2011 de sûreté nucléaire concernant l'autorisation des matières, locaux, bâtiments et terres dans le cadre d'activités impliquant des rayonnements ionisants (BDN 88, p. 105).

- Nouvelle réglementation de 2012 sur la libération des matières, locaux, bâtiments et terrains dans le cadre de pratiques impliquant des rayonnements ionisants (BDN 89, p. 148).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 1981 sur le financement des dépenses futures exigées pour la gestion des combustibles nucléaires (BDN 29, p. 28). Le texte de cette loi est reproduit dans le **BDN 29, p. 46**. Ordonnance de 1981 (BDN 30, p. 20). Le texte de l'ordonnance est reproduit dans le **BDN 30, p. 46**.
- Création en 2002 du Comité pour la gestion des déchets radioactifs non nucléaires (BDN 73, p. 106).
- Orientations de 2005 relatives à l'évacuation dans des couches géologiques des déchets nucléaires (BDN 76, p. 94).

#### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1976 relative aux mesures de lutte contre la pollution des eaux par les navires dans la zone de la Mer Baltique (BDN 20, p. 20).
- Code de l'environnement de 1999 (BDN 63, p. 90).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1968 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 1, p. 23 ; BDN 2, p. 24 ; BDN 15, p. 22). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 2 et BDN 20, p. 48**. Amendement de 1974 (BDN 19, p. 16). The text of the Amendment is reproduced in **NLB 19, p. 40**. Amendements de 1982, 1988, 1991, 1995 et 2001 (BDN 27, p. 18 ; BDN 31, p. 17 ; BDN 33, p. 19 ; BDN 37, p. 25 ; BDN 42, p. 30 ; BDN 49, p. 70 ; BDN 56, p. 95 ; BDN 67, p. 59). Le texte de la loi telle que modifiée en 1982 est reproduit dans le **Supplément au BDN 33**.
- Décision de 1968 fixant le montant de la responsabilité de la Compagnie AB-ASEA-ATOM (BDN 3, p. 29).
- Décret de 1981 sur la responsabilité civile nucléaire (BDN 28, p. 26).
- Ratification en 1983 des Protocoles de 1982 portant modification de la Convention de Paris et de la Convention complémentaire de Bruxelles (BDN 31, p. 32).
- Projet de loi de 1986 relatif aux réparations économiques liées à l'accident de Tchernobyl (BDN 38, p. 37). Décrets de 1987 relatifs aux indemnisations du fait des interventions à la suite de l'accident de Tchernobyl (BDN 39, p. 25).
- Rapport de 2006 du Comité Suédois sur la responsabilité nucléaire (BDN 77, p. 63).
- Loi de 2010 sur la responsabilité civile et l'indemnisation des dommages nucléaires (BDN 86, p. 94).

## Jurisprudence

- Décision de 1986 du ministre de l'Industrie refusant d'autoriser Studsvik Energiteknik AB à stocker des déchets nucléaires d'origine étrangère (BDN 39, p. 31).
- Décisions de 1998 et 1999 de la Cour administrative suprême sur la fermeture de Barsebäck 1 (BDN 62, p. 60 ; BDN 64, p. 45).
- Décision de 2003 de la Cour d'Appel de Göta concernant une infraction à la Loi sur les activités nucléaires par négligence (BDN 72, p. 42).
- Jugement de 2006 relatif aux projets de démantèlement de Barsebäck (BDN 78, p. 41).

## Décisions administratives

- Décision de 1968 fixant le montant de responsabilité de la Société AB-ASEA-ATOM (BDN 3, p. 29).
- Décision de 1974 relative au mandat d'un Comité gouvernemental chargé de l'étude des problèmes soulevés par le traitement et le stockage de déchets (BDN 14, p. 37).
- Décision de 1987 sur la violation de certaines prescriptions opérationnelles à Oskarshamn 3 (BDN 41, p. 36).
- Accord de 1999 relatif à un plan d'indemnisation en contrepartie de la fermeture anticipée de Barsebäck 1 (BDN 65, p. 29).
- Décision parlementaire de 2002 annulant la date de fermeture de Barsebäck 2 (BDN 69, p. 66).
- Décision de 2004 du Tribunal environnemental relative aux autorisations d'exploitation accordées à Studsvik Nuclear AB et à Svafo AB (BDN 74, p. 36).
- Décision de 2005 relative à la fermeture de Barsebäck – 2 (BDN 75, p. 116).

## Accords

- Convention de 1968 avec la Finlande sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 7, p. 38 ; BDN 16, p. 44).
- Accord de 1968 avec la Suisse relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Protocole additionnel de 1990 (BDN 49, p. 81).
- Accord de 1974 avec les États-Unis sur la coopération en matière de réglementation nucléaire (BDN 15, p. 33).
- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède (BDN 19, p. 39). Le texte de ces directives est reproduit dans **BDN 19, p. 43**.
- Accord de coopération de 1983 avec les États-Unis dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 33, p. 36).

- Accords de 1986 et 1987 avec la Norvège, le Danemark et la Finlande en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p. 37).
- Accord de 1988 avec l'URSS relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et aux échanges d'informations sur les installations nucléaires (BDN 46, p. 91).
- Accord de 1990 avec l'Allemagne sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 47, p. 74).
- Accord de 1990 avec Euratom dans le domaine de la radioprotection (BDN 47, p. 79).
- Accord de 1997 avec la Fédération de Russie sur la coopération dans le domaine de la réglementation de la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 62, p. 92).
- Accord de 1997 avec l'Afrique du Sud relatif aux échanges d'informations techniques et à la coopération dans le domaine de la réglementation de la sûreté nucléaire (BDN 62, p. 83).
- Accord de 1999 avec l'Ukraine relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 64, p. 73).
- Accord de coopération de 1999 avec l'Ukraine dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 70).
- Accords-cadres de coopération de 2000 avec la Lituanie dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 69).

## Suisse

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi fédérale de 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et la protection contre les rayonnements. Modifications successives (BDN 16, p. 29 ; BDN 28, p. 27 ; BDN 29, p. 29 ; BDN 31, p. 18 ; BDN 37, p. 26 ; BDN 38, p. 39 ; BDN 52, p. 74 ; BDN 53, p. 104 ; BDN 54, p. 62 ; BDN 55, p. 45). Loi remplacée par la Loi fédérale de 2003 sur l'énergie nucléaire (BDN 71, p. 86). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 72**.
- Ordonnance de 1978 sur les définitions et autorisations dans le domaine de l'énergie atomique (BDN 22, p. 24 ; BDN 24, p. 19). Abrogée et remplacée en 1984 (BDN 33, p. 19). Modifications de 1987 (BDN 39, p. 26 ; BDN 41, p. 30). Projet de révision de 1993 (BDN 53, p. 105).

- Initiatives populaires de 1981 « pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques » (BDN 29, p. 28 ; BDN 31, p. 18). Rejetées en 1984 (BDN 34, p. 30).
- Votations populaires de 1990 relatives à l'énergie nucléaire (BDN 46, p. 79).
- Perspectives de 1992 du Traité sur l'Espace Économique Européen de modification de la législation nucléaire (BDN 49, p. 70).
- Ordonnance de 2004 sur l'énergie nucléaire (BDN 75, p. 136).
- Second paquet d'ordonnances de 2006 relatives à l'énergie nucléaire (BDN 78, p. 61).
- Nouvelle loi de 2018 sur l'énergie nucléaire et sortie de l'énergie nucléaire (BDN 100, p. 108).

### **Organisation et structures**

- Arrêté de 1968 relatif à la réorganisation des autorités administratives fédérales dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 3, p. 21).
- Ordonnance de 1983 concernant la Commission fédérale de la sécurité des installations nucléaires (BDN 31, p. 19).
- Ordonnance de 1987 concernant l'Institut Paul Scherrer (BDN 41, p. 30).
- Nouvelle inspection fédérale de 2009 de la sûreté nucléaire (BDN 83, p. 124).

### **Régime des installations nucléaires**

- Arrêté fédéral de 1978 concernant la Loi sur l'énergie atomique de 1959 (BDN 19, p. 17 ; BDN 20, p. 21 ; BDN 22, p. 24 ; BDN 23, p. 32 ; BDN 29, p. 30 ; BDN 31, p. 19). Prorogation en 1990 (BDN 47, p. 62). Révisions en 1994 et 1997 (BDN 54, p. 62 ; BDN 55, p. 46 ; BDN 60, p. 99).
- Ordonnance de 1979 relative à la procédure concernant l'autorisation générale des installations nucléaires (BDN 24, p. 20).
- Ordonnance de 1983 concernant le Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires (BDN 33, p. 21).
- Ordonnance de 1983 sur la surveillance des installations nucléaires (BDN 33, p. 22).
- Ordonnance de 1985 sur les émoluments dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 36, p. 25).
- Révision de l'ordonnance de 2014 sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion des déchets radioactifs (BDN 94, p. 149).
- Décision de 2018 de désaffectation de la centrale nucléaire de Mühleberg (BDN 101, p. 102).
- Ouverture de la procédure d'autorisation de déversement des eaux de refroidissement pour la centrale nucléaire de Beznau en 2019 (BDN 103, p. 71).

- Révision de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG) entrée en vigueur le 1er janvier 2020 (BDN 104, p. 27).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Ordonnance de 1978 sur les définitions et les autorisations. Modification en 1993 pour y introduire les Directives du Groupe des pays fournisseurs d'articles nucléaires (BDN 53, p. 105).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi fédérale de 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et la protection contre les rayonnements (voir sous « Législation générale » supra).
- Ordonnance de 1968 relative à la radioactivité des instruments horaires (BDN 2, p. 30).
- Ordonnance de 1969 relative à la protection contre les rayonnements dans les instituts de recherche nucléaire (BDN 4, p. 20). Le texte de l'ordonnance est reproduit au **BDN 4, p. 31**.
- Ordonnance de 1976 concernant la protection contre les rayonnements (BDN 18, p. 39). Modifications de 1983 et 1988 (BDN 33, p. 21 ; BDN 42, p. 32).
- Ordonnance de 1978 sur la formation du personnel dans le domaine de la radioprotection (BDN 24, p. 20).
- Ordonnance de 1981 sur la reconnaissance et l'exploitation de services de dosimétrie individuelle (BDN 29, p. 30).
- Ordonnance de 1983 sur la protection en cas d'urgence au voisinage des installations nucléaires (BDN 33, p. 21).
- Ordonnance de 1987 concernant l'organisation d'intervention en cas d'augmentation de la radioactivité (BDN 40, p. 20).
- Loi fédérale de 1991 et Ordonnance de 1994 sur la radioprotection (BDN 42, p. 31 ; BDN 55, p. 46). Les textes de la loi et de l'ordonnance sont reproduits dans le **Supplément au BDN 57**. Modifications de 1996 et 1999 de l'Ordonnance (BDN 58, p. 121 ; BDN 65, p. 56). Ordonnance d'application de 1998 sur les installations radiologiques à usage médical (BDN 62, p. 77). Ordonnance d'application de 1999 sur la dosimétrie individuelle (BDN 65, p. 57).
- Ordonnance de 1992 sur la distribution d'iode à la population (BDN 50, p. 79).
- Révision en 2017 des articles 34 et 34a de l'Ordonnance sur l'énergie nucléaire<sup>48</sup> et justificatif de sécurité pour l'exploitation à long terme (BDN 100, p. 109).
- Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la radioprotection en 2018 (BDN 100, p. 109).
- Modifications de 2019 sur l'ordonnance sur l'énergie nucléaire (BDN 102, p. 107).

- Modifications de 2019 sur l'ordonnance du DETEC sur la méthode et les standards de vérification des critères de la mise hors service provisoire d'une centrale nucléaire (OMHS) (BDN 102, p. 108).
- Modifications de 2019 sur l'ordonnance du DETEC sur les hypothèses de risque et sur l'évaluation de la protection contre les défaillances dans les installations nucléaires (OHR) (BDN 102, p. 108).
- Modifications de 2019 sur l'ordonnance sur la protection radiologique (ORaP) (BDN 102, p. 108).
- Révision complète de 2019 de l'ordonnance sur la protection en cas d'urgence au voisinage des installations nucléaires (Ordonnance sur la protection d'urgence - OPU) (BDN 102, p. 109).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Ordonnance de 1979 sur les mesures prises en prévision de l'aménagement d'un dépôt radioactif (BDN 28, p. 29). Abrogée et remplacée en 1989 (BDN 45, p. 76).
- Achèvement en 1985 du Projet « Garantie » relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 35, p. 37).
- Ordonnance de 1989 sur les mesures en prévision de l'aménagement d'un dépôt de déchets radioactifs (BDN 45, p. 76).
- Ordonnance de 1996 sur les déchets radioactifs soumis à l'obligation de livraison (BDN 58, p. 121).
- Ordonnance de 2000 sur le Fonds pour la gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires (BDN 65, p. 57).
- Deuxième révision de l'ordonnance de 2015 sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion des déchets des installations nucléaires (BDN 96, p. 101).
- Le plan sectoriel de 2017 pour « Dépôts en couches géologiques profondes » et la consultation concernant la 2e étape (BDN 100, p. 108).
- Autorisation en 2017 de forage dans des zones susceptibles d'accueillir des sites de futurs centres de stockage géologique par le département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Énergie et de la Communication (DETEC) (BDN 101, p. 102).
- Plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes » de 2019, troisième phase (BDN 102, p. 110).
- Aire de Stockage Est de l'Institut Paul Scherrer (OSPA) : entrée en vigueur en 2018 de l'autorisation combinée de construire et d'exploiter (BDN 103, p. 72).
- Autorisations de forage dans les domaines d'implantation potentiels pour un dépôt en couches géologiques profondes par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) en 2020 (BDN 104, p. 28).

### **Protection de l'environnement**

- Ordonnance de 1977 sur le ramassage des déchets radioactifs (BDN 24, p. 21).

### **Responsabilité civile**

- Ordonnance de 1977 concernant la couverture de la responsabilité civile nucléaire (BDN 20, p. 22).
- Ordonnance de 1981 relative à la couverture de la responsabilité civile résultant de l'exploitation de centrales nucléaires (BDN 29, p. 31).
- Loi de 1983 sur la responsabilité civile en matière nucléaire (BDN 23, p. 33 ; BDN 25, p. 26 ; BDN 29, p. 30 ; BDN 31, p. 19 ; BDN 33, p. 22). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 32**. Modification de 1991 (BDN 49, p. 70). Ordonnance d'application de 1983 (BDN 33, p. 22). Modifications de 1985, 1996, 2000 et 2002 (BDN 37, p. 27 ; BDN 59, p. 65 ; BDN 67, p. 59 ; BDN 71, p. 88).
- Indemnisation en 1987 des personnes lésées par la catastrophe de Tchernobyl (BDN 40, p. 21).
- Ordonnance de 1990 relative à l'élévation de la couverture d'assurance de l'exploitant nucléaire (BDN 47, p. 63).
- Ordonnance de 1997 sur la responsabilité civile en matière nucléaire : modification du calcul de la prime fédérale (BDN 61, p. 92).
- Projet de loi de 2005 sur la responsabilité civile en matière nucléaire (BDN 76, p. 95).
- Le Conseil fédéral suisse adopte l'ordonnance révisée de 2015 sur la responsabilité civile en matière nucléaire (BDN 95, p. 95).
- Obligation de s'assurer, risques non couverts par les assureurs privés - Révision partielle de 2015 de l'Ordonnance sur la responsabilité civile en matière nucléaire (ORCN) (BDN 96, p. 101).

### **Jurisprudence**

- Arrêt de 1973 du Tribunal fédéral de Lausanne relatif à l'autorisation de construction d'une centrale nucléaire (BDN 13, p. 23).
- Aménagement en 1986 d'un dépôt de déchets radioactifs (mesures préalables) (BDN 37, p. 36).
- Indemnisation en 1990 des maraîchers suite à la catastrophe de Tchernobyl (BDN 46, p. 49).
- Arrêt de 1995 du Tribunal fédéral relatif au droit d'opposition au transport de combustibles nucléaires par chemin de fer (BDN 56, p. 65).
- Action en réparation de 1996 présentée par les Compagnies d'électricité suisses (BDN 57, p. 76).

- Affaire Balmer-Schafroth c. Suisse : arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme de 1997 (BDN 60, p. 72).
- Arrêt du Tribunal administratif fédéral de 2012 dans la cause Ursula Balmer-Schafroth et consorts contre BKW FMB Energie SA concernant l'abrogation de la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploiter pour la centrale nucléaire de Mühleberg (BDN 89, p. 120).
- Arrêt du Tribunal administratif fédéral de 2012 dans l'affaire Balmer-Schafroth et consorts contre BKW FMB Energie SA concernant le retrait de l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Mühleberg (BDN 90, p. 123).
- Autorisation de 2013 d'exploiter de durée illimitée pour la centrale nucléaire de Mühleberg (BDN 91, p. 120).
- Arrêt du Tribunal fédéral (TF) de 2013 dans la cause Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) contre Ursula Balmer-Schafroth et consorts (BDN 92, p. 112).

### **Décisions administratives**

- Projet de 1985 de centrale nucléaire de Kaiseraugst – autorisation générale accordée (BDN 36, p. 31). Convention de 1989 sur la renonciation à la centrale (BDN 44, p. 27).
- Investigations géologiques de 1985 en vue de la construction de dépôts – autorisations accordées (BDN 36, p. 32).
- Projet Garantie – autorisation de 1985 prorogée (BDN 36, p. 33).
- Autorisation en 1985-1986 d'un dépôt d'uranium à Würenlingen (BDN 36, p. 31 ; BDN 38, p. 45).
- Augmentation en 1985 de la puissance thermique nominale de la centrale nucléaire de Gösgen (BDN 37, p. 39).
- Décision de 1989 de ne pas ratifier la Convention de Paris et la Convention complémentaire de Bruxelles (BDN 44, p. 27).
- Demande d'autorisation de 1990 pour un dépôt intermédiaire pour déchets radioactifs (BDN 46, p. 50 ; BDN 49, p. 51 ; BDN 52, p. 49).
- Demande d'autorisation d'exploitation en 1991 de la centrale nucléaire de Beznau II (BDN 53, p. 51).
- Votation en 1992 relative à la centrale nucléaire de Mühleberg (BDN 49, p. 51). Prorogations en 1992 et 1998 de l'autorisation d'exploitation (BDN 51, p. 60 ; BDN 63, p. 65).
- Requête de 1992 pour accroître la puissance de la centrale de Leibstadt (BDN 51, p. 60). Décision de 1997 contre l'accroissement de la puissance de la centrale de Leibstadt (BDN 60, p. 78). Augmentation en 1998 de la puissance thermique nominale de la centrale de Leibstadt (BDN 63, p. 65).

- Demande d'autorisation de construction de 1993 d'un dépôt intermédiaire central de déchets radioactifs (Würenlingen) (BDN 52, p. 49).
- Choix d'un site en 1993-1994 pour la construction d'un dépôt final de déchets radioactifs (Wallenberg) (BDN 52, p. 50 ; BDN 54, p. 44).
- Changement de cap en matière de politique énergétique en 1998 : fermeture planifiée des centrales nucléaires suisses existantes (BDN 63, p. 66).
- Rejet en 1999 de l'initiative constitutionnelle visant l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg (BDN 65, p. 30). Votes de 2000 sur les nouvelles taxes sur l'énergie et sur la fermeture anticipée de la centrale nucléaire de Mühleberg (BDN 66, p. 33).
- Vote populaire de 2002 sur le projet de dépôt final pour l'entreposage des déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (BDN 70, p. 27).
- Projet de stratégie énergétique 2050 de 2012 du Conseil fédéral suisse pour consultation publique (BDN 90, p. 139).

### Accords

- Convention de 1965 avec la France relatif à l'extension en territoire français du CERN. Modification de 1973 (BDN 13, p. 33).
- Accord de 1968 avec la Suède relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Protocole additionnel de 1990 (BDN 49, p. 81).
- Accord de coopération de 1970 avec la France pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique (BDN 9, p. 40). Abrogé et remplacé en 1988 (BDN 47, p. 78).
- Accord de 1974 avec les États-Unis sur la coopération en matière de réglementation nucléaire (BDN 15, p. 34).
- Accord de 1975 avec la République fédérale d'Allemagne et la France relatif à la constitution d'une Commission tripartite pour les problèmes de voisinage dans les régions frontalières (BDN 19, p. 38).
- Convention de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne sur la protection contre les rayonnements en cas d'alarme (BDN 22, p. 38 ; BDN 23, p. 56). Le texte de l'accord est reproduit dans le **BDN 22, p. 54**. Échange de Notes de 1986 (BDN 42, p. 52).
- Adhésion de la Suisse en 1978 à l'entreprise commune Joint European Torus (JET) des Communautés européennes (BDN 22, p. 43).
- Accord de 1979 avec la France sur les échanges d'informations en cas d'accident pouvant avoir des conséquences radiologiques (BDN 25, p. 41). Abrogé et remplacé en 1989 (BDN 45, p. 88).
- Accord de 1982 avec la République fédérale d'Allemagne lors de la construction et de l'exploitation d'installations nucléaires frontalières (BDN 31, p. 31 ; BDN 33, p. 35).

- Accord de coopération de 1984 entre la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs (CEDRA) et l'Euratom (BDN 34, p. 49).
- Accord de coopération de 1984 avec l'Égypte sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 35, p. 61).
- Accord de 1984 avec la République fédérale d'Allemagne sur l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 39, p. 39).
- Accord de coopération de 1986 avec l'Australie dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 45).
- Accord de coopération de 1986 avec la République populaire de Chine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 39, p. 41).
- Accord de 1986 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la responsabilité civile en matière nucléaire (BDN 39, p. 39 ; BDN 42, p. 52). Le texte de l'accord est reproduit dans le **BDN 39, p. 54**.
- Accord de 1987 avec la France sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave (BDN 43, p. 108).
- Accord de coopération de 1987 avec le Canada concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 44, p. 65). Le texte de l'accord est reproduit dans le **BDN 44, p. 72**.
- Accord de 1988 avec la France relatif au retour du plutonium (BDN 47, p. 77).
- Accord de 1989 avec l'Italie sur les échanges d'informations concernant les centrales nucléaires (BDN 45, p. 89).
- Accord de 1990 avec Euratom sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 47, p. 80).
- Accord de coopération de 1992 avec la Belgique sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 50, p. 85).
- Accord de 1997 avec les États-Unis dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 61, p. 106).
- Accord de 1999 avec l'Autriche portant sur l'échange rapide d'informations dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 67, p. 64 ; BDN 68, p. 85).

## Syrie

### Accords

- Accord de coopération de 1999 avec la Fédération de Russie sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 72).

## Taipei Chinois

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Régime des installations nucléaires

- Loi de 2003 relative à la réglementation des installations comprenant un réacteur nucléaire (BDN 71, p. 90).

#### Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)

- Loi de 2002 relative à la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 71, p. 89).
- Loi de 2003 relative aux mesures d'intervention en cas d'urgence nucléaire (BDN 74, p. 70).

#### Gestion des déchets radioactifs

- Loi de 2002 relative à la gestion des matières nucléaires et des déchets radioactifs (BDN 71, p. 91).

#### Responsabilité civile

- Loi de 1971 sur la réparation des dommages nucléaires et amendement de 1997 (BDN 60, p. 99). Le texte de la loi, tel que modifié, est reproduit dans **BDN 64, p. 77**. Le texte de règlement d'application de la Loi sur la réparation des dommages nucléaires est reproduit dans **BDN 64, p. 85**. Le texte de la notification du Conseil de l'énergie atomique du Yuan exécutif reproduit dans **BDN 64, p. 89**.

### Jurisprudence

- Décision du Grand Conseil des Juges de 2001 annulant la décision gouvernementale de 2000 d'interrompre la construction de la centrale nucléaire de Lungmen (BDN 67, p. 27).

## Tanzanie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)

- Loi de 1983 sur la protection contre les rayonnements (BDN 37, p. 28).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Règlement de 1999 relatif à la gestion des déchets radioactifs visant à assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement (BDN 69, p. 95).

## **(Ex-) République fédérative tchèque et slovaque**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Examen en 1990 de la législation nucléaire (BDN 45, p. 77).

#### **Organisation et structures**

- Création en 1990 d'une Commission fédérale pour l'environnement (BDN 46, p. 80).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Loi de 1990 relative au contrôle des produits et technologies (BDN 47, p. 65).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1990 relatif à la protection contre les rayonnements électromagnétiques (BDN 47, p. 63).
- Règlement de 1991 relatif à la protection contre les expositions au radon et à d'autres radionucléides (BDN 47, p. 64).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Règlement de 1990 relatif à l'assurance de la qualité des équipements (BDN 47, p. 64).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 1991 relative aux déchets (BDN 48, p. 57).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1990 modifiant le Code économique concernant des questions de responsabilité (BDN 47, p. 64).

## Accords

- Accord de 1982 avec l'Autriche sur des questions d'intérêt commun se rapportant aux installations nucléaires (BDN 36, p. 43). Abrogé par l'Accord de 1990 sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 47, p. 76).
- Accord de 1990 avec l'Allemagne sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 46, p. 88).
- Accord de coopération scientifique et technique de 1990 avec l'Allemagne (BDN 47, p. 75).
- Accord de 1990 avec la Hongrie sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 47, p. 78).
- Accord de coopération de 1991 avec les États-Unis dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 48, p. 68).

## République tchèque

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi de 1997 relative aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants (BDN 59, p. 65). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 61**. Modification de 2001 (BDN 69, p. 96). Décrets d'application de 1997 (BDN 60, p. 100).
- Résolution de 2011 du gouvernement de la République tchèque relative au calendrier des travaux préparatoires en vue de l'agrandissement de la centrale nucléaire de Temelín (BDN 87, p. 111).
- Modification de 2011 de la loi de 1997 relative aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants (introduction de frais administratifs dans le processus d'octroi de licences) (BDN 88, p. 102).
- Modification de 2011 de la loi de 1997 relative aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants (prise en charge financière des municipalités touchées par la licence d'un stockage profond des déchets radioactifs géologiques) (BDN 88, p. 103).

#### Organisation et structures

- Décret de 2002 relatif à la gestion du Réseau national de surveillance radiologique (BDN 71, p. 93).

**Régime des installations nucléaires**

- Décret de 2002 relatif aux réserves financières pour le déclassement des installations nucléaires ou des lieux de travail de catégorie III ou IV (BDN 71, p. 94).

**Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Décret de 2002 sur la comptabilité et le contrôle des matières nucléaires (BDN 71, p. 95).
- Décret de 2002 établissant une liste d'articles sélectionnés et d'articles à double usage dans le secteur du nucléaire (BDN 71, p. 96).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Décret de 2002 relatif à la gestion du Réseau national de surveillance radiologique (BDN 71, p. 93).
- Décret de 2002 sur la protection contre les rayonnements (BDN 71, p. 93).
- Décret de 2002 sur les qualifications professionnelles et la formation du personnel concernant la sûreté nucléaire et la protection contre les rayonnements (BDN 71, p. 93).
- Décret de 2002 relatif aux passeports radiologiques personnels (BDN 71, p. 94).
- Décret de 2002 relatif à la préparation aux situations d'urgence dans les installations nucléaires et les lieux de travail comportant des sources de rayonnements ionisants (BDN 71, p. 94).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Arrêté de 2002 relatif aux versements sur le Compte nucléaire par les personnes dont l'activité génère des déchets radioactifs (BDN 71, p. 95).

**Transport de matières radioactives**

- Décret de 2002 sur l'emballage et le transport de matières nucléaires, de substances radioactives et de sources de rayonnements ionisants (BDN 71, p. 95).

**Jurisprudence**

- Décision de 2010 de la Cour administrative suprême sur le statut juridique de l'UEZ (BDN 86, p. 77).

**Accords**

- Accord de coopération de 1994 avec la Fédération de Russie dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 107). Supplément à l'Accord de 1999 (BDN 64, p. 72).

- Accord de coopération de 1995 avec le Canada dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 55, p. 56).
- Déclaration d'intention de 1995 avec la République de Corée en matière de coopération nucléaire (BDN 55, p. 57).
- Accord de coopération de 1997 avec l'Ukraine dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 60, p. 114).
- Accord de 1999 avec l'Allemagne relatif à l'échange d'informations dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 67).
- Arrangement de 2000 avec la Slovénie relatif à l'échange d'informations dans le domaine nucléaire (BDN 67, p. 67).
- Accord de coopération de 2001 avec l'Australie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et du transfert des matières nucléaires (BDN 68, p. 84).
- Accord de coopération de 2001 avec la République de Corée sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 68, p. 87).
- Accord de 2002 avec la République slovaque sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 71, p. 98).
- Déclaration commune de 2010 sur la coopération industrielle et commerciale avec les États-Unis en matière d'énergie nucléaire civile (BDN 86, p. 101).

## **Thaïlande**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Résumé de 1971 de la législation régissant les activités nucléaires en Thaïlande (BDN 8, p. 21).

## **Tunisie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Organisation et structures**

- Décret de 1982 sur l'organisation du Centre national de radioprotection (BDN 35, p. 38).

- Décret de 1990 portant création d'une Commission nationale de l'énergie atomique (BDN 47, p. 65).
- Loi et Décret de 1994 portant création d'un Centre national des sciences et technologies nucléaires (BDN 53, p. 105 ; BDN 54, p. 62).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1981 sur la protection contre les sources de rayonnements ionisants (BDN 31, p. 20). Décret de 1986 (BDN 38, p. 40).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Projet de loi de 1996 relatif au contrôle, à la gestion et à l'élimination des déchets (BDN 58, p. 122).

#### **Transport des matières radioactives**

- Loi de 1997 relative au transport par route des matières dangereuses (BDN 60, p. 101).

#### **Accords**

- Accord de 2008 de coopération nucléaire avec la France pour la formation des ingénieurs et l'échange d'expertise nucléaire (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2009 avec la France sur le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 83, p. 153).

## **Turquie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 2007 relative à la construction et à l'exploitation de centrales nucléaires et à la vente de l'énergie produite par ces centrales (BDN 80, p. 96).
- Règlement de 2008 relatif aux critères devant être réunis par les investisseurs qui vont construire et exploiter des centrales nucléaires (BDN 81, p. 132).
- Règlement de 2008 relatif aux conditions posées par l'article 3(3) de la nouvelle loi sur la construction de centrales nucléaires et la vente d'énergie (BDN 81, p. 132).
- Développements de 2009 depuis l'adoption de la loi sur la construction et l'exploitation de centrales nucléaires (BDN 83, p. 125).

**Organisation et structures**

- Réorganisation en 1972 de la Commission de l'énergie atomique (BDN 10, p. 22). Loi de 1982 instituant l'Autorité de l'énergie atomique (BDN 28, p. 29 ; BDN 30, p. 21).
- Règlement de 1978 relatif au fonctionnement du Département de la sécurité nucléaire (BDN 22, p. 25). Réorganisation du Département en 1979 (BDN 24, p. 22).

**Processus d'autorisation et cadre réglementaire**

- Directive de 2010 sur les principes des licences des centrales nucléaires (BDN 88, p. 105).

**Régime des installations nucléaires**

- Décret de 1975 relatif à la procédure d'autorisation des installations nucléaires (BDN 15, p. 22). Modification de 1980 (BDN 26, p. 30).
- Règlements techniques de 1975 applicables à la conception et à la construction des réacteurs (BDN 16, p. 29).
- Règlement de 1978 sur la délivrance des autorisations aux exploitants d'installations nucléaires (BDN 22, p. 25).
- Codes de sûreté nucléaire de 1979 relatifs à l'autorisation des installations nucléaires (BDN 23, p. 34). Définitions de 1979 (BDN 25, p. 27).
- Règlement de 1983 sur l'assistance technique aux projets nucléaires (BDN 32, p. 18).
- Décret de 1983 relatif à la procédure d'autorisation des installations nucléaires (BDN 33, p. 23).

**Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Ratification en 1972 du Traité de 1971 sur la dénucléarisation du fond des mers (BDN 10, p. 29).

**Navires à propulsion nucléaire**

- Réglementation de 1979 du transit et de la visite dans les eaux territoriales des navires de guerre à propulsion nucléaire (BDN 26, p. 30).
- Décret de 1983 relatif à la visite dans les eaux territoriales turques des navires de guerre (BDN 33, p. 23).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1968 sur la protection contre les rayonnements (BDN 7, p. 29).
- Décret de 1973 sur les activités dangereuses (BDN 26, p. 30).
- Décret de 1973 sur la protection des travailleurs médicaux (BDN 26, p. 30).

- Décrets de 1974 et de 1975 sur la protection contre les rayonnements et la sécurité (BDN 17, p. 22). Modification de 1985 (BDN 36, p. 26).
- Règlement de 2009 sur les centrales nucléaires (BDN 88, p. 106).
- Règlement 2009 sur les sources radioactives scellées de haute activité et les sources orphelines (BDN 88, p. 106).
- Règlement de 2010 sur les principes de sûreté spécifiques pour les installations nucléaires du cycle du combustible (BDN 88, p. 106).
- Règlement de 2010 sur l'inspection de la radioprotection et de renforts (BDN 88, p. 106).
- Révision de 2010 du règlement sur la radioprotection (BDN 88, p. 106).
- Règlement de 2011 sur la protection des travailleurs extérieurs contre les rayonnements ionisants (BDN 88, p. 106).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Code de pratique de 1979 sur les mesures de protection physique des matières nucléaires (BDN 25, p. 27).
- Loi de 1984 autorisant la ratification de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 34, p. 52).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1984 autorisant la ratification du Protocole de 1982 portant modification de la Convention de Paris (BDN 34, p. 51 ; BDN 37, p. 51).

#### **Accords**

- Accord de coopération de 1985 avec le Canada relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 49).
- Accord de coopération de 1988 avec l'Argentine relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 42, p. 55 ; BDN 49, p. 79).
- Accord de 1988 avec l'URSS sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur un échange d'informations relatives à des installations nucléaires (BDN 42, p. 58).
- Accord de 1997 avec la Bulgarie sur la notification rapide d'un accident nucléaire (BDN 60, p. 114).
- Accord de 2000 avec l'Ukraine relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 67, p. 67).
- Accord de 2008 de coopération avec les États-Unis en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Protocole d'accord de 2010 en vue de coopérer avec la Corée du Sud à la construction d'une centrale nucléaire en Turquie (BDN 85, p. 159).

- Protocole d'accord de 2010 en vue de coopérer avec la Fédération de Russie à la construction et à l'exploitation d'une centrale nucléaire en Turquie (BDN 85, p. 159).
- Protocole d'accord de 2010 sur la coopération avec la Corée du Sud en matière d'énergie nucléaire (BDN 86, p. 101).

## Ukraine

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Législation générale

- Loi de 1995 sur l'utilisation de l'énergie nucléaire et la sûreté radiologique. Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 56**. Modification en 1997 et 2004 (BDN 61, p. 95 ; BDN 73, p. 107).
- Panorama de 2009 des récents amendements aux lois dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 85, p. 118).
- Loi n° 4101 – VI de 2011 sur les spécificités de l'achat d'éléments combustibles frais pour les réacteurs nucléaires (BDN 89, p. 149).
- Arrêté n° 58-p de 2012 porte approbation du plan d'action pour la sensibilisation des populations établies à proximité des centrales nucléaires en activité (BDN 89, p. 149).
- Arrêté n° 736-p de 2011 porte approbation du plan d'action sur la transparence et l'accessibilité des informations relatives aux utilisations de l'énergie nucléaire et sur le renforcement de la culture de la sûreté nucléaire dans l'industrie nucléaire (BDN 89, p. 150).
- Loi de 2012 « relative à l'emplacement, à la conception et à la construction des réacteurs n° 3 et 4 de la centrale nucléaire de Khmelnytskyi » (BDN 90, p. 140).

#### Organisation et structures

- Décret de 1994 portant création du ministère pour la Protection de l'Environnement et de la Santé nucléaire (BDN 55, p. 47).
- Création en 1996 du Centre Tchernobyl pour la sûreté nucléaire, les déchets radioactifs et la radioécologie (BDN 60, p. 101).
- Décret de 1999 relatif à la réorganisation des structures de contrôle nucléaire (création de l'Administration d'État de réglementation nucléaire d'Ukraine) (BDN 63, p. 93). Décret d'application de 1999 (BDN 64, p. 61). Modification en 1999 (BDN 65, p. 58).

- Décret de 2000 sur la réglementation par l'État de la sûreté nucléaire et radiologique, portant création du Comité national de réglementation nucléaire d'Ukraine (BDN 67, p. 60).
- Décret de 2001 portant création de la compagnie « Centrale nucléaire de Tchernobyl » (BDN 68, p. 77).
- Décret de 2008 instituant l'entreprise d'État « Combustible nucléaire » (BDN 82, p. 140).
- Décret instituant le Conseil de 2014 de surveillance en charge du contrôle de l'utilisation et du placement des sommes affectées aux Fonds de réserve pour le déclasserment des tranches nucléaires en exploitation (BDN 93, p. 118).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Loi de 1998 relative aux principes fondamentaux concernant la poursuite de l'exploitation de la centrale de Tchernobyl et de son déclasserment (BDN 63, p. 94).
- Loi de 2000 sur le régime d'autorisation des activités dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 65, p. 59).
- Loi de 2004 relative aux questions liées au maintien de la sûreté nucléaire (BDN 75, p. 138).
- Loi de 2005 relative à la procédure de prise de décision quant à l'implantation, la conception et la construction d'installations nucléaires et d'installations de gestion des déchets radioactifs (BDN 76, p. 97).

#### **Sécurité nucléaire**

- Décret de 2011 portant approbation du fonctionnement du système national de protection physique (BDN 89, p. 150).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Législation de 1991 relative à la protection du public à la suite de l'accident de Tchernobyl (BDN 52, p. 74).
- Loi de 1998 sur la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 61, p. 96).
- Loi de 2011 portant approbation du programme (consolidé) complet d'amélioration de la sûreté des réacteurs des centrales nucléaires (BDN 89, p. 149).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Loi de 1997 sur l'extraction et le traitement du minerai d'uranium (BDN 61, p. 95).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 1995 relative à la gestion des déchets radioactifs (BDN 55, p. 48 ; BDN 58, p. 123). Amendement de 2008 (BDN 82, p. 140).
- Loi n° 4384-VI de 2012 sur le traitement du combustible usé et sur l'implantation, la conception et la construction d'un centre d'entreposage du combustible usé provenant des réacteurs VVER des centrales du pays (BDN 89, p. 151 ; BDN 90, p. 140).

### **Responsabilité civile**

- Loi de 1997 comportant des modifications à certaines lois à la suite de l'adhésion de l'Ukraine à la Convention de Vienne (BDN 61, p. 95).
- Décret de 1999 visant la ratification du Protocole commun de 1988 relatif à l'application de la Convention de Vienne et de la Convention de Paris (BDN 63, p. 94). Loi de 1999 autorisant l'accession de l'Ukraine au Protocole (BDN 64, p. 61).
- Résolution de 1999 fixant une garantie d'indemnisation pour les intervenants dans le Shelter Implementation Plan en cas de responsabilité civile pour les dommages nucléaires (BDN 63, p. 94).
- Loi de 2001 sur la responsabilité civile en matière de dommage nucléaire et les garanties financières y afférentes (BDN 69, p. 97). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 69**.
- Décret de 2003 relatif à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 72, p. 62).
- Création en 2003 d'un Pool d'assurance nucléaire (BDN 75, p. 138).
- Amendement de 2006 à la Loi de 2001 sur la responsabilité civile en matière de dommage nucléaire et les garanties financières y afférentes (BDN 77, p. 65).

### **Accords**

- Accord de 1993 avec la Pologne sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 52, p. 87 ; BDN 53, p. 117).
- Accord de 1993 avec les États-Unis relatif à une amélioration de la sûreté dans les installations nucléaires (BDN 53, p. 116).
- Accord de 1993 avec les États-Unis relatif à la non-prolifération des armes nucléaires en provenance de l'Ukraine. Reconduction en 1999 (BDN 64, p. 71).
- Accord de coopération de 1993 avec l'Allemagne sur la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 54, p. 70).
- Accord de 1994 avec la Norvège sur la notification rapide d'un accident nucléaire et l'échange d'informations (BDN 54, p. 73).
- Protocole d'entente de 1995 avec les Gouvernements des Pays du G7 et la Commission européenne concernant la fermeture de la centrale nucléaire de

Tchernobyl (BDN 57, p. 120). Le texte de cette protocole d'entente est reproduit dans le **BDN 57, p. 120**.

- Protocole d'accord de 1995 avec la Commission européenne dans le domaine de l'assistance technique (BDN 57, p. 102).
- Accord de coopération de 1997 avec la République tchèque dans le domaine de l'énergie nucléaire et l'industrie nucléaire (BDN 60, p. 114).
- Arrangement de 1997 avec le Royaume-Uni relatif aux échanges d'informations sur le contrôle de la sûreté des installations nucléaires (BDN 60, p. 114).
- Accord de 1997 avec la Hongrie sur la notification rapide des accidents nucléaires et sur la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 61, p. 108).
- Accord de coopération de 1998 avec la Bulgarie relatif à la réglementation et au contrôle de la sûreté des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 86).
- Accord de 1998 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 90).
- Accord de 1998 avec les États-Unis relatif au Laboratoire international de radioécologie du Centre international de Tchernobyl sur la sûreté nucléaire, les déchets radioactifs et la radioécologie (BDN 62, p. 91).
- Accord de 1998 avec la France sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 64, p. 72).
- Accord de 1998 avec la République slovaque sur la notification rapide des accidents nucléaires, sur l'échange d'informations et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 64, p. 73).
- Accord de 1999 avec la Suède relatif à la notification rapide des accidents nucléaires et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 64, p. 73).
- Accord de coopération de 1999 avec la Suède dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 65, p. 70).
- Accord de coopération technique et d'échanges d'informations de 1999 avec l'Arménie dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 64, p. 68).
- Accord d'application de 2000 avec les États-Unis relatif au Projet d'homologation du combustible nucléaire en Ukraine (BDN 67, p. 66).
- Accord de 2000 avec la Turquie relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et à l'échange d'informations sur les installations nucléaires (BDN 67, p. 67).
- Accord de 2001 avec le Bélarus relatif à la notification rapide d'un accident nucléaire et à la coopération dans le domaine de la sûreté radiologique (BDN 69, p. 103).

- Accord de 2001 avec la Lettonie relatif à la notification rapide des accidents nucléaires, à l'échange d'informations et à la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (BDN 69, p. 105).
- Protocole de coopération de 2002 avec la Fédération de Russie dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie atomique (BDN 69, p. 107).
- Accord de 2002 avec la Fédération de Russie relatif à l'échange d'informations et à la coopération dans le domaine de la réglementation de la sûreté concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 70, p. 71).
- Accord de 2002 avec la Fédération de Russie et la Bulgarie relatif au transport nucléaire (BDN 72, p. 73).
- Accord de coopération de 2003 avec la Bulgarie sur la réglementation et le contrôle de la sûreté dans le cadre de l'utilisation de l'énergie nucléaire (BDN 71, p. 97).
- Accord de 2004 avec la Roumanie sur la notification rapide des accidents nucléaires et l'échange d'informations dans le domaine de la sûreté nucléaire et radiologique (BDN 74, p. 84).
- Accord de 2009 avec la Fédération de Russie garantissant la fourniture de combustible nucléaire à l'Ukraine pour la période 2009-2010 (BDN 83, p. 153).
- Accord de 2010 avec la Fédération de Russie relatif à l'achèvement de deux unités réacteurs à la centrale nucléaire ukrainienne de Khmel'nitski (BDN 86, p. 102).
- Ratification en 2013 d'un accord de coopération avec la Norvège (BDN 92, p. 132).
- Conclusion en 2013 d'un accord de coopération entre les autorités de sûreté d'Ukraine et de Biélorussie (BDN 92, p. 133).

## Uruguay

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Projet de législation nucléaire de 1980 et réorganisation de la politique nationale dans ce domaine (BDN 31, p. 21).
- Décret de 1984 réglementant les activités relatives à l'utilisation et à l'application des matières radioactives et des rayonnements ionisants (BDN 37, p. 31).

### **Organisation et structures**

- Loi de 1986 créant une Direction nationale de la technologie nucléaire et textes connexes (BDN 43, p. 98).
- Décret de 2004 établissant une Direction nationale de l'énergie et de la technologie nucléaire (BDN 74, p. 72).

### **Régime des installations nucléaires**

- Loi de 1991 relative à l'approbation des centrales nucléaires (BDN 54, p. 63).

### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Dispositions de 1996 relatives aux situations d'urgence radiologique et au contrôle des rayonnements (BDN 57, p. 93).
- Règlements de 2002 relatifs à la protection contre les rayonnements ionisants (BDN 72, p. 63).
- Loi n° 19 056 de 2013 relative à la radioprotection (BDN 92, p. 133).

### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Arrêté de 1990 relatif aux procédures d'autorisation des matières radioactives (BDN 47, p. 66).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 1992 relative aux déchets radioactifs (BDN 54, p. 64).
- Règlement de 2002 relatif à la gestion des déchets radioactifs (BDN 72, p. 63).

### **Transport des matières radioactives**

- Décret de 1985 relatif au transport des marchandises dangereuses (BDN 37, p. 32).
- Règlement de 2002 relatif au transport de matières radioactives (BDN 72, p. 64).

### **Protection de l'environnement**

- Loi de 1994 sur la protection de l'environnement (BDN 54, p. 64).
- Décret de 1994 sur la protection de l'environnement contre les substances toxiques (BDN 54, p. 64).
- Règlement de 1994 relatif à l'évaluation de l'impact sur l'environnement (BDN 55, p. 48).

## Venezuela

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Organisation et structures**

- Décret de 1975 sur le développement de l'industrie nucléaire (BDN 21, p. 37).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Résolution de 1986 fixant les concentrations limites en radionucléides pour les denrées alimentaires et les boissons de toutes catégories (BDN 41, p. 31).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Décret de 1978 relatif à la création d'un système d'enregistrement et de contrôle des matières nucléaires (BDN 25, p. 28).

### Accords

- Accord de 1972 avec l'Argentine sur la coopération technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Accord complémentaire de 1979 (BDN 25, p. 43).
- Accord de 1973 avec l'Espagne sur la coopération technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Accord complémentaire de 1979 (BDN 25, p. 42).
- Mémoire d'Accord de 1979 avec le Brésil sur la coopération scientifique et technique dans le domaine nucléaire (BDN 25, p. 42).
- Accord de 2008 de coopération avec la Fédération de Russie dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 206).
- Accord de 2010 avec la Fédération de Russie portant sur la construction de deux unités nucléaires au Venezuela (BDN 86, p. 102).

## Viêt Nam (République du)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Résumé de 1971 de la réglementation régissant les activités nucléaires (BDN 8, p. 23).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Ordonnance de 1997 sur la sûreté et la surveillance radiologique (BDN 61, p. 96).

**Accords**

- Accord de coopération de 1996 avec la République de Corée sur les recherches en matière d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 62, p. 88).
- Accord de 2008 de coopération avec le Japon sur les travaux préparatoires à la construction de la première centrale nucléaire au Vietnam (BDN 82, p. 206).
- Protocole d'accord de 2010 sur la coopération avec les États-Unis en matière d'activités dans le domaine nucléaire civil (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec la Fédération de Russie portant sur la construction de deux unités nucléaires au Vietnam (BDN 86, p. 102).

**(Ex-) Yougoslavie****Travaux législatifs et réglementaires****Législation générale**

- Loi de 1984 sur la protection contre les rayonnements ionisants et la sûreté de l'énergie nucléaire (BDN 35, p. 39 ; BDN 36, p. 27). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 36**.
- Proposition de modification de 1987 de la Constitution (BDN 40, p. 21).
- Loi de 1987 relative au report de la construction des centrales nucléaires jusqu'à l'an 2000 (Slovénie) (BDN 40, p. 22 ; BDN 41, p. 31).
- Loi de 1989 interdisant la construction de centrales nucléaires en Yougoslavie (BDN 44, p. 57).

**Organisation et structures**

- Loi de 1987 portant création d'une Administration de la sûreté nucléaire en République de Slovénie (BDN 40, p. 22).

**Régime des installations nucléaires**

- Règlement de 1979 sur l'autorisation des installations nucléaires (BDN 32, p. 18). Remplacé par un Règlement de 1988 (BDN 42, p. 33).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Résumé de 1971 de la réglementation régissant la protection contre les rayonnements (BDN 8, p. 26).
- Règlement de 1968 relatif aux formalités de déclaration et d'enregistrement dans le cadre de la protection contre les rayonnements (BDN 10, p. 17).
- Règlement de 1969 relatif à la surveillance de la contamination des personnes et des objets (BDN 10, p. 17).
- Loi de 1976 sur la protection contre les rayonnements ionisants et Décret d'application de 1977 (BDN 23, p. 35). Abrogée et remplacée par la Loi de 1984 sur la protection contre les rayonnements et la sûreté nucléaire (BDN 35, p. 39 ; BDN 36, p. 27).
- Règlement de 1986 relatif au contrôle de la contamination radioactive à proximité des installations nucléaires (BDN 38, p. 41).
- Règlement de 1986 relatif aux limites d'équivalent de dose pour les membres du public et les travailleurs, aux mesures de l'irradiation professionnelle et à la surveillance de la radioactivité sur les lieux de travail (BDN 39, p. 26).
- État de 1989 de la réglementation relative à la protection contre les rayonnements (BDN 43, p. 100).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Règlement de 1969 relatif aux conditions de stockage des déchets radioactifs (BDN 10, p. 18).

**Transport des matières radioactives**

- Règlement de 1969 relatif au transport des matières radioactives dont l'activité ne dépasse pas la limite spécifiée (BDN 10, p. 18).
- Loi de 1984 sur le transport des matières dangereuses (BDN 36, p. 27).

**Irradiation des denrées alimentaires**

- Règlement de 1984 sur les conditions de commercialisation de denrées alimentaires et d'articles d'usage général préservés par irradiation (BDN 35, p. 41).

**Responsabilité civile**

- Loi de 1978 relative à la responsabilité en matière de dommages nucléaires (BDN 23, p. 37). Le texte de cette loi est reproduit dans le **Supplément au BDN 23**.
- Décret de 1987 relatif à l'augmentation du montant de responsabilité pour des dommages nucléaires (BDN 40, p. 23).

## Zambie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Organisation et structures**

- Loi de 1967 établissant le Conseil national de la recherche scientifique. Modification de 1970 (BDN 7, p. 30).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1972 sur la protection contre les rayonnements (BDN 10, p. 18 ; BDN 17, p. 22).

## Zimbabwe

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Régime des matières radioactives**

- Règlement de 1987 relatif aux substances et articles dangereux (BDN 45, p. 79).

## ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### Agence arabe de l'énergie atomique

#### Travaux législatifs et réglementaires

##### *Organisation et structures*

- Organisation en 1994 de l'Agence (BDN 54, p. 68).

### Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN)

#### Travaux législatifs et réglementaires

##### *Législation générale*

- Atelier de coopération de 2014 avec l'Autorité chinoise de l'énergie atomique (BDN 93, p. 120).
- Publication en 2014 de « Les caractéristiques d'une autorité de sûreté nucléaire efficace » (BDN 94, p. 162).

##### *Organisation et structures*

- Réunions du Comité du droit nucléaire (NLC) : BDN 97, p. 109 ; BDN 98, p. 101 ; BDN 99, p. 115 ; BDN 100, p. 122 ; BDN 101, p. 113 ; BDN 103, p. 81.
- Réunions des Parties Contractantes à la Convention de Paris (CPPC) : BDN 61, p. 99 ; BDN 103, p. 82 ; BDN 104, p. 34.
- Réunion du Groupe de travail sur le stockage géologique en profondeur et la responsabilité civile nucléaire (WPDGR) : BDN 98, p. 102 ; BDN 101, p. 114
- Réunion du Groupe de travail sur les aspects juridiques de la sûreté nucléaire (WPLANS) : BDN 98, p. 102 ; BDN 101, p. 114.
- Réunion du Groupe de travail sur la responsabilité et le transport nucléaires (WPNL) : BDN 98, p. 102 ; BDN 101, p. 114 ; BDN 103, p. 82.
- L'École internationale de droit nucléaire (EIDN) : BDN 82, p. 242 ; BDN 84, p. 224 ; BDN 85, p. 161 ; BDN 88, p. 107 ; BDN 90, p. 147 ; BDN 96, p. 110 ; BDN 98, p. 103 ; BDN 100, p. 123 ; BDN 101, p. 114 ; BDN 103, p. 82 ; BDN 104, p. 35.

- Les Notions fondamentales du droit nucléaire international (INLE) : BDN 86, p. 115 ; BDN 87, p. 124 ; BDN 88, p. 107 ; BDN 90, p. 147 ; BDN 96, p. 111 ; BDN 97, p. 109 ; BDN 98, p. 103 ; BDN 99, p. 116 ; BDN 100, p. 123 ; BDN 102, p. 113 ; BDN 104, p. 35.
- Adhésion en 1972 du Japon à l'ENEA (BDN 10, p. 25).
- Deuxième mandat pour le Tribunal Européen pour l'Énergie nucléaire (BDN 11, p. 30 ; BDN 12, p. 20). Désignations successives des Juges du Tribunal Européen pour l'Énergie nucléaire (BDN 22, p. 35 ; BDN 33, p. 28 ; BDN 46, p. 81 ; BDN 56, p. 96). Réunion inaugurale (BDN 35, p. 55).
- Adhésion en 1973 de l'Australie à l'AEN (BDN 12, p. 20).
- Adhésion en 1975 du Canada à l'AEN (BDN 16, p. 33).
- Adhésion en 1976 de la Finlande à l'AEN (BDN 17, p. 25).
- Adhésion en 1976 des États-Unis à l'AEN (BDN 18, p. 43).
- Révision en 1978 des Statuts de l'Agence (BDN 21, p. 41).
- Adhésion en 1993 de la République de Corée à l'AEN (BDN 51, p. 83).
- Séminaire de formation de 1993 sur le droit nucléaire à Leiden (BDN 52, p. 76).
- Adhésion en 1994 du Mexique à l'AEN (BDN 53, p. 107).
- Adhésion en 1996 de la Hongrie et de la République tchèque à l'AEN (BDN 58, p. 124).
- 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Agence pour l'énergie nucléaire en 1998 (BDN 62, p. 79).
- 50<sup>e</sup> anniversaire du Comité du droit nucléaire en 2007 (BDN 79, p. 85).
- Adhésion en 2010 de la Pologne à l'AEN (BDN 86, p. 116).
- Réunion élargie sur l'énergie nucléaire du G8-G20 en 2011 (BDN 87, p. 123).
- Adhésion en 2010 de la Slovénie à l'AEN (BDN 87, p. 125 ; BDN 88, p. 107).
- Demande d'adhésion en 2011 de la Fédération de Russie à l'AEN (BDN 88, p. 107).
- La Fédération de Russie devienne membre de l'AEN (BDN 90, p. 144).
- Participation des autorités de sûreté de l'Inde et des Émirats arabes unis au Programme multinational d'évaluation des conceptions (MDEP) (BDN 90, p. 145).
- Adhésion en 2013 de la Fédération de Russie à l'AEN (BDN 91, p. 145).
- Nomination du nouveau Directeur général en 2014 (BDN 93, p. 119).
- L'AEN accepte d'assurer le secrétariat technique du Cadre international de coopération sur l'énergie nucléaire (IFNEC) en 2015 (BDN 96, p. 110).
- Nouveau membre du Forum international Génération IV en 2016 (BDN 98, p. 100).
- Nouveaux signataires de l'accord de prorogation de l'Accord-cadre du GIF en 2016 (BDN 98, p. 100).

- Conférence des parties prenantes de l'énergie nucléaire en Amérique latine du Cadre international de coopération sur l'énergie nucléaire (IFNEC) en 2016 (BDN 98, p. 101).
- 10e atelier national du Forum de l'AEN sur la confiance des parties prenantes (FSC) en 2016 (BDN 98, p. 101).
- Symposium sur l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima, le droit et la réglementation en 2016 (BDN 98, p. 101).
- Plan stratégique pour 2017-2022 (BDN 99, p. 113).
- L'Argentine et la Roumanie deviennent membres de l'AEN (BDN 99, p. 114).
- 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Agence pour l'énergie nucléaire en 2018 (BDN 100, p. 121).
- Création d'un nouveau comité consacré au démantèlement et aux situations historiques en 2018 (BDN 100, p. 121).

#### **Processus d'autorisation et cadre réglementaire**

- Déclaration de 1980 sur les aspects du choix des sites des centrales nucléaires qui touchent à l'autorisation (BDN 26, p. 32).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Déclaration de 1982 du Comité de Direction de l'Énergie nucléaire de l'OCDE au sujet des perspectives de l'énergie nucléaire (BDN 29, p. 35).

#### **Navires à propulsion nucléaire**

- Modèle pour les accords bilatéraux pour la visite des navires nucléaires (BDN 7, p. 36 ; BDN 8, p. 35 ; BDN 9, p. 36 ; BDN 10, p. 26).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Révision en 1968, 1981 et 1991 des normes de base pour la protection contre les rayonnements approuvées par le Conseil de l'OCDE (BDN 2, p. 35 ; BDN 28, p. 38 ; BDN 48, p. 63). Adoption en 1994-1995 des nouvelles normes internationales de protection contre les rayonnements (BDN 53, p. 107 ; BDN 55, p. 53).
- Guide de sécurité de 1969 élaboré par l'AEN et l'AIEA relatif à la conception, à la construction et à l'utilisation de générateurs isotopiques destinés à certaines applications terrestres et marines (BDN 4, p. 27).
- Normes de radioprotection adoptées par le Conseil de l'OCDE en 1973 applicables aux dispositifs lumineux au tritium gazeux (BDN 12, p. 21).
- Normes provisoires de radioprotection approuvées par le Comité de Direction en 1974 applicables à la conception, à la construction, aux essais et au contrôle des stimulateurs cardiaques radio-isotopiques (BDN 13, p. 28).
- Recommandations de 1977 relatives aux détecteurs de fumée à chambre d'ionisation en application des normes de radioprotection (BDN 21, p. 47).
- Déclarations de 1982 relatives à l'interprétation et à l'application des recommandations de la CIPR (BDN 30, p. 31). Interprétation et mise en œuvre des recommandations en 1983 (BDN 32, p. 23).

- Recommandation de 1983 du Conseil de l'OCDE relative à la mise en œuvre d'un système de notification des incidents dans les centrales nucléaires (BDN 31, p. 27).
- Guide de 1985 pour le contrôle des biens de consommation contenant des substances radioactives (BDN 35, p. 54).
- Rapport de 1986 du Comité de Direction de l'Énergie nucléaire au Conseil relatif au rôle à jouer par l'AEN à la lumière de l'accident de Tchernobyl (BDN 37, p. 40 ; BDN 38, p. 46).
- Rapport de 1987 sur l'impact radiologique de l'accident de Tchernobyl dans les pays de l'OCDE (BDN 40, p. 31).
- Échelle internationale de gravité des accidents et incidents nucléaires de 1990 (BDN 45, p. 81). Les États membres invités à adopter l'échelle en 1992 (BDN 49, p. 72).
- Opinion collective de 1994 des experts sur la radioprotection (BDN 54, p. 67).
- Opinion collective de 1996 sur la sûreté des installations nucléaires (BDN 59, p. 67).
- Atelier international de l'AEN sur la communication de crise de 2012 (BDN 90, p. 146).
- Examen de 2013 de l'avancement du projet relatif à l'étude de référence sur l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi (BDN 92, p. 142).
- Nouveau rapport de 2013 intitulé *The Fukushima Daiichi Nuclear Power Plant Accident: OECD/NEA Nuclear Safety Response and Lessons Learnt* (BDN 92, p. 143).
- Atelier de l'AEN en 2013 sur les approches réglementaires en matière nucléaire (BDN 92, p. 143).
- Des experts internationaux réunis au Japon pour un examen de la sûreté après l'accident survenu à Fukushima Daiichi en 2013 (BDN 93, p. 119).
- Feuille de route technologique sur l'énergie nucléaire de 2015 (BDN 95, p. 103).
- Débat de politique générale du Comité de direction de 2015 : effets sanitaires de faibles doses de rayonnements (BDN 95, p. 103).
- Nouveau rapport de 2016 intitulé *Five Years after the Fukushima Daiichi Accident: Nuclear Safety Improvements and Lessons Learnt* (BDN 97, p. 109).
- École internationale de Protection radiologique de l'AEN (IRPS) (BDN 101, p. 114 ; BDN 102, p. 122 ; BDN 103, p. 83).

#### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Déclaration commune de 2014 du Groupe à haut niveau sur la sécurité d'approvisionnement en radioisotopes médicaux (HLG-MR) (BDN 94, p. 161). Le texte de la Déclaration commune est publié dans **BDN 94, p. 195**.
- Déclaration commune de 2015 sur la sécurité d'approvisionnement en radioisotopes à usage médical (BDN 96, p. 110).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Guide de 1974 relatif aux conteneurs de déchets radioactifs destinés au rejet (BDN 16, p. 34). Révision de 1979 (BDN 23, p. 49).
- Rapport de 1977 sur les objectifs, concepts et stratégies en matière de gestion des déchets radioactifs résultant des programmes nucléaires de puissance (BDN 20, p. 27).
- Décision du Conseil de l'OCDE de 1977 instituant un mécanisme multilatéral de consultation et de surveillance pour l'immersion de déchets radioactifs en mer (BDN 20, p. 25). Adhésion du Japon en 1981 (BDN 28, p. 38).
- Recommandations de 1980 faisant suite à la réévaluation de la validité du site d'immersion de déchets radioactifs en mer (BDN 25, p. 33).
- Programme de 1981 en matière de recherches et de surveillance du milieu lié à l'immersion de déchets radioactifs en mer (BDN 28, p. 39).
- Opinion collective des Experts de 1985 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 35, p. 51).
- Opinion collective des Experts de 1990 sur la sûreté à long terme des déchets radioactifs (BDN 47, p. 67).
- Opinion collective des Experts de 1995 sur les fondements environnementaux et éthiques de l'évacuation des déchets radioactifs en formations géologiques (BDN 55, p. 50).
- Séminaire de formation de 1996 sur les aspects juridiques de la gestion des déchets radioactifs et du déclassé (BDN 58, p. 124).
- 14<sup>e</sup> réunion du Forum sur la confiance des parties prenantes (Forum on Stakeholder Confidence – FSC) en 2013 (BDN 92, p. 143).

### **Responsabilité civile**

- Interprétation et application de certaines dispositions de la Convention de Paris (BDN 1, p. 31 ; BDN 2, p. 34 ; BDN 3, p. 33 ; BDN 7, p. 35).
- Symposium de Monaco de 1968 sur la responsabilité civile et l'assurance en matière de transports maritimes de substances nucléaires. Rapport du Comité restreint (BDN 2, p. 36 ; BDN 4, p. 26 ; BDN 5, p. 23).
- Symposium de Stockholm de 1972 sur le transport maritime de matières nucléaires (BDN 6, p. 36 ; BDN 8, p. 35 ; BDN 9, p. 35 ; BDN 10, p. 25).
- Décisions du Comité de direction de l'AEN de 1977 sur l'exclusion de certaines catégories ou quantités de substances nucléaires du champ d'application de la Convention de Paris (BDN 21, p. 45).
- Décision du Comité de direction de l'énergie nucléaire de 1984 sur l'application de la Convention de Paris aux installations d'évacuation de substances nucléaires (BDN 33, p. 26).
- Symposium de Munich de 1984 sur la responsabilité civile nucléaire et l'assurance – bilan et perspectives (BDN 33, p. 28 ; BDN 34, p. 38).
- Décision du Comité de direction de l'énergie nucléaire de 1990 autorisant le retrait des installations nucléaires en cours de déclassé du champ d'application de la Convention de Paris (BDN 45, p. 80).

- Recommandation de 1990 en vue d'augmenter le montant de responsabilité des exploitants nucléaires (BDN 45, p. 81).
- Recommandation de 1990 relative à la désignation d'un tribunal unique pour statuer sur la réparation des dommages nucléaires (BDN 46, p. 81).
- Symposium d'Helsinki de 1992 sur les accidents nucléaires – Responsabilités et garanties (BDN 50, p. 81).
- Réunion de 1994 sur les questions de responsabilité soulevées par l'assistance aux pays de l'Est (BDN 54, p. 65).
- Séminaire de formation de 1994 sur le droit nucléaire à Bratislava (BDN 54, p. 66).
- Séminaire de formation de 1995 sur le droit nucléaire à Liblice (BDN 56, p. 96).
- Séminaire international de 1997 sur les questions de responsabilité et d'assurance nucléaires en Russie (BDN 59, p. 67).
- INEX 2000 – Atelier sur l'indemnisation des dommages en cas d'accident nucléaire en 2001 (BDN 68, p. 79).
- Signature des Protocoles d'amendement des Conventions de Paris et de Bruxelles en 2004 (BDN 73, p. 118). Les textes consolidés non officiels des Conventions complémentaires de Paris et de Bruxelles telles qu'amendées sont reproduits dans le **Supplément au BDN 75**.
- Décision de 2007 relative à l'exclusion de petites quantités de substances nucléaires du champ d'application de la Convention de Paris (BDN 80, p. 115).
- Rapport de 2012 concernant le système d'indemnisation du Japon en cas d'accident nucléaire (BDN 89, p. 153).
- Adoption en 2014 de la Décision et recommandation portant sur l'application de la Convention de Paris aux installations nucléaires en cours de déclassement par le Comité de direction de l'énergie nucléaire de l'AEN (BDN 94, p. 160). Le texte de la Décision et recommandation est publié dans **BDN 94, p. 183**.
- Le Conseil de l'OCDE approuve la nomination de sept juges au Tribunal européen pour l'énergie nucléaire (ENET) en 2015 (BDN 94, p. 161).
- Session inaugurale du 9<sup>e</sup> mandat du Tribunal européen pour l'énergie nucléaire de 2015 (BDN 96, p. 109).
- Adoption en 2016 des décisions par le Comité de direction relatives à la Convention de Paris relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 99, p. 115).
- Troisième atelier international sur l'indemnisation des dommages en cas d'accident nucléaire de 2017 (BDN 100, p. 122).
- Quatrième atelier international sur l'indemnisation des dommages en cas d'accident nucléaire (BDN 103, p. 80).
- 10<sup>e</sup> mandat du ENET de 2020 (BDN 104, p. 34).

## Accords

- Accord de 1958 relatif au projet OCDE de réacteur de Halden. Extensions successives (BDN 4, p. 30 ; BDN 11, p. 38 ; BDN 14, p. 47 ; BDN 16, p. 44 ; BDN 22, p. 40 ; BDN 28, p. 48 ; BDN 34, p. 52). Protocoles de modification de 1977 et de 1979 (BDN 20, p. 35 ; BDN 24, p. 37).
- Accord de 1959 relatif au projet de réacteur à haute température et à refroidissement par gaz (Dragon). Prorogations successives (BDN 2, p. 41 ; BDN 4, p. 30 ; BDN 11, p. 38). Cessation du Projet en 1976 (BDN 17, p. 25).
- Accord de 1964 avec Euratom relatif à la bibliothèque de programmes de calculs. Prorogation (BDN 13, p. 34).
- Accord de 1970-1981 sur le projet international en matière d'irradiation de denrées alimentaires (BDN 6, p. 41 ; BDN 16, p. 44 ; BDN 28, p. 40).
- Convention de 1978 entre la Belgique et la Société Eurochemic sur la reprise des installations et l'exécution des obligations légales de la Société (BDN 22, p. 40). Deuxième Protocole d'Accord de 1983 relatif aux modalités d'exécution de la Convention (BDN 32, p. 30). Accord de 1986 sur le règlement forfaitaire des obligations financières de la Société résultant de la Convention (BDN 38, p. 56).
- Accord de 1981 relatif au Projet International de Stripa (BDN 27, p. 24). Accord de 1983 relatif à la phase II du Projet international de Stripa (BDN 31, p. 26). L'Espagne adhère au Projet (BDN 34, p. 53).
- Accord de 1983 relatif au Projet international de LOFT (BDN 31, p. 26). Adhésion de l'Espagne au Projet (BDN 34, p. 52).
- Accord de 1988 relatif au projet de l'OCDE sur l'examen de la cuve du réacteur de Three Mile Island-2 (BDN 43, p. 102).
- Accord-cadre de 2005 sur la collaboration internationale en matière de recherche et de développement des systèmes d'énergie nucléaire de Génération IV (BDN 75, p. 149).
- Déclaration commune de 2013 de coopération signée avec l'Autorité chinoise de l'énergie atomique (BDN 92, p. 141).
- Prolongation de 2015 de l'accord-cadre Forum international Génération IV (GIF) pour une durée de dix ans (BDN 95, p. 103).
- Nouveaux signataires de l'accord de prorogation de l'Accord-cadre du Forum international Génération IV (GIF) en 2015 (BDN 96, p. 110).
- Nouveau membre du Forum international Génération IV en 2016 (BDN 98, p. 100).
- Nouveaux signataires de l'accord de prorogation de l'Accord-cadre du GIF en 2016 (BDN 98, p. 100).
- Accord de 2017 avec l'Administration nationale de l'énergie de la Chine pour renforcer la coopération (BDN 99, p. 115).
- Nouveaux protocoles d'accord de 2017 pour la recherche et la sûreté nucléaires (BDN 100, p. 122).
- Nouveau membre du Forum international Génération IV en 2016 (BDN 101, p. 113).

- Entrée en vigueur en 2019 de l'accord du Cadre d'échange pour l'enseignement, les compétences et la technologie nucléaires (NEST) (BDN 102, p. 113).

## **Agence internationale de l'énergie (AIE)**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

- Accords de recherche et de développement de 1976 dans le domaine nucléaire (BDN 18, p. 48).
- Accord de coopération de 1986 relatif à trois installations Tokamak (JET, JT60 et TFTR) (BDN 38, p. 63).

## **Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Organisation et structures**

- Amendement de 1969 de l'article VI du Statut de l'Agence (Composition du Conseil des Gouverneurs) (BDN 3, p. 30). Amendements ultérieurs (BDN 4, p. 23 ; BDN 5, p. 20 ; BDN 6, p. 34 ; BDN 8, p. 32 ; BDN 10, p. 23 ; BDN 11, p. 27 ; BDN 12, p. 22 ; BDN 14, p. 38).
- Groupe consultatif ad hoc sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques (BDN 7, p. 34 ; BDN 14, p. 41 ; BDN 16, p. 38 ; BDN 17, p. 27 ; BDN 19, p. 33, BDN 20, p. 30).
- Conférences générales de l'AIEA (BDN 8, p. 32 ; BDN 10, p. 23 ; BDN 12, p. 22 ; BDN 14, p. 38 ; BDN 16, p. 35 ; BDN 19, p. 31 ; BDN 40, p. 32 ; BDN 48, p. 61 ; BDN 54, p. 67 ; BDN 56, p. 97 ; BDN 58, p. 130 ; BDN 60, p. 103 ; BDN 62, p. 79 ; BDN 64, p. 63 ; BDN 66, p. 59 ; BDN 68, p. 80 ; BDN 70, p. 63 ; BDN 72, p. 65 ; BDN 74, p. 75 ; BDN 76, p. 99 ; BDN 78, p. 67 ; BDN 80, p. 120 ; BDN 82, p. 200 ; BDN 84, p. 203 ; BDN 86, p. 97 ; BDN 88, p. 109 ; BDN 92, p. 138 ; BDN 94, p. 155 ; BDN 96, p. 105 ; BDN 98, p. 96 ; BDN 99, p. 112, BDN 100, p. 116 ; BDN 101, p. 111 ; BDN 103, p. 77).
- 50<sup>e</sup> Conférence générale de l'AIEA – Évènement spécial – Nouveau cadre pour l'utilisation de l'énergie nucléaire : assurances en matière d'approvisionnement et de non-prolifération (BDN 78, p. 67).
- Institut de droit nucléaire (IDN) (BDN 88, p. 104 ; BDN 92, p. 136 ; BDN 94, p. 160 ; BDN 96, p. 109 ; BDN 98, p. 100 ; BDN 100, p. 121).

- Cérémonies des traités de l'AIEA (BDN 90, p. 141 ; BDN 92, p. 36 ; BDN 94, p. 159 ; BDN 96, p. 108 ; BDN 98, p. ; 100 ; BDN 100, p. 118 ; BDN 101, p. 113 ; BDN 103, p. 79).
- Convention commune de 2016 sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (BDN 98, p. 96).
- Ateliers sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires de 2017 (BDN 99, p. 113).
- 60<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur des statuts de l'AIEA (BDN 100, p. 115).
- Activités d'assistance législative : BDN 91, p. 144 ; BDN 92, p. 135 ; BDN 93, p. 122 ; BDN 94, p. 160 ; BDN 95, p. 102 ; BDN 96, p. 109 ; BDN 98, p. 100 ; BDN 99, p. 113 ; BDN 100, p. 121 ; BDN 102, p. 119 ; BDN 103, p. 79 ; BDN 104, p. 34.

### **Sécurité nucléaire**

- Adoption en 2002 par le Conseil des Gouverneurs d'un plan d'action contre le terrorisme nucléaire (BDN 69, p. 99).
- Convention internationale de 2007 pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (BDN 80, p. 118).
- Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : intensification des efforts mondiaux de 2013 (BDN 92, p. 137).
- Conférence internationale de 2016 sur la sécurité nucléaire : engagements et actions (BDN 99, p. 112).
- Réunion technique de 2017 des Représentants des États parties à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN) et à l'Amendement à la CPPMN (BDN 100, p. 120).
- Conférence internationale de 2017 sur la protection physique des matières nucléaires et des installations nucléaires (BDN 100, p. 120).
- Réunions de 2018 relatif Convention sur la protection physique des matières nucléaires et son amendement (BDN 102, p. 117).
- Conférence internationale de 2018 sur la sécurité des matières radioactives (BDN 102, p. 118).
- Réunion des experts techniques et juridiques de 2019 en vue de la Conférence des parties à l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN) de 2021 (BDN 103, p. 77).
- Deuxième réunion d'experts juridiques et techniques de 2019 en préparation de la Conférence des Parties de 2021 à l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (ACPPMN) (BDN 104, p. 33).
- Réunion technique des Représentants des États Parties à la CPPMN et à l'ACPPMN en 2019 (BDN 104, p. 33).
- Conférence internationale sur la sécurité nucléaire de 2020 : soutenir et intensifier les efforts (ICONS 2020) (BDN 104, p. 33).

### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Accords de garanties conclus dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (BDN 6, p. 33 ; BDN 7, p. 32 ; BDN 8, p. 33 ; BDN 9, p. 34 ;

BDN 10, p. 24 ; BDN 11, p. 27 ; BDN 12, p. 22 ; BDN 13, p. 30 ; BDN 14, p. 39 ; BDN 16, p. 34 ; BDN 17, p. 29 ; BDN 19, p. 32 ; BDN 20, p. 37 ; BDN 21, p. 53 ; BDN 23, p. 50 ; BDN 25, p. 36 ; BDN 26, p. 40 ; BDN 27, p. 28 ; BDN 28, p. 46 ; BDN 33, p. 38 ; BDN 35, p. 62 ; BDN 39, p. 38). Situation des Accords en 1982 (BDN 29, p. 41 ; BDN 32, p. 32).

- Accords de transferts de garanties conclus par l'AIEA (BDN 2, p. 32 ; BDN 3, p. 31 ; BDN 4, p. 24 ; BDN 5, p. 22 ; BDN 20, p. 29 ; BDN 28, p. 46 ; BDN 30, p. 40). Situation des Accords en 1982 (BDN 29, p. 41).
- Communications reçues de 1977 de certains États membres concernant les Directives applicables à l'exportation de matières, d'équipements et de technologie nucléaires (BDN 21, p. 47). Communication de 1985 des États membres de la Communauté européenne relative aux Directives sur la Déclaration de politique commune de 1984 (BDN 35, p. 55). Adoption en 1986 par le Portugal de la Déclaration (BDN 38, p. 52).
- Principes directeurs révisés en 1979 pour l'assistance technique (BDN 23, p. 52).
- Notifications à l'AIEA en 1984-1985 concernant l'exportation et l'importation de matières nucléaires (BDN 33, p. 30 ; BDN 35, p. 55).
- Résolutions de 1987 en matière d'application des garanties adoptées par la Conférence générale (BDN 40, p. 32).
- Résolution de 1991 de la Conférence générale sur le manquement de l'Irak à ses obligations en matière de garanties (BDN 48, p. 61).
- Renforcement en 1992 du Système de garanties (BDN 49, p. 73).
- Le Conseil des Gouverneurs examine en 1993 l'application des garanties nucléaires en République populaire démocratique de Corée (BDN 51, p. 84). Résolution de 1993 de la Conférence générale (BDN 52, p. 77).
- Mesures de 1995 contre le trafic illicite des matières nucléaires (BDN 55, p. 51).
- Programme 93+2 de 1996 : renforcement de l'efficacité et amélioration du système des garanties (BDN 58, p. 125).
- Orientations de 2008 pour l'importation et l'exportation de sources radioactives, complémentaires au Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives (BDN 82, p. 199).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Code de pratique de 1968 pour la sécurité de l'exploitation des centrales nucléaires (BDN 2, p. 33).
- Normes de sécurité de 1969 pour l'exploitation des assemblages critiques et des réacteurs de recherche (BDN 3, p. 31). Révisées en 1983 (BDN 32, p. 26).
- Révision en 1975 des mesures de l'AIEA dans le domaine de la santé et de la sécurité (BDN 16, p. 37). Révisions suivantes (BDN 17, p. 29 ; BDN 24, p. 31 ; BDN 28, p. 41).
- Révision en 1979 du manuel sur le contrôle radiologique du personnel (BDN 25, p. 34).

- Révisions en 1981 et 1991 des normes de bases relatives à la radioprotection (BDN 28, p. 41 ; BDN 48, p. 63). Adoption des normes en 1994-1995 (BDN 55, p. 53).
- Révision en 1982 du recueil de directives pratiques sur la radioprotection dans l'extraction et le traitement des minerais radioactifs (BDN 30, p. 33).
- Directives de 1983 sur des arrangements relatifs à l'assistance mutuelle en cas d'urgence (BDN 32, p. 26).
- Sommet de 1986 des pays industrialisés à Tokyo – déclaration sur les conséquences de Tchernobyl (BDN 37, p. 41).
- Session extraordinaire de la Conférence générale en 1986. Document final et Résolution (BDN 38, p. 67).
- Résolution de 1987 de la Conférence générale en matière de sûreté nucléaire (BDN 40, p. 52).
- Résolution de 1987 en matière de protection radiologique adoptée par la Conférence générale (BDN 40, p. 32).
- Le système des interventions d'urgence de l'AIEA entre en service en 1989 (BDN 43, p. 103).
- Échelle internationale de gravité des accidents et incidents nucléaires de 1990-1992 (BDN 45, p. 81 ; BDN 49, p. 72). Les États membres invités à adopter l'échelle en 1992 (BDN 49, p. 72).
- Forum de 1993 relatif au renforcement des infrastructures en matière de radioprotection et de sûreté dans les pays de l'ex-URSS (BDN 52, p. 78).
- Convention sur la sûreté nucléaire (CSN) de 1994 (BDN 50, p. 83 ; BDN 53, p. 109).
- 3<sup>e</sup> réunion d'examen de la CSN de 2005 (BDN 75, p. 143).
- Résolution de 2006 adoptées par la Conférence générale de l'AIEA (BDN 78, p. 64).
- 5<sup>e</sup> réunion d'examen de la CSN de 2011 (BDN 87, p. 119).
- Conférence ministérielle sur la sûreté nucléaire de 2011 (BDN 87, p. 123).
- Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire de 2011 (BDN 90, p. 141).
- Réunion extraordinaire de 2012 de la CSN (BDN 90, p. 141).
- Sixième réunion de 2012 des représentants des autorités compétentes identifiées conformément à la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire et à la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique (BDN 90, p. 142).
- Le groupe de travail sur l'efficacité et la transparence à la CSN de 2012 (BDN 91, p. 143).
- Première réunion intersession des Parties contractantes à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (Convention commune) (BDN 91, p. 143).
- Groupe de travail des membres expérimentés des bureaux de la CNS et de la Convention commune de 2013 (BDN 91, p. 143).

- Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire de 2013 (BDN 92, p. 135).
- Troisième réunion du groupe de travail sur l'efficacité et la transparence à la CSN (BDN 92, p. 135).
- Sixième réunion d'examen des parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire (CSN) en 2014 (BDN 93, p. 120).
- Conférence diplomatique pour examiner une proposition de la Suisse visant à amender l'article 18 de la CNS en 2014 (BDN 94, p. 155).
- Conférence diplomatique de la CSN en 2015 (BDN 95, p. 100).
- Réunion d'organisation de la septième réunion d'examen des parties contractantes à la CSN de 2015 (BDN 96, p. 105).
- Réunion de liaison des membres du bureau de la sixième et septième réunions d'examen de la CSN de 2016 (BDN 97, p. 106).
- Réunion spécialisée consacrée aux difficultés et aux responsabilités liées aux installations multinationales de stockage de déchets radioactifs de 2016 (BDN 97, p. 106).
- Huitième réunion des représentants des autorités compétentes désignées par les Conventions sur la notification rapide et l'assistance de 2016 (BDN 97, p. 106).
- Réunion d'experts techniques et juridiques ouverte à tous pour mettre en commun les informations relatives à la mise en oeuvre, par les États, du Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives et de ses Orientations complémentaires pour l'importation et l'exportation de sources radioactives de 2016 (BDN 97, p. 107).
- Septième réunion d'examen des parties contractantes à la CSN de 2017 (BDN 99, 109).
- Quatrième réunion internationale sur l'application du Code de conduite pour la sûreté des réacteurs de recherche de 2017 (BDN 99, p. 112).
- Réunion préparatoire à la huitième réunion d'examen des Parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire de 2018 (BDN 102, p. 117).
- Réunion de passation des officiers de 2019 (BDN 102, p. 117).
- Convention sur la sûreté nucléaire : réunion des officiers de 2019 (BDN 103, p. 76).
- Réunion à participation libre d'experts techniques et juridiques de 2019 pour partager des informations sur la mise en œuvre par les États du Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives et ses orientations supplémentaires (BDN 103, p. 76).
- Rencontre des officiers pour la Huitième réunion d'examen des Parties contractantes à la CSN en 2020 (BDN 104, p. 32).
- Deuxième réunion de ce groupe de travail de la Convention commune (BDN 104, p. 32).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Recommandation de 1975 sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 16, p. 35). Mise à jour de 1989 (BDN 45, p. 84).

- Convention sur la protection physique de 1979 (BDN 23, p. 51). Proposition de modification de 2003 (BDN 71, p. ). Modification de 2005 (BDN 75, p. 143).
- Accords d'approvisionnement de 1983 (BDN 32, p. 32).
- Mise en œuvre du plan d'action révisé en 2002 pour la sûreté et la sécurité des sources de rayonnements (BDN 70, p. 65).
- Code de conduite de 2007 sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives et Orientations pour l'importation et l'exportation de sources radioactives (BDN 80, p. 120).
- Réunion de 2010 à participation non limitée d'experts techniques et de juristes pour un échange d'informations sur la mise en œuvre par les États du Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives et ses Orientations pour l'importation et l'exportation de sources radioactives (BDN 85, p. 155).
- Réunion ouverte des experts techniques et juridiques sur le Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives de 2011 (BDN 87, p. 122).
- Amendement de 2016 de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPNM) (BDN 97, p. 107).
- Deuxième réunion technique des représentants des États parties à la CPPMN et à l'Amendement à la CPPMN de 2016 (BDN 99, p. 112).
- Orientations de 2017 sur la gestion des sources radioactives retirées du service (BDN 100, p. 119).
- Réunion à participation ouverte d'experts juridiques et techniques sur la mise en œuvre du Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives de 2017 (BDN 100, p. 119).
- Orientations de 2018 sur la gestion des sources radioactives retirées du service (BDN 101, p. 109).
- Réunion à participation ouverte de 2018 des experts juridiques et techniques sur la mise en œuvre des Orientations pour l'importation et l'exportation de sources radioactives (BDN 101, p. 109).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Fondements de la sûreté et normes de sûreté sur la gestion des déchets radioactifs en 1995 (BDN 56, p. 98).
- Convention commune de 2006 sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs – Deuxième réunion d'examen (BDN 78, p. 63).
- Troisième conférence d'examen de 2009 de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs – (BDN 83, p. 150).
- Quatrième réunion d'examen de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (« Convention commune ») (BDN 90, p. 142).
- Première réunion intersession de 2013 des Parties contractantes à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (Convention commune) (BDN 91, p. 143).

- Partie contractante à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs - Réunion spécialisée sur les approches globales de la gestion de la partie terminale du cycle du combustible nucléaire de 2013 (BDN 92, p. 135).
- Deuxième réunion extraordinaire des parties contractantes à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs de 2014 (BDN 93, p. 121).
- Cinquième réunion d'examen des parties contractantes à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs de 2015 (BDN 95, p. 101).
- Troisième réunion extraordinaire des parties contractantes à la Convention commune de 2017 (BDN 99, p. 110).
- Réunion d'organisation de la Sixième réunion d'examen des parties contractantes à la Convention commune de 2017 (BDN 99, p. 111).
- Événement organisé en marge pour fêter le 20e anniversaire de l'adoption de la Convention commune de 2017 (BDN 100, p. 118).
- Sixième réunion d'examen de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (BDN 101, p. 108).

#### **Transport des matières radioactives**

- Règlement de transport des matières radioactives de 1961. Révisions successives (BDN 5, p. 21 ; BDN 9, p. 33 ; BDN 10, p. 24 ; BDN 34, p. 42 ; BDN 58, p. 127).
- Code de bonne pratique de l'AIEA de 1990 sur le mouvement transfrontière international de déchets radioactifs (BDN 46, p. 83).

#### **Protection de l'environnement**

- Responsabilité de l'AIEA découlant de la Convention de Londres de 1972 sur la prévention de la pollution de la mer résultant de l'immersion des déchets (BDN 11, p. 29 ; BDN 12, p. 23 ; BDN 14, p. 40 ; BDN 19, p. 34 ; BDN 36, p. 37).

#### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Étude de la législation sur l'irradiation des denrées alimentaires de 1968 (BDN 2, p. 33)
- Groupe de consultation sur les aspects juridiques de l'irradiation des denrées alimentaires de 1972 (BDN 9, p. 34).
- Normalisation sur l'irradiation des denrées alimentaires en 1979 (BDN 26, p. 33).
- Harmonisation en 1992 des règlements relatifs à l'irradiation des aliments en Asie et dans la région du Pacifique – OMS/AIEA/FAO (BDN 49, p. 75).

#### **Responsabilité civile**

- Exclusion de petites quantités de matières radioactives du champ d'application de la Convention de Vienne (BDN 7, p. 34 ; BDN 8, p. 31 ; BDN 14, p. 41).

- Réunions en 1984 et en 1987 du Comité permanent sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 33, p. 31 ; BDN 39, p. 33).
- Responsabilité internationale des États de 1988 (BDN 41, p. 41). Résolution de 1988 relative à la responsabilité internationale en cas d'accident nucléaire (BDN 42, p. 46).
- Groupe de travail en 1989 sur la responsabilité pour les dommages nucléaires (BDN 44, p. 58).
- Comité permanent de 1990 sur la responsabilité pour les dommages nucléaires (BDN 45, p. 83 ; BDN 46, p. 82).
- Symposium d'Helsinki de 1992 sur les accidents nucléaires – Responsabilités et garanties (BDN 50, p. 81).
- Travaux de 1994 relatifs à la révision de la Convention de Vienne et une Convention sur un financement complémentaire (BDN 53, p. 111).
- Création du Groupe INLEX décidée par le Directeur général en 2003 (BDN 74, p. 78).
- Réunion d'INLEX : BDN 75, p. 144 ; BDN 78, p. 64 ; BDN 80, p. 119 ; BDN 82, p. ; BDN 84, p. ; BDN 85, p. ; BDN 87, p. ; BDN 90, p. ; BDN 91, p. 143 ; BDN 93, p. 122 ; BDN 95, p. 102 ; BDN 97, p. 108 ; BDN 99, p. 113 ; BDN 101, p. 110 ; BDN 102, p. 118.
- Résolution de 2007 relative à l'exclusion de petites quantités de matières nucléaires du champ d'application de la Convention de Vienne (BDN 80, p. 119).
- Recommandations destinées à faciliter l'instauration d'un régime mondial de responsabilité nucléaire, ainsi que demandé par le Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire (BDN 90, p. 273).
- Ateliers sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires : BDN 93, p. 122 ; BDN 95, p. 102 ; BDN 97, p. 107 ; BDN 99, p. 113 ; BDN 100, p. 121 ; BDN 101, p. 110 ; BDN 102, p. 118 ; BDN 104, p. 33.
- Manifestation connexe de 2014 de la 58<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA : « La Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (CRC) dans le contexte du régime mondial de responsabilité nucléaire » (BDN 94, p. 159).

## Accords

- Accord de coopération de 1959 entre les États-Unis et l'AIEA. Amendements de 1974 et 1980 (BDN 24, p. 34 ; BDN 26, p. 36).
- Accord de coopération régionale de 1972 avec les États membres d'Asie et du Pacifique. Prorogation en 1977 (BDN 21, p. 54). Remplacé par l'Accord régional de coopération sur le développement, la recherche et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires de 1987 (BDN 41, p. 49).
- Accord de coopération de 1975 avec Euratom sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p. 35 ; BDN 17, p. 33).
- Accord de coopération de 1975 avec le COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle) (BDN 16, p. 36).

- Accord de 1975 relatif au Laboratoire de Monaco avec le Gouvernement de la Principauté de Monaco et l'Institut océanographique de Monaco. Prolongation en 1980 (BDN 26, p. 39 ; BDN 28, p. 39). Nouvel Accord de 1986 (BDN 37, p. 50).
- Entrée en vigueur en 1976-1977 de l'Accord de vérification Euratom-AIEA et du Règlement d'application de la Commission (BDN 19, p. 35).
- Accord instituant en 1980 un projet régional (Asie) sur l'irradiation des denrées (BDN 26, p. 39).
- Accord de 1982 avec l'Autriche relatif aux Laboratoires de Seibersdorf (BDN 29, p. 39).
- Modification en 1983 de l'Accord de siège avec l'Italie relatif au Centre international de physique théorique à Trieste (BDN 37, p. 50).
- Accord régional de coopération de 1990 avec les États membres de la région Afrique dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (BDN 45, p. 92).
- Accord de 1990 avec l'URSS relatif aux recherches internationales sur les conséquences de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 46, p. 92).
- Note d'information de 1990 sur les conséquences économiques et sociales de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 46, p. 96).
- Accord de 2008 de coopération avec ITER, pour la recherche et le développement/l'échange de données scientifiques et techniques (BDN 82, p. 207).
- Accord de 2008 entre le Gouvernement indien et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application des garanties aux installations nucléaires civiles (BDN 82, p. 61).
- Accord pratique de 2010 sur la coopération avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne en matière d'assistance, de planification, de recherche et de développement (BDN 85, p. 159).
- Accord de 2010 avec la Fédération de Russie en vue de créer une banque internationale du combustible nucléaire (BDN 85, p. 160).
- Accord de 2010 avec l'Union européenne relatif à la mise en place de « garanties intégrées » dans l'ensemble des États de l'Union européenne non-détenteurs de l'arme nucléaire et menant des activités nucléaires « significatives » (BDN 85, p. 160).
- Accord de 2010 sur la coopération pratique avec la Chine en matière de sécurité nucléaire (BDN 86, p. 102).

## Commission internationale de protection radiologique (CIPR)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Recommandations de 1990 relatives à la radioprotection (BDN 47, p. 71).
- Révision des recommandations de la Commission internationale de protection radiologique (BDN 77, p. 67).

## Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)

### Travaux législatifs et réglementaires

- Formalités conventionnelles 2011-12 (BDN 89, p. 153).
- Statut de l'établissement du régime de vérification du TICE (BDN 89, p. 153).

#### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Applications civiles et scientifiques des données SSI (BDN 89, p. 154).

## Conseil de l'Europe

### Travaux législatifs et réglementaires

- Recommandation de 1988 de l'Assemblée parlementaire relative aux accidents nucléaires (BDN 41, p. 42).
- Recommandation de 1993 de l'Assemblée parlementaire relative aux centrales nucléaires dans les pays d'Europe Centrale et de l'Est (BDN 51, p. 87).
- Recommandation de 1997 de l'Assemblée parlementaire sur la sûreté des installations nucléaires dans les pays de l'Europe centrale et orientale (BDN 60, p. 111).

### Jurisprudence

- *Balmer-Schafroth c. Suisse* : arrêt en 1997 de la Cour européenne des droits de l'homme sur la prolongation du permis d'exploitation de la centrale de Mühleberg (BDN 60, p. 72).

- *Athanassoglou et autres c. Suisse* : arrêt de 2000 de la Cour européenne des droits de l'homme (BDN 65, p. 27).
- *Balmer-Schafroth et autres c. la Suisse* : arrêt de 2001 de la Cour européenne des droits de l'homme (BDN 69, p. 64).

## **Cour permanente d'arbitrage**

### **Jurisprudence**

- *Irlande c. Royaume-Uni* : Arbitrage de 2003 (OSPAR) (BDN 72, p. 43).

## **Fondation Carnegie pour la paix internationale**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

- Principes de conduite des exportateurs de centrales électronucléaires (BDN 90, p. 261).
- Conférence Carnegie sur les politiques internationales en matière nucléaire 8-9 avril 2013, Washington DC (BDN 91, 205).

## **Groupe des pays fournisseurs d'articles nucléaires (NSG)**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Communications en 1988-1989 concernant les Directives applicables aux transferts nucléaires (BDN 45, p. 85).
- Déclaration de 1992 sur les garanties intégrales (BDN 50, p. 84).
- Déclaration de 2008 sur la coopération nucléaire civile avec l'Inde (BDN 82, p. 87).

## Nations Unies

### Travaux législatifs et réglementaires

- Résolution de 1991 du Conseil de Sécurité relative au cessez-le-feu définitif en Irak (BDN 47, p. 72).
- Résolution de 1992 de l'Assemblée générale et Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (BDN 52, p. 81).

### Jurisprudence

- Avis de 1995 de la Cour internationale de justice concernant l'affaire des essais nucléaires français (BDN 56, p. 66). Observations préliminaires de 1996 sur les avis consultatifs (BDN 58, p. 56).

## Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN)

### Travaux législatifs et réglementaires

- Accord de 1972 avec la France relatif au statut juridique du CERN et révisant l'Accord de 1965 (BDN 11, p. 37).
- Accord de 1984 avec la France relatif à la sûreté des installations liées à l'anneau des collisions à électrons (BDN 36, p. 45).
- Adhésion du Portugal en 1985 au CERN (BDN 36, p. 41).
- Accord de 1985 avec la France relatif au statut juridique des matières nucléaires détenues par le CERN sur le territoire français (BDN 38, p. 57).
- Accord de coopération scientifique et technique de 1991 avec l'Australie (BDN 53, p. 116).
- Convention de 2000 avec la France relative à la sûreté des installations de recherche situées sur le territoire français (BDN 66, p. 71).

## Organisation internationale du travail (OIT)

### Travaux législatifs et réglementaires

- Adoption en 1994-1995 des nouvelles normes internationales de protection contre les rayonnements (BDN 55, p. 53).

## **Organisation maritime internationale (OMI)**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

- Déclaration de 1999 rendant contraignant le Recueil international de règles de sécurité pour le transport de combustible nucléaire irradié, de plutonium et de déchets hautement radioactifs en colis à bord de navires (BDN 69, p. 101).

## **Organisation mondiale de la santé (OMS)**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)***

- Réunion en 1987 du Groupe de travail de l'OMS sur l'harmonisation des mesures de santé publique en Europe en ce qui concerne les accidents nucléaires (BDN 41, p. 43).
- Résolution en 1988 du Comité Exécutif de l'OMS (BDN 41, p. 44).
- Accord de 1990 avec l'URSS relatif à un programme international portant sur les effets de l'accident de Tchernobyl sur la santé (BDN 46, p. 93).
- Résolution de 1991 sur le programme international pour atténuer les effets de l'accident de Tchernobyl (BDN 47, p. 70).
- Révision en 1991 des normes internationales de radioprotection (BDN 48, p. 63). Adoption en 1994-1995 des normes de radioprotection (BDN 55, p. 53).

#### ***Irradiation des denrées alimentaires***

- Harmonisation en 1992 des règlements relatifs à l'irradiation des aliments en Asie et dans la région du Pacifique – OMS/AIEA/FAO (BDN 49, p. 75).

## **Organisation panaméricaine de la santé (OPS)**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)***

- Adoption en 1994-1995 des nouvelles normes internationales de protection contre les rayonnements (BDN 55, p. 53).

## Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Adoption en 1994-1995 des nouvelles normes internationales de protection contre les rayonnements (BDN 55, p. 53).

## Tribunal international du droit de la mer

### Jurisprudence

- *Irlande c. Royaume-Uni* : Jugement de 2001 concernant la demande de l'Irlande d'empêcher l'exploitation de l'installation MOX de BNFL à Sellafield (BDN 69, p. 63).

## Union européenne (EURATOM)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Décisions du Conseil de 1985 relatives à des programmes de recherche dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 35, p. 57).
- Résolution du Parlement européen de 1987 sur l'avenir de l'énergie nucléaire (BDN 40, p. 33).
- Résolution du Parlement européen de 1987 sur le comportement de la Communauté après Tchernobyl (BDN 40, p. 39).
- Résolution n° C287/37 du Parlement européen de 1995 sur la politique énergétique de l'Union européenne (BDN 57, p. 94).
- Résolution de 2001 sur le Livre vert de la Commission intitulé « Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique » (BDN 69, p. 100).
- Décision du Conseil de 2008 établissant les statuts de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom (BDN 81, p. 133).
- Mise à jour de 2008 du programme indicatif nucléaire dans le cadre de la deuxième revue stratégique de l'énergie (BDN 83, p. 148).
- Entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009 (BDN 85, p. 156).

- Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050 (COM/2011/885 final) (BDN 89, p. 158).
- Décision du Conseil n° 2012/93/EURATOM de 2011 concernant le programme-cadre de la Communauté européenne de l'énergie atomique pour des activités de recherche et de formation en matière nucléaire (2012-13) (BDN 89, p. 157).
- Décision du Conseil du n° 2012/94/EURATOM de 2011 concernant le programme spécifique, à exécuter au moyen d'actions indirectes, mettant en œuvre le programme-cadre de la Communauté européenne de l'énergie atomique pour des activités de recherche et de formation en matière nucléaire (2012-13) (BDN 89, p. 157).
- Décision du Conseil n° 2012/95/EURATOM de 2011 concernant le programme spécifique, à exécuter au moyen d'actions directes par le Centre commun de recherche, mettant en œuvre le programme-cadre de la Communauté européenne de l'énergie atomique pour des activités de recherche et de formation en matière nucléaire (2012-13) (BDN 89, p. 157).
- Proposition de Règlement du Conseil de 2012 sur le programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique (2014-2018) complétant le programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » (COM/2011/812) (BDN 89, p. 156).
- 7<sup>e</sup> Session plénière du Forum européen de l'énergie nucléaire (ENEF) de la Communauté européenne de l'énergie atomique de 2012 (BDN 90, p. 153).
- Règlement (Euratom) n° 1314/2013 du Conseil de 2013 sur le programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique (2014-2018) complétant le programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » (BDN 93, p. 126).
- Décision d'exécution de la Commission, de 2013, portant adoption du programme de travail 2014-2015 inscrit au programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique (2014-2018) complétant le programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » et du programme de travail 2014-2018, pour ce qui est du programme commun sur la fusion et du contrat de fonctionnement du réacteur JET (Joint European Torus) (C/2013/8563) (BDN 93, p. 126).
- Communication de la Commission de 2013 sur « Réaliser le marché intérieur de l'électricité et tirer le meilleur parti de l'intervention publique » (C/2013/7243) (BDN 93, p. 127).
- Communication de la Commission de 2014 au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relative à « Un cadre d'action en matière de climat et d'énergie pour la période comprise entre 2020 et 2030 » (COM/2014/015) (BDN 93, p. 127).
- Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil de 2014 sur une « Stratégie européenne pour la sécurité énergétique » (BDN 94, p. 154).
- Document de travail des services de la Commission de 2014 sur un second rapport sur la situation en matière d'enseignement et de formation dans le domaine de l'énergie nucléaire dans l'Union européenne (BDN 94, p. 154).
- Communication de la Commission de 2015 au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque

européenne d'investissement à propos d'un « Cadre stratégique pour une Union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique » (BDN 95, p. 97).

- Communication de la Commission européenne de 2015 : « Vers un plan stratégique pour les technologies énergétiques (plan SET) intégré : accélérer la transformation du système énergétique européen » (BDN 96, p. 103).
- Publication en 2015 du rapport annuel 2014 de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom (AAE) (BDN 96, p. 104).
- Communication de la Commission au Parlement européen de 2016 sur l'État de l'union de l'énergie 2015 (BDN 97, p. 104).
- Recommandation de la Commission de 2016 sur l'application de l'article 103 du Traité Euratom (BDN 98, p. 93).
- Communication de la Commission de 2016 sur un Programme indicatif nucléaire (BDN 98, p. 94).
- Rapport de 2017 sur la cybersécurité dans le secteur de l'énergie (BDN 99, p. 107).
- Communication de la Commission au Conseil européen (article 50) de 2017 sur l'état d'avancement des négociations avec le Royaume-Uni au titre de l'article 50 du traité sur l'Union européenne (BDN 100, p. 113).
- Troisième rapport sur l'état de l'Union de l'énergie en 2017 (BDN 100, p. 113).
- Publication en 2017 du rapport annuel de 2016 de l'AAE (BDN 100, p. 115).
- Publication en 2018 du rapport annuel de 2017 de l'AAE (BDN 101, p. 107).
- Protection des personnes dénonçant les infractions au droit de l'Union (protection des lanceurs d'alerte) de 2018 (BDN 101, p. 107).
- Communication de 2019 sur un processus décisionnel plus efficace et démocratique pour la politique de l'UE en matière d'énergie et de climat (BDN 102, p. 114).
- Étude de 2019 pour la commission PETI du Parlement européen : « Sûreté, responsabilité et coopération nucléaires transfrontières dans l'Union européenne » (BDN 102, p. 115).
- Étude européenne de 2019 sur les applications médicales, industrielles et de recherche des technologies nucléaires et radiologiques (BDN 102, p. 116).
- Étude sur l'impact des activités d'ITER dans l'Union européenne, rapport final de 2018 (BDN 103, p. 74).
- Rapport annuel 2018 de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom (BDN 103, p. 73).
- Rapport du Comité consultatif de 2019 de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom (ESA) (BDN 103, p. 74).

### **Organisation et structures**

- Réorganisation du Centre commun de recherche nucléaire d'Euratom en 1971, 1985 et 1994 (BDN 7, p. 36 ; BDN 37, p. 43 ; BDN 55, p. 52). Décision de 1983 du Conseil des ministres relative au programme du Centre commun de recherche d'Ispra (BDN 33, p. 32).

- Décision du Conseil de 1974 relative à la constitution de l'entreprise commune de la Hochtemperatur-Kernkraftwerk GmbH (BDN 14, p. 48).
- Décision 78/471/Euratom du Conseil de 1978 relative à la constitution de l'entreprise commune Joint European Torus (JET), Joint Undertaking, suivie des Statuts du Projet (BDN 22, p. 42).
- Décision du Conseil de 1980 concernant la création d'un Comité consultatif ad hoc en matière de retraitement de combustibles nucléaires irradiés (BDN 25, p. 38).
- Règlement n° 1210 de 1990 relatif à la création de l'Agence européenne pour l'environnement et du Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (BDN 46, p. 85).
- Transfert en 2000 des responsabilités relatives aux questions de sûreté nucléaire (BDN 66, p. 62).
- Réunions thématiques d'évaluation par les pairs de 2012 (BDN 89, p. 159).
- Première réunion des hauts fonctionnaires de l'UE et de l'AIEA de 2013 (BDN 91, p. 147).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Résolution du Conseil de 1978 concernant l'échange mutuel d'informations au niveau communautaire en matière d'implantation de centrales électriques (BDN 23, p. 53).
- Recommandation de 2006 de la Commission sur l'utilisation efficace des fonds affectés au déclassement des installations nucléaires (BDN 78, p. 68).
- Décision du Conseil de 2006 relative à ITER (BDN 78, p. 69).
- Décision du Conseil de 2007 instituant une entreprise commune pour ITER et le développement de l'énergie de fusion et lui conférant des avantages (BDN 80, p. 117).
- Proposition de Règlement du Conseil de 2011 relatif au soutien de l'Union en faveur des programmes d'assistance au déclassement d'installations nucléaires en Bulgarie, en Lituanie et en Slovaquie (COM/2011/783 final) (BDN 89, p. 155).
- Règlement (Euratom) n° 1368/2013 du Conseil de 2013, relatif au soutien de l'Union en faveur du programme d'assistance au déclassement d'installations nucléaires en Bulgarie et en Slovaquie, et abrogeant les règlements (Euratom) n° 549/2007 et (Euratom) n° 647/2010 (BDN 93, p. 125).
- Règlement (Euratom) n° 1369/2013 du Conseil, de 2013, relatif au soutien de l'Union en faveur du programme d'assistance au déclassement d'installations nucléaires en Lituanie, et abrogeant le règlement (CE) n° 1990/2006 (BDN 93, p. 125).
- Décision de la Commission de 2013 d'ouvrir la procédure prévue à l'article 108(2) du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, concernant le contrat d'investissement (contrat préliminaire d'écart compensatoire) relatif à la nouvelle unité C de la centrale nucléaire de Hinkley Point (BDN 93, p. 129).
- Décision d'exécution de la Commission de 2014 concernant les règles d'application pour les programmes d'assistance au déclassement

d'installations nucléaires en Bulgarie, Lituanie et Slovaquie pour la période 2014-2020 (BDN 94, p. 153).

- Décision de la Commission de 2014 sur la compatibilité du contrat d'investissement (contrat préliminaire d'écart compensatoire) relatif à la nouvelle unité C de la centrale nucléaire de Hinkley Point avec l'article 107(3)(c) du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (BDN 94, p. 153).
- Rapport de 2016 au Parlement européen et au Conseil sur la mise en oeuvre des travaux dans le cadre du programme d'assistance au déclassement d'installations nucléaires en Bulgarie, Lituanie et République slovaque (BDN 98, p. 95).
- Proposition de décision du Conseil concernant ITER de 2018 (BDN 101, p. 112).
- Rapport de la Commission sur l'évaluation et la mise en oeuvre des programmes d'assistance de l'UE au déclassement en Bulgarie, en Slovaquie et en Lituanie (BDN 101, p. 108).

#### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Propositions en 1982 de nouvelles dispositions relatives au régime d'approvisionnement en vertu du Traité Euratom (BDN 31, p. 28).
- Déclaration de la CCE de 1988 sur les échanges d'obligations de contrôle sur les matières nucléaires devant la Commission d'enquête du Parlement européen (BDN 42, p. 47).
- Décision no 96/613/PESC de 1996 concernant le contrôle des exportations de biens à double usage (BDN 59, p. 68).
- Règlement (CE) no 1334/2000 de 2000 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations de biens et de technologies à double usage (BDN 70, p. 67).
- Règlements (Euratom) de la Commission relatifs à l'application du contrôle de sécurité d'Euratom de 2002 et 2005 (BDN 72, p. 69 ; BDN 75, p. 144 ; BDN 76, p.102).
- Proposition de Règlement de 2003 sur la Loi applicable aux obligations non contractuelles (BDN 72, p. 71).
- Décision du Conseil de 2004 portant approbation d'un règlement de la Commission relatif à l'application du contrôle de sécurité d'Euratom (BDN 73, p. 113).
- Règlement (Euratom) de la Commission relatif à l'application du contrôle de sécurité d'Euratom de 2005 (BDN 75, p. 144).
- Communication de 2009 sur la non-prolifération nucléaire (BDN 83, p. 149).

#### **Sécurité nucléaire**

- Directive 2003/122/Euratom du Conseil relative au contrôle des sources radioactives scellées de haute activité et des sources orphelines (BDN 73, p. 110).
- Rapport de 2012 du groupe ad hoc sur la sécurité nucléaire (GAHSN) spécialement chargé d'évaluer les questions de sécurité nucléaire dans l'Union européenne (BDN 90, p. 151).

- Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen de 2015 sur l'expérience acquise dans la mise en oeuvre de la directive 2003/122/Euratom relative au contrôle des sources radioactives scellées de haute activité et des sources orphelines (BDN 95, p. 98).
- Décision du Conseil de 2016 concernant le soutien de l'Union aux activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans le domaine de la sécurité nucléaire et dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive (BDN 99, p. 108).

**Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Directive du Conseil de 1976 fixant les normes de base révisées relatives à la protection sanitaire de la population et des travailleurs contre les dangers résultant des rayonnements ionisants (BDN 18, p. 44). Modifications de 1979, 1980 et 1984 (BDN 25, p. 37 ; BDN 26, p. 34 ; BDN 34, p. 45). Communication de 1985 de la Commission relative aux Directives (BDN 37, p. 43). Abrogée par la Directive 96/29/Euratom.
- Directive 84/466/Euratom du Conseil de 1984 fixant les mesures fondamentales relatives à la protection radiologique des personnes soumises à des examens et traitements médicaux (BDN 34, p. 45). Abrogée par la Directive 97/43/Euratom.
- Règlement (CEE) n° 1707/86 de 1986 relatif aux conditions d'importation de produits agricoles originaires des pays tiers à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 38, p. 51). Prorogé par les Règlements de 1987 n°s 624/87 (BDN 39, p. 36) et 3955/87 (BDN 41, p. 61). Règlement (CEE) n° 737/90 de 1990 sur le même sujet (BDN 45, p. 85). Règlement (CEE) n° 1983/88 de 1988 pour l'application du Règlement n° 3955/87 (BDN 42, p. 51). Règlements n°s 598/92 et 3034/94 de 1992 et 1994 établissant une liste de produits exclus de l'application du Règlement de 1990 (BDN 49, p. 75 ; BDN 55, p. 53). Modification en 2000 du Règlement de 1990 (BDN 65, p. 61). Règlement d'application de 1999 n° 1661/1999 (BDN 64, p. 65), modifié en 2001 (BDN 69, p. 100) et 2002 (BDN 70, p. 66).
- Résolution de 1987 sur le problème de la contamination alimentaire à la suite de la catastrophe de Tchernobyl (BDN 40, p. 37).
- Règlement (Euratom) no 3954/87 de 1987 fixant les niveaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique (BDN 39, p. 36). Règlement d'amendement (Euratom) no 2218/89 de 1989 (BDN 44, p. 87).
- Décision du Conseil 87/600/Euratom de 1987 concernant les modalités communautaires en vue de l'échange rapide d'informations dans le cas d'une situation d'urgence radiologique (BDN 39, p. 35).
- Résolution du Parlement européen de 1987 sur le problème de la contamination alimentaire à la suite de la catastrophe de Tchernobyl (BDN 40, p. 37).
- Résolution de 1987 sur le comportement de la communauté après Tchernobyl (BDN 40, p. 39).
- Règlement (CEE) no 2219/89 de 1989 relatif aux conditions particulières d'exportation des denrées alimentaires et des aliments pour bétail après un

accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique (BDN 44, p. 89).

- Règlement (Euratom) no 944/89 de 1989 fixant les niveaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires de moindre importance après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique (BDN 44, p. 92).
- Directive 89/618/Euratom de 1989 concernant l'information de la population sur les mesures de protection sanitaire applicables et sur le comportement à adopter en cas d'urgence radiologique (BDN 45, p. 85). Communication de la Commission de 1991 sur la Directive (BDN 48, p. 62).
- Règlement (Euratom) no 770/90 de 1990 fixant les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive pour les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique (BDN 45, p. 85). Modification de 2000 (BDN 66, p. 61).
- Recommandation no 143 de 1990 de la Commission relative à la protection contre les dangers résultant de l'exposition au radon à l'intérieur des bâtiments (BDN 46, p. 85).
- Directive 90/641/Euratom de 1990 concernant la protection opérationnelle des travailleurs extérieurs exposés à un risque de rayonnements ionisants au cours de leur intervention en zone contrôlée (BDN 47, p. 69).
- Recommandation de la Commission 91/444/Euratom de 1991 sur l'application de l'article 33 du Traité Euratom (BDN 49, p. 74).
- Résolution du Conseil de 1992 relative aux problèmes technologiques de la sécurité nucléaire (BDN 51, p. 86).
- Directive 96/29/Euratom de 1996 fixant les normes de base relatives à la protection sanitaire de la population et des travailleurs contre les dangers résultant des rayonnements ionisants (BDN 52, p. 80 ; BDN 58, p. 131). Communication de la Commission européenne de 1998 concernant la mise en œuvre de la Directive (BDN 61, p. 99).
- Directive 96/82/CE de 1996 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (Seveso II) (BDN 59, p. 68).
- Directive 97/43/Euratom de 1997 relative à la protection sanitaire des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants lors d'expositions à des fins médicales (BDN 60, p. 104).
- Recommandation 2000/473/Euratom de 2000 relative au contrôle des niveaux de radioactivité dans l'environnement par les États membres de l'Union européenne (BDN 66, p. 61).
- Recommandation 2001/928/Euratom de 2001 concernant la protection de la population contre l'exposition au radon dans l'eau potable (BDN 69, p. 99).
- Décision de 2003 en matière de protection civile (BDN 73, p. 111).
- Recommandation de 2003 sur la protection et l'information de la population concernant la contamination persistante de certaines denrées alimentaires sauvages à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 72, p. 69).

- Propositions de Directives de 2003 et 2004 sur la sûreté nucléaire et la gestion des déchets radioactifs (BDN 72, p. 68 ; BDN 74, p. 81).
- Convention sur la sûreté nucléaire – Déclaration d'Euratom de 2004 (BDN 73, p. 109).
- Proposition de 2008 de la Commission européenne de Directive du Conseil établissant un cadre communautaire pour la sûreté nucléaire (BDN 83, p. 147).
- Directive 2009/71/EURATOM du Conseil de 2009 établissant un cadre communautaire pour la sûreté nucléaire des installations nucléaires (BDN 84, p. 206).
- Amendement de 2009 au Règlement du Conseil n°1048/2009 relatif aux conditions d'importation de produits agricoles originaires des pays tiers à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 85, p. 157).
- Proposition de Règlement du Conseil de 2011 instituant un instrument relatif à la coopération en matière de sûreté nucléaire (COM/2011/841) (BDN 89, p. 155).
- Sessions plénières du Groupe à haut niveau de l'Union européenne sur la sûreté nucléaire et la gestion des déchets (ENSREG) (BDN 87, p. 126). Autres réunions du ENSREG : BDN 88, p. 114 ; BDN 89, p. 159 ; (BDN 90, p. 152) ; (BDN 91, p. 147). BDN 93, p. 129 ; BDN 94, p. 197.
- Proposition de Directive de 2011 du Conseil fixant des exigences pour la protection de la santé de la population en ce qui concerne les substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine (COM/2012/147) (BDN 89, p. 156).
- Règlement d'exécution (UE) n° 1371/2011 de la Commission du 21 décembre 2011 modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 961/2011 imposant des conditions particulières à l'importation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux originaires ou en provenance du Japon à la suite de l'accident survenu dans la centrale nucléaire de Fukushima (BDN 89, p. 157).
- Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le rapport provisoire des évaluations exhaustives de risques et de sécurité (« tests de résistance ») des centrales nucléaires dans l'Union européenne (SEC/2011/1395 final) (BDN 89, p. 158).
- Communication de la Commission de 2012 au Conseil et au Parlement européen sur les évaluations globales des risques et de la sûreté (« tests de résistance ») des centrales nucléaires dans l'Union européenne et les activités y afférentes (COM/2012/571) (BDN 90, p. 152).
- Première réunion publique sur les tests de résistance de l'UE et le processus d'évaluation par les pairs en 2012 (BDN 89, p. 159). Seconde réunion publique en 2012 (BDN 90, p. 152).
- Séminaire sur la sûreté des centrales nucléaires en cas de chute d'avion, 25 septembre 2012, Luxembourg (BDN 90, p. 153).
- Rapport de 2012 de la Communauté européenne de l'énergie atomique de la deuxième réunion extraordinaire de la CSN (C/2012/3196 final) (BDN 90, p. 151).
- Rapport de 2012 de la Commission d'approuver les normes fondamentales internationales de sûreté sur la radioprotection et la sûreté des sources de rayonnements (C/2012/5311) (BDN 90, p. 151).

- Règlement d'exécution (UE) n° 250/2012 de la Commission du 21 mars 2012 modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 961/2011 imposant des conditions particulières à l'importation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux originaires ou en provenance du Japon à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima (JO L 82 du 22 mars 2012, p.3) (BDN 89, p. 157).
- Proposition de directive du Conseil fixant les normes de base relatives à la protection sanitaire contre les dangers résultant de l'exposition aux rayonnements ionisants (COM/2012/242) (BDN 90, p. 148).
- Règlement d'exécution (UE) n° 561/2012 de la Commission, du 27 juin 2012, modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 284/2012 imposant des conditions particulières à l'importation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux originaires ou en provenance du Japon à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima (JO L 168, 28.06.2012, pp. 17-20) (BDN 90, p. 150).
- Règlement d'exécution (UE) n° 996/2012 de la Commission, du 26 octobre 2012, imposant des conditions particulières à l'importation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux originaires ou en provenance du Japon à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima, et abrogeant le règlement d'exécution (UE) n° 284/2012 (BDN 90, p. 150).
- Règlement d'exécution (UE) n° 495/2013 de la Commission de 2013 modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 996/2012 imposant des conditions particulières à l'importation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux originaires ou en provenance du Japon à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima (BDN 92, p. 144).
- Proposition d'une directive de 2013 du Conseil modifiant la directive 2009/71/Euratom du Conseil de 2009 établissant un cadre communautaire pour la sûreté nucléaire des installations nucléaires (COM(2013)715 final) (BDN 92, p. 144).
- Décision de la Commission de 2013 accordant un prêt Euratom au soutien du programme de modernisation de la sûreté des réacteurs nucléaires ukrainiens (C(2013) 3496) (BDN 92, p. 146).
- Directive 2013/51/Euratom du Conseil, de 2013, fixant des exigences pour la protection de la santé de la population en ce qui concerne les substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine (BDN 93, p. 123).
- Directive 2013/59/Euratom du Conseil, de 2013, fixant les normes de base relatives à la protection sanitaire contre les dangers résultant de l'exposition aux rayonnements ionisants et abrogeant les directives 89/618/Euratom, 90/641/Euratom, 96/29/Euratom, 97/43/Euratom et 2003/122/Euratom (BDN 93, p. 124).
- Règlement (Euratom) n° 237/2014 du Conseil, de 2013, instituant un instrument relatif à la coopération en matière de sûreté nucléaire (BDN 93, p. 124).
- Réunion organisée par la Commission Européenne en 2013 concernant le retour d'expérience et le suivi des tests de résistance des centrales nucléaires dans les pays voisins de l'Union européenne (UE) (BDN 93, p. 129).
- Proposition de règlement du Conseil de 2014 fixant les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les

aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique (COM/2013/943) (BDN 93, p. 123).

- Règlement d'exécution (UE) n° 322/2014 de la Commission, de 2014 imposant des conditions particulières à l'importation de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux originaires ou en provenance du Japon à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima (BDN 93, p. 127).
- Directive 2014/87/Euratom du Conseil de 2014 modifiant la directive 2009/71/Euratom établissant un cadre communautaire pour la sûreté nucléaire des installations nucléaires (BDN 94, p. 151).
- Stratégie de 2014 relative à un programme de coopération communautaire en matière de sûreté nucléaire (2014-2020) et le programme indicatif pluriannuel (2014-2017) pour l'instrument relatif à la coopération en matière de sûreté nucléaire (BDN 94, p. 152).
- Programme d'action annuel de 2014 concernant la coopération en matière de sûreté nucléaire (BDN 94, p. 152).
- Soutien budgétaire à la sûreté nucléaire et au démantèlement de 2018 (BDN 101, p. 106).
- Rapport spécial de 2020 de la Cour des comptes européenne sur la contribution de la Commission européenne à la sûreté nucléaire (BDN 104, p. 31).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Résolution du Conseil de 2002 concernant l'établissement de systèmes nationaux de surveillance et de contrôle de la présence de matières radioactives lors du recyclage des matériaux métalliques dans les États membres (BDN 70, p. 67).
- Proposition de directive de 2003 relative au contrôle des sources radioactives scellées de haute activité (BDN 72, p. 69).
- Décision de 2007 du Conseil autorisant la République de Slovénie à ratifier la Convention de Paris (BDN 80, p. 116).
- Décision de 2007 du Conseil portant approbation de l'adhésion de la Communauté européenne de l'énergie atomique à la Convention modifiée sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 80, p. 117).
- Décision de 2007 de la Commission concernant l'adhésion de la Communauté européenne de l'énergie atomique à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et des installations nucléaires (BDN 81, p. 133).
- Proposition de règlement du Conseil établissant un système communautaire d'enregistrement des transporteurs de matières radioactives (COM/2012/561) (BDN 90, p. 149).
- Conclusions du Conseil « Vers un approvisionnement sûr en radio-isotopes à usage médical dans l'Union européenne », 18 décembre 2012 (BDN 91, p. 146).
- Rapport de 2015 de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom (AAE) à la Commission européenne sur la sécurité d'approvisionnement en radioisotopes médicaux (BDN 96, p. 104).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Recommandation de 1990 de la Commission sur l'application de l'article 37 du Traité Euratom (BDN 47, p. 69).
- Résolution du Conseil de 1992 concernant le renouvellement du plan d'action communautaire en matière de déchets radioactifs (BDN 51, p. 85).
- Résolution n° 94/C 379/01 de 1994 du Conseil sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 55, p. 53).
- Recommandation n° 1999/669 de 1999 relative à un système de classification des déchets radioactifs solides (BDN 64, p. 65).
- Propositions de Directives de 2003 et 2004 sur la sûreté nucléaire et la gestion des déchets radioactifs (BDN 72, p. 68 ; BDN 74, p. 81).
- Décision de 2008 de la Commission établissant un document uniforme relatif à la surveillance et au contrôle des transferts de déchets radioactifs et de combustible nucléaire usé (BDN 81, p. 134).
- Recommandation de 2008 de la Commission européenne relative aux critères d'exportation de déchets radioactifs et de combustible irradié vers des pays tiers (BDN 83, p. 148).
- Directive 2011/70/Euratom du Conseil de 2011 établissant un cadre communautaire pour la gestion responsable et sûre du combustible usé et des déchets radioactifs (BDN 88, p. 199).
- Rapport de l'Euratom de 2011 sur l'exécution des obligations découlant de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs pour la 4e réunion d'examen des parties contractantes (BDN 88, p. 113).
- Septième rapport de 2011 sur la gestion des déchets radioactifs et du combustible usé dans l'Union européenne [SEC(2011) 1007 final] (BDN 88, p. 113).
- Communication de la Commission de 2013 au Parlement européen et au Conseil sur l'utilisation des ressources financières destinées au déclassement des installations nucléaires, et à la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs [COM(2013) 121 final] (BDN 91, p. 145).
- Rapport de 2014 de la Communauté européenne de l'énergie atomique pour la 5e réunion d'examen des Parties contractantes à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (BDN 94, p. 155).
- Rapport de 2017 sur l'avancement de la mise en oeuvre de la Directive 2011/70/Euratom du Conseil (BDN 100, p. 114).
- Rapport d'Euratom sur la mise en oeuvre de la Convention commune de 2018 (BDN 101, p. 96).
- Troisième rapport de 2019 sur la mise en oeuvre par les États membres de la directive 2006/117/Euratom du Conseil relative à la surveillance et au contrôle des transferts de déchets radioactifs et de combustible nucléaire usé (BDN 104, p. 29).
- Rapport de la Commission de 2019 sur l'avancement de la mise en oeuvre de la Directive 2011/70/EURATOM du Conseil, un inventaire des déchets radioactifs

et du combustible usé présents sur le territoire de la Communauté et les perspectives futures (BDN 104, p. 30).

### **Transport des matières radioactives**

- Directive 92/3/Euratom de 1992 relative à la surveillance et au contrôle des transferts de déchets radioactifs (BDN 49, p. 74).
- Règlement (Euratom) no 1493/93 de 1993 concernant les transferts de substances radioactives entre les États membres (BDN 52, p. 79). Document uniforme de 1993 pour ces transferts (BDN 53, p. 113).
- Directive 93/75/CEE de 1993 relative aux conditions minimales exigées pour les navires à destination des ports maritimes de la Communauté ou en sortant et transportant des marchandises dangereuses ou polluantes. Amendement de 1998 (BDN 62, p. 81).
- Directive du Conseil 2006/117/Euratom de 2006 relative à la surveillance et au contrôle des transferts de déchets radioactifs et de combustible nucléaire usé (BDN 79, p. 83).
- Rapport de la Commission de 2013 au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen de 2013 sur la mise en oeuvre de la directive 2006/117/Euratom du Conseil du 20 novembre 2006 relative à la surveillance et au contrôle des transferts de déchets radioactifs et de combustible nucléaire usé [COM(2013)240 final] (BDN 92, p. 146).

### **Protection de l'environnement**

- Directive 97/11/CE de 1997 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement (BDN 60, p. 110).
- Proposition de Directive de 2002 sur la responsabilité environnementale en vue de la prévention et de la réparation des dommages environnementaux (BDN 72, p. 70).
- Directive de 2003 concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement (BDN 74, p. 79).
- Directive de 2003 prévoyant la participation du public lors de l'élaboration de certains plans et programmes relatifs à l'environnement (BDN 74, p. 80).
- Directive 2004/35/CE sur la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux (BDN 73, p. 111).
- Recommandation 2004/2/Euratom de la Commission sur des informations normalisées sur les rejets radioactifs gazeux et liquides dans l'environnement à partir des réacteurs nucléaires de puissance et des usines de retraitement en fonctionnement normal (BDN 73, p. 112).
- Communication de 2006 de la Commission européenne sur la vérification des installations de contrôle de la radioactivité ambiante (BDN 78, p. 68).

### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Directive 1999/2/CE de 1999 relative au rapprochement des législations des États membres sur les denrées et ingrédients alimentaires traités par ionisation (BDN 67, p. 61)

- Directive 1999/3/CE de 1999 établissant une liste communautaire de denrées et ingrédients alimentaires traités par ionisation (BDN 67, p. 61).
- Règlement (Euratom) 2016/52 du Conseil de 2016 fixant les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique, et abrogeant le règlement (Euratom) n° 3954/87 et les règlements (Euratom) n° 944/89 et (Euratom) n° 770/90 de la Commission (BDN 97, p. 103).

### **Responsabilité civile**

- Propositions de Décisions de 2003 autorisant les États membres à signer et à ratifier le Protocole portant modification de la Convention de Paris (BDN 72, p. 70).
- Proposition de Règlement de 2003 sur la Loi applicable aux obligations non contractuelles (BDN 72, p. 71).
- Décisions du Conseil de 2003 et 2004 autorisant des États membres à signer et à ratifier le Protocole portant modification à la Convention de Paris, ou à y adhérer (BDN 73, 113).
- Décision de 2007 du Conseil autorisant la République de Slovénie à ratifier la Convention de Paris (BDN 80, p. 116).
- Groupe d'experts sur la responsabilité civile de 2010 (BDN 88, p. 114).
- Proposition de décision du Conseil de 2012 autorisant les États membres qui sont Parties contractantes à la Convention de Vienne du 21 mai 1963 (« Convention de Vienne ») à ratifier le protocole d'amendement de ladite convention, ou à y adhérer, dans l'intérêt de l'Union européenne (COM/2012/550) (BDN 90, p. 150).

### **Relations Internationales**

- Protocole d'accord de 2017 sur un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part (BDN 99, 108).
- Note aux parties prenantes : Retrait du Royaume-Uni et acquis EURATOM en 2018 (BDN 101, p. 105).

### **Jurisprudence**

- Arrêt de 1988 de la Cour de Justice des Communautés européennes relatif à la centrale nucléaire de Cattenom (BDN 42, p. 35).
- Règlement de 1991 sur la contamination radioactive des aliments : CCE c. *Parlement européen* (BDN 48, p. 36).
- Normes de base en radioprotection de 1992 : *Commission c. Belgique* (BDN 53, p. 51).
- Politique commune d'approvisionnement en matières nucléaires de 1994 (BDN 54, p. 41).

- *ENU c. Commission européenne* : plaidoiries de 1996 (BDN 55, p. 25). Arrêts du Tribunal de Première Instance et de la Cour de Justice des Communautés européennes (BDN 56, p. 61 ; BDN 58, p. 84 ; BDN 59, p. 45).
- *Affaire KLE* : plaidoiries de 1996 et arrêt du Tribunal de Première Instance de 1997 (BDN 58, p. 84 ; BDN 59, p. 43).
- *Affaire Lirussi et Bizzaro* : arrêt de la Cour de Justice des Communautés européennes de 1999 (BDN 65, p. 27).
- *Affaire de 2002 Commission contre Conseil – Adhésion de la Communauté à la Convention sur la sûreté nucléaire* (BDN 71, p. 60).
- *Affaire Commission européenne c. le Royaume-Uni* : arrêt de 2005 de la Cour de justice des Communautés européennes (BDN 75, p. 114).
- Arrêt de 2006 du Tribunal de première instance sur le régime allemand d'exonération fiscale des provisions constituées par les centrales nucléaires (BDN 77, p. 45).
- Arrêt de 2006 de la Cour de justice concernant sa compétence pour régler les différends relatifs à l'interprétation et à l'application des dispositions des conventions qui font partie de l'ordre juridique communautaire (BDN 77, p. 46).
- Arrêt de 2006 de la Cour de justice des Communautés européennes sur l'enrichissement d'uranium (BDN 78, p. 41).
- Arrêt de 2007 de la Cour européenne de justice concernant un recours en manquement à l'encontre d'un État ayant manqué à ses obligations selon la Directive 96/29/Euratom (BDN 81, p. 113).
- Jugement de 2009 de la Cour de justice des Communautés européennes portant sur l'affaire *Land Oberösterreich c. ČEZ* (BDN 84, p. 136).
- Affaires relatives au Groenland (BDN 88, p. 77).
- Arrêt de juillet 2019 ainsi que l'opinion de l'Avocate générale Kokott (BDN 104, p. 31).

### Décisions administratives

- Décision de 1990 relative à ANF Lingen – procédure d'application de l'article 83 du Traité Euratom (BDN 47, p. 41). Mise sous administration en 1993 d'entreprises communautaires dans le domaine nucléaire (BDN 52, p. 48).

### Accords

- Accord de coopération entre les États-Unis et Euratom de 1958. Amendement (BDN 1, p. 30).
- Accord de 1959 avec le Canada relatif aux matières nucléaires. Modification de 1981 (BDN 29, p. 40). Prorogation en 1985 (BDN 36, p. 44).
- Accords de coopération de 1960 et de 1996 avec les États-Unis dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 56, p. 104 ; BDN 57, p. 103).
- Accord de 1972 avec l'AIEA en application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (BDN 11, p. 31 ; BDN 19, p. 35).

- Accord de coopération de 1975 avec l'AIEA sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p. 35 ; BDN 17, p. 33).
- Accord de 1978 avec l'AIEA et la France en vue de l'application des garanties à certaines matières nucléaires en France (BDN 28, p. 46).
- Accord de 1981 avec l'Australie relatif aux matières nucléaires (BDN 30, p. 41).
- Accord de 1982 avec le Département de l'Énergie des États-Unis dans le domaine des garanties relatives aux matières nucléaires (BDN 30, p. 36).
- Protocole d'accord de 1982 avec le Département de l'Énergie des États-Unis dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs (BDN 30, p. 41).
- Accord de coopération de 1984 avec la Société coopérative nationale suisse pour l'entreposage de déchets radioactifs (CEDRA) (BDN 34, p. 49).
- Mémoire d'accord de 1986 avec le Canada relatif à la coopération dans le domaine de la fusion (BDN 37, p. 48).
- Mémoire d'accord de 1986 avec les États-Unis concernant la recherche sur les effets des rayonnements ionisants pour la santé et l'environnement (BDN 38, p. 58).
- Accord de 1990 avec la Suède sur la radioprotection (BDN 47, p. 79).
- Accord de 1990 avec la Suisse sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 47, p. 80).
- Accord de coopération commerciale et économique de 1991 avec la Roumanie (BDN 48, p. 71).
- Accords de 1991 avec la Hongrie et la Pologne établissant une association pour apporter une assistance dans le domaine nucléaire (BDN 52, p. 88).
- Arrangement de 1993 avec l'Australie pris en application de l'Accord sur les transferts nucléaires (BDN 55, p. 55).
- Mémoire d'accord de 1995 avec la Fédération de Russie concernant la sûreté nucléaire (BDN 55, p. 59).
- Protocoles d'accord de 1995 avec la Fédération de Russie et l'Ukraine relatifs à l'assistance technique dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 57, p. 102).
- Accord de coopération de 1996 avec l'Argentine relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 61, p. 102).
- Participation en 1997 de l'Union européenne au développement énergétique de la péninsule coréenne KEDO (BDN 60, p. 121).
- Accord d'application de 1998 avec l'Australie relatif aux transferts de plutonium (BDN 66, p. 66).
- Accord de coopération de 2001 avec la Fédération de Russie portant sur la sûreté nucléaire (BDN 68, p. 89).
- Accord de coopération de 2001 avec la Fédération de Russie portant sur la fusion nucléaire contrôlée (BDN 68, p. 89).

- Accord de 2003 avec des pays tiers portant sur la participation des pays tiers aux modalités communautaires en vue de l'échange rapide d'informations dans le cas d'une situation d'urgence radiologique (BDN 72, p. 75).
- Accord de coopération de 2003 avec l'Ouzbékistan dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 72, p.75).
- Accord de 2010 avec l'AIEA relatif à la mise en place de « garanties intégrées » dans l'ensemble des États de l'Union européenne non-détenteurs de l'arme nucléaire et menant des activités nucléaires « significatives » (BDN 85, p. 160).
- Décision de la Commission de 2013 accordant un prêt Euratom au soutien du programme de modernisation de la sûreté des réacteurs nucléaires ukrainiens [C(2013) 3496] (BDN 92, p. 146).
- Signature de l'accord de 2013 entre le gouvernement de la République d'Afrique du Sud et la Communauté européenne de l'énergie atomique sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, 18 juillet 2013 (BDN 92, p. 146).
- Renouvellement de l'accord de 2013 entre la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et l'Organisation pour le KEDO (BDN 92, p. 147).
- Conclusion d'un protocole d'accord de partenariat de 2013 entre la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique en ce qui concerne la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire (BDN 92, p. 147).
- Signature d'un Accord de coopération scientifique et technologique de 2015 entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et la Confédération suisse associant la Confédération suisse au programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 et au programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Confédération suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy (BDN 95, p. 100).
- Lancement de 2016 du processus de signature, par la Communauté européenne de l'énergie atomique, de l'extension de l'Accord-cadre du Forum international Génération IV (GIF) (BDN 97, p. 105).
- Protocole d'accord sur un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part (BDN 99, p. 108).

## ACCORDS MULTILATÉRAUX

- Traité de l'Antarctique de 1959. État des signatures et ratifications en 1978 et 1980 (BDN 23, p. 58 ; BDN 27, p. 30). Protocole de 1991 (BDN 51, p. 100).
- Convention de 1960 de l'O.I.T. concernant la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants. État des signatures et ratifications en 1973 (BDN 13, p. 32).
- Convention de Paris de 1960 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire et Convention complémentaire de Bruxelles de 1963. Entrée en vigueur en 1974 de la Convention complémentaire de Bruxelles (BDN 14, p. 43). Révision des conventions et adoption des protocoles y portant modification (BDN 12, p. 21 ; BDN 24, p. 26 ; BDN 30, p. 30). Conclusion des négociations de révision des Conventions de Paris et de Bruxelles (BDN 70, p. 72). Signature en 2004 des Protocoles d'amendement des Conventions de Paris et de Bruxelles (BDN 73, p. 118). Les textes de la Convention de Paris du 29/07/60 et celle complémentaire de Bruxelles du 31/01/63, amendées par les Protocoles du 28/01/64, du 16/11/82 et du 12/02/04 dans le **Supplément au BDN 75**. État des signatures et ratifications des protocoles en 2012 (BDN 90, pp. 161-162).
- Convention de Bruxelles de 1962 relative à la responsabilité des exploitants de navires nucléaires. État des signatures et ratifications en 1973 (BDN 13, p. 33).
- Entrée en vigueur en 1974 de la Convention de Bruxelles complémentaire à la Convention de Paris (BDN 14, p. 38). Adoption du Protocole d'amendement (BDN 24, p. 24 ; BDN 30, p. 30) Conclusion des négociations pour reviser la Convention de Bruxelles (BDN 70, p. 68). [2004] Signature du Protocole d'amendement (BDN 73, p. 108). Une version consolidée non officielle de la Convention de Bruxelles telle que amendée le 12 février 2004 est publiée dans le **Supplément au BDN 75**. Dernier status des signatures et des ratifications (BDN 92, p. 155).
- Convention de Vienne de 1963 relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 20, p. 36 ; BDN 23, p. 50 ; BDN 24, p. 37 ; BDN 26, p. 37 ; BDN 34, p. 54). Le texte de la Résolution de 1984 relative à la Convention est reproduit dans le **BDN 34**, p. 56. Protocole d'amendement de 1997 (BDN 60, p. 115). État des signatures et ratifications des convention et protocole en 2012 (BDN 90, pp. 150-151).
- Traité de Tlatelolco de 1967 visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique Latine et ses protocoles additionnels. État des signatures et ratifications en 1994 (BDN 54, p. 78).
- Traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) (BDN 5, p. 22 ; BDN 36, p. 39). État des signatures et ratifications en 2002 (BDN 70, p. 75). Les textes des décisions et résolution adoptées en 1995 par la Conférence générale du TNP sont reproduits dans le **BDN 56**, p. 112. État des signatures et ratifications en 2008 (BDN 82, p. 208), en 2009 (BDN 84, p. 209) et en 2010 (BDN 86, p. 103). Convention de Bruxelles de 1971 relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime des matières nucléaires (BDN 8, p. 35 ; BDN 9, p. 35 ; BDN 10, p. 29). Le texte de la convention est reproduit dans le **BDN 9**, p. 51. Entrée en vigueur en 1975 (BDN 16, p. 45). État des signatures et ratifications en 1991 (BDN 48, p. 74).

- Traité de 1971 interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fonds des mers et des océans ainsi que leur sous-sol (BDN 9, p. 39 ; BDN 10, p. 27).
- Convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion des déchets et autres matières (Convention de Londres) (BDN 17, p. 34 ; BDN 28, p. 49). Résolution de 1994 sur la prorogation de la suspension du rejet en mer des déchets radioactifs (BDN 53, p. 117). Protocole de 1996. État des signatures et ratifications de la convention et de son protocole en 2000 (BDN 66, p. 73).
- Convention nordique de 1974 sur la protection de l'environnement (BDN 13, p. 35).
- Convention de 1974 sur la prévention de la pollution marine d'origine tellurique (BDN 13, p. 36). État des signatures et ratifications en 1981 (BDN 28, p. 49).
- Convention de 1974 sur la protection de l'environnement dans la Mer Baltique. État des signatures et ratifications (BDN 13, p. 36) remplacée par une convention de 1992 sur le même sujet (BDN 50, p. 90).
- Convention de 1976 pour la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution (BDN 18, p. 51 ; BDN 20, p. 39). Protocole de 1980 (BDN 31, p. 33 ; BDN 37, p. 52).
- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède, en ce qui concerne la sûreté des installations nucléaires dans les zones frontalières (BDN 19, p. 39). Le texte des directives est reproduit dans le **BDN 19**, p. 43.
- Création de l'Institut de l'Uranium en 1978 (BDN 21, p. 54).
- Modèle de 1978 de convention bilatérale sur l'assurance responsabilité civile des transports internationaux de substances nucléaires (Comité européen des assurances) (BDN 22, p. 44).
- Convention des Nations Unies de 1978 sur le transport de marchandises par mer (BDN 23, p. 58).
- Convention de 1979 sur la protection physique des matières nucléaires (BDN 24, p. 30). Le texte de la convention est reproduit dans le **BDN 24**, p. 39. Le texte d'une résolution de 1984 relative à la convention est reproduit dans le **BDN 34**, p. 55. Entrée en vigueur en 1987 (BDN 39, p. 41). Négociations de 2002 et de 2003 en vue de la révision de la Convention (BDN 70, p. 74 ; BDN 71, p. 98). État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 156). Amendement à la convention sur la protection physique des matières nucléaires adopté le 8/07/2005. État des signatures en 2012 (BDN 90, p. 157).
- Mémorandum d'accord de 1984 entre la Belgique, la France, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni relatif à la coopération dans le domaine des réacteurs surgénérateurs à métal liquide (BDN 33, p. 38).
- Traité de 1985 sur la zone dénucléarisée du Pacifique sud. Le texte du traité est reproduit dans le **BDN 36**, p. 64. État des signatures et ratifications en 1988 (BDN 41, p. 49). Protocoles de 1986 (BDN 39, p. 44). État des signatures et ratifications des protocoles en 1996 (BDN 57, p. 109).
- Conventions de 1986 sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique

(BDN 38, p. 60). Les textes des conventions sont reproduits dans le **Supplément au BDN 38**. État des signatures et ratifications en 2012 de la convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique (BDN 90, p. 158). État des signatures et ratifications de la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire en 2012 (BDN 90, p. 159).

- Accord de 1986 portant création du projet régional pour l'Asie de coopération intéressant les applications médicales et biologiques des techniques nucléaires (BDN 39, p. 44).
- Accord de coopération régional de 1987 pour la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaire. État des signatures et ratifications en 1988 (BDN 41, p. 49). Prorogation de 1992 (BDN 51, p. 99).
- Protocole commun de 1988 relatif à l'application de la Convention de Vienne et de la Convention de Paris (BDN 41, p. 40 ; BDN 42, p. 60). Le texte du protocole est reproduit dans le **BDN 42**, p. 61. Entrée en vigueur en 1992 (BDN 49, p. 82). État des signatures et ratifications en 2000 (BDN 65, p. 78), en 2008 (BDN 82, p. 216), en 2009 (BDN 84, p. 218) et en 2010 (BDN 86, p. 111).
- État de 1989 de la coopération européenne sur le développement des réacteurs à neutrons rapides (BDN 43, p. 115).
- État de 1989 de la coopération internationale dans le domaine de la recherche en matière de fusion thermonucléaire (BDN 44, p. 68).
- Convention de 1989 sur la responsabilité civile pour les dommages causés au cours du transport de marchandises dangereuses par route, rail et bateaux de navigation intérieure (BDN 45, p. 92).
- Protocole de 1989 relatif à la protection du Pacifique sud-est contre la pollution radioactive (BDN 47, p. 81). Le texte du protocole est reproduit dans le **BDN 47**, p. 91.
- Accord régional de coopération de 1990 entre certains pays d'Afrique dans le domaine de la science et de la technologie nucléaire (AFRA) (BDN 45, p. 92 ; BDN 56, p. 110). État des signatures et ratifications en 1990 (BDN 46, p. 95).
- Convention de 1990 sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique sud (BDN 47, p. 81).
- Accord de coopération scientifique international de 1990 en matière de sûreté des réacteurs (BDN 47, p. 82).
- Déclaration commune européenne de 1991 sur l'énergie nucléaire (Allemagne, Belgique, France, Royaume-Uni) (BDN 47, p. 80). Le texte de la déclaration est reproduit dans le **BDN 47**, p. 88.
- Convention de 1991 sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo) (BDN 48, p. 75). État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 163).
- Mémoire d'accord de 1991 entre l'Europe et le Japon relatif à une coopération dans le domaine des réacteurs à neutrons rapides (BDN 49, p. 82).
- Déclaration de 1991 de la Communauté des États Indépendants (CEI) sur les armements nucléaires (BDN 49, p. 83). Le texte de la déclaration est reproduit dans le **BDN 49**, p. 111.

- Accord de 1992 relatif à un réacteur thermonucléaire expérimental (ITER) (BDN 50, p. 89).
- Convention de 1992 sur la protection de l'environnement marin de la Mer Baltique (BDN 50, p. 90).
- Convention de 1992 sur la protection de la Mer Noire contre la pollution (BDN 50, p. 92).
- Convention de 1992 pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (Convention OSPAR) (BDN 50, p. 92). Déclarations de 1997 de la France et du Royaume-Uni (BDN 61, p. 110). Réunion de la Commission OSPAR en 1998 (BDN 62, p. 93) et 2000 (BDN 66, p. 73). État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 164).
- Accord de 1992 entre l'Allemagne, les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni concernant une installation d'uranium enrichi (BDN 55, p. 65).
- Convention de 1993 sur la responsabilité civile des dommages résultant d'activités dangereuses pour l'environnement (« Convention de Lugano ») (BDN 52, p. 89).
- Convention de 1993 sur la prévention des accidents industriels majeurs (BDN 52, p. 90).
- Traité de 1994 sur la Charte de l'énergie et son Protocole (BDN 61, p. 109).
- Convention de 1994 sur la sûreté nucléaire. Le texte du projet de convention est reproduit dans le **BDN 53**, p. 126. Entrée en vigueur en 1996 (BDN 58, p. 144). Réunion préparatoire de 1997 (BDN 59, p. 73). Réunions d'examen en 1999 (BDN 63, p. 100), 2002 (BDN 69, p. 108) et 2005 (BDN 75, p. 148). Le texte du Rapport de synthèse de la Première réunion d'examen est reproduit dans le **BDN 63**, p. 107. État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 160).
- Accord régional de 1994 dans le domaine du transport de produits dangereux conclu entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay (BDN 57, p. 105).
- Protocole d'accord de 1995 pour la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 57, p. 105).
- Traité de 1995 sur la dénucléarisation de l'Asie du sud-est (BDN 57, p. 106).
- Traité de 1995 créant une zone dénucléarisée en Afrique (« Traité de Pelindaba ») (BDN 57, p. 107).
- Convention de 1995 relative à l'interdiction de l'importation de déchets radioactifs et dangereux dans les *Forum Island Countries* et au contrôle des mouvements transfrontières et de la gestion des déchets dangereux dans la région du Pacifique sud (« Convention de Waigani ») (BDN 57, p. 108).
- Convention internationale de 1996 sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) (BDN 58, p. 135). Le texte de la Résolution de la Conférence internationale adoptant la convention est reproduit dans le **BDN 58**, p. 179.
- Traité de 1996 d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) (BDN 58, p. 141). Le texte du traité est reproduit dans le **BDN 58**, p. 147. État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 158).

- Convention de 1997 sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (BDN 60, p. 115). État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 163).
- Convention commune de 1997 sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs (BDN 60, p. 121). Entrée en vigueur en 2001 (BDN 67, p. 68). État des signatures et ratifications en 2001 (BDN 67, p. 69). Réunion préparatoire des parties contractantes en 2001 (BDN 69, p. 109). Observations sur la première Réunion d'examen de la convention (BDN 74, p. 85) ; Deuxième réunion d'examen (BDN 78, p. 63) ; Troisième conférence d'examen (BDN 83, p. 150). État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 160).
- Accord de 1997 de coopération dans le domaine du transport de matières nucléaires entre la Bulgarie, la Fédération de Russie, la Moldavie et l'Ukraine (BDN 61, p. 109).
- Accord de 1998 de coopération dans le domaine du transport de matières nucléaires entre la Fédération de Russie, la République slovaque, la République tchèque et l'Ukraine (BDN 61, p. 109 ; BDN 63, p. 99).
- Convention de 1998 sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) (BDN 62, p. 93). État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 163).
- Déclaration de principe de 1999 concernant un Programme multilatéral dans le domaine nucléaire et de l'environnement en Fédération de Russie (MNEPR) (BDN 63, p. 99). Le texte de la Déclaration de principe est reproduit dans le **BDN 63**, p. 105.
- Accord-cadre de 2003 pour un Programme multilatéral environnemental dans le domaine nucléaire en Fédération de Russie – MNEPR (BDN 71, p. 99). Le texte de l'accord-cadre et de son protocole sont reproduits dans le **BDN 71**, p. 113. État des signatures et ratifications en 2003 (BDN 73, p. 118).
- Code de conduite de 2000 sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives. Le texte du code de conduite est reproduit dans le **BDN 67**, p. 71.
- Accord de 2001 relatif à l'échange d'informations sur la surveillance radiologique en Europe du Nord (BDN 68, p. 91).
- Protocole de 2003 portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (BDN 74, p. 94).
- Protocole de 2003 relatif à l'évaluation stratégique environnementale (Protocole de Kiev). État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 164).
- Convention internationale de 2005 pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (BDN 75, p. 147). État des signatures et ratifications en 2012 (BDN 90, p. 157).
- Entrée en vigueur du Protocole de Kyoto en 2005 (BDN 75, p. 147).
- Forum international Génération IV (GIF) de 2005 (BDN 75, p. 149).
- Conférence d'examen de 2005 du Traité sur la non-prolifération (BDN 76, p. 103).
- Programme multilatéral environnemental dans le domaine nucléaire en Fédération de Russie (BDN 76, p. 104).

- État des conventions dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 75, p. 149 ; BDN 76, p. 105).
- Accord de 2006 sur le réacteur international expérimental de fusion thermonucléaire (ITER) (BDN 77, p. 69)

## ÉTUDES ET ARTICLES

## Études

- Le champ d'application des conventions nucléaires (BDN 5, p. 25).
- Note sur les Conventions internationales applicables à la pollution radioactive de la mer (BDN 13, p. 40).
- La coopération internationale dans le domaine de la pollution transfrontière d'origine radioactive (BDN 14, p. 60).
- La réparation des dommages nucléaires dans les pays membres de l'OCDE (BDN 20, p. 54).
- Problèmes liés à la gestion du combustible irradié et des déchets radioactifs (BDN 29, p. 49).
- La réglementation de l'irradiation des denrées alimentaires (BDN 35, p. 94).
- L'accident de Tchernobyl – Dommages de nature économique et leur réparation en Europe occidentale (BDN 39, p. 61).
- Développement et harmonisation des niveaux d'intervention en cas d'accident nucléaire (BDN 45, p. 10).
- À propos de trois négociations intéressant le droit nucléaire (BDN 53, p. 31).
- Responsabilités potentielles des fournisseurs nucléaires aux pays d'Europe centrale et orientale (BDN 53, p. 37).
- Panorama de la législation nucléaire en Europe centrale et orientale (BDN 53, p. 53). Mise à jour en 1995 (BDN 56, p. 23).
- Questions soulevées par l'application des Conventions sur la responsabilité civile nucléaire aux installations d'évacuation de déchets radioactifs (BDN 55, p. 19).
- Réglementation générale et cadre institutionnel des activités nucléaires en République slovaque (BDN 62, p. 35).
- Régimes d'indemnisation applicables aux travailleurs exposés aux rayonnements ionisants dans les pays de l'OCDE (BDN 66, p. 7).
- L'accident de Tokai-mura au Japon : aspects de responsabilité civile nucléaire et de réparation (BDN 66, p. 14).
- Le nouveau décret allemand relatif à la radioprotection, par M. PALM (BDN 68, p. 41).
- L'amendement de 2002 de la Loi atomique allemande relatif à l'abandon progressif de l'énergie nucléaire, par A. VORWERK (BDN 69, p. 7).

- The Problems Facing Nuclear Power in Japan – Emphasizing Law and Regulations, par Y. BABA (BDN 69, p. 17).
- La participation de l'industrie nucléaire à l'élaboration de la norme internationale – Approche du phénomène en droit de la radioprotection, par O. LAJOINIE (BDN 69, p. 43).
- Le droit nucléaire au Maroc : aspects nationaux et internationaux, par M. NABIL (BDN 73, p. 55).
- La réception en droit suisse de la Convention de Paris et de la Convention complémentaire de Bruxelles révisées, par R. TAMI et S. DAÏNA (BDN 74, p. 27).
- Loi régissant les usages pacifiques de l'énergie nucléaire : concepts clés, par D. DE POMPIGNAN (BDN 76, p. 47).
- Couverture d'assurance de la responsabilité civile et des dommages matériels résultant d'accidents nucléaires causés par des actes de terrorisme, par le Secrétariat de l'OCDE/AEN (BDN 78, p. 21).
- Les systèmes internationaux de protection radiologique : principales structures et défis actuels, par E. N. LAZO (BDN 80, p. 51).
- Évolutions du statut du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), par L. GRAMMATICO-VIDAL (BDN 83, p. 83).
- Le Programme nucléaire pacifique des Émirats arabes unis : contexte et histoire, par A. AL SHAMSI (BDN 100, p. 77).
- La compétence d'Euratom en matière de sécurité nucléaire et de sûreté nucléaire : un parallèle impossible ?, par A. POPOV (BDN 101, p. 71).
- La nouvelle législation relative à la protection radiologique en Allemagne, par G.-S. AKBARIAN (BDN 102, p. 77).
- Procédure d'autorisation technologiquement neutre des réacteurs avancés : une évaluation du cadre de la NRC hier et aujourd'hui, par M. SEGARNICK et S. DESAI (BDN 103, p. 41).

## Articles

### **Législation générale**

- Le droit de l'énergie atomique de 1967 à 1969 : bilan et perspectives, par le Professeur FISCHERHOF (BDN 6, p. 71).
- Tendances nouvelles dans le droit nucléaire, par J.K. PFAFFELHUBER (BDN 10, p. 44).
- L'énergie nucléaire devant les tribunaux aux États-Unis, par E. ABEL (BDN 13, p. 58).
- La troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et l'utilisation de l'énergie nucléaire, par S. VON WELCK (BDN 15, p. 70).
- La jurisprudence française et l'utilisation de l'énergie nucléaire, par J. HEBERT (BDN 25, p. 57).
- Après le référendum (Suède), par S.G. SANDSTROM (BDN 26, p. 54).
- Structure, portée et limites de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques – un bilan, par N. PELZER (BDN 27, p. 36).
- Décentralisation et activités nucléaires, par B. DERCHÉ (BDN 31, p. 34).
- Les référendums sur le nucléaire en Italie, par C. SARTORELLI (BDN 40, p. 105).
- Le régime juridique des satellites dotés de sources d'énergie nucléaire, par S. COURTEIX (BDN 49, p. 26).
- Projet marocain en matière de réglementation nucléaire, par R. EL HASSI AHMED (BDN 50, p. 40).
- La normativité nucléaire : quelques réflexions, par K. BOUSTANY (BDN 51, p. 7).
- Les droits de consentement dans le nouvel Accord de coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire entre les États-Unis et Euratom, par R. LENNARTZ (BDN 57, p. 59).
- Pérennité des droits et obligations dans l'Accord de coopération entre la Communauté européenne de l'énergie atomique et les États-Unis dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, par R. LENNARTZ (BDN 59, p. 31).
- Faits récents intervenus en droit nucléaire allemand, par B. KUNTH et H. POSSER (BDN 60, p. 61).
- Action normative à l'AIEA, les codes de conduite, par A. WETHERALL (BDN 75, p. 75).
- La loi relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire : quelles évolutions pour le droit nucléaire français ?, par M. LÉGER et L. GRAMMATICO (BDN 77, p. 7).

- Le mécanisme de la conférence d'examen en droit nucléaire : problèmes et perspectives, par C. STOIBER (BDN 83, p. 5).
- Le renouveau du nucléaire – un nouveau droit nucléaire ?, par N. PELZER (BDN 84, p. 5).
- Renaissance de l'énergie nucléaire en Italie, par F. IACCARINO (BDN 84, p. 71).
- Instruments juridiques internationaux encourageant les synergies dans les domaines de la sûreté, de la sécurité et des garanties : mythe ou réalité?, par A. VASMANT (BDN 84, p. 89).
- L'indépendance de l'autorité de réglementation nucléaire – l'expérience canadienne, par B. MACKENZIE (BDN 85, p. 35).
- Renaissance de l'énergie nucléaire en Italie – conserver l'impulsion, par F. IACCARINO (BDN 85, p. 67).
- Le jugement de la Cour européenne de justice dans l'Affaire Temelín, par W.G. SCHÄRF (BDN 85, p. 83).
- De Tchernobyl à Fukushima, 25 ans d'évolution du droit nucléaire international et après..., par S. KUS (BDN 87, p. 7).
- Compte-rendu spécial de la Deuxième réunion annuelle de l'Association de droit nucléaire, "Secteur de l'énergie nucléaire en Inde: Opportunités commerciales et défis juridiques", 2 mars 2013, Mumbai, Inde (BDN 91, p. 99).
- La législation nucléaire turque : les évolutions d'un nouvel entrant sur la scène nucléaire, par E. ERCAN et H. SCHNEIDER (BDN 92, p. 29).
- L'énergie nucléaire et la société indienne : participation du public, évaluation des risques et cadre juridique (BDN 93, p. 67).
- La situation juridique de l'énergie nucléaire en Allemagne, par T. MANN (BDN 94, p. 49).
- Brexit, Euratom et prolifération nucléaire par A. SÖDERSTEN (BDN 98, p. 51).
- Réflexions sur l'évolution du droit nucléaire international, par V. LAMM (BDN 99, p. 35).
- Les litiges relatifs à l'exploitation de réacteurs nucléaires au Japon, par H. HASE (BDN 100, p. 37).

### **Organisation et structures**

- Quelques considérations sur les attributions dévolues aux inspecteurs du CNEN, par F. NOCERA et F. CARBONE (BDN 9, p. 63).
- Principes et finalités de la réglementation nucléaire, par L.M. MUNTZING (BDN 17, p. 40).
- La réorganisation du Commissariat français à l'énergie atomique, par G. GLAIZE (BDN 19, p. 48).
- Le cadre réglementaire et institutionnel japonais dans le contexte de l'accident de Fukushima, par la Division des affaires juridiques de l'OCDE/AEN (BDN 87, p. 31).

**Processus d'autorisation et cadre réglementaire**

- Étude comparative de la participation du public aux procédures d'autorisation des installations nucléaires dans certains pays européens, par N. PELZER et W. BISCHOF (BDN 19, p. 59).
- La voie de la réforme du système d'autorisation des centrales nucléaires, par H.P. GREEN (BDN 21, p. 73).
- Protection des installations nucléaires contre les chutes d'aéronefs – Questions juridiques en matière d'autorisation et de contrôle actuellement à l'étude en Allemagne, par U. FELDMANN (BDN 75, p. 65).
- Procédure américaine d'autorisation de nouveaux réacteurs : bilan et perspectives, par S.G. BURNS (BDN 81, p. 9).
- Aspects juridiques et réglementaires de l'exploitation à long terme des centrales nucléaires dans les pays membres de l'OCDE, par S. EMMERECHEITS, C. RAETZKE et B. OKRA (BDN 87, p. 51).
- Extraction et production d'uranium : le point de vue d'un juriste sur la réglementation d'une ressource importante, par L. THIELE (BDN 92, p. 9).
- La réforme de la procédure d'autorisation : une nécessité permanente pour s'adapter aux évolutions technologiques, par S.G. BURNS (BDN 99, p. 7).
- Le renouvellement des autorisations d'exploitation aux États-Unis - genèse et filiation, par K.S. NICK (BDN 101, p. 33).
- Réflexions juridiques clés pour une réglementation axée sur les résultats, par E. DANDY (BDN 103, p. 7).

**Régime des installations nucléaires**

- Le régime des installations nucléaires en France après les réformes de 1973, par J. HEBERT (BDN 12, p. 39).
- Aspects juridiques du déclassement des installations nucléaires, par O. VON BUSEKIST (BDN 23, p. 67).
- Conséquences de la décision de la Cour suprême dans l'affaire du moratoire nucléaire institué par l'État de Californie, par O.F. BROWN et E.M. DAVIS (BDN 32, p. 53).
- La réglementation des risques majeurs dans les installations nucléaires de base en France, par L. PHAN VAN (BDN 48, p. 9).
- Le droit du public à participer au processus de décision nucléaire, par F. GALLIOT DE GALZAIN (BDN 50, p. 48).
- Aspects juridiques et déclassement des installations nucléaires : approche comparée, par N. HORBACH et E. HANENBURG (BDN 58, p. 29).
- Le réacteur expérimental thermonucléaire international ITER : quel droit applicable pour cet exploitant nucléaire de niveau international ?, par L. GRAMMATICO-VIDAL (BDN 84, p. 113).

### **Sécurité nucléaire**

- La protection des installations nucléaires civiles dans les conflits armés, par V. LAMM (BDN 72, p. 29).
- La prolifération des acteurs de droit nucléaire international : la Résolution 1540 et le combat du Conseil de sécurité contre l'utilisation des armes de destruction massive par des terroristes, par B. DEMEYERE (BDN 75, p. 35).
- Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, par O. JANKOWITSCH-PRÉVOR (BDN 76, p. 7).
- Le cadre juridique universel de la lutte contre le terrorisme nucléaire, par W. GEHR (BDN 79, p. 5).
- Les aspects juridiques du contrôle et de la répression du trafic illicite de matières nucléaires et autres matières radioactives – Faut-il une convention internationale?, par S. SPENCE (BDN 89, p. 71).
- Sécurité nucléaire : un renforcement du cadre juridique international est indispensable, par A.C. WETHERALL (BDN 98, p. 7).

### **Réglementation du commerce nucléaire (y compris non-prolifération)**

- Garanties internationales pour l'utilisation pacifique des matières nucléaires, par R. ROMETSCH (BDN 13, p. 70).
- Garanties internationales, par B. SANDERS et H. VINH PHUONG (BDN 18, p. 57).
- La Conférence d'examen de 1990 sur le Traité de non-prolifération : en attendant 1995, par L. ROCKWOOD (BDN 46, p. 25).
- Les essais nucléaires et l'avenir du Traité de non-prolifération nucléaire, par B.M. CARNAHAN (BDN 49, p. 7).
- La réglementation du commerce nucléaire aux États-Unis, par J. BECKER (BDN 51, p. 25).
- Traité de non-prolifération nucléaire : un engagement permanent sur la voie du désarmement et de la non-prolifération, par L. ROCKWOOD (BDN 56, p. 9).
- L'inspection des activités nucléaires clandestines ; le TNP offre-t-il une base juridique aux propositions de réforme de l'AIEA ?, par G. BUNN (BDN 57, p. 9).
- Garantir la non-prolifération des armes nucléaires : 50 ans d'atomes pour la paix, par T. VANDEN BORRE et R. CARCHON (BDN 57, p. 26).
- Les zones exemptes d'armes nucléaires ; enjeux et perspectives pour la non-prolifération, par A. BIAD (BDN 58, p. 9).
- L'interdiction complète des essais nucléaires, par J. BOURGOIS (BDN 59, p. 7).
- Renforcement de l'efficacité du système de garanties de l'AIEA et amélioration de son efficience, par L. ROCKWOOD (BDN 60, p. 45).
- Bref historique de la non-prolifération nucléaire, par B. SANDERS (BDN 62, p. 7).
- Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et son processus d'examen renforcé à la veille de la Conférence d'examen, par C. PINEL (BDN 65, p. 15).

- Dans quelle mesure les dispositions du Traité Euratom sur l’approvisionnement et la propriété nucléaires sont-elles encore adaptées dans la perspective de l’élargissement de l’Union européenne ?, par A. BOUQUET (BDN 68, p. 7).
- Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à l’épreuve du terrorisme : les conséquences du 11 Septembre 2001 sur le processus d’examen du traité, par G. ARBELLOT DU REPAIRE (BDN 71, p. 17).
- Le Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, huit ans après son ouverture à la signature : quelle est la situation ?, par G. LE GOFF et D. ROUSSEAU (BDN 74, p. 9).
- Éléments de réflexion critiques sur l’accord de coopération dans le domaine du nucléaire civil entre l’Inde et les États-Unis, par Q. MICHEL (BDN 80, p. 21).
- L’Union européenne et la non-prolifération: vers un saut qualitatif?, par R. KOBIA (BDN 81, p. 37).
- La coopération nucléaire entre les États-Unis et l’Inde et la non-prolifération, par Y. T. MANNULLY (BDN 82, p. 9).
- Mise en œuvre et application sur le plan national des traités établissant des zones exemptes d’armes nucléaires, par L. TABASSI (BDN 83, p. 31).
- Entre « ombres » et « lumières », le traité de non-prolifération nucléaire quarante ans après, par A. BIAD (BDN 86, p. 5).
- Droit de la concurrence et secteur nucléaire : situation dans l’Union européenne, par M. SOUSA FERRO (BDN 86, p. 15).
- Le rôle continu des accords par installation dans le système de garanties de l’AIEA, par C. DEFRANCIA (BDN 88, p. 41).
- L’impact des protocoles additionnels et des garanties renforcées sur l’Agence internationale de l’énergie atomique et les États, par B. KATZENBERG (BDN 90, p. 77).
- À la recherche de l’excellence: présentation et analyse des « Principes de conduite des exportateurs de centrales électronucléaires » par G. PERKOVICH et B. RADZINSKY (BDN 90, p. 7).
- La réponse du Canada à l’incident du MCP Altona : cadre réglementaire relatif à l’exportation d’uranium, par J. LAVOIE (BDN 90, p. 25).
- L’arbitrage nucléaire : un outil d’interprétation des accords de non-prolifération, par P. TZENG (BDN 95, p. 47).
- Le processus de désarmement nucléaire : état des lieux du cadre juridique international, par S. FANIELLE (BDN 97, p. 39).
- À la recherche de l’insaisissable conflit : (in)compatibilité des traités sur la non-prolifération et l’interdiction des armes nucléaires, par M.J. MOFFAT (BDN 102, p. 7).

### **Navires à propulsion nucléaire**

- L’accès des navires civils à propulsion nucléaire dans les eaux territoriales et dans les ports étrangers, par le Professeur ALBANO (BDN 9, p. 56).

- Quelques remarques sur le Règlement italien relatif à la sécurité de la navigation et de la vie humaine en mer et, en particulier, sur la navigation à propulsion nucléaire, par F. NOCERA (BDN 15, p. 80).

### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Mécanismes d'assistance mutuelle exceptionnelle à l'échelon international, par G. E. SWINDELL et H. VINH PHUONG (BDN 24, p. 53).
- Cadre pour les interventions d'urgence dues aux rayonnements aux États-Unis, par H. K. SHAPAR (BDN 24, p. 59).
- Aspects juridiques et financiers de l'accident de Three Mile Island, par M. R. STAENBERG (BDN 24, p. 72).
- L'affaire Silkwood (12 ans après), par L. S. GILBERT (BDN 37, p. 72).
- Les Conventions de l'AIEA sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique, par B. MOSER (BDN 44, p. 10).
- Les bases éthiques et juridiques du principe d'optimisation de la radioprotection, par J. LOCHARD et M-C. GRENERY-BOEHLER (BDN 52, p. 9).
- Évaluation de la culture de sûreté, par A. CARNINO (BDN 52, p. 29).
- La protection sanitaire contre les rayonnements ionisants et la Cour de justice des Communautés européennes, par R. LENNARTZ (BDN 53, p. 9).
- La Convention sur la sûreté nucléaire, par O. JANKOWITSCH (BDN 54, p. 9).
- Nouvelle Directive 96/20/Euratom, sur les normes de base relatives à la protection de la population et des travailleurs contre les rayonnements ionisants, par J-M. COURADES (BDN 58, p. 51).
- Le développement de la normativité nucléaire ou l'art de l'évasion juridique, par K. BOUSTANY (BDN 61, p. 43).
- Le droit des citoyens à l'information sur l'énergie nucléaire dans le système juridique espagnol, par M. BAENA DEL ALCÁZAR (BDN 71, p. 7).
- Les conventions de l'AIEA sur la sûreté nucléaire : un exemple de bonne gestion des traités ?, par G. HANDL (BDN 72, p. 7).
- La notion d'incitation dans les conventions sur la sûreté nucléaire et son application éventuelle à d'autres secteurs, par T. DE WRIGHT (BDN 80, p. 31).
- La directive établissant un cadre communautaire pour la sûreté nucléaire des installations nucléaires l'approche européenne de la sûreté nucléaire, par M. GARRIBBA, A. CHIRTES et M. NAUDUZAITÉ (BDN 84, p. 25).
- L'impulsion de la directive européenne sur la sûreté nucléaire – de la complexité de la sûreté nucléaire aux messages clés adressés aux citoyens européens, par Y. POULEUR et P. KRS (BDN 85, p. 5).
- Le droit nucléaire mondial en devenir? L'exercice conjoint des pouvoirs publics dans le domaine nucléaire?: le case de la révision des Normes fondamentales internationales de sûreté, par Z. TURBÉK (BDN 89, p. 7).

- La réponse à l'accident de Fukushima Daiichi: Le rôle de la Convention sur la sûreté nucléaire dans le renforcement du cadre juridique de la sûreté nucléaire, par P.L. JOHNSON (BDN 91, p. 9).
- La « protection suffisante » après Fukushima: L'élément stable d'un monde changeant, par W. C. OSTENDORFF et K. SEXTON (BDN 91, p. 27).
- Internationaliser davantage pour améliorer la sûreté: Action concertée contre souveraineté nationale, par N. PELZER (BDN 91, p. 49).
- Vers un nouveau cadre international pour la sûreté nucléaire : de Fukushima à Vienne, quelle évolution ?, par E. DURAND-POUDRET (BDN 95, p. 31).
- La mise en oeuvre des traités : le cas des conventions sur la sûreté nucléaire, par M. MONTJOIE (BDN 96, p. 9).
- Crise, critique, changement : les réformes de la réglementation au lendemain des accidents nucléaires, par K. SEXTON (BDN 96, p. 35).
- Le droit nucléaire vu de l'intérieur : réflexions sur l'élaboration des conventions sur la sûreté, par C. STOIBER (BDN 100, p. 63).
- L'incidence des accidents graves sur le cadre juridique international régissant l'énergie nucléaire, par S.G. BURNS (BDN 101, p.7).

### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Les aspects juridiques de l'utilisation des sources de rayonnements ionisants, par le Professeur DE LOS SANTOS LASURTEGUI (BDN 7, p. 54).
- La réglementation française de l'utilisation des radioéléments, par M. MAYOUX (BDN 8, p. 55).
- Quelques problèmes juridiques ayant trait à l'utilisation de stimulateurs cardiaques alimentés par une source au plutonium, par J.C. CORNELIS (BDN 11, p. 69).
- La protection physique des matières nucléaires, par H. VINH PHUONG (BDN 35, p. 125).
- Un code de conduite sur la sûreté des sources de rayonnements et la sécurité des matières radioactives, par K. BOUSTANY (BDN 65, p. 7).
- Le Code de conduite de l'AIEA sur la sûreté des sources de rayonnements et la sécurité des matières radioactives – Progrès ou régression?, par K. BOUSTANY (BDN 67, p. 9).
- La Convention OSPAR et sa mise en œuvre : le cas des substances radioactives, par C. JARLIER-CLÉMENT (BDN 67, p. 19).
- Le régime international de protection physique des matières nucléaires et l'amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, par L. VEZ CARMONA (BDN 76, p. 29).
- Faciliter l'entrée en vigueur et la mise en oeuvre de l'amendement de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires : observations, enjeux et bénéfices, par P.L. JOHNSON (BDN 94, p. 9).

## Gestion des déchets radioactifs

- Aspects juridiques, administratifs et financiers de la gestion à long terme des déchets radioactifs, par P. STROHL (BDN 21, p. 81).
- Les problèmes juridiques soulevés en République fédérale d'Allemagne par la construction et la gestion par des tiers des installations pour le stockage définitif des déchets radioactifs, par W. STRASSBURG (BDN 22, p. 56).
- Régime d'autorisation et de réglementation des déchets nucléaires, par H. K. SHAPAR (BDN 23, p. 82).
- Considérations juridiques et politiques en droit international relatives à l'évacuation des déchets nucléaires sous les fonds marins, par L.H. EAKER (BDN 31, p. 42).
- Gestion des déchets radioactifs en Suisse : bases légales, par V. EGLOFF (BDN 41, p. 80).
- La gestion des déchets nucléaires – Considérations d'ordre éthique pour le législateur, par L. PERSSON (BDN 43, p. 46).
- Éthique, droit et politique de gestion des déchets radioactifs, par P. STROHL (BDN 46, p. 10).
- La réglementation internationale en matière de déchets radioactifs et toxiques : convergences et divergences, par E. MOISE (BDN 47, p. 10).
- Quelques réflexions sur le droit et l'éthique dans le contexte des déchets radioactifs, par L. WESTERHÄLL (BDN 49, p. 42).
- La réglementation relative à la gestion des déchets radioactifs face à la croissance de l'Europe, par P. BOWDEN (BDN 56, p. 20).
- La Convention commune relative à la sûreté de la gestion du combustible usé et à la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, par W. TONHAUSER et O. JANKOWITSCH (BDN 60, p. 9).
- La Loi américaine sur la politique en matière de déchets nucléaires, par S. ANGELINI (BDN 60, p. 25).
- Stockage définitif des déchets radioactifs : la question du rôle du public à la lumière du droit international, par P. STROHL (BDN 64, p. 29).
- Le concept de responsabilité envers les générations futures dans la gestion et le stockage des déchets radioactifs, par E. VIAL (BDN 74, p. 15).
- Observations sur la première Réunion d'examen de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, par G. LINSLEY (BDN 74, p. 85).
- Évolution de la jurisprudence dans le cadre de la politique allemande relative au stockage des déchets nucléaires, Décisions du 26 mars 2007 sur le dépôt de stockage de déchets radioactifs de Konrad, par G. KÜHNE (BDN 80, p. 9).
- Le déclassé d'Asse II : un fardeau du passé en République fédérale d'Allemagne, par H. NÄSER (BDN 83, p. 65).
- Le développement d'un site de stockage de déchets radioactifs aux États-Unis: état des lieux – décembre 2011, par D.R. HILL (BDN 88, p. 7).

- La Directive relative aux déchets radioactifs : une étape nécessaire dans la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs dans l'Union européenne, par U. BLOHM-HIEBER (BDN 88, p. 23).
- La procédure de déclassement nucléaire en Italie après le référendum, par V. FERRAZZANO et S. SCARABOTTI (BDN 89, p. 37).
- De la confiance dans la gestion des déchets à l'entreposage prolongé : comment la NRC justifie l'autorisation des installations nucléaires en l'absence de centre de stockage, par A.P. AVERBACH (BDN 102, p. 61).

### **Transport des matières radioactives**

- Le régime de sûreté des mouvements transfrontières de déchets radioactifs et sa compatibilité avec le régime commercial de l'OMC, par L. STRACK (BDN 73, p. 27).
- Droit de passage inoffensif des navires transportant des chargements hautement dangereux, par M. SOUSA FERRO (BDN 78, p. 5).

### **Protection de l'environnement**

- Évolution du droit de l'environnement en matière d'énergie nucléaire, par S.D. BERGER (BDN 81, p. 63).
- Droit de l'environnement et droit nucléaire : une symbiose croissante, par S. EMMERECHEITS (BDN 82, p. 95).
- La cour internationale de justice sur les dommages transfrontières potentiels : conséquences en droit nucléaire, par M. CLETIENNE (BDN 86, p. 65).
- Le droit nucléaire et le droit de l'environnement dans les procédures d'autorisation des installations nucléaires, par C. RAETZKE (BDN 92, p. 65).
- L'application de la Convention d'Espoo sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière aux activités liées à l'énergie nucléaire (BDN 97, p. 71).

### **Irradiation des denrées alimentaires**

- Aspects juridiques et techniques de l'étiquetage des denrées alimentaires irradiées, par L.G. LADOMERY et F. NOCERA (BDN 26, p. 46).

### **Responsabilité civile**

- Responsabilité civile et droit nucléaire, par le Professeur OLACIREGUI (BDN 5, p. 31).
- L'application simultanée des Conventions de Paris et de Vienne dans le projet de Loi danoise, par le juge SPLETH (BDN 6, p. 61).
- À propos de la mise à jour de la Convention de Paris, par N. PELZER (BDN 12, p. 47).
- La législation relative à l'indemnisation des dommages nucléaires aux États-Unis, par H.K. SHAPAR (BDN 15, p. 54).

- Réglementation relative à la responsabilité et à la couverture des risques liés aux installations nucléaires, par J.K. PFAFFELHUBER et B. KUCKUCK (BDN 25, p. 71).
- Réforme de la responsabilité en droit nucléaire, par W. BREINING (BDN 25, p. 78).
- Les nouvelles conditions de couverture d'assurance en France des dommages aux tiers dus à la radioactivité, par J. DEPRIMOZ (BDN 29, p. 56).
- La valeur juridique de la réglementation internationale en matière de risques nucléaires, par A. HERRERO DE LA FUENTE (BDN 30, p. 49).
- La coopération internationale pour la couverture des dommages nucléaires aux tiers et des dommages aux installations nucléaires, par J. DEPRIMOZ (BDN 32, p. 35).
- L'assurance de la responsabilité civile nucléaire : le régime de réparation des dommages en vertu de la Loi Price-Anderson et l'expérience acquise par l'industrie nucléaire en matière de demandes en réparation, par J. MARRONE (BDN 33, p. 47).
- Discours d'ouverture prononcé au Symposium de Munich de 1984 sur la responsabilité civile nucléaire et l'assurance – bilan et perspectives, par R. HERZOG (BDN 34, p. 57).
- Champ d'application de la législation belge sur la responsabilité civile nucléaire, par H. CONRUYT et F. RIVALET (BDN 37, p. 63).
- La preuve des dommages induits par les rayonnements ionisants, par B. MOSER (BDN 38, p. 74).
- La responsabilité civile dans le domaine nucléaire au lendemain de l'accident de Tchernobyl – un point de vue allemand, par N. PELZER (BDN 39, p. 69).
- Les demandes en réparation de dommages radiologiques : en augmentation, en diminution ou stabilité ?, par G. CHARNOFF (BDN 40, p. 82).
- La notion de dommage aux biens et les questions connexes en droit de la responsabilité civile – conséquences possibles pour la Convention de Paris sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, par C. HOLTZ (BDN 40, p. 92).
- La révision de 1988 de la Loi Price-Anderson ou mieux vaut tard que jamais, par M.A. ROWDEN, J.R. KRAEMER et L. M. CUOCO (BDN 42, p. 79).
- Le Protocole commun relatif à l'application de la Convention de Vienne et de la Convention de Paris : une passerelle entre les deux Conventions sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires, par O. VON BUSEKIST (BDN 43, p. 10).
- Vers un nouveau régime de responsabilité de l'État visant les activités nucléaires, par L. DE LA FAYETTE (BDN 50, p. 7).
- Causalité et problème de la preuve en matière de dommages nucléaires, par P. STÅHLBERG (BDN 53, p. 22).
- Révision de la Convention de Vienne – Examen des travaux et conséquences sous l'angle de l'assurance des projets d'amendements, par G.C. WARREN (BDN 55, p. 9).

- Réflexions sur la responsabilité et l'accident radiologique ou nucléaire : le cas des accidents de Goiânia, Forbach, Three Mile Island et Tchernobyl, par M. C. BOEHLER (BDN 59, p. 15).
- Le Protocole d'amendement de la Convention de Vienne de 1963, par V. LAMM (BDN 61, p. 7).
- La Convention sur la réparation : sur la voie d'un régime mondial permettant de faire face à la responsabilité juridique et à l'indemnisation des dommages nucléaires, par B. MCRAE (BDN 61, p. 27).
- La nouvelle Loi autrichienne sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires, par M. HINTEREGGER, (BDN 62, p. 27).
- Limitation de la responsabilité civile nucléaire : causes, conséquences, et perspectives, par M. RADETZKI (BDN 63, p. 7).
- Les zones maritimes et les nouvelles dispositions en matière de compétence juridictionnelle dans le Protocole de Vienne de 1997 et dans la Convention de 1997 sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires, par A. GIOIA (BDN 63, p. 27).
- La Convention de Bruxelles de 1968 et la responsabilité pour les dommages nucléaires, par P. SANDS et P. GALIZZI (BDN 64, p. 7).
- La responsabilité civile dans le domaine du droit nucléaire : un point de vue irlandais, par P. O'HIGGINS et P. MCGRATH (BDN 70, p. 7).
- Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs – Argumentaire contre la création d'un nouveau régime couvrant les accidents nucléaires pendant le transport, par J.A. MILLER (BDN 73, p. 7).
- La réforme de la Convention de Paris sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire et de la Convention complémentaire de Bruxelles, par R. DUSSART-DESART (BDN 75, p. 7).
- Les révisions des conventions de Paris et de Vienne sur la responsabilité civile – le point de vue des assureurs, par M. TETLEY (BDN 77, p. 27).
- La Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires : le catalyseur d'un régime mondial de responsabilité civile nucléaire, par B. MCRAE (BDN 79, p. 17).
- Le regroupement international des fonds des exploitants : un moyen d'augmenter le montant de la garantie financière disponible pour couvrir la responsabilité nucléaire ? par N. PELZER (BDN 79, p. 39).
- Avantages et inconvénients d'un pool pour couvrir la responsabilité civile des exploitants nucléaires, par S. CARROLL (BDN 81, p. 85).
- Harmonisation de la responsabilité civile nucléaire au sein de l'Union européenne : défis, options et limites, par J. HANDRLICA (BDN 84, p. 37).
- Le Règlement de Bruxelles I et la responsabilité nucléaire, par J. HANDRLICA (BDN 86, p. 33).
- Réflexions portant sur l'indemnisation et la réparation des dommages nucléaires à l'environnement, par N. PELZER (BDN 86, p. 55).

- La Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires et l'harmonisation du régime de responsabilité civile nucléaire dans l'Union européenne, par B. MCRAE (BDN 87, p. 83).
- Fukushima: responsabilités et indemnisation, par X. VÁSQUEZ-MAIGNAN (BDN 88, p. 67).
- De l'autre côté du miroir: le nouveau régime indien de responsabilité civile nucléaire vu dans son contexte, par R. J. GRUENDEL et E. REYNAERS KINI (BDN 89, p. 47).
- Conflits de lois liés à la participation de la Suisse au régime de responsabilité civile de la Convention de Paris, par M. WALDNER (BDN 90, p. 33).
- Les progrès vers un régime mondial de responsabilité civile nucléaire (BDN 93, p. 9).
- La Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires et participation des pays en développement : Perspective de l'Afrique du Sud, par D.B. DAVIES (BDN 93, p. 25).
- L'énergie de fusion et la responsabilité civile nucléaire, par W. FORK et C. PETERSON (BDN 93, p. 44).
- Défis pour l'industrie de l'assurance après la modernisation du régime international de responsabilité civile nucléaire, par A. QUÉRÉ (BDN 94, p. 89).
- Projet de loi fédérale de la Fédération de Russie « La responsabilité civile pour dommages nucléaires et sa garantie financière », par Y. LEBEDEVA (BDN 94, p. 119).
- Entrée en vigueur de la convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires : une convention « parapluie » en matière de responsabilité civile nucléaire, par B. MCRAE (BDN 95, p. 9).
- La responsabilité civile nucléaire en Allemagne, par C. RAETZKE (BDN 97, p. 9).
- McMunn et al. v. Babcock & Wilcox Power Generation Group, Inc. et al. : un long processus jusqu'à la cour d'appel fédérale, par M. BERGER (BDN 98, p. 63).
- Répondre aux défis posés par le règlement des litiges nucléaires de masse, par N. PELZER (BDN 99, p. 51).

**TEXTES REPRODUITS DANS LE BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE**

## CLASSIFICATION PAR PAYS

### Albanie

#### Travaux législatifs et réglementaires

##### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1995 relative à la protection contre les rayonnements (BDN 60, p. 123).

### Allemagne

#### Travaux législatifs et réglementaires

##### **Législation générale**

- Loi de 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et sur la protection contre les dangers de cette utilisation (Supplément au BDN 4), modifiée en 1975 (Supplément au BDN 15), 1976 (Supplément au BDN 18), 1985 (Supplément au BDN 36), 2002 (Supplément au BDN 70), 2011 (BDN 89, p. 161) et 2018 (BDN 101, p. 117).

##### **Régime des installations nucléaires**

- Décret de 1977 relatif à la procédure d'autorisation des installations nucléaires (Supplément au BDN 19), modifié en 1982 (Supplément au BDN 30).

##### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Décret de 1973 sur la protection contre les dommages dus aux rayons X (Supplément au BDN 12).
- Loi de 1986 sur la prévention en matière de radioprotection (BDN 39, p. 46).

##### **Gestion des déchets radioactifs**

- Décret de 1982 sur les provisions en vue de la construction d'installations fédérales destinées à la mise en sécurité et à l'évacuation des déchets radioactifs (BDN 30, p. 42).

### **Responsabilité civile**

- Décret de 1976 relatif à la garantie financière nucléaire (Supplément au BDN 18).

### **Accords**

- Accord de 1968 avec les Pays-Bas relatif à l'utilisation des eaux territoriales et ports néerlandais par le navire à propulsion nucléaire « Otto Hahn » (BDN 3, p. 47).
- Accord de coopération de 1970 avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni sur le procédé de centrifugation du gaz pour la production d'uranium enrichi (BDN 6, p. 43).
- Traité de 1971 avec l'Argentine relatif à l'entrée des navires nucléaires dans les eaux argentines et leur séjour dans les ports argentins (BDN 10, p. 37).
- Accord de 1975 avec le Brésil relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p. 47).
- Convention de 1978 avec la Suisse sur la protection contre les rayonnements en cas d'alarme (BDN 22, p. 54).
- Accord de 1986 avec la Suisse relatif à la responsabilité civile en matière nucléaire (BDN 39, p. 54).
- Accord de 1998 avec la Fédération de Russie sur la responsabilité nucléaire concernant les fournitures en provenance d'Allemagne destinées à des installations nucléaires de la Fédération de Russie (BDN 63, p. 115).

## **Argentine**

### **Accords**

- Traité de 1971 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à l'entrée des navires nucléaires dans les eaux argentines et leur séjour dans les ports argentins (BDN 10, p. 37).
- Accord de coopération de 1980 avec le Brésil visant le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 27, p. 31).

## **Arménie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 1999 sur la sûreté de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques (Supplément au BDN 65).

## **Australie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Organisation et structures**

- Loi de 1987 sur l'Organisation australienne de la science et de la technologie nucléaire (BDN 40, p. 57).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi nationale de 2012 sur la gestion des déchets radioactifs Loi No 29 (BDN 89, p. 215).

### **Accords**

- Accord de 1978 avec la Finlande relatif au transport de matières nucléaires (BDN 22, p. 48).

## **Autriche**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi constitutionnelle fédérale de 1999 pour une Autriche dénucléarisée (BDN 64, p. 48).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Projet de loi fédérale de 1969 sur les mesures visant à protéger la vie ou la santé des personnes et celle de leurs descendants contre les dommages dus aux rayonnements ionisants (Supplément au BDN 3).

### **Responsabilité civile**

- Loi fédérale de 1999 sur la responsabilité civile pour les dommages causés par la radioactivité (Supplément au BDN 63).

## **Bélarus**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi n° 426-Z de 2008 relative à l'utilisation de l'énergie nucléaire (BDN 82, p. 141).
- Résolution n° 1 de 2008 du Conseil de sécurité de la République du Bélarus, sur le développement de l'énergie nucléaire en République du Bélarus (BDN 82, p. 173).

#### **Organisation et structures**

- Décret du Président de la République du Bélarus n° 565 de 2007 relatif à certaines mesures à prendre en vue de la construction d'une centrale nucléaire (BDN 82, p. 163).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 2007 relatif au Département de la sûreté nucléaire et de la sûreté radiologique du ministère des situations d'urgence de la République du Bélarus (BDN 82, p. 167).

## **Belgique**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 2003 sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire à des fins de production industrielle de l'électricité (BDN 71, p. 109).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1958 relative à la protection contre les dangers résultant des rayonnements ionisants, modifiée en 1983 (BDN 33, p. 41).

#### **Responsabilité civile**

- Projet de loi de 1981 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 28).

- Loi de 1985 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 37). Loi d'amendement de 2000 (BDN 66, p. 79).
- Loi de 2014 modifiant la loi de 1985 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 99, p. 119).
- Loi de 2016 modifiant la loi de 1985 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 99, p. 125).

### **Accords**

- Accord de coopération de 1984 avec l'Égypte dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 57).

## **Brésil**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1977 relative à la responsabilité civile pour les dommages nucléaires et la responsabilité pénale pour des actes relatifs aux activités nucléaires (Supplément au BDN 21).
- Résolution n° 169 de 2014 (BDN 94, p. 165).
- Loi n° 13.260 de 2016 (BDN 97, p. 115).

### **Accords**

- Accord de 1975 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 16, p. 47).
- Accord de coopération de 1980 avec l'Argentine visant le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (BDN 27, p. 31).

## **Bulgarie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 1985 relative aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique, modifiée en 1995 (Supplément au BDN 58).

- Loi de 2002 sur la sûreté de l'utilisation de l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 71).

## Canada

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Règlement de 1974 sur le contrôle de l'énergie atomique (Supplément au BDN 14).

#### *Organisation et structures*

- Projet de loi de 1977 sur le contrôle et l'administration nucléaires (Supplément au BDN 21).
- Loi de 1997 sur la sûreté et la réglementation nucléaires (Supplément au BDN 60).

#### *Sécurité nucléaire*

- Règlement de 1983 sur la sécurité matérielle (Supplément au BDN 31).

#### *Protection de l'environnement*

- Loi de 2012 sur l'évaluation environnementale (BDN 90, p. 179).

#### *Responsabilité civile*

- Loi de 1970 concernant la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (Supplément au BDN 6).
- Loi de 2015 sur la responsabilité et l'indemnisation en matière nucléaire (BDN 95, p. 107).

### Accords

- Accord de coopération de 1987 avec la Suisse concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 44, p. 72).
- Accord de coopération de 1988 avec la Hongrie sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 42, p. 65).

## Chine (République populaire de)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 2017 sur la sûreté nucléaire de la République populaire de Chine (BDN 100, p. 125).

#### **Responsabilité civile**

- Réponse officielle du Conseil des Affaires d'État de 2007 aux questions relatives à la responsabilité civile pour les dommages résultants d'accidents nucléaires (BDN 80, p. 107).

### Accords

- Accord de coopération de 1985 avec les États-Unis relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p. 53).

## Corée (République de)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Organisation et structure**

- Loi de 2011 sur la création d'une Commission de sûreté et de sécurité nucléaires et son fonctionnement (BDN 88, p. 191).

#### **Gestion des déchets radioactifs**

- Traduction non officielle de la Loi de 2009 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 83, p. 129).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 2001 sur l'indemnisation des dommages nucléaires (Supplément au BDN 68).

## Corée (République populaire démocratique de)

### Accords

- Accord-cadre de 1994 avec les États-Unis (BDN 54, p. 81).

## Croatie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi de 2003 relative à la sûreté nucléaire (Supplément au BDN 73).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 1999 sur la protection contre les rayonnements ionisants (Supplément au BDN 65).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1998 sur la responsabilité du fait des dommages nucléaires (Supplément au BDN 63).

## Danemark

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Organisation et structures**

- Loi de 1976 sur la politique énergétique (BDN 17, p. 36).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1963 sur les mesures de protection contre les accidents dans les installations nucléaires, modifié en 1974 (BDN 19, p. 40).

#### **Responsabilité civile**

- Projet de loi de 1970 concernant les installations nucléaires (Supplément au BDN 6).
- Loi de 1974 relative à la réparation des dommages nucléaires (BDN 15, p. 36).

### Accords

- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières avec la Finlande, la Norvège et la Suède (BDN 19, p. 43).
- Accord de 1987 avec la Pologne sur l'échange d'informations et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 41, p. 51).

## Égypte

### Accords

- Accord de coopération de 1984 avec la Belgique dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 37, p. 57).

## Espagne

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Organisation et structures

- Loi de 1980 relative à la création d'un Conseil de sécurité nucléaire (BDN 25, p. 45).
- Loi de 2007 portant création du Conseil de la sécurité nucléaire (BDN 82, p. 175).

## Estonie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Loi de 1997 sur les rayonnements (Supplément au BDN 61).
- Loi de 2004 sur les rayonnements ionisant (Supplément au BDN 76).

## Émirats arabes unis

### Travaux législatifs et réglementaires

#### Responsabilité civile

- Décret-loi fédéral n° 4 de 2012 sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 91, pp. 149).
- Décret fédéral n° 51 de 2014 ratifiant la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (BDN 94, p. 167).

## États-Unis

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi 123 de la Loi sur l'énergie atomique de 1954 (BDN 82, p. 91).

#### *Responsabilité civile*

- Loi Price-Anderson de 1954, modifiée en 1975 (Supplément au BDN 17) et 1988 (Supplément au BDN 42).

### Accords

- Traité de 1976 avec l'URSS sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques (BDN 18, p. 52).
- Accord de coopération de 1985 avec la République populaire de Chine relatif aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 36, p. 53).
- Accord-cadre de 1994 avec la République populaire démocratique de Corée (BDN 54, p. 81).
- Accord de coopération de 1995 avec Euratom dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 111).
- Déclaration conjointe de 2005 du Président George W. Bush et du premier Ministre Manmohan Singh (BDN 82, p. 33).
- Mise en œuvre de la Déclaration commune Inde – États-Unis du 18 juillet 2005 : plan de séparation de l'Inde de 2006 (BDN 82, p. 37).
- Accord de coopération de 2007 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire entre le gouvernement des États-Unis et l'Inde (BDN 82, p. 45).
- Déclaration conjointe d'États-Unis et France de 2013 sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 92, p. 235).

## Finland

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi de 1957 sur l'énergie atomique, modifiée en 1973 (BDN 11, p. 47).
- Loi de 1987 sur l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 41).
- Extraits du Décret de 1988 sur l'énergie nucléaire (BDN 43, p. 117).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Décision de principe de 1983 sur la gestion des déchets nucléaires (BDN 33, p. 44).

**Responsabilité civile**

- Projet de loi de 1971 sur la responsabilité nucléaire (Supplément au BDN 8).
- Loi de 1972 sur la responsabilité nucléaire (Supplément au BDN 19), modifiée en 1989 (Supplément au BDN 44).

**Accords**

- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières avec le Danemark, la Norvège et la Suède (BDN 19, p. 43).
- Accord de 1978 avec l'Australie relatif au transfert de matières nucléaires (BDN 22, p. 48).
- Accord de 1987 avec l'URSS en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p. 57).

**France****Travaux législatifs et réglementaires****Organisation et structures**

- Décret de 1970 fixant les missions et l'organisation du Commissariat à l'énergie atomique (BDN 6, p. 57), modifié en 1981 (BDN 28, p. 50).
- Décret de 1992 relatif à l'ANDRA (BDN 51, p. 102).

**Régime des installations nucléaires**

- Décret de 1963 relatif aux installations nucléaires, modifié en 1973 (Supplément au BDN 12).
- Arrêtés de 1966 et 1967 définissant les installations nucléaires (BDN 1, p. 37).
- Décret de 1967 révisant la nomenclature des établissements dangereux, insalubres et incommodes (BDN 1, p. 41).
- Arrêté et Circulaire de 1984 relatifs à la qualité et à la conception de la construction et de l'exploitation des installations nucléaires de base (BDN 35, p. 66).

**Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Loi de 1980 sur la protection et le contrôle des matières nucléaires (BDN 26, p. 43).

### **Gestion des déchets radioactifs**

- Loi de 1991 sur la gestion des déchets radioactifs (BDN 49, p. 94).

### **Responsabilité civile**

- Loi de 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires, modifiée en 1968 (BDN 3, p. 54).
- Loi de 1968 relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (BDN 2, p. 52), modifiée en 1990 (Supplément au BDN 46).

### **Accords**

- Accord de 2000 avec la Fédération de Russie relatif à la responsabilité civile au titre des dommages nucléaires du fait de fournitures en provenance de la République française destinées à des installations nucléaires en Fédération de Russie (BDN 66, p. 80).
- Déclaration conjointe d'États-Unis et France de 2013 sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 92, p. 235).
- Déclarations conjointe Franco-Russe de 2013 dans le secteur électronucléaire (BDN 92, p. 237).

## **Grèce**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Organisation et structures**

- Loi impérative de 1968 portant réorganisation de la Commission grecque de l'énergie atomique (Supplément au BDN 2).
- Extraits de la Loi de 1985 sur le développement de la recherche scientifique et technologique (BDN 37, p. 53).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Décret-loi de 1971 portant sur les conditions de la construction et de l'exploitation des installations nucléaires (BDN 8, p. 38).

## Hongrie

### Suppléments et textes

#### *Législation générale*

- Loi de 1996 sur l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 60).

### Accords

- Accord de coopération de 1988 avec le Canada sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 42, p. 65).

## Inde

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Responsabilité civile*

- Loi de 2010 sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires. Telle qu'adoptée par la Lok Sabha le 25 août 2010 (BDN 88, p. 161).
- Loi de 2010 sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires, N° 38 de 2010 (BDN 91, pp. 156).
- Règles de 2011 sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 88, p. 181).
- Loi de 2015 portant modification de la loi sur l'énergie atomique (BDN 97, p. 117).

### Accords

- Déclaration conjointe de 2005 du Président George W. Bush et du premier Ministre Manmohan Singh (BDN 82, p. 33).
- Mise en œuvre de la Déclaration commune Inde – États-Unis du 18 juillet 2005 : plan de séparation de l'Inde de 2006 (BDN 82, p. 37).
- Accord de 2007 de coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et l'Inde (BDN 82, p. 45).
- Accord de 2008 entre le Gouvernement indien et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application des garanties aux installations nucléaires civiles (BDN 82, p. 61).
- Déclaration de 2008 sur la coopération nucléaire civile avec le Groupe des fournisseurs nucléaires (BDN 82, p. 87).

## **Irlande**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Organisation et structures**

- Loi de 1971 établissant un Conseil de l'énergie nucléaire (BDN 8, p. 41).

## **Islande**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi de 2002 relative à la protection contre les rayonnements (Supplément au BDN 74).

## **Italie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Législation générale**

- Loi de 1962 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, modifiée en 1975 (Supplément au BDN 16).
- Loi n°99 du 23/07/2009 sur les dispositions relatives au développement et à l'internationalisation des entreprises, en particulier dans le secteur de l'énergie (BDN 84, p. 163).

#### **Régime des installations nucléaires**

- Décret n°31/2010 de 2010 définissant les règles à respecter pour l'implantation, la réalisation et l'exploitation sur des installations nucléaires (BDN 85, p. 119).

#### **Organisation et structures**

- Loi de 1971 concernant la réorganisation du Comité national de l'énergie nucléaire (BDN 9, p. 41), modifiée en 1982 (Supplément au BDN 30).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Décret de 1971 sur la détermination des valeurs de doses et des concentrations maximales admissibles (BDN 7, p. 50).

- Décret de 1995 concernant la transposition des Directives Euratom en matière de radioprotection (Supplément au BDN 58).

### **Régime des matières radioactives (y compris protection physique)**

- Projet de loi de 1969 amendant la Loi de 1962 sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (BDN 4, p. 14).
- Décret de 1970 relatif aux dérogations aux obligations de déclaration et d'autorisation (BDN 8, p. 52).

## **Japon**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### **Organisation et structure**

- Loi de 2012 portant création d'une autorité de sûreté nucléaire (loi n° 47) (BDN 90, p. 223).

#### **Responsabilité civile**

- Loi de 1961 sur la réparation des dommages nucléaires, modifiée en 1971 (Supplément au BDN 9) et 1989 (Supplément au BDN 45) et son décret d'application de 1962, modifié en 1989 (Supplément au BDN 45).
- Loi de 1961 sur l'établissement des conventions d'indemnisation pour la réparation des dommages nucléaires, modifiée en 1971 (Supplément au BDN 11) et 1988 (Supplément au BDN 45).
- Loi de 2009 sur la réparation des dommages nucléaires (BDN 84, p. 173).
- Loi de 2009 sur les conventions d'indemnisation relatives à la réparation des dommages nucléaires (BDN 84, p. 185)
- Décret de 2009 d'application de la Loi sur la réparation des dommages nucléaires (BDN 84, p. 191).
- Décret de 2009 d'application de la Loi sur les conventions d'indemnisation relatives à la réparation des dommages nucléaires (BDN 84, p. 197).
- Troisième supplément aux lignes directrices provisoires de 2013 concernant l'évaluation de l'ampleur des dommages nucléaires résultant de l'accident survenu dans les centrales nucléaires de Fukushima Daiichi et Daini de Tokyo Electric Power Company, Incorporated (se rapportant à l'indemnisation des dommages induits par les rumeurs infondées dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'agroalimentaire) (BDN 92, p. 226).
- FAQ de 2013 sur le troisième supplément aux lignes directrices provisoires (BDN 92, p. 230).
- Résumé de 2013 du troisième supplément aux lignes directrices concernant l'évaluation de l'ampleur des dommages nucléaires résultant de l'accident dans les centrales nucléaires de Fukushima Daiichi et Daini de Tokyo Electric Power

Company, Incorporated (TEPCO) (se rapportant à l'indemnisation des dommages induits par les rumeurs infondées dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'agroalimentaire) (BDN 92, p. 234).

- Loi de 2013 relative aux dispositions spéciales de suspension de la prescription relative à l'utilisation des procédures de règlement par médiation par le Comité de règlement des différends relatifs à la réparation des dommages nucléaires, pour les dommages nucléaires survenus à la suite du grand séisme de l'Est du Japon (BDN 94, p. 171).
- Loi de 2013 relative aux mesures en vue d'une indemnisation rapide et fiable pour les dommages nucléaires causés par l'accident de la centrale nucléaire survenu à la suite du grand séisme de l'Est du Japon et aux exceptions à la prescription extinctive du droit d'introduire une demande d'indemnisation du dommage nucléaire (BDN 94, p. 172).
- Quatrième supplément aux lignes directrices provisoires de 2013 concernant l'évaluation de l'ampleur des dommages nucléaires résultant de l'accident survenu dans les centrales nucléaires de Fukushima Daiichi et Daini de Tokyo Electric Power Company, Incorporated (se rapportant à l'indemnisation des dommages associés à la prolongation des ordres d'évacuation, etc.) (BDN 94, p. 173).
- Résumé de 2013 du quatrième supplément aux lignes directrices provisoires (se rapportant à l'indemnisation des dommages associés à la prolongation des ordres d'évacuation) (BDN 94, p. 181).
- Loi de 2015 sur la réparation des dommages nucléaires (loi n° 147 de 1961) telle qu'amendée par la loi n° 134 de 2014 (BDN 95, p. 129).
- Loi de 2015 sur les conventions d'indemnisation relatives à la réparation des dommages nucléaires (loi n° 148 de 1961) telle qu'amendée par la loi n° 134 de 2014 (BDN 95, p. 139).
- Loi de 2016 sur le financement public, etc. des fonds de réparation des dommages nucléaires par suite de la mise en oeuvre de la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (BDN 97, p. 121).

## Lettonie

### Travaux législatifs et réglementaires

- Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire) Loi de 1994 sur la radioprotection et la sûreté nucléaire (Supplément au BDN 55).
- Loi de 2000 sur la sûreté radiologique et la sûreté nucléaire (Supplément au BDN 67).

## Lituanie

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi de 1996 sur l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 60).
- Loi de 2007 relative à la centrale nucléaire (BDN 80, p. 97).

#### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Loi de 1999 sur la protection contre les rayonnements (Supplément au BDN 64).

#### *Gestion des déchets radioactifs*

- Loi de 1999 sur la gestion des déchets radioactifs (Supplément au BDN 64).

## Maroc

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Responsabilité civile*

- Loi de 2005 relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 75, p. 151).

## Mexique

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Organisation et structures*

- Loi de 1978 portant réorganisation de l'administration et du contrôle de l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 23).

## Moldova (Républic de)

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Loi n° 132 du 8 juin 2012 sur la conduite sûre des activités nucléaires et radiologiques (BDN 91, pp. 175-204).

## Norvège

### Travaux législatifs et réglementaires

#### **Législation générale**

- Projet de loi de 1968 sur l'utilisation de l'énergie atomique (Supplément au BDN 1).
- Loi de 1972 relative aux activités dans le domaine de l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 11), modifiée en 1985 (Supplément au BDN 41).

#### **Organisation et structures**

- Règlement de 1973 relatif à l'organisation et aux tâches de l'Autorité de la sécurité de l'énergie nucléaire (BDN 13, p. 37).

#### **Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)**

- Règlement de 1976 sur le contrôle et l'utilisation des installations, appareils, matériels et substances qui émettent des rayonnements ionisants ou autres, dangereux pour la santé (BDN 21, p. 56).
- Loi de 2000 sur la protection contre les rayonnements et l'utilisation des rayonnements (Supplément au BDN 68).

### Accords

- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières avec le Danemark, la Finlande et la Suède (BDN 19, p. 43).

## **Pays-Bas**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Décret de 1969 sur les installations nucléaires, les matières fissiles et les minerais, modifié en 1972 (Supplément au BDN 10).

#### ***Navires à propulsion nucléaire***

- Projet de loi de 1971 sur la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (Supplément au BDN 7).

#### ***Responsabilité civile***

- Loi de 1979 relative à la responsabilité civile dans le domaine nucléaire (Supplément au BDN 24), modifiée en 1991 (Supplément au BDN 49).

### **Accords**

- Accord de 1968 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à l'utilisation des eaux territoriales et ports néerlandais par le navire à propulsion nucléaire « Otto Hahn » (BDN 3, p. 47).
- Accord de coopération de 1970 avec la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni sur le procédé de centrifugation du gaz pour la production d'uranium enrichi (BDN 6, p. 43).

## **Portugal**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Régime des installations nucléaires***

- Décret-loi de 1972 relatif à la procédure d'autorisation des installations nucléaires (BDN 12, p. 26).

## **Pologne**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Loi atomique de 1986 (Supplément au BDN 43).
- Loi de 2000 sur l'énergie atomique (Supplément au BDN 68).

## **Accords**

- Accord de 1987 avec le Danemark sur l'échange d'informations et la coopération dans le domaine de la sûreté nucléaire et la radioprotection (BDN 41, p. 51).

## **République slovaque**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Loi de 1998 sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 62).

#### ***Responsabilité civile***

- Loi de 2015 sur la responsabilité civile nucléaire et sa couverture financière, portant réforme et modification de diverses loi (BDN 95, p. 141).

## **Roumanie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Loi de 1996 sur la sûreté de la gestion des activités nucléaires (Supplément au BDN 59).

#### ***Responsabilité civile***

- Loi de 2001 sur la responsabilité civile des dommages nucléaires (Supplément au BDN 69).

## **Royaume-Uni**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Loi de 1965 sur les installations nucléaires (Supplément au BDN 1), modifiée en 1984 (Supplément au BDN 33).

**Organisation et structures**

- Extraits de la Loi de 1971 sur l'Autorité de l'énergie atomique (BDN 11, p. 53).

**Accords**

- Accord de coopération de 1970 avec la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas sur le procédé de centrifugation du gaz pour la production d'uranium enrichi (BDN 6, p. 43).

**Russie (Fédération de)****Travaux législatifs et réglementaires****Législation générale**

- Loi fédérale de 1995 sur les utilisations de l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 57) ; texte consolidée tel que amendé en 2013 (BDN 92, p. 175).

**Gestion des déchets radioactifs**

- Loi fédérale de 2011 relative à la gestion des déchets radioactifs et portant modification de divers textes législatifs de la Fédération de Russie (BDN 88, p. 139).

**Accords**

- Traité de 1976 avec les États-Unis sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques (BDN 18, p. 52).
- Accord de 1987 avec la Finlande en matière d'échange d'informations et de notification en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique (BDN 39, p. 57).
- Déclaration du Sommet de Moscou de 1996 sur la sûreté et la sécurité nucléaires (BDN 57, p. 122).
- Accord de 1998 avec l'Allemagne sur la responsabilité nucléaire concernant les fournitures en provenance d'Allemagne destinées à des installations nucléaires de la Fédération de Russie (BDN 63, p. 115).
- Accord de 2000 avec la France relatif à la responsabilité civile au titre des dommages nucléaires (BDN 66, p. 80).
- Déclarations conjointe Franco-Russe dans le secteur électronucléaire de 2013 (BDN 92, p. 237).

## Suède

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi et Ordonnance de 1984 sur les activités nucléaires (Supplément au BDN 33).

#### *Régime des installations nucléaires*

- Loi de 1977 relative à l'autorisation spéciale pour le chargement en combustible des réacteurs nucléaires (BDN 20, p. 48).

#### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Loi de 1958 sur la protection contre les rayonnements, modifiée en 1973 (BDN 14, p. 49).
- Loi et Ordonnance de 1988 sur la protection contre les rayonnements (Supplément au BDN 42).
- Règlement de l'Autorité suédoise de 2011 de sûreté radiologique relatif à la libération des matériaux, des locaux, des bâtiments et des terrains utilisés pour des pratiques faisant appel aux rayonnements ionisants (BDN 89, p. 239).
- Recommandation générale de l'Autorité suédoise de 2011 de sûreté radiologique concernant l'application du règlement relatif à la libération des matériaux, locaux, bâtiments et terrains utilisés pour des pratiques faisant appel aux rayonnements ionisants (BDN 89, p. 251).

#### *Gestion des déchets radioactifs*

- Loi de 1981 sur le financement des dépenses futures exigées pour la gestion des combustibles nucléaires (BDN 29, p. 46).
- Ordonnance de 1981 sur le financement des dépenses futures exigées pour la gestion des combustibles nucléaires (BDN 30, p. 46).

#### *Responsabilité civile*

- Loi de 1968 sur la responsabilité nucléaire (Supplément au BDN 2), modifiée en 1982 (Supplément au BDN 33).
- Amendement de 1974 de la Loi sur la responsabilité nucléaire de 1968 (BDN 19, p. 45).

### Accords

- Directives de 1976 relatives à la coopération nordique dans les zones frontalières avec le Danemark, la Finlande et la Norvège (BDN 19, p. 43).

## Suisse

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Législation générale*

- Loi de 2003 sur l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 72).

#### *Régime des installations nucléaires*

- Projet d'arrêté fédéral de 1977 concernant la Loi sur l'énergie atomique de 1959 (BDN 20, p. 49)
- Arrêté fédéral de 1978 concernant la Loi sur l'énergie atomique de 1959 (BDN 23, p. 61).

#### *Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)*

- Ordonnance de 1969 relative à la protection contre les rayonnements dans les instituts de recherche nucléaire (BDN 4, p. 35).
- Loi de 1991 et Ordonnance de 1994 sur la radioprotection (Supplément au BDN 57).

#### *Responsabilité civile*

- Loi de 1983 sur la responsabilité civile en matière nucléaire (Supplément au BDN 32).

### Accords

- Convention de 1978 avec la République fédérale d'Allemagne sur la protection contre les rayonnements en cas d'alarme (BDN 22, p. 54).
- Accord de 1986 avec la République fédérale d'Allemagne relatif à la responsabilité civile en matière nucléaire (BDN 39, p. 54).
- Accord de coopération de 1987 avec le Canada concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 44, p. 72).

## Taipei Chinois

### Travaux législatifs et réglementaires

#### *Responsabilité civile*

- Loi de 1971 sur la réparation des dommages nucléaires, modifiée en 1997 (BDN 64, p. 77).
- Règlement d'application de 1998 de la Loi sur la réparation des dommages nucléaires (BDN 64, p. 85).

- Notification de 1998 du Conseil de l'énergie atomique du Yuan exécutif (BDN 64, p. 89).

## **République tchèque**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Loi de 1997 relative aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants (Supplément au BDN 61).

## **Turquie**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Traduction non officielle de la Loi no 57102 de 2007 relative à la construction et à l'exploitation de centrales nucléaires et à la vente de l'énergie produite par ces centrales (BDN 80, p. 109).

## **Ukraine**

### **Travaux législatifs et réglementaires**

#### ***Législation générale***

- Loi de 1995 sur l'utilisation de l'énergie nucléaire et la sûreté radiologique (Supplément au BDN 56).

#### ***Régime des installations nucléaires***

- Loi de 2000 sur le régime d'autorisation des activités dans le domaine de l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 66).

#### ***Responsabilité civile***

- Loi de 2001 sur la responsabilité civile en matière de dommage nucléaire et les garanties financières y afférentes (Supplément au BDN 69).

**Accords**

- Protocole d'entente de 1995 avec le Gouvernements des Pays du G-7 et la Commission Européenne concernant la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 57, p. 120).

**Uruguay****Travaux législatifs et réglementaires*****Sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements (y compris intervention en cas d'urgence nucléaire)***

- Loi n°19 056 de 2013 relative à la protection et à la sécurité radiologique des personnes, des biens et de l'environnement (BDN 92, p. 221).

**(Ex-) Yougoslavie****Travaux législatifs et réglementaires*****Législation générale***

- Loi de 1984 sur la protection contre les rayonnements ionisants et la sûreté de l'énergie nucléaire (Supplément au BDN 36).

***Responsabilité civile***

- Loi de 1978 relative à la responsabilité en matière de dommages nucléaires (Supplément au BDN 23).



## ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN)

- Modèle de certificat de garantie financière de 1968 (BDN 2, p. 64).
- Modèle pour les accords bilatéraux pour la visite des navires nucléaires de 1972 (BDN 12, p. 32).
- Décision du Conseil de l'OCDE de 1977 instituant un mécanisme multilatéral de consultation et de surveillance pour l'immersion des déchets radioactifs en mer (BDN 20, p. 41).
- Recommandation relative à l'application du principe de réciprocité aux fonds utilisés pour la réparation des dommages nucléaires de 2004 (BDN 104, 83).
- Projet de décision et recommandation du Comité de direction de 2014 portant sur l'application de la Convention de Paris aux installations nucléaires en cours de déclassement (BDN 94, p. 183).
- Déclaration commune de 2014 sur la sécurité d'approvisionnement en radioisotopes à usage médical (BDN 94, p. 195).
- Exposé des motifs de la Convention de Paris telle que modifiée par les protocoles de 1964, 1982 et 2004 de 2016 (BDN 104, p. 37).
- Exposé des motifs de la Convention complémentaire de Bruxelles telle que modifiée par les Protocoles de 1964, 1982 et 2004 de 2016 (BDN 104, p. 69).

### Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

- Directives relatives aux transferts d'articles nucléaires de 1978 (BDN 21, p. 59).
- Déclaration de politique commune des États membres de la Communauté européenne de 1984 relative aux Directives (BDN 35, p. 89).
- Résolution de 1984 relative à la Convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 34, p. 56).
- Accord régional de coopération de 1987 sur le développement, la recherche et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (BDN 41, p. 74).
- Résolution de la Conférence générale de 1991 sur le manquement de l'Irak à ses obligations en matière de garanties (BDN 48, p. 76).

- Convention sur la sûreté nucléaire de 1994 (BDN 53, p. 126).
- Code de conduite de 2004 pour la sûreté des réacteurs de recherche (BDN 75, p. 161).
- Accord de 2008 entre le Gouvernement indien et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application des garanties aux installations nucléaires civiles (BDN 82, p. 61).
- Recommandations de 2011 du Groupe international d'experts sur la responsabilité nucléaire (INLEX) (BDN 90, p. 273).

### **Conseil de l'Europe**

- Recommandation de 1988 de l'Assemblée parlementaire relative aux accidents nucléaires (BDN 41, p. 69).

### **Conseil de l'Union européenne**

- Directive 2009/71/Euratom du Conseil du 25 juin 2009 établissant un cadre communautaire pour la sûreté des installations nucléaires (BDN 84, p. 153).

### **Exportateurs de centrales électronucléaires (Carnegie Principles)**

- Principes de conduite des exportateurs de centrales électronucléaires (BDN 90, p. 261).

### **Groupe des pays fournisseurs d'articles nucléaires (NSG)**

- Déclaration de 1992 sur les garanties intégrales (BDN 50, p. 93).
- Déclaration de 2008 sur la coopération nucléaire civile avec l'Inde (BDN 82, p. 87).

## Nations Unies

### Travaux législatifs et réglementaires

- Résolution de l'Assemblée générale et Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace de 1992 (BDN 52, p. 91).
- Résolution 1540 du Conseil de sécurité de 2004 (BDN 75, p. 173).
- Convention internationale de 2005 pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (BDN 76, p. 107).

## Union européenne (EURATOM)

- Décision du Conseil de 1978 relative à la constitution de l'entreprise commune « Joint European Torus (JET) ; Joint Undertaking », suivi des Statuts du Projet (Supplément au BDN 22).
- Règlement (CEE) no 1707/86 de 1986 relatif aux conditions d'importation de produits agricoles originaires des pays tiers à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl (BDN 38, p. 70). Prolongé par règlements nos 624/87 and 3955/87 de 1987 (BDN 41, p. 61). Règlement no 737/90 de 1990 sur le même sujet (BDN 45, p. 102).
- Règlement (Euratom) no 3954/87 de 1987 fixant les niveaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique (BDN 41, p. 56). Règlement d'amendement (Euratom) no 2218/89 de 1989 (BDN 44, p. 87). Règlement de 1990 sur le même sujet (BDN 45, p. 106).
- Décision du Conseil de 1987 concernant les modalités communautaires en vue de l'échange rapide d'informations dans le cas d'une situation d'urgence radiologique (BDN 41, p. 64).
- Résolution du Parlement européen de 1987 sur l'avenir de l'énergie nucléaire (BDN 40, p. 33).
- Résolution du Parlement européen de 1987 sur le problème de la contamination alimentaire à la suite de la catastrophe de Tchernobyl (BDN 40, p. 37).
- Résolution du Parlement européen de 1987 sur le comportement de la Communauté après Tchernobyl (BDN 40, p. 39).
- Règlement du Conseil de 1989 relatif aux conditions particulières d'exportation des denrées alimentaires et des aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique (BDN 44, p. 89).
- Règlement de la Commission de 1989 fixant les niveaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires de moindre importance après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique (BDN 44, p. 92).

- Directive du Conseil de 1989 concernant l'information de la population sur les mesures de protection sanitaire applicables et sur le comportement à adopter en cas d'urgence radiologique (BDN 45, p. 94). Communication de 1991 de la Commission sur la Directive (BDN 48, p. 78).
- Règlement de la Commission de 1990 fixant les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive pour les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique (BDN 45, p. 106).
- Recommandation de la Commission de 1991 sur l'application de l'article 33 du Traité Euratom (BDN 49, p. 108).
- Directive du Conseil de 1992 relative à la surveillance et au contrôle des transferts de déchets radioactifs (BDN 49, p. 99).
- Extraits de l'accords de coopération de 1996 avec les États-Unis dans le domaine de les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (BDN 57, p. 111).
- Directive 2011/70/Euratom du Conseil du 19 juillet 2011 établissant un cadre communautaire pour la gestion responsable et sûre du combustible usé et des déchets radioactifs (BDN 88, p. 199).

## ACCORDS MULTILATÉRAUX

- Convention relative à la responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires de 1971 (BDN 9, p. 51).
- Directives relatives à la coopération nordique entre le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède, en ce qui concerne la sûreté des installations nucléaires dans les zones frontalières (BDN 19, p. 43).
- Convention de 1979 sur la protection physique de matières nucléaires (BDN 24, p.39). Résolution de 1984 (BDN 34, p. 55).
- Résolution de 1984 concernant la Convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (BDN 34, p. 56).
- Traité de 1985 sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud (BDN 36, p. 64).
- Convention internationale de 1986 sur la notification rapide d'un accident nucléaire (Supplément to BDN 38).
- Convention internationale de 1986 sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique (Supplément to BDN 38).
- Protocole commun de 1988 relatif à l'application de la Convention de Vienne et la Convention de Paris (BDN 42, p. 61).
- Protocole de 1989 relatif à la protection du Pacifique Sud/Est (BDN 47, p. 91).
- Déclaration commune européenne de 1991 sur l'énergie nucléaire (Allemagne, Belgique, France, Royaume-Uni) (BDN 47, p. 88).
- Déclaration de 1991 de la Communauté d'États Indépendants (CEI) sur les armes nucléaires (BDN 49, p. 111).
- Projet de la Convention de 1994 sur la sûreté nucléaire (BDN 53, p. 126). Rapport de synthèse de la Première réunion d'examen de 1999 (BDN 63, p. 107).
- Décisions associées de 1995 à la recondition indéfinie du Traité de non-prolifération nucléaire et Résolution relative au Moyen Orient (BDN 56, p. 112).
- Résolution HNS de 1996 sur la responsabilité et l'indemnisation des dommages survenant en cours de transport de matières radioactives (BDN 58, p. 179).
- Traité d'interdiction complète des essais nucléaires de 1999 (BDN 58, p. 147).
- Déclaration de principe de 1999 concernant un Programme multilatéral dans le domaine nucléaire et de l'environnement en Fédération de Russie (MNEPR) (BDN 63, p. 105).
- Code de conduite de 2000 sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives (BDN 67, p. 73).
- Accord-cadre de 2003 pour un programme multilatéral environnemental dans le domaine nucléaire en Fédération de Russie et Protocole (BDN 71, p. 113).